



Programme
Alimentaire
Mondial

SAUVER
DES VIES
CHANGER
LES VIES

ÉVALUATION DU PAM

Evaluation des Activités de Résilience au Tchad Septembre 2018 - Septembre 2022

Rapport d'évaluation décentralisée

Rapport Final

Bureau pays du PAM Tchad

Novembre 2023

Personnel clé de l'évaluation

BUREAU PAYS PAM TCHAD

Gestionnaire d'évaluation – Alladari Traore

PRÉPARÉ PAR

SALASAN – North South Consultants Exchange (NSCE)

Natalie Bockel : Cheffe d'équipe

Yves Reynaud : Evalueur senior international

Djeringa Allamaradji : Evalueur senior national

Zohra Merabet : Assurance Qualité

Remerciements _ NSCE

L'équipe d'évaluation North South Consultants Exchange (NSCE) - Salasan est reconnaissante des très nombreuses parties prenantes qui ont accompagné cette mission d'évaluation. Nous remercions les nombreux membres du personnel du bureau national du programme Alimentaire Mondial (PAM) au Tchad, l'équipe de direction du bureau pays au Tchad, les différentes unités techniques sur N'djamena et des sous bureaux régionaux, le bureau régional du PAM et les partenaires de mise en œuvre des activités de résilience qui ont pris le temps de partager leurs expériences, expertise, idées et réflexions sur les activités de résiliences au Tchad. Nous les remercions également pour le soutien logistique qu'ils ont apporté pour la bonne conduite de la mission de terrain, et particulièrement l'équipe sur N'djamena et les sous-bureaux du Lac, Guerra et du Ouaddaï qui ont accueilli nos experts au sein de leur bureaux et facilité la mobilisation des parties prenantes. Ainsi que les sous-bureaux du Batha, Bahr el Ghazal et Kanem qui ont mis à disposition leurs informations pour assurer la sécurité des équipes de collecte. Tout particulièrement, nous remercions Alladari Traore, gestionnaire de l'évaluation au PAM et Edoxi Kindane responsable régional de l'évaluation qui ont suivi et apporté leur soutien tout au long du développement du travail de l'équipe ainsi que tout le groupe de référence qui ont apporté des commentaires constructifs au travail d'évaluation.

Enfin, nous traduisons nos remerciements aux communautés tchadiennes des provinces du Bahr El Ghazel, Batha, Kanem, Lac, Guéra, Ouaddaï qui ont accueilli chaleureusement nos équipes d'enquêteurs et qui ont pris le temps d'échanger sur les changements majeurs apportés par les interventions de résilience.

Avertissement

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des membres de l'équipe d'évaluation et ne reflètent pas celles du Programme alimentaire mondial. Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées. La publication de ce document ne sous-entend en aucun cas l'approbation du PAM quant aux opinions exprimées.

Les appellations employées et la présentation des données sur les cartes ne sous-entendent aucune opinion, quelle qu'elle soit, de la part du PAM concernant le statut légal ou constitutionnel de pays, territoires ou mers territoriales, ou concernant la délimitation des frontières.

Contents

0. Résumé	7
0.1. Caractéristiques de l'évaluation	7
0.2. Méthodologie de l'évaluation	7
0.3. Limites de l'évaluation	7
0.4. Principaux constats	8
0.5. Leçons apprises et bonnes pratiques	9
0.6. Conclusions et recommandations	10
1. Introduction	13
1.1. Caractéristiques de l'évaluation	13
1.2. Contexte	13
2. Sujet de l'évaluation	18
2.1. Sujet évalué	18
2.2. Champ de l'évaluation	20
2.3. Parties prenantes du programme	21
2.4. Evolution de l'intervention dans le temps	22
3. Méthodologie, limitations et considérations éthiques de l'évaluation	23
3.1. Approche conceptuelle et méthodologie globale	23
3.2. Prise en compte des aspects genre et équité	23
3.3. Critères et questions d'évaluation	23
3.4. Matrice d'évaluation	26
3.5. Méthodes de collecte de données	26
3.6. Échantillonnage	29
3.7. Méthode d'analyse des données	30
3.8. Considérations éthiques	31
4. Constatations de l'évaluation	33
4.1. Pertinence	33
Pertinence par rapport au contexte	33
Pertinence par rapport aux besoins des populations	34
4.2. Adéquation	36
Adaptation selon l'évolution du contexte	36
Adéquation du ciblage	38
4.3. Cohérence	40
Coordination au sein du système des Nations Unies	40

Partenariats	40
Incidence de la réponse aux crises	41
4.4. Efficience.....	42
4.5. Efficacité.....	45
Efficacité de l'incitation à la création d'actifs.....	45
Renforcement de la résistance aux effets du changement climatique et de l'accès physique au marché.....	46
Renforcement de la résilience des ménages	48
Contribution des actifs des ménages au renforcement de leur résilience.....	58
Contribution du renforcement des capacités des petits exploitants / organisations de producteurs au renforcement de la résilience des ménages.....	59
Préservation de l'environnement	60
Incidence de l'intégration des activités sur la résilience des ménages	62
4.6. Impact et effets inattendus	64
Effets inattendus.....	64
Effets sociaux et économiques plus larges	64
Impact sur la protection	65
4.7. Durabilité.....	67
Rôle des bénéficiaires et des communautés	67
Rôle du gouvernement	69
4.8. Genre	70
4.9. Equité	74
5. Conclusions, apprentissages et recommandations	78
5.1 Conclusions.....	78
Pertinence et adéquation	78
Cohérence.....	78
Efficience.....	78
Efficacité – résistance aux chocs naturels	78
Efficacité – résilience des ménages	78
Effets inattendus.....	79
Durabilité	79
Genre	79
Equité	79
5.2 leçons apprises et bonnes pratiques	80
5.3 Recommandations.....	81

6	Annexes	85
6.1.	Annexe 1. Résumé des termes de référence	85
6.2.	Annexe 2. Calendrier	88
6.3.	Annexe 3. Méthodologie	90
6.3.1.	Etude d'évaluabilité	90
6.3.2.	Prise en compte des aspects genre et équité	91
6.3.3.	Limitations	92
6.3.4.	Situation de la collecte de données	93
	Echantillon prévu/ réalisé	93
	Description de la mise en œuvre de la collecte de données	93
6.4.	Annexe 4. Matrice d'évaluation	95
6.5.	Annexe 5. Outils de collecte de données	111
6.5.1.	Institutions centrales	111
6.5.2.	Institutions provinciales	114
6.5.3.	PAM central	118
6.5.4.	PAM sous bureaux	122
6.5.5.	ONG partenaires	126
6.5.6.	Organisations des Nations Unies	131
6.5.7.	Ménages	132
6.5.8.	Directeur école	143
6.5.9.	Leader communautaire	145
6.5.10.	Groupe de discussion	147
6.6.	Annexe 6. Calendrier des activités de terrain NSCE	156
6.7.	Annexe 7. Cartographie des constatations-conclusions-recommandations	165
6.8.	Annexe 8. Liste des personnes interrogées	176
6.9.	Annexe 9. Bibliographie	178
6.10.	Annexe 10. Effets directs stratégiques et activités du PSP au Tchad (2019 – 2023)	182
6.11.	Annexe 11. Théorie du changement	184
6.12.	Annexe 12. Analyse des parties prenantes	186
6.13.	Annexe 13. Cadre de résultats/ligne de mire	193
6.14.	Annexe 14. Répartition des actifs par site/ village	203
6.15.	Annexe 15. Proposition d'indicateurs pour mesurer l'incidence sur l'égalité genre et l'autonomisation des femmes	207
	Acronymes	208

Liste des figures

Figure 1 : Situation de la sécurité alimentaire – septembre 2022	13
Figure 2 : Cartographie des activités de résilience (2021)	20
Figure 3: Chocs subis et actifs réalisés selon ménages.....	36
Figure 5: Évolution des stratégies d'adaptation	44
Figure 4: Bénéfices pour la population	45
Figure 6: Résistance aux chocs naturels selon les bénéficiaires.....	47
Figure 7: Chocs et facteurs de stress subis par les ménages (% ménages rencontrés)	49
Figure 8: Évolution de l'indice de stratégie d'adaptation basée sur la consommation	51
Figure 9: Ménages recourant à des stratégies d'adaptation sévères.....	51
Figure 10: Évolution sécurité alimentaire, vente actifs et exode ces 4 dernières années selon les ménages	51
Figure 11: Causes de l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la diminution de l'exode	52
Figure 12: Évolution des quantités récoltées et diversification des cultures selon les ménages et groupes de discussion.....	54
Figure 13: Changements induits par le programme FFA du PAM selon les ménages	55
Figure 14: Évolution de l'indicateur ABI.....	56
Figure 15: Évolution des produits vendus selon les ménages	57
Figure 16: Évolution des moyens d'existence et de la nutrition selon les ménages	57
Figure 17: Évolution comparative de l'adoption de nouvelles techniques de production selon groupes de discussion femmes/ hommes.....	71
Figure 18: Évolution de la charge des corvées domestiques selon les ménages.....	72
Figure 19: Changement pour les femmes selon les ménages	72
Figure 20: Évolution comparative de résistance aux chocs naturels selon le degré de vulnérabilité	74
Figure 21: Évolution comparative selon le degré de vulnérabilité de la production	75
Figure 22: Évolution comparative selon degrés de vulnérabilité des quantités récoltées.....	75
Figure 23: Évolution comparative selon degré de vulnérabilité des ventes.....	76
Figure 24: Évolution comparative selon degré de vulnérabilité des moyens d'existence et de la nutrition.....	76
Figure 25: Évolution comparative selon le degré de vulnérabilité de la sécurité alimentaire	77

Liste des tableaux

Tableau 1: Répartition de l'aide globale entre les bailleurs.....	15
Tableau 2: Organisation internationales et nationales dans les zones d'intervention du PAM	15
Tableau 3: Parties prenantes du programme	21
Tableau 4 : Besoins et ressources financières (2019 - 2022).....	22
Tableau 5: Critères et questions d'évaluation	24
Tableau 6: Evaluation des produits et effets de la création ou réhabilitation d'actifs.....	27
Tableau 7: Echantillon des villages visités.....	29
Tableau 8: Clé de codage d'attribution des liens	31
Tableau 9: Considération éthique identifiées et mesure mises en œuvre	32
Tableau 10 : Fonds et bénéficiaires CBT prévus et réalisés.....	42
Tableau 11: Les partenaires du PAM	43
Tableau 12: Actifs prévus et réalisés pour renforcer la résistance aux chocs naturels.....	46
Tableau 13: Actifs prévus et réalisés pour favoriser l'accès physique au marché	48
Tableau 14: Actifs prévus et réalisés pour renforcer la capacité de transformation en complément de la résistance aux chocs climatiques	53
Tableau 15 : Appréciation de l'utilité des actifs par les ménages et groupes de discussion	56
Tableau 16: Actifs ménages prévus et réalisés	58
Tableau 17: Adoption des pratiques par les ménages.....	59
Tableau 18: Capacité et adoption de nouvelles techniques de production.....	60
Tableau 19: Effets inattendus du programme	64
Tableau 20: Gestion des risques par le programme	65
Tableau 21: Durabilité des actifs selon les ménages et groupes de discussion (Approche QuiP) .	68
Tableau 22 : Réponses communautés sur l'autonomisation des femmes	71
Tableau 23 : Limitations de l'étude	92
Tableau 24: Échantillon prévu/ réalisé	93
Tableau 25 : Parties prenantes.....	187
Tableau 26 : Cadre de résultats et ligne de mire	193
Tableau 27 : Planification et résultats effectifs 2019, 2020, 2021	197

0. Résumé

0.1. CARACTERISTIQUES DE L'ÉVALUATION

1. La présente évaluation est formative et également sommative. La collecte de données a été réalisée en mars – mai 2023, soit vers la fin du PSP 2019-2023.
2. L'évaluation a deux buts essentiels : la redevabilité, et l'apprentissage. Elle vise à fournir des évidences probantes des progrès accomplis et des effets obtenus.
3. L'évaluation porte sur la mise en œuvre de l'activité 7 (activité de création d'actifs productifs et de renforcement des moyens d'existence) et son intégration ou non avec des interventions d'appui aux cantines scolaires (Activité 3) et des activités de nutrition (Activité 4). L'évaluation est centrée sur les interventions financées par le Ministère Fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ).
4. Pour l'Activité 7, le nombre de bénéficiaires FFA (Food for asset) avoisine 100 000 personnes par an. Il est difficile d'établir des données désagrégées (par genre et âge) des bénéficiaires et de définir s'il s'agit des mêmes personnes ou de personnes additionnelles. Pour la période septembre 2018 à août 2023, les besoins financiers s'élèvent à 208,6 millions USD. Entre 2019 et 2022, le programme a obtenu 66 % du budget planifié¹.
5. La portée chronologique de l'évaluation est de septembre 2018 à septembre 2022.

0.2. METHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION

6. La collecte de données a été faite selon une approche de méthodes mixtes, quantitatives et qualitatives, les données quantitatives étant des données secondaires produites dans le cadre du programme. La revue documentaire complète les méthodes de collecte des données qui incluent : les entretiens semi-directifs d'informateurs clés; les entretiens semi-directifs des parties prenantes et des partenaires de mise en œuvre; des discussions de groupe et des entretiens avec des ménages selon le protocole d'évaluation qualitative de l'impact (QuIP). L'approche QuIP consiste à recueillir la perception des habitants des communautés bénéficiaires sur les changements qui ont eu lieu dans leurs communautés, sans faire référence au PAM, ce qui permet d'éviter le biais dans les réponses. Les thèmes abordés avec les bénéficiaires correspondent aux différentes interventions du PAM et il leur a été demandé les changements constatés, ainsi les causes des changements. Cela permet d'identifier les changements (effets et impacts) contributifs du PAM. La collecte de données primaires a été réalisée dans les 6 provinces de mise en œuvre des interventions financées par le BMZ : Barh El Gazal (BEG), Batha, Guéra, Kanem, Lac et Ouaddaï. Dans chaque province, 4 villages ont été sélectionnés et dans chaque village, six ménages ont été choisis, dont trois de la catégorie classe moyenne et trois de la catégorie vulnérable (chef de famille ou conjoint porteur de handicap, très pauvre, récent retourné ou appartenant à un groupe marginalisé). Ont également été organisé des discussions de groupe avec deux groupes de femmes et deux groupes d'hommes (classe moyenne et classe vulnérable). Des entretiens ont également été réalisé avec le leader communautaire et le directeur d'école. L'analyse des données collectées dans les communautés a été faite en distinguant les critères vulnérabilité et genre (pour les discussions de groupe).

0.3. LIMITES DE L'ÉVALUATION

7. La principale limitation rencontrée par l'équipe d'évaluation est liée à l'utilisation de la méthode QuiP qui requiert une équipe de terrain familiarisée avec les méthodes qualitatives de collecte de données, ou à défaut, un encadrement rapproché pour pallier d'éventuelles défaillance. Le changement de calendrier de collecte de données a eu pour conséquence le manque de disponibilité d'une partie des experts, limitant l'encadrement rapproché prévu. Cela a été compensé par un contrôle rigoureux de la qualité des données et un redéploiement lorsque nécessaire. Autre limitation à signaler : La non-disposition par l'équipe d'évaluation des données budgétaire des partenaires de mise en œuvre n'a pas permis de faire une analyse quantitative de l'optimisation de l'utilisation des ressources. Enfin dans certains villages (4 villages), le nombre réduit de

¹ Termes de Référence de l'évaluation décentralisée (TDRs définitifs), Mai 2022, pp.10-11

ménages n'a pas permis d'organiser les 4 discussions de groupes prévu, mais seulement deux (hommes et femmes) ou 3 dans le cas où possible de réaliser deux groupes pour un des genres.

0.4. PRINCIPAUX CONSTATS

Pertinence et adéquation

8. L'AIC a permis au programme de développer une stratégie de renforcement de la résilience sur la base des tendances historiques de vulnérabilité, ce qui a constitué une limite, compte tenu du caractère aléatoire des chocs climatiques.
9. La PSME et la PCP ont permis d'aider les parties prenantes et bénéficiaires à comprendre les causes de leurs difficultés et à déterminer les actifs à réaliser. Ces outils ont été partiellement utilisés : les PSME réalisés ne couvrent pas la région de BEG et la PCP n'a pas été systématiquement mise en œuvre. En cause la courte durée des partenariats (3 à 6 mois) et la faible maîtrise des techniques participatives par les ONG partenaires.
10. Il n'a pas toujours été possible au programme de répondre à tous les besoins pour diverses raisons : contraintes budgétaires limitant la possibilité de réaliser des études techniques ou de recourir à des entreprises (pour réaliser des forages par exemple) ; caractéristiques physiques défavorables (ex : absence de ressource en eau pour le maraichage) ; besoins portant sur des secteurs hors du mandat du PAM (ex : construction d'école).
11. Le suivi du programme (enquêtes post distributions) a permis de suivre l'évolution du contexte, en termes d'exposition aux chocs et de tensions/ conflits et de procéder à certains ajustements.
12. Le programme a développé un mécanisme de gestion des risques de protection et a renforcé la capacité des partenaires en la matière.

Efficacité

13. Le programme a contribué au renforcement de l'endurance des communautés bénéficiaires face aux pluies irrégulières/ sécheresse au travers essentiellement d'aménagement de sites maraichers et d'un meilleur accès à l'eau pour l'irrigation. Mais une partie des communautés a subi des inondations/ pluies excessives pour lesquels le programme n'avait pas développé de stratégie de renforcement de résilience. Il en est résulté une proportion importante de ménages vulnérables à ce choc climatique.
14. La résilience des ménages (capacité d'absorption, d'adaptation et de transformation) a été renforcé par le programme, notamment par la création d'actifs, l'incitation à constituer des groupements de producteurs et les formations aux techniques de production et de compostage. Ces interventions ont contribué à l'augmentation et la diversification de la production, à l'augmentation et à la diversification des produits vendus, ainsi qu'au développement de la solidarité. Il en est résulté une facilitation de l'accès au crédit, une amélioration de la sécurité alimentaire, de la nutrition et des moyens d'existence.
15. Toutefois, la capacité des aménagements hydro-agricoles (capacité d'irrigation ou surface) est jugée insuffisante par les bénéficiaires pour répondre aux besoins et certaines variétés de cultures introduites par le programme sont inadaptées et sujettes aux maladies. En outre, il existe une grande disparité en termes d'actifs réalisés entre les communautés et certaines communautés ciblées (peu nombreuses) n'ont pas bénéficié d'actifs permettant de renforcer leur résilience.
16. Dans la grande majorité des villages, les activités de résilience FFA sont intégrées avec d'autres activités du programme afin de favoriser la convergence des activités FFA, SAMs, SF, nutrition et jardins scolaires. Le développement insuffisant des jardins maraichers (surfaces et capacité d'irrigation insuffisantes pour les besoins des ménages qui ne les incite pas à approvisionner la cantine scolaire) limite cependant l'incidence de l'intégration de l'activité cantine scolaire sur le renforcement de la résilience des ménages. Les formations/ sensibilisation à l'alimentation des jeunes enfants ont atteintes près de la moitié des femmes dont 91.4% rapportent avoir intégré ces pratiques dans l'alimentation des nourrissons de leurs ménages. Néanmoins, l'intégration des activités relatives à la malnutrition n'est pas perçue, par les bénéficiaires, comme une contribution à la résilience.

Impact

17. Le programme a eu une incidence positive sur le renforcement de la solidarité envers les ménages vulnérables, en donnant la possibilité de créer une caisse ou un magasin communautaire, ainsi que sur la possibilité des femmes de contribuer aux dépenses du ménage ou de payer de la main d'œuvre pour les tâches domestiques, conséquence de l'augmentation des revenus. Un autre effet inattendu est la diminution de l'exode, notamment des jeunes, du fait des opportunités de bénéficier de transferts d'argent (CBT conditionnel sur place).

Durabilité

18. La durabilité des actifs créés avec l'appui du programme repose essentiellement sur la capacité et la motivation des bénéficiaires. La capacité de maintenance des actifs est favorisée par la participation des bénéficiaires à leur création ; la formation/ sensibilisation reçue en la matière ; l'accessibilité des moyens nécessaires pour assurer la maintenance ; le bon fonctionnement des groupements de producteurs, ainsi que la qualité des réalisations. Selon les bénéficiaires et les personnes rencontrées (PAM, ONG, Anader), la maintenance des actifs réalisés avec des matériaux non durables (ex : digues en terre) peut poser problème.

Genre

19. Les femmes bénéficient du programme au même titre que les hommes, ce qui a occasionné un changement positif de leur situation, notamment l'accès à des moyens de production (terre, petit élevage) et la possibilité de disposer d'un revenu propre. En outre, les corvées domestiques ont été allégées grâce à la construction de points d'eau proches et à la possibilité de payer de la main d'œuvre ou d'acheter un moyen de transport. L'inexistence de données secondaires et la divergence des données primaires collectées quant à l'effet de ces changements sur leur autonomisation (capacité de décider elle-même quoi produire ou comment utiliser l'argent) ne permet pas de se prononcer sur cet aspect.

Équité

20. Il a été constaté une certaine équité des bénéfices du programme dans la mesure où les personnes vulnérables et les personnes de classe moyennes ont vu leur conditions socio-économiques (amélioration de leur sécurité alimentaire, nutrition et moyens d'existence) améliorées. Toutefois, les progrès constatés au sein des populations vulnérables sont moindres, du fait de leur capacité inférieure de constituer des stocks de production alimentaires (céréales, légumineuses), non compensée par le recours à la solidarité des groupements de producteurs et le CBT inconditionnel dont les populations vulnérables ont bénéficié.

0.5. LEÇONS APPRISES ET BONNES PRATIQUES

21. **L1** : Baser la stratégie du programme en fonction des tendances historiques des chocs climatiques, peut ne pas être pertinent compte tenu du caractère aléatoire des phénomènes climatiques. (Adeq1)
22. **L2** : La constitution de groupement de producteurs contribue à développer la solidarité, ce qui a une incidence sur le renforcement de la capacité d'absorption, en facilitant l'accès au crédit en cas de besoin urgent, et sur la capacité d'adaptation, notamment la sécurité alimentaire, grâce à l'entraide (Effica5, Dur 1, Eq1)
23. **L3** : L'approche participative adoptée par le programme sous forme de planification communautaire participative (PCP) ou de consultation communautaire favorise la création d'actifs qui répondent aux besoins des bénéficiaires, ce qui contribue à la motivation des bénéficiaires à les maintenir, facteur important de durabilité (Dur1).
24. **L4** : Le développement d'indicateurs de résilience (indices de stratégies d'adaptation basées sur l'alimentation et sur les moyens d'existence, bénéfice des actifs reporté par les populations cibles) permet de mesurer l'incidence du programme sur le renforcement de la résilience. Toutefois ils ne permettent pas de détecter les différences de progrès entre les communautés qui participent au programme et ne peuvent donc servir à la prise de décision (Pert3, Effica8)
25. **L5** : Le fait de concevoir des outils de collecte de données selon l'approche QuiP sur la base de la théorie du changement a permis d'obtenir un fort taux de réponses qui désignaient nommément le PAM. Les entretiens

ménages et les groupes de discussion ont effectivement permis d'établir des liens directs entre les interventions du PAM et les changements des conditions socio-économiques des bénéficiaires du programme.

0.6. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Synthèse des conclusions

Pertinence et adéquation

26. L'approche 3PA du PAM a permis le développement de stratégie de résilience basée sur une compréhension approfondie des tendances historiques de différentes vulnérabilités et un processus de prise de décision participatif à différents niveaux. Toutefois ces outils présentent des limites face au caractère aléatoire des chocs climatiques
27. La PCP est un outil important pour s'assurer l'appropriation des communautés bénéficiaires, ainsi que la pertinence et l'adéquation des actifs mais les capacités limitées des ONG en matière de techniques participatives, ajouté à la courte durée des partenariats limitent l'utilisation de cet outil.

Cohérence

28. Des plateformes collaboratives et des partenariats entre le PAM et d'autres agences des Nations Unies (UNICEF, FAO, PNUD, etc.) favorisent une certaine cohérence dans la mise en œuvre des stratégies de résilience.

Efficacité

29. Le programme a contribué au renforcement de capacité des communautés à faire face aux pluies irrégulières/ sécheresse au travers essentiellement d'aménagement de sites maraichers et d'un meilleur accès à l'eau pour l'irrigation. En revanche, le programme n'a pas suffisamment développé sa stratégie de renforcement de la résistance aux pluies excessives/ inondation. Il en résulte des actifs peu durables et une proportion importante de ménages vulnérable à ce choc climatique.
30. Le programme a contribué au renforcement de la résilience des ménages en améliorant leur capacité d'absorption (amélioration de l'accès au crédit) ; leur capacité d'adaptation (sécurité alimentaire) et leur capacité de transformation (nutrition et des moyens d'existence). Néanmoins, cette amélioration est insuffisante par rapport aux besoins (ex : surfaces/ capacité d'irrigation des sites maraichers insuffisante ; barrières contre l'ensablement qui ne protègent pas tous les champs) ; parfois non durable (ex : digues en terre contre les inondations) ou inadaptées (ex : variétés culturales introduites). En outre, certaines communautés n'ont pas bénéficié d'actifs permettant de renforcer leur résilience.
31. Le fait que les actifs des ménages (concession) soient prédéterminés soulève la question de leur pertinence. En outre, ils ne sont pas toujours adaptés au contexte, notamment l'accès à l'eau peut constituer une contrainte.
32. Les indicateurs relatifs aux actifs communautaires ne renseignent pas sur le nombre de villages bénéficiaires, ni sur les effets attendus par chacun des actifs. Les indicateurs relatifs aux actifs des ménages (de concession) ne renseignent pas sur la proportion de ménages atteints, sur le taux d'adoption, ni sur leur incidence en termes de résilience.

Durabilité

33. La durabilité des actifs créés avec l'appui du programme repose essentiellement sur la capacité et la motivation des bénéficiaires, lesquels ont été favorisés par le programme dans la mesure où les actifs ont été réalisés à la demande des bénéficiaires et que leur capacité de maintenance a été renforcée. La motivation est accentuée lorsque les actifs apportent des bénéfices aux bénéficiaires (sécurité alimentaire, nutrition, revenu), ce qui n'est pas le cas des actifs construits pour résister à un choc climatique inattendu (ex : digues en terre pour résister aux inondations dans une zone de sécheresse endémique)

Genre

34. Le programme a contribué à améliorer l'accès des femmes à des moyens de production et à alléger les corvées domestiques. Toutefois il est difficile de se prononcer sur l'effet de ces changements sur leur autonomisation du fait de l'inexistence de données secondaires et la divergence des données primaires collectées.

Equité

35. Le programme a contribué à l'amélioration des conditions socio-économiques des personnes vulnérables ou marginalisées qui se manifeste par une amélioration de leur sécurité alimentaire, nutrition et moyens d'existence. Mais le bénéfice que cette catégorie de population peut tirer des actifs est limité par leur faible capacité de production.

Recommandations

Recommandations stratégiques	Réf. conclusions
R1 : Compléter l'approche 3PA par une approche anticipative pour développer la stratégie de renforcement de la résilience. Face au caractère aléatoire des chocs climatique, il convient d'associer l'approche actuelle qui capitalise une visite historique des données climatiques passées pour définir le type d'intervention à une approche anticipative, prédictive ou proactive en considérant la possibilité d'occurrence de chocs climatiques inattendus (ex : inondation dans des zones de sécheresse endémique).	PERT1 ; EFFICA1 ; DUR2
R2 : Renforcer la coordination avec d'autres agences des Nations Unies (ex : UNICEF, FAO) pour lever les contraintes à la réponse aux besoins des population. Une collaboration avec la FAO pourrait permettre de réaliser des études techniques au niveau de bassins versants ou de faire appel à des entreprises (pour réaliser des forages). Une collaboration avec UNICEF permettrait de répondre aux besoins d'amélioration de l'accès à la santé et à l'éducation. Le détail des collaborations doit résulter de concertation avec les agences en question, tout en maintenant l'approche participative du PAM de détermination des actifs à réaliser, du fait de son incidence positive sur la durabilité notamment	PERT2 ; EFFICA4
R3 : Assurer qu'aucune communauté « n'est laissée derrière » à travers le système de suivi (voir recommandation R10) pour s'assurer que chaque communauté bénéficie d'actif de renforcement de la résilience, notamment un site maraicher (lorsque les conditions agronomiques et techniques sont réunies) qui est l'actif le plus efficace. Des solutions doivent être trouvées pour surmonter les contraintes qui peuvent se présenter, telles que des conditions physiques défavorables. Des lignes budgétaires doivent être prévues pour permettre la réalisation d'études hydrogéologiques à l'échelle de bassin versant, ainsi que l'intervention d'entreprises (pour des forages par exemple).	PERT2 ; EFFICA1
R4 : Adopter une approche participative pour déterminer les actifs ménages (de concession) à promouvoir. Les actifs à promouvoir au niveau des concessions ne devraient pas être prédéterminés, mais choisis lors de réunions avec les femmes au niveau de chaque village bénéficiaire	EFFICA 5

Recommandations opérationnelles	Ref. conclusions
<p>R5 : Augmenter la capacité des systèmes d'irrigation et leur productivité. Ce qui nécessite de considérer la question foncière et d'estimer les ressources hydrauliques existantes et les solutions techniques possibles.</p>	<p>EFFICA3 ; EFFICA 4</p>
<p>R6 : Renforcer d'avantage l'appui prodigué aux groupements de producteurs du fait de leur rôle important dans le renforcement de la résilience Outre la production, les groupements de producteurs contribuent à renforcer la solidarité et favorisent la maintenance des actifs, Une étude devrait être envisagée pour évaluer leur rôle dans la communauté, leur durabilité et le besoin éventuel de renforcement, notamment dans les domaines de la gouvernance (structuration et gestion) et de la gestion technique des activités (itinéraires techniques, stockage et commercialisation).</p>	<p>EFFICA 2; EFFICA 3; EQUIT1 ; DUR1</p>
<p>R7 : Etendre l'appui au développement d'AGR aux classes vulnérables.</p>	<p>EQUIT1</p>
<p>R8 : Envisager des contrats plus longs avec les partenaires de mise en œuvre (plus de 3-6 mois) qui sont plus structurants et aux effets plus durables.</p>	<p>PERT1</p>
<p>R9 : Développer des indicateurs permettant d'évaluer l'incidence du programme sur l'autonomisation des femmes. Des indicateurs spécifiques qui vont au-delà de la ségrégation par genre sont proposés en annexe 15.</p>	<p>GENRE1</p>
<p>R10 : Reformuler les indicateurs de l'activité 7 pour mesurer de façon plus efficace les résultats et les effets de l'activité 7 de façon à disposer de données permettant d'orienter la stratégie de consolidation de la résilience. Il s'agit de détecter d'éventuelles blocages ou insuffisance (ex : absence d'eau souterraine) et de vérifier que chaque communauté/ site bénéficie d'actifs renforçant la résilience.</p>	<p>EFFICA 6</p>
<p>R11 : Renforcer les capacités durables des ONG partenaires d'intervention dans les domaines méthodologiques, par exemple : les approches participatives et le suivi des projets</p>	<p>PERT1</p>

1. Introduction

38. Le présent rapport a été préparé sur la base de la méthodologie validée à la phase de démarrage et de l'analyse des données secondaires et des données primaires collectées dans 6 provinces (Kanem, Lac, Guéra, Batha, Ouaddaï et Bahr El Gazal.)

1.1. CARACTERISTIQUES DE L'ÉVALUATION

39. L'évaluation vise à fournir des évidences probantes, fines et indépendantes des progrès accomplis et a deux objectifs essentiels : la redevabilité, c'est-à-dire l'examen de la performance et des résultats de l'Activité 7 du PSP et l'apprentissage qui présente ce qui a marché et ce qui n'a pas marché et les raisons pour lesquelles certains résultats sont survenus ou non afin de tirer des enseignements, définir des bonnes pratiques et formuler des recommandations. Il s'agit essentiellement :

- D'évaluer les progrès et la vraisemblance de réalisation, d'ici fin 2023, des résultats et des objectifs de l'activité 7 et de son intégration avec les autres activités de l'initiative de résilience intégrée ;
- D'évaluer les effets des interventions sur les revenus et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages vulnérables :
 - Effets des actifs créés sur l'amélioration de la résilience et l'adaptation au changement climatique ;
 - Effets du relèvement précoce (assistance alimentaire contre actifs productifs) sur la sécurité alimentaire ;
 - Effets de l'assistance technique et du développement des capacités sur l'amélioration des moyens d'existence et l'accès aux marchés ;
 - Effets de l'activité 7 sur la construction de la résilience intégrée en lien avec d'autres activités complémentaires.
- De déterminer les raisons des effets observés et de mettre en évidence les apprentissages et les bonnes pratiques ;
- De présenter des résultats qui permettent aux parties prenantes de prendre des décisions relatives à la conception, la mise en œuvre et le suivi du programme de résilience.
- L'évaluation décentralisée vise aussi à fournir des évidences spécifiques sur l'égalité genre et l'équité, droits de l'homme, complémentaires aux évidences générées dans le cadre de l'évaluation centralisée du PSP et présentées dans le rapport provisoire référencé en Annexe 11.

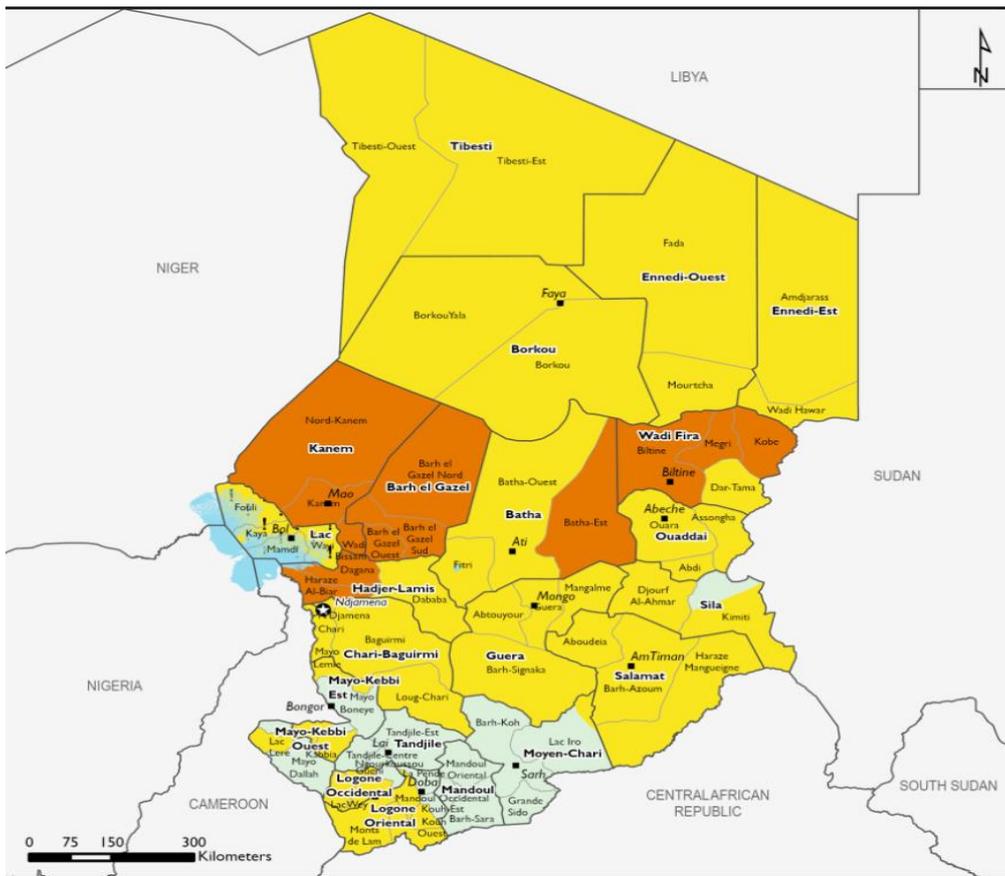
1.2. CONTEXTE

40. En 2019, il est estimé que 66,2 % de sa population de 15,5 millions d'habitants vivent dans une pauvreté extrême et le pays est classé 187e sur 189 pays dans l'indice de développement humain. Le Tchad fait également partie des dix derniers pays sur l'indice de la faim dans le monde (118 sur 119), l'indice des États fragiles (171 sur 178) et l'indice d'inégalité entre les sexes (186 sur 189).

41. Selon l'enquête SMART de 2020, la situation nutritionnelle est préoccupante dans l'ensemble du pays, avec un état alarmant dans 15 des 23 provinces. 13 provinces sont en phase critique et 3 provinces avec mortalité des enfants de moins de 5 ans > 2/10 000 enfants/jour. Environ 3,8 millions de personnes ont besoin d'une aide nutritionnelle en 2021, dont 1,9 millions d'enfants de moins de 5 ans affectés par la malnutrition aigüe avec 401 090 cas sévères (Cluster Sécurité alimentaire et nutrition, OCHA, 2021).

42. Fin 2021, l'insécurité alimentaire affecte 5,9 millions de personnes, dont 2,1 millions dans sa forme sévère. La prévalence de la malnutrition aigüe demeure inquiétante, avec 18 provinces sur 23 en situation nutritionnelle préoccupante. En milieu d'année 2022, la situation est la suivante :

Figure 1 : Situation de la sécurité alimentaire – septembre 2022



IPC v3.1 Phase d'Insécurité Alimentaire Aiguë



Source : Bulletin IPC, Octobre 2022

Le contexte humanitaire, l'assistance internationale et les activités du PAM

- 43. Le Tchad accueille 578 842 réfugiés et 77 650 retournés en provenance du Cameroun, du Nigéria, du Niger, du Soudan et de la République Centrafricaine en 2022. Le pays connaît également des mouvements de population internes (1 066 444 personnes fin juin 2022) en raison d'incursions et d'attaques de groupes armés non-étatiques, notamment dans le bassin du Lac Tchad et ses environs (Global Protection Cluster, Tchad : Analyse de protection). Les inondations et la chute des productions agricoles, en 2020, puis l'impact de l'épidémie du COVID-19 et des mesures restrictives, ont limité l'accès de ces populations aux services et aux infrastructures de base et ont aggravé les tensions et les conflits avec les communautés locales pour l'accès aux ressources.
- 44. L'assistance internationale est principalement destinée aux réponses d'urgence humanitaire et à l'assistance alimentaire d'urgence (plus de 80% de l'assistance humanitaire) puis pour la prévention et la préparation aux catastrophes et à la reconstruction et la réhabilitation (moins de 2% du total de l'assistance humanitaire). De 2016 à 2020, l'aide globale centralisée par l'Initiative pour la Transparence de l'Aide Internationale (IATI) est de 3 188 211 586 USD. La répartition entre les différentes institutions est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1: Répartition de l'aide globale entre les bailleurs

Groupe 1 – Plus de 10%	<ul style="list-style-type: none"> . Banque Mondiale (13,06%) . Programme Alimentaire Mondial (13,01%) . Union Européenne (<i>Coopération et développement</i>) (12,14%) . UNICEF (11,25%)
Groupe 2 – Moins de 10%	<ul style="list-style-type: none"> . USAID (7,31%) . ECHO (5,70%) . Global Funds (5,23%) . Banque Africaine de Développement (5,15%)

Source : IATI, 2023

30. La province du Lac Tchad capte 28% du total de l'aide internationale puis Ndjamena (15%), Kanem (13%) et Batha (11%). Les principales organisations qui mettent en œuvre l'aide internationale sont les Nations Unies, le Gouvernement, l'Union Européenne, les ONG et USAID (Source : IATI, 2020).

31. Les organisations présentes dans la zone d'intervention du PAM sont présentées dans le tableau suivant ;

Tableau 2: Organisation internationales et nationales dans les zones d'intervention du PAM

Province	ONG internationales	ONG nationales	Agence des Nations Unies	Mouvement Croix Rouge
Kanem	ACF, ACRA, GIZ, HI, SOS Sahel, ICDW	DESOL, ADI, AEN, AFEED, ARDEK, ARNUT, ASRADD, CHORA, PADEC, SAHKAL, SECADEV	FAO, OIM, OMS, PAM (BMZ)	CRT
Lac (Bol)	ACTED, COOPI, CRS, CWW, HI, INTERSOS, SOS Sahel, SOSIF	ADESOL, ADI, AFA, APLFT, APSELPA, ASRADD, ATURAD, ADI, BCI, CELIAF, IHDL, OHDEL, OHDL, SECADEV, PADIESE	FAO, OIM, OMS, PAM, PNUD, UNICEF (BMZ)	CICR, CRT
Lac (Baga-Sola)	ACF, AIRD, CARE, CIAUD, CWW, HI, HIAS, INTERSOS, IRC, JRS, LMI, Oxfam, SOSIF, Sos Village d'enfant, PILC	ABAMUS, ACHDR, ACHUDE, ADERBA, ADESOL, AFJT, APLFT, ACORD, APSELPA, ACDER, REFADD, ADIL, SOS SAHEL BCI, CCFD, CHORA, Help Tchad, IHDL, OHDL, SECADEV	OCHA, OIM, PAM, UNDSS, UNFPA, UNHCR (BMZ)	CICR, CRT, CRLux
Barh El Gazal	ACF, GIZ, OXFAM	ACHUDE, ADD, ADESOL, AIDER, AI Bir, APESA	OIM, OMS, PAM (BMZ)	CRT
Batha	GIZ, SI, MD	ADEDD, ADESOL, ADRB, HDH	PAM (BMZ)	CRF, CRT
Wadi Fira	AIRD, HIAS, IRC, JRS, CARE, HIAS, WVI	ABAMUS, APLFT, Ecocitoyen, SECADEV, ADS, NIRVANA	UNHCR, PAM	
Ennedi Est	ADES, IRC	APLFT	PAM, UNHCR	
Ouaddai	ACRA, ADES, AIRD, ALIMA/AS, CA17, CARE, CWW, Expertise France, GIZ, HIAS, IAS, IRC, JRS, LWF, MD, MSF-F, PUI, WVI	ABAMUS, ACAFDI, ACHDEV, ADD, ADRAH, ADS, AFDI, AFJT, Agro-Action, APLFT, APRODIF, ASER, ATPDH, ATTADAMOUN, ATPDI, ATURAD, Base, BCI, CHAILD, DJABAL, EC, EM, FPT, Help Tchad, IHDL, KITES, OHDL, OTOBPFE, SECADEV, Tchad SOS	FAO, OCHA, OMS, PAM, UNDSS, UNHCR, UNICEF, UNFPA (BMZ)	CRT
Sila	ADES, AIRD, CIAUD, COOPI, CWW, GIZ, HIAS, JRS, LWF, INTERSOS, RET, SI, WCDO	ADEFOP, ADS, APLFT, FPT, HDH, SECADEV	PAM, PNUD, UNHCR, UNICEF	
Salamat	ACRA, ADES, AIRD, LWF, LMI, HIAS	ABAMUS, APLFT	PAM, UNCHR	CRT
Moyen Chari	ACRA, CARITAS Suisse, CARE, Fondation Carter, MD, ProQUEB,	ADECOM, AGIR-T, APIDO, C.-BELACD, CELIAF, CHAILD, CNCPR, T,	UNHCR, OMS, UNFPA, PAM	CRT

	WR Chad, WVI, ADES, AIRD, HIAS, LWF, LMI	ES, IHDL, RAP, APLFT, C.-BELACD, IHDL, PARCEC		
Mandul	ID, ProQUEB, WVI, ACRA, ADES, CARE, HIAS, LWF, LMI, MSF-F	APLFT, C.-BELACD, IHDL, PARCEC, IHDL, RAPS, SODER-T, HDH	UNHCR, PAM	CRT
Longe oriental	ACF, ACRA, Africare, CARE, GIZ, JHPIEGO, MD, WVI, ADES, AIRD, Caritas Suisse, FLM, HI, HIAS, LIM, Sysref	ACODE, APLFT, APROFODEL, APROFODEL, APSELPA, C-BELACD, CELIAF, IDO, ABAMUS, ACHDEV, AFJT, ATURAD, CFS, ESSED, IHDL, SECADEV	OCHA, OIM, OMS, PAM, PNUD, UNDSS, UNFPA, UNHCR	CRT, CRLux
Longe occidental	ADES, CARE, Centre koweïtien, ESSOR, FLM, ID, MCC, MD, WVI	ABAMUS, ACHDEV, APLFT, APSELPA, ARDEE, ATURAD, BAOBAB, CAIDEL, C.-BELACD, CERDI, CESADEP, ESEDD, IHDL	OMS, PAM, UNICEF	CRT
Guera	Alisei, IRC, OXFAM, WVI	ADD, ADEFOP, APSELPA, ASRADD, ATPV, Moustagbal, HDH	OMS, PAM, PNUD, UNDSS, UNICEF (BMZ)	

Source : OCHA 2023

32. Le Plan Cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF 2017-2021) soutient les priorités du gouvernement ; il est aligné sur la « Vision 2030 : Le Tchad que nous voulons » et lie réponse humanitaire et développement en privilégiant 3 résultats stratégiques : (1) le développement du capital humain, (2) la protection sociale, la gestion de crise et la durabilité, (3) la gouvernance, la paix et la sécurité. Le Plan Cadre est aussi aligné sur l'Initiative de l'Alliance Mondiale pour la Résilience, les priorités du Groupe des cinq pour le Sahel et la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Le PSP du PAM au Tchad met l'accent sur le lien entre les interventions humanitaires, de développement et de construction de la paix (HDP). Les changements stratégiques introduits comprennent (i) la transition d'une assistance basée sur la vulnérabilité vers une assistance basée sur le statut des bénéficiaires ciblés, (ii) la fourniture d'une assistance pluriannuelle intégrée de filets de sécurité sur des zones de convergence géographique, et (iii) la complémentarité avec les partenaires afin de renforcer collectivement les moyens d'existence et la cohésion sociale. Les résultats stratégiques sont poursuivis par un portefeuille de dix activités contribuant à 21 produits attendus et six effets directs stratégiques (EDS). Les EDS 1 et EDS 6 sont classés par le PAM dans la catégorie « Réponse aux crises », et les EDS 2 à 5 sont classés dans la catégorie « Renforcement de la résilience » (voir Annexe 10 : Effets directs stratégiques et activités du PSP au Tchad (2019-2023).)

Les conditions spécifiques aux groupes sociaux affectés par l'intervention : pauvreté, genre, équité et environnement

33. En 2018, environ 59 % des Tchadiens, dont 89% de ruraux, souffrent de pauvreté multidimensionnelle caractérisée par de faibles niveaux d'éducation (années de scolarité et alphabétisation), de santé (accès à des soins de santé abordables, accès à un spécialiste de la santé, évacuation des déchets domestiques), des difficultés spécifiques à l'enfance et à la jeunesse (fréquentation de l'école par les enfants, retard scolaire, travail des enfants), des difficultés d'accès aux services de base (utilisation d'une source d'énergie améliorée pour la cuisine, eau potable, toilettes améliorées, électricité) et des conditions de logement peu appropriées (sol amélioré, murs améliorés, toit amélioré, nombre de membres du ménage par pièce) (World Bank Data, Tchad ; 2021). Selon la dernière enquête sur la consommation des ménages et le secteur informel du Tchad (*ECOSIT4, 2018-2019*), environ 42 % des Tchadiens, soit 6,5 millions de personnes, dont 3,4 millions de femmes et 3,1 millions d'hommes, vivent en dessous du seuil national de pauvreté de 242 094 francs CFA par an ou 663 francs CFA par jour. Environ 15 % de la population (soit 2,4 millions de personnes) sont en situation d'extrême pauvreté, c'est-à-dire n'arrivent pas à satisfaire leurs besoins nutritionnels de base de 2 300 kilocalories par jour ; 33,7 % de la population sont en situation d'extrême pauvreté. Neuf pauvres sur dix vivent dans des villages et à la campagne et travaillent essentiellement dans le secteur agricole.

34. Le Tchad a un indice d'inégalité de genre (IIG) de 0.701, ce qui le classe 160ème sur 162 pays en 2018 (*PNUD, 2019*). Cet indice mesure les différences entre les hommes et les femmes dans la distribution des progrès en termes de santé reproductive, d'autonomisation et d'accès au marché du travail, et fournit une estimation de

la perte de développement humain due aux écarts de traitement entre hommes et femmes. L'IIG du Tchad figure parmi les plus élevés du monde. Les normes liées au genre empêchent la scolarisation des filles et favorisent le mariage précoce, un des facteurs qui expliquent le taux de fécondité élevé et les mauvaises conditions de santé des femmes. L'accès aux ressources productives, comme la terre et le bétail est aussi limité pour les femmes, ainsi que l'accès aux techniques et technologies, aux services financiers et au crédit : seulement 1% des femmes a réussi à emprunter pour créer, exploiter ou développer une entreprise ou une exploitation agricole contre 4% des hommes en 2020 (*Tchad, situation alimentaire et nutritionnelle, Banque Mondiale, 2021*). Dans le domaine de l'éducation, l'Examen National Volontaire indique en 2019 que peu de progrès ont été réalisés pour assurer une égalité d'accès aux femmes ; l'accès au second cycle des apprentissages fondamentaux reste assez faible et présente de grandes discriminations entre les garçons (taux brut de scolarisation 41,2 pour cent) et les filles (taux brut de scolarisation 19,1 pour cent) avec des disparités entre les régions.

35. Le gouvernement de la République du Tchad a adopté les Objectifs de Développement Durables (ODD) en 2017. La pertinence de l'ODD 2 « Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable » est démontrée dans la « Vision 2030, le Tchad que nous voulons » : « une nation apaisée, unifiée dans sa diversité culturelle, résiliente par son économie transformée et offrant un cadre de vie agréable à tous ». Le plan national de développement (PND) 2017-2021 reflète cette priorité à travers l'Axe 3 : « développement d'une économie forte et compétitive ». Le PND 2017-2021 privilégie (1) le développement d'une économie forte et résiliente, (2) la protection sociale et (3) la prévention des violences basées sur le genre ; il est aligné sur la plupart des Objectifs de Développement Durable et ses priorités sont reflétées dans les politiques sectorielles des secteurs clés comme la sécurité alimentaire et de la nutrition :

- (i) Programme National d'investissement du secteur rural (PNISR, 2014-2020), qui prend en compte l'initiative AGIR ;
- (ii) Plan Quinquennal de développement de l'agriculture (PQDAT, 2013-2018) qui vise à améliorer la productivité agricole et qui précise les stratégies sectorielles (GIRE, PNNA, SNPS, AGIR) ;
- (iii) Politique Nationale de la santé (PNS, 2016-2030) qui encadre le Plan National de développement sanitaire, PNDS ;
- (iv) Politique Nationale de Nutrition et d'Alimentation (PNNA, 2014-2025) qui inclut le Plan d'Action Intersectoriel de Nutrition et d'Alimentation (PAINA, 2017-2021).

36. Le Tchad a un indice d'inégalité de genre (IIG) de 0.701, l'un des plus élevés du monde : les différences entre les hommes et les femmes dans la distribution des progrès en termes de santé reproductive, d'autonomisation et d'accès au marché du travail sont importantes et la perte de développement humain due aux écarts de traitement entre hommes et femmes est élevée. L'accès aux ressources productives, comme la terre et le bétail est aussi limité pour les femmes, ainsi que l'accès aux techniques et technologies, aux services financiers et au crédit (Tchad, situation alimentaire et nutritionnelle, Banque Mondiale, 2021). Dans le domaine de l'éducation, l'Examen National Volontaire indique en 2019 que peu de progrès ont été réalisés pour assurer une égalité d'accès aux femmes ; l'accès au second cycle des apprentissages fondamentaux reste assez faible et présente de grandes discriminations entre les garçons (taux brut de scolarisation 41,2 pour cent) et les filles (taux brut de scolarisation 19,1 pour cent) avec des disparités entre les régions.

37. La Politique Nationale Genre est opérationnalisée par un Plan d'Action Quinquennal 2019-2023, complétée par une Stratégie Nationale de Lutte Contre les Violences Basées sur le Genre (2014). L'examen National Volontaire (2019) indique que des efforts restent à faire pour l'atteinte de l'ODD 5.

38. Les projections climatiques d'ici à 2080 ont des impacts importants sur différents secteurs (GIZ, KfW, 2020) : dégâts importants dans le secteur des infrastructures de transport, terres cultivées plus exposées à la sécheresse, baisse des rendements des principales cultures et baisse de la disponibilité en eau par habitant ; la pression sur les ressources naturelles et la compétition pour l'accès aux ressources devrait s'accroître et les conflits fonciers se multiplier.

39. La protection de l'environnement est intégrée dans la Constitution du Tchad. L'État s'est doté de différents instruments pour mettre en œuvre la Politique Nationale d'Environnement, notamment :

- La Stratégie nationale de lutte contre les changements climatiques

- Le Plan National d'Adaptation aux changements climatiques (PANA, 2010), qui présente les besoins urgents et immédiats et les orientations stratégiques et politiques. Ce document sert de base à l'adaptation des systèmes de production agricole aux changements climatiques
- Le Plan National d'Action pour l'environnement qui s'intéresse à la gestion durable des ressources naturelles.

2. Sujet de l'évaluation

2.1. SUJET EVALUE

40. L'évaluation porte sur la composante de renforcement de la résilience du PAM au Tchad, autrement dit sur l'Activité 7 du PSP (assistance conditionnelle, planification participative, création d'actifs ; renforcement des capacités des petits producteurs) entre septembre 2018 et septembre 2022. Considérant que l'Activité 7 est intégrée avec les cantines scolaires (Activité 3) et les activités de nutrition (Activité 4 et 5), l'évaluation décentralisée commanditée par le Bureau Pays (BP) concerne toutes les interventions de l'Activité 7 d'une part et son intégration avec les Activités 3, 4 et 5, d'autre part.
41. Les capacités de résilience sont des ressources ou des capacités utilisées pour se préparer et répondre à un choc ou à une combinaison de chocs (WFP, 2018). Cela comprend trois dimensions de la résilience définies par le PAM², à savoir la capacité d'absorption, capacité d'adaptation et capacité de transformation, dont les définitions sont rappelées ici :
- La capacité d'absorption est la capacité de minimiser l'exposition aux chocs et aux stress, dans la mesure du possible, et de rebondir rapidement en cas d'exposition sans subir d'impacts négatifs permanents sur le bien-être à long terme.
 - La capacité d'adaptation implique de faire des choix éclairés pour s'adapter à l'évolution des conditions sociales, économiques et environnementales. Elle se manifeste par des réponses proactives démontrant une préparation, flexibilité et adaptation, en particulier en termes de stratégies de subsistance, d'actifs et de capital social et humain.
 - La capacité de transformation considérée dans le cadre de cette évaluation sont les changements qui permettent une résilience plus durable aux niveaux de la communauté, tels que des infrastructures ou des aménagements hydro-agricoles.
42. Lors de la conception de son programme au Tchad, le PAM a pris en compte les recommandations d'évaluations antérieures³, lesquelles préconisaient notamment⁴ :
- De développer des stratégies visant les causes sous-jacentes de la malnutrition
 - De prendre en compte des analyses de genre et de protection dans les modalités d'intervention
 - De coupler les interventions avec des sensibilisations sur les aspects nutrition et genre
 - De favoriser l'efficacité et l'efficience des interventions au travers de partenariat avec le Gouvernement, les organismes des Nations Unies, les partenaires de coopération et les communautés visant au renforcement des capacités et une meilleure coordination
 - De soutenir les approches communautaires pour lutter contre la malnutrition et promouvoir les aliments nutritifs produits localement.
43. Ainsi, les principes stratégiques qui guident la mise en œuvre du programme de résilience sont :
- La transition vers l'autosuffisance et mise en œuvre des bonnes pratiques :
Faciliter l'accès à la terre et la gestion de l'eau

² 2022 PAM Suivi de l'impact des interventions de résilience au Tchad (2018-2022)

³ Citées dans Concept Note for Country Strategic Plan (2019-2023) Strategic-Programme Review Process (S-PRP): Decentralized evaluations in 2016 (OPEV PRRO 200713 and Regional EMOP 20077) and centralised impact and operation evaluations (Targeting Moderate Acute Malnutrition in Humanitarian Situations in Chad, 2018, and Regional Synthesis of Operations Evaluations 2013-2017 West and Central Africa Region, 2017)

⁴ Concept Note for Country Strategic Plan (2019-2023) Strategic-Programme Review Process (S-PRP)

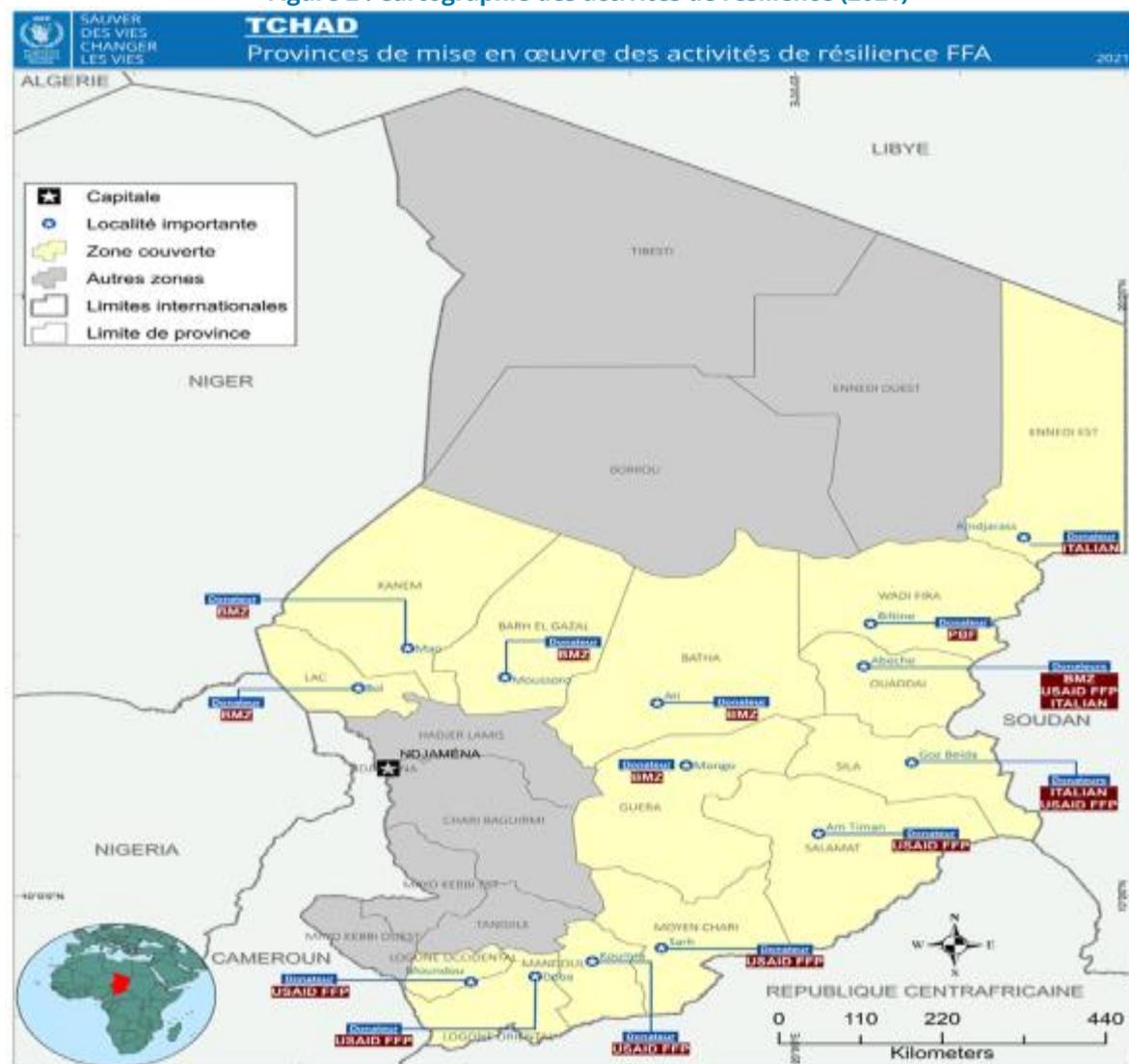
Changement sociétal et comportemental

Transition de l'assistance inconditionnelle à l'assistance alimentaire pour la création d'actifs

- La protection et assistance selon les besoins des femmes et hommes de tout âge
Analyses de protection et du genre dans la conception des nouveaux projets
Ciblage détaillé et assistance adaptée
Intégration géographique des activités pour un paquet d'assistance holistique
- Les partenariats basés sur les résultats collectifs
Intégration géographique avec les activités des partenaires
Renforcement des initiatives des partenaires pour compléter les activités
Coordination et interventions conjointes

44. Dans le contexte du Tchad, le programme de résilience intégré a comme point d'entrée la création d'actifs productifs. La planification participative et l'assistance conditionnelle doivent inciter les communautés à créer ou réhabiliter des actifs tels que la restauration des sols, la construction de barrage, la construction de canaux d'irrigation ou encore la construction de route de desserte. Ces actifs contribuent à rendre l'environnement et les communautés plus résistants face aux effets du changement climatique, améliorent l'accès aux ressources naturelles (ex : eau pour la production) et la qualité des sols et des pâturages et, si pertinent, l'accès physique au marché. Les habitants des communes bénéficiaires tirent parti de ces actifs pour améliorer leur capacité de production, qui à leur tour leur permettent de satisfaire leurs besoins alimentaires, ainsi que d'améliorer leurs moyens d'existence au travers de la vente de surplus de production. Lorsque l'activité 7 est intégrée à l'activité 3 (cantines scolaires), les surplus de production peuvent être vendus aux écoles pour préparer les repas des élèves.
45. Le processus d'incitation au développement d'actifs communautaires vise également à inciter les ménages à développer des actifs à leur niveau (ex : jardin potager et compost, plantation d'arbre fruitier, adoption de foyer améliorés) afin de renforcer leur capacité à satisfaire leurs besoins nutritionnels (alimentation plus riche en fruits et légumes). Ce résultat est renforcé lorsque les interventions de renforcement de la résilience sont intégrées avec des activités visant à améliorer la nutrition (activités 4 et 5), notamment à travers les messages sur la nutrition et les démonstrations culinaires. Les actifs au niveau des ménages visent également à réduire le temps consacré aux tâches domestiques (ex : recherche de bois). A partir de 2020, des appuis techniques sont apportés à des petits exploitants et acteurs de la chaîne de valeur pour améliorer leurs capacités techniques de production, de réduire les pertes post-récolte et de développer des chaînes de valeurs. Cela leur permet de renforcer les bénéfices apportés par les actifs construits ou réhabilités.
46. L'amélioration des capacités des ménages à satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels et l'amélioration de leurs moyens d'existence les rend plus résistants aux chocs et facteurs de stress saisonniers. Ce résultat, conjugué à la résistance accrue de l'environnement de la communauté face aux effets du changement climatique contribue au renforcement de la résilience des populations et communautés bénéficiaires.
47. Une théorie du changement a été reconstituée pour schématiser le processus de renforcement de la résilience, en mettant en évidence la chaîne de résultats et les interactions entre eux, ainsi que les hypothèses causales qui conditionnent l'obtention des résultats. (Voir annexe 11).
48. Le programme intégré de résilience est essentiellement financé par BMZ ; des financements additionnels d'autres bailleurs (BHF (USAID/FFP), Fonds italien, PBF) ont permis la mise en œuvre d'une sous activité « création d'actifs » sous l'activité 1 dans certaines provinces.

Figure 2 : Cartographie des activités de résilience (2021)



2.2. CHAMP DE L'ÉVALUATION

49. L'évaluation se focalisera sur l'activité 7 et examinera les effets synergiques de son intégration avec les autres activités du programme intégré de résilience. Ainsi l'évaluation couvrira les interventions suivantes :

- Assistance conditionnelle (incluant les transferts monétaires conditionnels)
- Planification participative
- Création ou réhabilitation d'actifs naturels et productifs et d'infrastructures
- Renforcement des capacités techniques des petits exploitants
- Aspects transversaux : genre, équité, intersectorialité et environnement

50. En termes géographique, l'évaluation se concentre sur les interventions financées par BMZ, lesquelles sont mises en œuvre dans les provinces du Kanem, Lac, Ouaddaï, Barh El Ghazal, Batha et Guéra. Et la portée chronologique couvre la période de septembre 2018 à septembre 2022

51. Les questions d'évaluations révisées (section 3.2.2), l'échantillonnage (section 3.3.2) et l'analyse des données ont été conçus pour permettre, dans la mesure du possible⁵, une comparaison entre les résultats et effets

⁵ Il n'y a que dans deux provinces que l'activité 7 a été menée de façon isolée

de ces interventions selon qu'elles sont conduites de façon isolées ou intégrées avec des interventions de cantines scolaires et de nutrition.

2.3. PARTIES PRENANTES DU PROGRAMME

52. Une analyse des parties prenantes est présentée en annexe 12. Les principales parties prenantes identifiées sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3: Parties prenantes du programme

Catégorie	Acteurs/ partenaires principaux	Rôle dans la mise en œuvre du Programme
Bureau pays Tchad	Equipe de Direction et services techniques	Responsable de la planification et de la mise en œuvre des interventions du PAM au niveau national.
Bureau régional de Dakar	Equipe de direction et services techniques	Responsable de la supervision des bureaux de pays
Siège (Rome)	Equipes techniques et de direction	Responsable de la planification et de la mise en œuvre des programmes au niveau international
Bénéficiaires directs et indirects des activités de création d'actifs et de résilience	Communautés villageoises, réfugiés, rapatriés, personnes déplacées (hommes et femmes ; enfants des écoles) ; Petits exploitants agricoles ; groupements et associations de producteurs ; Ecoliers (garçons/filles) et personnels ; Bénéficiaires des formations, de l'assistance technique et des transferts monétaires ; Membres des organisations et des associations de la société civile	Ce sont les destinataires finaux de l'assistance
Partenaires nationaux et locaux	Services gouvernementaux centralisés et décentralisés ou déconcentrés : - Ministère du développement agricole : Office Nationale de Sécurité Alimentaire (ONASA), Agence Nationale pour le Développement Rural (ANADER), et Comité d'Action pour la Sécurité Alimentaire et la Gestion des Crises (CASAGC) -Délégations provinciales de l'Agriculture, de l'Elevage, de l'Eau et de l'Environnement et SODELAC (dans la région du Lac) - Université de Ndjamena et Université d'Abéché (Département de Géographie Adam Barka) -Autorités scolaires dans les zones d'intervention	Le gouvernement assure le renforcement des capacités, le transfert de responsabilité et la durabilité
	Les organisations partenaires de mise en œuvre De nombreux partenaires d'exécution participent à la mise en œuvre des activités de création d'actifs ; ils peuvent être regroupés suivant les donateurs : BMZ : 13 ONG nationales et 2 ONG internationales ; Fonds Italie : 4 accords nationaux, 8 ONG nationales ; PBF : 3 ONG nationales; USAID : 7 ONG nationales; SIDA Modern cooking solutions : 2 ONG nationales; SD3C : 1 ONG nationale	Le PAM a scellé plusieurs accords de partenariats pour la mise en œuvre des activités de création d'actifs productifs
Organisations des Nations Unies	-Coordinateur Résident des Nations Unies.	Coordination, partenariats, performances et orientations stratégiques, notamment

	-Agences onusiennes : UNICEF, FAO, FIDA, UNHCR, OIM, OMS, FNUAP, PNUD, UNHAS, la Banque Mondiale, et le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la Paix.	dans la cadre de programmes intégrés mis en œuvre conjointement
Les partenaires financiers principaux	-Ministère Fédéral de la Coopération Économique et du Développement (BMZ – Fonds principal) ; - PBF ; -Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) ; -Fonds Italiens	Coordination, partenariats, performances et orientations stratégiques, notamment dans la cadre de programmes intégrés mis en œuvre conjointement

2.4. EVOLUTION DE L'INTERVENTION DANS LE TEMPS

53. L'annexe 13 présente de façon détaillée les planifications et les résultats effectifs de l'Activité 7 en 2019, 2020 et 2021. Ces résultats n'incluent cependant pas de désagrégation des bénéficiaires par sexe ; cette ventilation n'est pas disponible. Pour l'Activité 1, FFA n'a pas été mis en œuvre en 2019 et en 2020 ; en 2021, FFA sous Activité 1 bénéficie à 155 935 personnes, soit 31 187 ménages. Pour l'Activité 7, le nombre de personnes et de ménages bénéficiaires FFA est le suivant⁶ :

2019 : 136 335 personnes et 27 267 ménages ;
2020 : 84 580 personnes et 16 916 ménages ;
2021 : 77 570 personnes et 15 514 ménages ;
2022 : 146 130 personnes et 29 226 ménages.

54. Pour la période septembre 2018 à août 2023, les besoins financiers s'élèvent à 208,6 millions USD. Le tableau ci-dessous détaille les besoins et les ressources entre 2019 et 2022. Globalement, le programme a obtenu 66 % du budget planifié. L'année 2022 est atypique : les ressources disponibles ne couvrent pas 50% des besoins.

Tableau 4 : Besoins et ressources financières (2019 - 2022)

Année	Besoins	Ressources	Pourcentage (%)
2019	18 261 237	12 859 699	70 %
2020	18 643 506	14 402 242	77 %
2021	20 203 315	14 784 510	73 %
2022	22 035 705	10 103 622	46 %
Total	79 143 763	52 150 073	66 %

Source : Termes de référence de l'évaluation décentralisée (TDRs définitifs), Mai 2022, pp.09-11

55. L'évolution de la mise en œuvre des interventions est caractérisée par :

- La limitation des ressources qui n'a pas permis de faire le lien entre FFA et Activité 2 : *réduction des vulnérabilités structurelles* ;
- Le déploiement de la stratégie de graduation (modèle intégré de résilience) limité à cause du manque de ressources financières
- La mise en œuvre des activités SAMS seulement à partir de 2020 ;
- Un ralentissement des planifications communautaires participatives en 2020 due à la pandémie de la COVID 19.

⁶ Termes de référence de l'évaluation décentralisée (TDRs définitifs), Mai 2022, pp.09-11

3. Méthodologie, limitations et considérations éthiques de l'évaluation

3.1. APPROCHE CONCEPTUELLE ET METHODOLOGIE GLOBALE

56. L'approche globale de l'évaluation adoptée est l'analyse de contribution basée sur la théorie du changement. La reconstitution de la théorie du changement (voir chapitre 3) a permis de déterminer la chaîne de résultats attendus et les types d'interventions prévues pour atteindre ces résultats, ainsi que les hypothèses causales entre les interventions et les résultats. Le processus d'évaluation selon l'approche d'analyse de contribution consiste à rechercher des preuves consolidées relatives :

- A la mise en œuvre des interventions prévues
- A la chaîne de résultats attendus (résultats immédiats, intermédiaires, ultimes, effet)
- Au lien entre interventions et résultats sous forme d'hypothèses causales
- A des effets inattendus
- Aux facteurs externes qui ont pu interagir.

57. Permettant d'établir dans quelle mesure le programme a (ou n'a pas) apporté une contribution aux résultats constatés.

3.2. PRISE EN COMPTE DES ASPECTS GENRE ET EQUITE

58. Afin d'assurer une évaluation des résultats du programme sur la relation genre, l'inclusion des femmes dans les activités du PAM et la réduction de l'iniquité, la démarche adoptée est la suivante :

- Evaluer le manque des données secondaires ventilées par sexe, âge ou vulnérabilité nécessaire pour documenter les besoins des populations marginalisées, documenter leur accès et contrôle de leur sécurité alimentaire et les barrières de genre et d'exclusion ;
- En considération du contexte d'évaluation et des données disponibles, développer des outils de collecte de données qui permettent de renseigner l'impact de l'activité 7 sur les barrières à l'égalité de genre et l'inclusion ;
- Développer une démarche et un protocole d'évaluation inclusif des femmes et des groupes vulnérables ;
- Identifier les bonnes pratiques et les défis pour l'autonomisation des femmes et des groupes vulnérables ;

59. Concrètement les mesures prises sont les suivantes :

- Identification des lacunes en termes de prise en compte du genre et de la vulnérabilité (voir annexe 3.5 pour plus de détails).
- Cadrage de l'évaluation sensible au genre et à l'équité (QE et indicateurs) en développant des SQE sensibles au genre et à la vulnérabilité
- Guides d'entretien et de discussion de groupe sensible au genre et à l'équité : les guides d'entretiens ont été développés à partir des indicateurs de la matrice d'évaluation et par conséquent reflètent la sensibilité au genre et à la vulnérabilité de ces derniers
- Une méthode de collecte de données favorisant la participation des femmes et des personnes vulnérables : discussion de groupe de femmes et d'hommes séparés ; discussion de groupe de classes vulnérables et classes moyennes séparées

3.3. CRITERES ET QUESTIONS D'EVALUATION

60. Les questions d'évaluation (QE) ont été développées sur la base de la théorie du changement du Programme, de l'analyse de l'évaluabilité (voir annexe 3) et en tenant compte des QE proposées dans les termes de référence. Ces dernières ont été analysées en vue de trouver la meilleure façon d'y apporter des réponses utiles pour le PAM, qui soient faisables et qui tiennent compte du fait que l'évaluation est à la fois formative et sommative.

61. Les QE qui cadrent cette évaluation couvrent les critères internationaux d'évaluation indiqués dans les termes de référence : pertinence, cohérence, adéquation, efficacité, impact, durabilité, genre et équité. Le critère efficacité comprend des QE portant sur l'atteinte des résultats attendus, or dans les termes de références ont été placées sous le critère impact des QE portant sur les résultats attendus (ex : Dans quelle mesure ces actifs ont renforcé les moyens d'existence des ménages ?). Considérant l'approche QuiP adoptée pour la collecte de données, laquelle part des effets attendus et recherche le lien avec les interventions du programme, ainsi que la méthode d'analyse de contribution adoptée pour évaluer l'efficacité, il nous a semblé plus cohérent de placer ces QE sous le critère efficacité.

Tableau 5: Critères et questions d'évaluation

Questions d'évaluation	Critères
<p>QE 1 : Dans quelle mesure la conception des activités de résilience est-elle basée sur une analyse des caractéristiques du contexte et aux besoins des populations bénéficiaires ?</p> <p>SQE 1.1 : Dans quelle mesure la conception des activités de résilience est-elle pertinente par rapport aux divers contextes de sa mise en œuvre au Tchad ? Qu'en est-il de l'approche 3PA ?</p> <p>SQE 1.2 : Dans quelle mesure la conception des activités de résilience est-elle pertinente par rapport aux besoins des populations bénéficiaires ??</p>	Pertinence
<p>QE 2 : Dans quelle mesure le PAM a-t-il pris en compte les dynamiques contextuelles des zones d'intervention, de protection et de genre dans la conception et la mise en œuvre du programme, pour atteindre les bénéficiaires prévus et répondre à leur besoin ?</p> <p>SQE 2.1: Comment et dans quelle mesure le PAM a-t-il analysé et géré de façon stratégique, programmatique et opérationnelle les dynamiques contextuelles des zones d'intervention, de protection et de genre ?</p> <p>SQE 2.2 : Dans quelle mesure le ciblage effectué par les partenaires du PAM, y compris le ciblage des bénéficiaires, est-il basé sur des analyses pertinentes pour atteindre les personnes touchées ou risquant d'être touchées par l'insécurité alimentaire ? Quels sont les effets non voulus liés au ciblage des bénéficiaires ?</p>	Adéquation
<p>QE 3 Dans quelle mesure le PAM a-t-il favorisé la cohérence avec d'autres acteurs ?</p> <p>SQE 3.1 : Dans quelle mesure le PAM s'est-il engagé à coordonner la prise de décision collective au sein du système des Nations Unies de sorte à promouvoir une approche cohérente de construction de la résilience ?</p> <p>SQE 3.2: Dans quelle mesure l'approche délibérée des partenariats du programme a-t-elle contribué à améliorer la coordination et la cohérence ?</p> <p>SQE 3.3 : Comment et dans quelle mesure les activités de résilience sont-elles affectées et ont été affectées par la réponse collective aux crises complexes au Tchad ?</p>	Cohérence
<p>QE 4 : - La mise en œuvre des activités de résilience est-elle efficiente du point de vue des perspectives des différentes parties prenantes ?</p> <p>SQE 4.1 : Dans quelle mesure le programme a-t-il su optimiser les ressources disponibles pour atteindre les résultats attendus au moindre coût ?</p>	Efficience
<p>QE 5 : Dans quelle mesure les activités de résilience FFA ont-elles contribué à renforcer la capacité de résilience des ménages et des communautés (capacité d'absorption, d'adaptation et transformation) ?</p>	Efficacité

<p>SQE 5.1. : Dans quelle mesure la planification participative et les transferts monétaires conditionnels ont-ils incité les communautés à construire/ réhabiliter des actifs ? Et dans ce processus, de quelle manière les innovations liées au CBT ont-elles accru l'efficacité du PAM dans la mise en œuvre de l'assistance conditionnelle ? Quels facteurs internes et externes ont influé sur l'obtention des résultats ?</p> <p>SQE 5.2 : Dans quelle mesure les actifs construits/ réhabilités contribuent-ils à renforcer la capacité d'adaptation des ménages et des communautés face aux effets des chocs et du changement climatique et à améliorer leur accès physique au marché ? Quels facteurs internes et externes ont influé sur l'obtention des résultats ?</p> <p>SQE 5.3: Dans quelle mesure les ménages tirent-ils parti des actifs communautaires construits/ réhabilités et de quelle manière cela contribue-t-il à améliorer leur résilience (absorption, adaptation, transformation) ? Quels facteurs internes et externes ont influé sur l'obtention des résultats ?</p> <p>SQE 5.4 : Dans quelle mesure les ménages ont-ils été incité/ appuyé pour développer des actifs à leur niveau et de quelle manière cela a-t-il contribué à améliorer leur capacité d'absorption, d'adaptation et de transformation ? Quels facteurs internes et externes ont influé sur l'obtention des résultats ?</p> <p>SQE 5.5 : Dans quelle mesure les capacités techniques des petits exploitants/ organisations de producteurs et les autres acteurs de la chaîne de valeur ciblée ont-elles été renforcées et de quelle manière cela contribue à accroître leur résilience (absorption, adaptation, transformation) ?</p> <p>SQE 5.6 : Dans quelle mesure les interventions d'amélioration d'actifs et d'infrastructures ont-elles été conçues et mise en œuvre de façon à préserver l'environnement ?</p>	
<p>QE 6 : Dans quelle mesure les activités de résilience FFA (activité 7) sont-elles intégrées avec les activités visant l'éducation (activité 3) et à prévenir ou traiter la malnutrition (activités 4 et 5) et quelle incidence cela a sur le renforcement de la résilience des ménages (capacité d'absorption, d'adaptation, de transformation) ?</p>	<p>Efficacité</p>
<p>QE 7 : quels ont été les impacts et effets inattendus du programme sur les populations ?</p> <p>SQE 7.1 : Y a-t-il des effets positifs et/ou négatifs inattendus à court, moyen et/ou long terme des activités de résilience FFA sur la population ciblée, les non-bénéficiaires et les communautés ?</p> <p>SQE 7.2 : Quels sont les effets positifs/négatifs sociaux et économiques plus larges de l'assistance conditionnelle sur les bénéficiaires/communautés ciblés ?</p> <p>SQE 7.3: Dans quelle mesure l'assistance conditionnelle a-t-elle contribué positivement à prévenir ou à atténuer les risques de protection pour la population affectée ?</p>	<p>Impact</p>
<p>QE 8 : Dans quelle mesure les résultats des activités de résilience FFA sont-ils susceptibles d'être durables ?</p> <p>SQE 8.1 : Dans quelle mesure les actifs créés par le projet sont-ils susceptibles d'être durables après l'intervention ? De quelle manière l'implication et la participation effective des bénéficiaires et des communautés à la mise en œuvre des actifs favorise leur entretien et leur viabilité ?</p>	<p>Durabilité</p>

SQE 8.2 : Dans quelle mesure les activités de résilience mises en œuvre jusqu'à présent (y compris le renforcement de capacités et les formations) ont permis l'implication et la participation active du Gouvernement et dans quelle mesure cela contribue-t-il à la durabilité des résultats du programme ?	
QE 9 : Comment et dans quelle mesure les actions du PAM ont-elles affecté le contexte de l'inégalité homme/ femmes ? L'intervention du PAM a-t-elle amélioré, maintenue ou aggravé les inégalités existantes entre les hommes et les femmes ?	Genre et équité
QE 10 : l'intervention du PAM a-t-elle amélioré, maintenue ou aggravé les conditions socio-économiques des personnes vulnérables ou marginalisées de diverses couches sociales ? Comment ?	

3.4. MATRICE D'ÉVALUATION

62. Chaque QE a été déclinée en sous question d'évaluation (SQE), auxquelles ont été associés des indicateurs. Les sources d'information et les méthodes de collecte de données pour renseigner chaque indicateur ont été établis en recherchant une diversification de façon à assurer la fiabilité des constats qui s'en dégageront à travers une triangulation. Ainsi la plupart des indicateurs associés aux QE des critères d'efficacité, d'impact et de durabilité résultent de la triangulation de données collectées auprès d'au moins 5 catégories de sources (documentaires, PAM, gouvernement, partenaires de mise en œuvre, bénéficiaires) et en utilisant quatre méthodes différentes (revue documentaire, entretiens semi-directif, discussions de groupe selon l'approche QuiP et entretiens de ménage selon l'approche QuiP). En ce qui concerne les QE des autres critères le nombre de catégories de sources est le même, mais les méthodes de collecte de données peuvent être limitées à deux ou trois. La triangulation est effectuée au moyen d'une table d'évidence qui rassemble l'ensemble des données recueillie pour chaque indicateur, permettant de mettre en évidence s'il y a concordance entre les sources et méthodes (constat validé) ou non (constat non validé ou, si pertinent, signalé).

63. La diversification des sources d'information favorise également une diversité de perspectives :

- Perspective genre en collectant et analysant des données en distinguant le genre
- Perspective selon le degré de vulnérabilité en collectant et analysant des données en distinguant le degré de vulnérabilité
- Perspective en fonction du rôle dans le projet : les données sont collectées auprès des concepteurs du programme, des partenaires de mise en œuvre et des institutions.
- Perspective des bénéficiaires : directs et indirects.

64. La matrice d'évaluation résume les indicateurs associés à chaque QE, ainsi que les sources d'information, les méthodes de collecte de données, les méthodes d'analyse et la triangulation ; elle est présentée en annexe 4.

3.5. METHODES DE COLLECTE DE DONNEES

65. Les méthodes et outils de collecte de données ont été conçus avec pour objectif de comprendre les approches qui ont été utilisées par le PAM et ses partenaires, les résultats immédiats qui ont été atteints, les changements que cela a induit et les impacts qui en ont résulté. La collecte de données a utilisé des données quantitatives (secondaires) et qualitatives.

66. Les méthodes de collecte de données utilisées sont les suivantes :

- **Revue documentaire** utilisée à la phase de démarrage, dans le but de reconstituer la théorie du changement, d'analyser l'évaluabilité du Programme et de développer la méthodologie. A la phase de collecte de données, la revue documentaire est l'une des méthodes utilisées pour répondre aux questions d'évaluation. Pour chaque SQE, des indicateurs ont été recherchés dans les documents disponibles, lesquels comprennent les documents de cadrage du programme, des rapports annuels,

des documents de suivi, des études et évaluations, ainsi que des documents sur les politiques et stratégies du Tchad.

- **Entretiens individuels semi-structurés avec des informateurs clés**, méthode utilisée à la phase de collecte de données auprès de l'équipe du PAM au Tchad pour trianguler les données relatives aux aspects stratégiques et méthodologiques du programme.
- **Entretiens individuels semi-structurés avec les partenaires de mise en œuvre et les parties prenantes**, méthode utilisée lors de la phase de collecte de données auprès d'ONG et de cadre d'institutions impliquées dans le programme (Ministère du développement agricole : Agence Nationale pour le Développement Rural (ANADER), Les données collectées permettront de trianguler les données relatives à la mise en œuvre des interventions, y compris sur les aspects transversaux de genre et d'équité, ainsi que sur la durabilité des résultats immédiats.
- **Entretiens individuels avec des ménages selon l'approche QuiP**, méthode utilisée lors de la phase de collecte de données auprès de ménages (auprès de membre femme et/ou homme représentant du ménage) résidants dans les communautés bénéficiaires du programme. Les données collectées portent sur les changements perçus (impacts du programme) et les interventions du programme, sur la durabilité des résultats immédiats, ainsi que les aspects d'équité.
- **Discussion de groupe selon l'approche QuiP**, méthode utilisée lors de la phase de collecte de données avec des groupes de femmes et d'hommes résidants dans les communautés bénéficiaires du programme. Les données collectées portent sur les changements perçus (impacts du programme) et les interventions du programme, sur la durabilité des résultats immédiats, ainsi que les aspects d'équité. Dans chaque village deux groupes de femmes et deux groupes d'hommes ont été interrogés, lorsque possible et un groupe par genre lorsque la taille du village ne permettait pas la constitution de deux groupes pour chaque genre.

67. Des guides d'entretien (voir annexe 5 : outils de collecte) ont été élaborés pour chaque catégorie d'interlocuteur, ainsi qu'un guide de mise en œuvre de l'approche QuiP pour les discussions de groupe et les entretiens des ménages. Ces outils ont été développés sur la base des indicateurs à collecter auprès de chaque catégorie de source d'information et un système de codification permettra de relier les données au QE correspondantes.

68. **Le protocole d'évaluation qualitative de l'impact (QuiP)** permet d'appréhender la perception des habitants des communautés bénéficiaires sur les changements induits par les interventions du programme. Cette méthode permet de mesurer qualitativement l'impact de l'intervention en évitant le biais dans les réponses des personnes rencontrées car il n'est pas fait référence directement au PAM. Les personnes qui collectent les données au niveau des villages ne savent pas que les données collectées sont commanditées pour une évaluation du PAM. L'analyse des données collectées est faite par l'équipe des experts principaux de l'évaluation qui codent les informations de façon à faire le lien avec la chaîne de résultats de la théorie du changement du programme. Ainsi, l'analyse permet de mettre en lumière l'impact du programme et de vérifier dans quelle mesure il correspond à l'effet escompté, ou s'il y a eu des résultats inattendus. L'effort fait pour utiliser cette méthode auprès de différentes catégories de ménages permet d'évaluer aussi d'éventuelles variations dans les changements vécus parmi différentes catégories de population et la perception des facteurs causaux de ces changements selon les catégories.

69. Les thèmes abordés correspondent aux différents types de résilience que le PAM cherche à renforcer (capacité d'absorption, d'adaptation, de transformation). Pour chacun des thèmes, plusieurs aspects sont abordés et à chaque fois, une question générale sur les changements constatés est posée pour stimuler la discussion de façon ouverte, suivie de questions pour préciser la nature et les causes des changements. Ensuite une question proposant des options de réponse sert de conclusion, avant d'aborder l'aspect suivant. Le fait d'initier le processus avec une question ouverte favorise la possibilité de collecter des informations sur des résultats ou des effets inattendus. Le tableau ci-dessous synthétise les thèmes abordés, les critères considérés pour chacun d'eux et la façon ils sont collectés.

Tableau 6: Evaluation des produits et effets de la création ou réhabilitation d'actifs

Aspects	Critères	Comment cela est collecté
Capacité d'absorption des ménages	Accès à l'entraide pour répondre aux chocs et stress	Demande aux habitants et aux ménages s'il y a eu un changement dans la possibilité de recevoir ou d'apporter une aide en cas de besoin à des personnes non apparentées de la communauté ou d'autres communautés
	Accès au crédit pour répondre aux chocs et stress	Demande aux habitants et aux ménages s'il y a eu un changement dans l'accès au crédit et le niveau de leur épargne (tontine ; groupe épargne crédit)
Capacité d'adaptation des ménages	Sécurité alimentaire	Demande aux habitants et aux ménages s'il y a eu des changements : <ul style="list-style-type: none"> • Dans leur capacité à s'alimenter toute l'année • Dans la nécessité de manger moins bien/ de se priver de certains aliments, de réduire le nombre de repas, de sauter des repas, de privilégier des personnes vulnérables pour passer une période difficile
	Maintenance des actifs productifs	Demande aux habitants et aux ménages s'il y a eu un changement dans leur capacité à passer une période difficile sans avoir à vendre du matériel de production ou du bétail
	Exode/ migration	Demande aux habitants et aux ménages s'il y a eu un changement dans la nécessité de membres de la famille de partir en exode/ migrer
Capacité de transformation	Résistance aux chocs naturels	Demande aux habitants et aux ménages s'il y a eu un changement dans leur capacité à résister aux sécheresse/ inondations/pluies extrêmes
	Augmentation ou diversification de la production	Demande aux habitants et aux ménages s'il y a eu un changement dans les quantités produites et faire le lien avec l'accès aux ressources naturelles, la réduction des conflits pour l'accès aux ressources naturelles, fertilité de la terre, etc.)
	Amélioration de l'accès au marché (accès physique et opportunité de vente)	Demande aux habitants et aux ménages s'il y a eu un changement dans leur capacité à vendre une partie de leur production
	Scolarisation des enfants	Demande aux habitants et aux ménages s'il y a eu un changement dans leur capacité à envoyer leurs enfants à l'école
	Amélioration des moyens d'existence	Demande aux habitants et aux ménages s'il y a eu un changement dans leur capacité à faire face aux dépenses du ménage (nourriture, santé, éducation, habillement, "luxe").
	Amélioration de la satisfaction des besoins nutritionnels	Demande aux habitants et aux ménages s'il y a eu un changement dans la qualité de leur alimentation (diversité des aliments).
	Autonomisation des femmes, égalité femme-homme,	Demande aux habitants et aux ménages s'il y a eu un changement dans les activités ; les moyens de production, les revenus, la réduction de la charge de travail des femmes.

3.6. ECHANTILLONAGE

Sélection des provinces

70. Les provinces sélectionnées sont celles où ont été mises en œuvre les projets financés par le BMZ : Bahr El Gazal, Batha, Guéra, Lac, Kanem et Ouaddaï.

Sélection des villages

71. Dans chaque province sont sélectionnés 4 villages où ont été menées des interventions financées par la BMZ. Afin de favoriser l'évaluation de la résilience et la comparaison des résultats selon que l'activité 7 a été ou non intégrée avec des activités de cantine scolaire et de nutrition, les critères considérés pour la sélection des villages sont les suivants :

- Types d'actifs réalisés (qui doivent être pertinents pour évaluer la résilience)
- Activités conduites avec des villages où l'activité 7 a été menée de façon isolée et des villages où elle est couplée avec des activités nutrition et cantine scolaire)

72. L'analyse de la base de données des villages d'intervention a permis de constater le nombre réduit de villages où l'activité 7 a été mise en œuvre de façon isolée (13 villages répartis dans deux provinces : Ouaddaï et Batha), l'absence d'activité nutrition dans la province de Ouaddaï et le manque d'information à partir des données secondaires sur les actifs réalisés dans les villages. La répartition des villages par province en fonction des activités réalisées a tenu compte de ces constats pour optimiser l'échantillon à la lumière des objectifs de l'évaluation et a sollicité l'aide du PAM afin que la collecte de données soit faite dans des villages ayant bénéficié des types d'actifs suivants considérés comme pertinents pour évaluer la résilience :

- Terres cultivées traitées uniquement par des techniques de stabilisation biologique ou d'agroforesterie (y compris jardinage à plusieurs étages, clôtures vertes et diverses ceintures d'arbres)
- Haies et/ou de fosses de plantation établis
- Dignes/dignes de sol ou de pierres créées
- Terres agricoles bénéficiant de nouveaux périmètres irrigués (y compris la construction de canaux d'irrigation, les mesures de protection spécifiques, les remblais, etc.)
- Terres agricoles bénéficiant de systèmes d'irrigation réhabilités (y compris la réparation des canaux d'irrigation, les mesures de protection spécifiques, les remblais, etc.)
- Terres cultivées traitées et conservées uniquement avec des mesures physiques de conservation du sol et de l'eau

73. Le tableau ci-dessous liste les villages sélectionnés finaux visités :

Tableau 7: Echantillon des villages visités

Région	Département	Canton	Village
Ouaddaï	Ouara	Bourtail	N'gueri
Ouaddaï	Ouara	Bourtail	Malanga2
Ouaddaï	Ouara	Bourtail	Choukouma
Ouaddaï	Ouara	Bourtail	Erdjel
Kanem	Kanem	Sultanat Ouest	Tchalla
Kanem	Kanem	Sultanat Ouest	Bokor Elinga
Kanem	Kanem	Sultanat Sud	Koumbagari
Kanem	Kanem	Sultanat Sud	Tchiri Oudachari

⁷ La collecte de données n'a pu être réalisée dans un village de la province de Barh El Gazhal et un village de la province de Batha, pour cause de conflit inter communautaire. Cela a été compensé par un redéploiement occasionnant la couverture d'un village supplémentaire dans la province de Guéra (total 5 villages) et d'un village de remplacement dans la province de Batha

Guéra	Guéra	Migami	Bandaro
Guéra	Guéra	Migami	Djoukoulkili
Guéra	Guéra	Migami	Tabo
Guéra	Mangalmé	Dadjo II	Louga
Guéra	Guéra	Migami	Chaouir
Batha	Batha Ouest	Kouka	Barde
Batha	Batha Ouest	Kouka	Abgara
Batha	Batha Ouest	Kouka	Tongoli
Batha	Batha Est	Massalat	Zobo
Lac	Kouloudia	Isseirom	Doumba
Lac	Kouloudia	Isseirom	Isseirom
Lac	Kaya	NGUELEYA	Goumacherom Est
Lac	Kaya	NGUELEYA	Bibi Barrage
Bahr el Ghazal (BEG)	BEG SUD	Kanembou	Amkoua
BEG	BEG SUD	Kanembou	Wadichagara 1
BEG	BEG SUD	Kanembou	Bouloungou

Sélection des participants aux groupes de discussion et des ménages

74. Dans chaque village, six ménages ont été choisis, parmi lesquels trois de la catégorie classe moyenne et trois de la catégorie vulnérable (chef de famille ou conjoint porteur de handicap, très pauvre, récent retourné ou appartenant à un groupe marginalisé). Ont également été organisés des discussions de groupe avec deux groupes de femmes (un groupe constitué de femmes appartenant à la classe moyenne et un groupe de femmes vulnérables). Il a été procédé de même avec les hommes. Dans certains villages (4 villages), le nombre réduit de ménages n'a pas permis d'organiser quatre discussions de groupes, mais seulement deux (hommes et femmes) ou trois dans le cas où possible de réaliser deux groupes pour un des genres. Il n'a pas été recherché des ménages bénéficiaires directs du PAM pour deux raisons : (i) pour pouvoir évaluer l'incidence du PAM sur les communautés et non pas uniquement sur les bénéficiaires directs ; (ii) l'adoption de l'approche QuiP ne permettait pas de faire référence au PAM. Dans la pratique, pour les participants aux groupes de discussion, il a été demandé aux leaders des communautés de mobiliser des femmes et des hommes selon les critères mentionnés ci-dessus. Pour les entretiens, les enquêteurs ont choisi au hasard des ménages en se basant sur les signes de niveau de vie de l'habitat, ainsi qu'en se renseignant sur les ménages comportant un chef de famille ou conjoint porteur de handicap. (Voir détails sur l'échantillon en annexe 3.5.2)

3.7. METHODE D'ANALYSE DES DONNEES

75. L'analyse des données collectées dans les communautés a été faite en distinguant les critères suivants le degré de vulnérabilité et le genre.

76. Un premier codage des énoncés narratif a été effectué sans référence à la théorie du changement du programme afin d'identifier les principaux effets et les moteurs de changement tels qu'ils sont perçus par les habitants des communautés bénéficiaires. Un second codage classe les effets comme positifs ou négatifs en ce qui concerne le bien-être du répondant. Un troisième codage permet d'établir un lien entre les effets cités et les interventions du programme, à travers les moteurs de changement mentionnés comme présentés dans le tableau ci-dessous. (Voir annexe 3.6 les détails sur la méthode d'analyse).

Tableau 8: Clé de codage d'attribution des liens

Description	Code positif	Code négatif	Explication
Lien explicite au programme	1	2	Changement positif ou négatif explicitement attribué au programme ou à des activités de programme ou des partenaires explicitement nommés
Lien implicite à la théorie du changement du programme	3	4	Changement confirmant (positif) ou réfutant (négatif) le mécanisme spécifique (ou la théorie du changement) par lequel le programme vise à obtenir un impact, mais sans référence explicite au programme ou à ses activités
Autres attributions	5	6	Changement attribué à d'autres facteurs (non lié aux activités incluses dans la théorie du changement du programme)
Autres non attribués	7	8	Changement non attribué à une cause spécifique
Neutre	9		Réponses jugées intéressantes, non liées au changement

77. Le triple codage des données permet de dégager la fréquence des différents codes et ainsi de mettre en évidence les effets comparatifs obtenus selon les catégories d'habitants, les facteurs de changement, le lien entre les deux. Il s'en dégage des chaînes causales sur la base desquelles peuvent être évalués dans quelle mesure la perception des bénéficiaires confirme la théorie du changement.

3.8. CONSIDERATIONS ETHIQUES

78. Les évaluations décentralisées du PAM doivent être conformes aux standards et normes éthiques du PAM et du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE). Les prestataires qui réalisent les évaluations sont responsables de la préservation et de la garantie des considérations éthiques à toutes les étapes du cycle d'évaluation. Cela comprend, sans s'y limiter, la garantie d'un consentement éclairé, la protection de la vie privée, le respect de la confidentialité et de l'anonymat des participants, la garantie de la sensibilité aux réalités culturelles, le respect de l'autonomie des participants, la garantie d'un recrutement équitable des participants (notamment des femmes et des groupes socialement exclus) et la garantie que l'évaluation ne cause aucun préjudice aux participants ou à leurs communautés.

Tableau 9: Considération éthique identifiées et mesure mises en œuvre

Étapes	Questions éthiques	Risques	Mesures prises
Mise en route	Intégrité Indépendance	Négliger certains aspects Avoir des membres de l'équipe ayant un conflit d'intérêt par rapport au programme	L'évaluateur a pris compte les attentes du commanditaire en veillant à rester indépendante. En ce qui concerne le programme aucun membre de l'équipe n'ait été impliqué dans sa mise en œuvre ou dans toute autre phase.
Collecte de données	Anonymat et confidentialité Sensibilité aux réalités culturelles Respect de l'autonomie des participants Recrutement équitable des participants Aucun préjudice aux participants ou à leurs communautés	Rapporter des informations collectées à d'autres personnes Avoir un comportement déplacé par rapport au contexte y compris risques d'exploitation et d'abus sexuel Emettre un jugement sur les pratiques des participants Forcer la participation Ne faire participer qu'une catégorie de participants Ne pas savoir gérer les incidents qui peuvent survenir	Les collecteurs ont été formés et reçus une ligne de conduite éthique Le nom des participants n'ont pas été collectés. L'équipe d'évaluation n'a conduit d'entretien que lorsqu'il a reçu le consentement éclairé des participants et dans un espace leur convenant. Les groupes de discussions ont été séparés par genre pour permettre un espace sécurisant. Les enquêteurs se sont présentés et introduits dans chaque village au leader communautaire afin de respecter les pratiques communautaires et culturelles de la zone.
Analyse des données	Intégrité Indépendance Validation de l'information Rigueur	Ne pas procéder à une triangulation rigoureuse des données collectées Ne pas prendre en compte tous les constats/ avoir un parti pris Ne pas signaler le manque de fiabilité de certaines données	L'équipe d'évaluation a effectué une triangulation rigoureuse des données avant de formuler chaque constat, conclusion et recommandations. Dans le cas où les sources d'information ne permettaient pas une triangulation aussi rigoureuse, l'équipe s'est abstenue d'émettre des conclusions pour ne pas mettre en péril la rigueur de l'intégralité de l'analyse. Les limites des constatations ont été mentionnées
Élaboration des rapports finaux	Responsabilité Intégrité Propriété intellectuelle	Pression pour ne pas mentionner certains constats ou conclusions	La cheffe d'équipe et SALASAN – NSCE s'assure que les conclusions soient faites sur des bases objectives et qu'en découlent des leçons apprises et des recommandations utiles au commanditaire. En utilisant les différentes sources d'information, l'équipe d'évaluation respecte les droits de propriété intellectuelle des institutions et des communautés impliquées dans l'évaluation. L'équipe d'évaluation veille à ce que les rapports respectent les normes stipulées dans le mandat. Le rapport informera de tout conflit ou différend d'opinion qui pourrait survenir entre les consultants ou entre le consultant et les directeurs de programme concernant les conclusions et / ou recommandations de l'évaluation.

4. Constatations de l'évaluation

4.1. PERTINENCE

QE 1 : Dans quelle mesure la conception des activités de résilience est-elle basée sur une analyse des caractéristiques du contexte et aux besoins des populations bénéficiaires ?

Pertinence par rapport au contexte

SQE 1.1 : Dans quelle mesure la conception des activités de résilience est-elle pertinente par rapport aux divers contextes de sa mise en œuvre au Tchad ? qu'en est-il de l'approche 3PA ?

Pert1: La conception des activités de résilience est pertinente par rapport aux divers contextes de sa mise en œuvre au Tchad, dans la mesure où les lieux d'intervention sont déterminés sur la base d'une analyse intégrée du contexte (AIC) et où les villages bénéficiaires sont identifiés par les ONG partenaires, en concertation avec les services étatiques et les autorités (ANADER, comité provincial d'action, comité départemental d'action, comité communal d'action) qui ont une connaissance des villages. L'approche 3PA a été partiellement utilisée, dans la mesure où la planification communautaire participative (PCP) n'a pas été systématiquement mise en œuvre et les PSME réalisés ne couvrent pas la région de BEG. La principale contrainte est la courte durée des projets (3 à 6 mois) qui limite la mise en œuvre de l'approche de la PCP, selon le PAM.

79. Selon la stratégie de référence du PAM⁸, l'approche à trois volets (3PA) fournit un ensemble d'outils pour déterminer où, quand et ce qui est nécessaire, pour qui et par qui. Les 3PA comprennent :

- l'analyse intégrée du contexte (AIC) au niveau national ;
- Programmation Saisonnière basée sur les Moyens d'Existence (PSME) au niveau infranational, visant à identifier des programmes complémentaires et multisectoriels avec les gouvernements et les partenaires
- Planification communautaire participative (PCP) au niveau local.

80. L'analyse intégrée du contexte (AIC) cartographie les tendances historiques de sécurité alimentaire, dégradation des terres, chocs climatiques et nutrition. D'autres aspects peuvent également être considérés, tels que l'accès aux services sociaux de base, aux marchés et infrastructures, les conflits et les mouvements de population. Une AIC a été réalisée au Tchad en 2017⁹ mettant en évidence les tendances historiques en matière d'insécurité alimentaire et de chocs naturels (sécheresses et inondations), ainsi que d'autres aspects tels que la dégradation des terres, les glissements de terrain ou la nutrition. Les résultats sont superposés pour identifier les zones de chevauchement, qui sont les zones géographiques prioritaires. L'AIC du Tchad distinguent cinq (5) catégories en fonction de la récurrence de l'insécurité alimentaire et de l'exposition aux chocs naturels et des grandes stratégies programmatiques sont déterminées pour chacune de ces catégories. Les données de l'AIC sont agrégées au niveau départemental.

81. La programmation saisonnière basée sur les moyens d'existence (PSME) se déroule en atelier de plusieurs jours rassemblant des représentants de communautés, du gouvernement et des partenaires qui se penchent sur les types de chocs d'une zone déterminée, les moyens d'existence selon les saisons ; les groupes vulnérables, les aspects genre et les opportunités de partenariats. Selon le rapport d'activité du programme, 3 PSME ont été réalisées en 2019¹⁰. Selon le PAM, 3 PSME supplémentaires ont été réalisées en 2020- 2021. L'équipe d'évaluation a eu accès à 6 rapports de PSME qui couvrent les régions de Batha, Lac, Guerra, Kanem, Ouaddaï et qui ont été réalisés entre 2013 et 2016. Il a été noté l'absence de la région de BEG.

⁸ 2018 – WFP - Scaling up for resilient individuals, communities and systems in the Sahel Operational Reference Note

⁹ 2017 PAM Analyse Intégrée du Contexte (AIC) - Tchad

¹⁰ 2019 WFP Annual Country Report 2019

82. La PCP rassemble les différentes couches sociales de plusieurs villages aux caractéristiques similaires, les services techniques et les autorités locales (préfecture, représentant de chef de canton), les ONG partenaires et le PAM et utilise des techniques participatives de diagnostic des problèmes et des solutions (transect, arbre à problème, diagramme de Venn). Selon le rapport d'activité du programme, 41 PCP ont été conduits en 2018¹¹. Onze rapports de PCP, dont un réalisé en 2016, 6 en 2017, 3 en 2018 et 1 en 2021, ont été partagés avec l'équipe d'évaluation,
83. Des entretiens réalisés au niveau des provinces (PAM, ONG, institutions), il ressort que la procédure d'identification des zones d'intervention du programme de résilience se base sur les zones vulnérables prédéterminées par le PAM au niveau central (AIC), au sein desquelles les villages bénéficiaires sont identifiés par les ONG partenaires, en concertation avec les services étatiques (ANADER, comité provincial d'action, comité départemental d'action, comité communal d'action). Le choix des actifs est fait soit sous forme de planification communautaire participative (PCP) par consultation communautaire.
84. Selon le PAM, l'approche 3PA permet une analyse approfondie, mais elle a l'inconvénient de mobiliser beaucoup de monde et de compétence et de nécessiter de temps. La courte durée des projets (3 à 6 mois) est la principale contrainte mentionnée par le PAM pour justifier le fait qu'elle ne soit pas conduite systématiquement, en particulier la PCP pour la détermination des actifs à créer.

Pertinence par rapport aux besoins des populations

SQE 1.2 : Dans quelle mesure la conception des activités de résilience est-elle pertinente par rapport aux besoins des populations bénéficiaires ?

Pert2 : la conception des activités de résilience est pertinente par rapport aux besoins des populations bénéficiaires, dans la mesure où le choix des actifs a été réalisé lors de PCP ou de consultations communautaires. Cette approche permet aux différentes catégories sociales des communautés d'exprimer leurs besoins et de s'accorder sur les actifs pouvant répondre à ces besoins. Cependant les ONG partenaires ne maîtrisent pas toujours les techniques participatives à employer pour aider les bénéficiaires à analyser les causes de leurs difficultés et à trouver des solutions adaptées.

Pert3 : Tous les besoins exprimés n'ont pas pu être satisfaits par les activités de résilience car certains d'entre eux ne relèvent pas du PAM (ex : construction d'école). Des contraintes budgétaires limitent la possibilité de réaliser des études techniques ou de recourir à des entreprises (pour réaliser des forages par exemple). Bien que le programme se maintient plusieurs années dans les villages bénéficiaires, les partenaires de mise en œuvre ont des contrats de courte durée des projets (3 à 6 mois) ce qui constitue une contrainte pour réaliser certaines interventions (ex : études techniques pour identifier des aménagements possibles au niveau des bassins versants). Dans certains cas, les caractéristiques physiques ne permettent pas de répondre à des besoins, tel que le maraichage, faute de ressource en eau. Il en résulte une grande disparité en termes de type d'actif réalisés entre les villages, des besoins partiellement ou non couverts (ex : capacité des infrastructures hydro-agricoles, longueur des haies vives, maladies/ ravageurs des cultures).

85. Comme cela a été vu au paragraphe antérieur, le type d'actifs à créer a été déterminé par une PCP ou consultation communautaire. Néanmoins, selon les personnes des ONG et du PAM rencontrées, tous les actifs identifiés à l'issue des PCP ou consultations communautaires ne sont pas systématiquement créés, du fait de contraintes budgétaires, de contraintes relatives au manque de conditions physiques favorables (eau, sols, pierres, etc.), ou parce qu'ils ne font pas partie du mandat du PAM (ex : construction d'école).
86. Procéder à un diagnostic participatif des problèmes, contraintes, et des atouts nécessite la maîtrise d'outils (ex : arbre des problèmes, transect, etc.) que les ONG ne maîtrisent pas toujours, limitant par exemple la capacité d'aider les communautés à analyser les causes de leurs problèmes et à trouver des solutions.

¹¹ 2019 WFP Annual Country Report 2019

L'insertion dans les communautés, puis la mise en œuvre des activités peuvent être affectées : la mobilisation des communautés pour la mise en œuvre des projets n'est pas optimale ; l'organisation sociale des activités, notamment agricoles et sur les terres communales, n'est pas nécessairement durable et la répartition des bénéfices des projets n'est pas nécessairement pleinement négociée (Rapports de suivi ; PAM 2021 et 2022). Recommandation : Il n'a pas été trouvé d'évidence de renforcement de capacité des ONG partenaires sur ces aspects et un besoin en la matière a été exprimé.

87. Une autre contrainte signalée par toutes les personnes rencontrées est la courte durée des projets (3 à 6 mois) qui, selon le PAM, limite la possibilité de faire des études techniques qui seraient nécessaires pour identifier des aménagements possibles au niveau des bassins versants. Les lignes budgétaires imposées, dont la grande part doit être consacrée au CBT peut être une contrainte lorsque que l'actif ne peut être réalisé manuellement. Cela nécessite de négocier avec les communautés l'utilisation du budget prévu pour le CBT pour payer une intervention mécanisée.
88. Le PAM ne dispose pas de données sur les actifs réalisés dans chaque village bénéficiaire, néanmoins, un détail des actifs d'une quarantaine de villages présélectionnés (sur un total de 140 villages bénéficiaires) a été fourni à l'équipe d'évaluation. Cela a permis de constater une grande disparité entre les villages, certains n'ayant bénéficié que d'une mare pastorale, tandis que d'autres ont pu obtenir des aménagements diversifiés, pouvant inclure des aménagements de terres irriguées par des pompes solaires, l'amélioration de la qualité des sols, la fixation de dunes, la construction d'un magasin de stockage post récolte et l'appui à la transformation de moringa et du manioc (voir annexe 13). Cette disparité peut être expliquée par les contraintes mentionnées et par la diversité des besoins exprimés par chaque communauté. Les actifs ne sont pas standardisés par village.
89. Les données collectées au niveau des communautés indiquent que dans certains cas, les actifs ne couvrent que partiellement les besoins. C'est le cas des aménagements hydro-agricoles pour lesquels, 58% des ménages et FDG ayant mentionné cette catégorie d'actif signalent la surface trop réduite (production insuffisante). De même la capacité insuffisante des haies plantées pour bloquer l'envahissement sur l'ensemble des terres par le sable a été signalée par 24% des ménages et FDG ayant mentionné cette catégorie d'actif. Et il a aussi été identifié que certains chocs subis par les ménages, tels que les maladies des plantes ou du bétail, n'ont pas été traités, alors qu'ils relèvent de contraintes à la production¹².

¹² Contrainte citée par 74% des ménages rencontrés

4.2. ADEQUATION

QE 2 : Dans quelle mesure le PAM a-t-il pris en compte les dynamiques contextuelles des zones d'intervention, de protection et de genre dans la conception et la mise en œuvre du programme, pour atteindre les bénéficiaires prévus et répondre à leurs besoins ?

Adaptation selon l'évolution du contexte

SQE 2.1: Comment et dans quelle mesure le PAM a-t-il analysé et géré de façon stratégique, programmatique et opérationnelle les dynamiques contextuelles des zones d'intervention, de protection et de genre ?

Adeq1 : L'AIC et la PSME utilisés par le PAM avant et au début du programme ont permis d'analyser de façon stratégique et programmatique les dynamiques contextuelles des zones d'intervention, dans la mesure où ces outils ont guidé l'orientation stratégique du programme. De même, les PCP ont permis d'établir les actifs nécessaires pour répondre aux besoins des populations et d'organiser leur mise en œuvre avec les communautés. Toutefois ces outils présentent des limites compte tenu du caractère aléatoire des chocs climatiques et n'ont pas permis au PAM d'ajuster la stratégie de renforcement de la résilience en fonction de l'évolution des chocs subis, notamment les chocs climatiques.

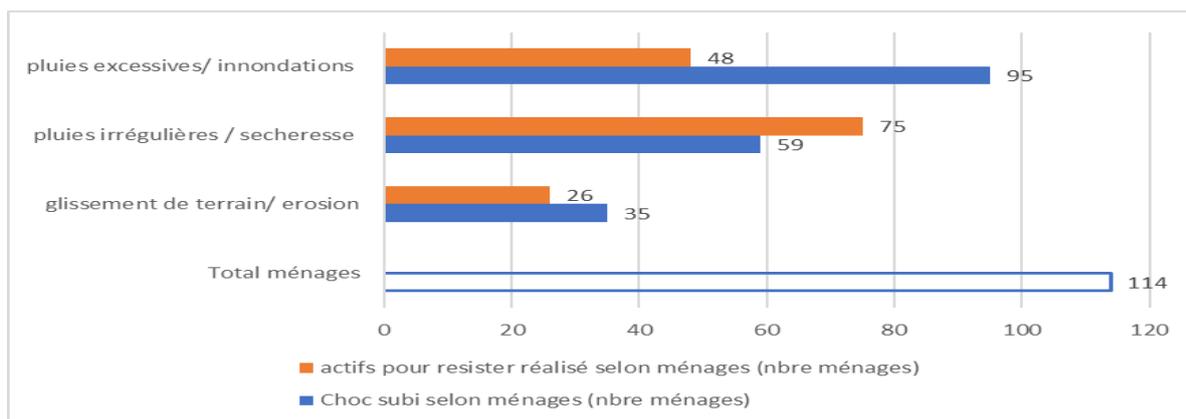
Adeq2 : Les enquêtes post distributions réalisées deux fois par an par le PAM contiennent des indicateurs qui permettent de suivre l'évolution du contexte, en termes d'exposition aux chocs et de tensions/ conflits et de procéder à certains ajustements tels que l'approche pour favoriser l'approvisionnement des cantines par les producteurs locaux ou l'approche pour favoriser la durabilité des actifs.

Adeq3 : des études analysant les aspects genre ont été conduites et certaines mesures ont été prise par le programme pour assurer un équilibre genre des bénéficiaires et encourager les femmes à occuper des postes de prise de décision. Néanmoins il manque d'indicateurs pour mesurer l'impact du programme sur l'autonomisation des femmes. Des risques en matière de protection ont été identifiés par le PAM et des mesures d'atténuation/ prévention établies, dont certaines appliquées par les ONG. Un suivi des aspect protection est également réalisé.

90. **Les analyses du contexte** ont été réalisées au début du programme (AIC) et au cours du programme (PSME), comme cela a été vu antérieurement. L'AIC a guidé le choix des zones d'intervention et des stratégies programmatiques. Cela a été complété par les PCP qui ont permis de déterminer les actifs nécessaires pour répondre aux besoins des populations, sur la base d'analyses des potentiels et contraintes.
91. Le principal risque de choc climatique identifié en début de programme au travers des PSME, AIC et PCP est la sécheresse, alors que plus de 80% des ménages rencontrés ont subi des inondations/ pluies excessives ces dernières années, contre 50% qui ont connu des sécheresses/ pluies irrégulières. Il en résulte un décalage entre les actifs réalisés et les chocs subis, comme explicité sur le graphe ci-dessous. Toutefois, il est possible que les chocs naturels ayant eu lieu les premières années du programme aient été oubliés, notamment les pluies irrégulières. Cette information est corroborée par le fait que tous les informateurs (PAM, ONG, Anader) s'accordent pour affirmer que les actifs ont renforcé la résilience à la sécheresse, tandis que le Tchad a subi des inondations qui ont affecté une grande partie des provinces ces dernières années. En 2022 16 des 23 provinces, ont été affectées par des inondations qui ont affecté 622 550 personnes (soit 103 907 ménages). 256 000 personnes ont été sinistrées par les inondations en 2021 et 388 000 personnes en 2020¹³.

Figure 3: Chocs subis et actifs réalisés selon ménages

¹³ 2023 OHCA N'Djamena Tchad, Situation des inondations
<https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/chad/infographic/tchad-aper%C3%A7u-des-inondations-au-21-ao%C3%BBt-2022>



Source : entretiens auprès des ménages dans le cadre de l'évaluation

92. Le décalage entre le type d'actifs réalisés et les chocs subis peut s'expliquer par le caractère aléatoire des phénomènes climatiques. Le suivi réalisé par le PAM deux fois par an comprend depuis juin juillet 2021 des questions relatives aux chocs subits, et les données de mars 2022 (avant les inondations de cette même année qui ont eu lieu à partir de juillet) indiquent que 58% des ménages ont subi des inondations. La principale réponse apportée par le PAM a été la réalisation de digue en terre bien plus importante que prévu (533 018 mètres linéaires réalisés contre 37 512 prévus)¹⁴. Cette réponse s'apparente davantage à un palliatif non durable (de l'avis de l'ensemble des personnes rencontrées et des bénéficiaires) qu'à une stratégie de renforcement de la résilience contre les inondations,
93. Le suivi effectué par le PAM utilise un outil standardisé qui a évolué au cours du programme en fonction des besoins d'information ressentis. Cet outil comprend notamment un indice d'exposition aux chocs ; un indice de capacité à récupérer (ability to recover index) ; des informations sur l'incidence des actifs sur la diminution des tensions pour l'accès aux ressources naturelles ou encore sur les relations avec les transhumains et les personnes déplacées. Les données ainsi collectées sont analysées et partagées pour ajuster le programme lorsque jugé nécessaire, selon le PAM. Des ajustements de stratégie ont été signalés par les ONG partenaires et le PAM, telles que l'approche pour favoriser l'approvisionnement des cantines par les producteurs locaux ou l'approche pour favoriser la durabilité des actifs.
94. Diverses études apportent des informations sur les **aspects genres** dans le pays en général : analyse des inégalités hommes-femmes dans l'accès aux ressources, facteurs de production, et autres opportunités¹⁵ ; enjeux liés aux inégalités de genre¹⁶ ; évolution des aspects genre¹⁷. Néanmoins, les entretiens réalisés auprès des ONG partenaires et du PAM n'ont pas mis en évidence une exploitation de ces rapports.
95. L'approche genre du programme consiste à assurer l'inclusion des femmes, la proportion de femmes et de jeunes étant préétablie pour chaque activité (ex : maraichage : 70% femmes ; 40% jeunes). Les données de suivi du programme montrent un équilibre genre, avec un léger avantage pour les femmes (bénéficiaires CBT conditionnel : femmes : 105 352 ; hommes : 98 741). Les femmes sont également encouragées à occuper des postes de responsabilité au sein des comités de gestion d'actifs et les communautés sont sensibilisées sur l'importance de renforcer le pouvoir de décision des femmes¹⁸.
96. Il manque de données de suivi du programme permettant de mesurer l'incidence du programme sur l'égalité genre et l'autonomisation des femmes. Le seul indicateur inclus dans les rapports annuels en la matière est la proportion de femmes ayant un pouvoir de décision sur l'utilisation de l'assistance alimentaire,

¹⁴ Indicateurs du programme

¹⁵ 2018 FAO PROFIL NATIONAL GENRE DES SECTEURS DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL ; 2021 FAO PROFIL NATIONAL GENRE DES SECTEURS DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

¹⁶ 2018 Colette Benoudji et al. Étude sur le Genre et la Résilience

¹⁷ 2021 PAM Enquête de la sécurité alimentaire et de résilience ; 2017 WFP The potential of Food Assistance for Assets (FFA) to empower women and improve women's nutrition: a five-country study

¹⁸ 2021 WFP Annual Country Report 2021

97. En ce qui concerne les **aspects protection**, la politique du PAM prévoit une analyse contextuelle visant à non seulement à identifier les risques, mais également à comprendre les mécanismes que les sous-tendent. Les risques considérés incluent le risque d'attaques, de mauvais traitement, de préjudice, de souffrance, de précarité et de discrimination. Ainsi, l'objectif est d'identifier les risques et les besoins des personnes se trouvant dans les situations de vulnérabilité les plus graves et de comprendre les facteurs en jeu¹⁹.
98. Le PAM Tchad a identifié les risques de protection et les mesures d'atténuation à prévoir²⁰. Cela inclut les risques d'accident sur les sites, les risques sécuritaires sur le trajet entre le domicile et les sites, les risques d'exploitation ou atteinte sexuelle, les risques d'exclusion ou encore les risques de tension intercommunautaire. Le document comprend également des suggestions (ex : ciblage des ménages les plus susceptibles de recourir à des mécanismes de survie préjudiciables) susceptibles d'avoir des effets positifs en termes de protection.
99. Le PAM a renforcé les capacités de son personnel et de ses partenaires sur les aspects protection au travers de formations incluant la prévention des violences basées sur le genre, la protection de l'enfant ou encore les mécanismes de gestion des plaintes (plus de 180 personnes formées)²¹. Cela a été confirmé par certaines des ONG rentrées. Sur le plan opérationnel, les ONG rencontrées ont dit avoir pris des mesures pour assurer la sécurité des bénéficiaires (ex : sites pas trop éloignés des villages, trajets sites-villages en groupe, transparence des transferts monétaires).
100. La politique du PAM préconise également un suivi rapproché et une analyse en continue pour garantir la pertinence des programmes et des opérations en matière de protection. Les entretiens réalisés avec les ONG font état de la mise en place de comités de gestion des plaintes au niveau des sites d'actifs qui sont un moyen de suivre les aspects protection. Selon le PAM, il y a un point focal protection au niveau des sous bureaux qui suit ces aspects lors de visites de sites, au moyen d'une fiche spécifique.

Adéquation du ciblage

SQE 2.2 : Dans quelle mesure le ciblage effectué par les partenaires du PAM, y compris le ciblage des bénéficiaires, est-il basé sur des analyses pertinentes pour atteindre les personnes touchées ou risquant d'être touchées par l'insécurité alimentaire ? Quels sont les effets non voulus liés au ciblage des bénéficiaires ?

Adeq 4 : Le ciblage effectué par les partenaires du PAM, y compris le ciblage des bénéficiaires, est basé sur des analyses pertinentes pour atteindre les personnes touchées ou risquant d'être touchées par l'insécurité alimentaire, dans la mesure où les villages sélectionnés se trouvent dans les zones identifiées comme les plus vulnérables par une AIC. En outre, au sein des communautés, les ménages bénéficiaires sont sélectionnés sur la base d'une enquête permettant d'identifier les ménages les plus pauvres/vulnérables. Aucun effet non voulu n'a été mis en évidence.

101. Comme détaillé au paragraphe 2.1 les zones d'intervention ont été sélectionnées sur la base d'une AIC, qui a permis de déterminer les zones les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire, l'exposition aux chocs naturels, la dégradation des terres, les glissements de terrain et la malnutrition. Au sein de ces zones, les villages bénéficiaires ont été sélectionnés sur la base des connaissances des services techniques décentralisés de l'État et des ONG.
102. En ce qui concerne la sélection des ménages bénéficiaires, les entretiens réalisés au niveau provincial (PAM, ONG, ONG partenaires) montrent que ce sont les ménages vulnérables qui sont ciblés. Des enquêtes sont menées afin de pouvoir catégoriser chaque ménage des villages ciblés sur la base du degré de pauvreté/vulnérabilité et la priorité est donnée aux plus pauvres/vulnérables. Ont également été mentionnés des systèmes de validation des résultats de ces enquêtes, tels que le porte à porte ou la validation par des comités au niveau des villages. Les enquêtes menées auprès des ménages vulnérables et les discussions de groupe

¹⁹ 2020 PAM Politique du PAM en matière de protection et d'obligation redditionnelle

²⁰ PAM Protection et Création d'actifs

²¹ 2021 WFP Annual Country Report 2021

de femmes et d'hommes appartenant à cette catégorie confirment qu'ils ont été ciblés par le programme. Aucun effet non voulu n'a été mis en évidence. Ainsi, la déficience des méthodes de ciblage signalée dans l'évaluation du PSP du PAM²² a été surmontée.

²² 2022 PAM Évaluation du plan stratégique de pays du PAM Tchad 2019-2023

4.3. COHERENCE

QE 3 : Dans quelle mesure le PAM a-t-il favorisé la cohérence avec d'autres acteurs ?

Coordination au sein du système des Nations Unies

SQE 3.1 : Dans quelle mesure le PAM s'est-il engagé à coordonner la prise de décision collective au sein du système des Nations Unies de sorte à promouvoir une approche cohérente de construction de la résilience ?

Coer1 : Le PAM occupe une position de leadership ou de membre de plateformes collaboratives, favorisant un échange d'expériences et de leçons apprises entre les agences.

103. La participation et le leadership du PAM dans les plateformes collaboratives ont permis un échange d'expériences et de leçons apprises entre les agences, ainsi qu'une collecte de fonds conjointe, une programmation coordonnée et un plus grand pouvoir de négociation grâce à des contrats commerciaux conjoints. Le PAM est coordinateur d'un groupe de travail (Cash Working Group) ; secrétaire du cluster sécurité alimentaire ; coprésident du Comité de la Coalition pour la résilience du Tchad ; un membre du comité de formulation des propositions de l'UNDAF ; un membre du groupe de travail sur la protection sociale et président du UN ICT Working Group.

Partenariats

SQE 3.2: Dans quelle mesure l'approche délibérée des partenariats du programme a-t-elle contribué à améliorer la coordination et la cohérence ?

Coer2 : Des partenariats ont été établis entre le PAM et d'autres agences des Nations Unies (UNICEF, FAO, PNUD, etc.) qui semblent favoriser une cohérence externe des interventions des différentes agences. De tels partenariats n'ont pas été établis dans les zones BMZ, mais l'UNICEF et la FAO ont toutefois été mentionnés dans quelques villages.

104. Les changements stratégiques introduits par le PSP incluent la complémentarité avec les partenaires afin de renforcer les moyens d'existence et la cohésion sociale. Conformément à l'ODD 17 (Partenariats), le PAM développe des partenariats spécifiques au sein du système des Nations Unies qui permettent d'améliorer la coordination et la prise de décision collective pour promouvoir une approche cohérente de construction de la résilience. Ainsi, selon l'évaluation du plan stratégique de pays du PAM²³, des collaborations entre agences des Nations Unies ont été établies pour des interventions visant à renforcer la résilience dans des zones de convergence ciblées avec la FAO et UNICEF; en appui à l'alimentation scolaire avec l'UNICEF et le FNUAP (« Fonds des Nations Unies pour la population ») dans les provinces du Lac et du Logone Oriental; et pour la production locale d'aliments enrichis avec l'UNICEF, la FAO, et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Le PAM collabore également avec l'OIM, le HCR, la FAO, l'UNICEF, le PNUD et l'OHCHR sur des projets de résilience visant à réduire les conflits entre divers groupes (ex : réfugiés et communautés hôtes ; éleveurs et agriculteurs) et à prévenir la migration irrégulière chez les jeunes²⁴.
105. Il ressort des entretiens conduits avec la FAO que les rôles respectifs de la FAO et du PAM pour la mise en œuvre des projets conjoints sont clairement spécifiés dans le document de projet, les deux agences œuvrant en complémentarité auprès des mêmes ménages. Par exemple, la FAO apporte un appui en techniques de production, tandis que le PAM se charge de l'approche participative de création d'actif et des CBT conditionnels. Toutefois, selon le PAM et la FAO, dans le cadre des projets financés par le BMZ, il n'y a pas eu de partenariat avec d'autres agences des Nations Unies (FAO et UNICEF notamment). Néanmoins, les données recueillies au niveau des villages font ressortir des interventions de l'UNICEF (distribution de sacs d'école aux élèves) et de la FAO (formation pour la maintenance des actifs) dans un petit nombre de villages de l'échantillon.

²³ 2022 PAM Évaluation du plan stratégique de pays du PAM Tchad 2019-2023

²⁴ 2021 WFP Annual Country Report 2021

Incidence de la réponse aux crises

SQE 3.3 : Comment et dans quelle mesure les activités de résilience sont-elles affectées et ont été affectées par la réponse collective aux crises complexes au Tchad ?

Coer3 : Les activités de résilience n'ont pas affecté, ni n'ont été affectées par la réponse collective aux crises complexes au Tchad, dans la mesure où il n'y a pas eu d'intervention d'urgence par d'autres acteurs dans les zones bénéficiaires. Les quelques situations d'urgence qui ont eu lieu ont, dans certains cas, été gérées par les ONG partenaires et services techniques provinciaux selon la même approche de renforcement des capacités des communautés.

106. Les entretiens réalisés avec le PAM et les ONG indiquent qu'il y a eu peu d'intervention de réponse aux urgences par d'autres acteurs dans les zones d'intervention de renforcement de la résilience, et lorsque cela a eu lieu, il n'y a pas eu d'incidence négatives avec les activités de résilience, ni de manque de coordination. Cela est confirmé par les groupes de discussion et les entretiens menés auprès des leaders communautaires et directeurs d'école.
107. Certains villages bénéficiaires ont connu des situations d'urgence (ex : inondations ou arrivées de réfugiés), et dans les cas où une réponse a été apportée, ce sont les ONG déjà présentes qui l'ont fait ou les services techniques et elle a consisté à renforcer la capacité des communautés à limiter les dégâts (ex : digues pour détourner l'eau).

4.4. EFFICIENCE

QE 4 : La mise en œuvre des activités de résilience est-elle efficiente du point de vue des perspectives des différents parties prenantes ?

Effic 1 : Il manque de données relatives aux ressources mobilisées par le programme pour pouvoir évaluer l'efficience. Néanmoins, sur la base des données mis à disposition, on peut estimer que la mise en œuvre des activités de résilience a été efficiente, dans la mesure où les cibles établies relatives à l'indice de stratégies d'adaptation basées sur l'alimentation, à la sécurité alimentaire et au bénéfice des actifs reporté par les populations cibles, ont été atteintes, avec des ressources mobilisées inférieures à celles planifiées. La cible relative à l'indice de stratégie d'adaptation selon les moyens d'existence n'a pas été atteinte.

108. L'efficience est la capacité à obtenir les effets désirés avec le moins de ressources possible (fonds, expertise, temps, coûts administratifs). L'effet désiré de l'activité 7 (ES4) est que les populations et communautés en situation d'insécurité alimentaire dans les zones ciblées disposent de moyens d'existence plus résilients et de systèmes alimentaires plus durables toute l'année. L'activité 7 consistant à appuyer la création ou remise en état des actifs naturels et productifs et des infrastructures et à des achats locaux.
109. Les ressources mobilisées pour l'appui à la création ou remise en état d'actifs sont les suivantes : (i) les ONG partenaires ; (ii) les Ressources Humaines (RH) du PAM (chef de programme résilience, focal point résilience, suivi-évaluation, etc.) ; (iii) les montants distribués en CBT conditionnel ; (iv) les NFI distribués ; ainsi que les prestataires (ex : réalisation forage). Nous ne disposons pas de toutes les données, notamment la valeur des contrats avec les ONG et les prestataires, ni les RH du PAM affectées à la résilience, néanmoins, en ce qui concerne les RH mobilisées, il peut être considéré que le recours à des ONG (la plupart étant des ONG nationales) est l'option la plus efficiente dans la mesure où les alternatives auraient été soit plus coûteuses (intervention directe du PAM, contractation de bureaux d'étude), soit moins efficaces (partenariat avec les services techniques provinciaux). Les données à notre disposition sont les montants de CBT et le nombre de bénéficiaires en 2019, 2021 et 2022²⁵, qui indiquent que les fonds mobilisés représentent 63 % des fonds prévus et ont atteint 92 % des bénéficiaires prévus. (Voir tableau ci-dessous). Selon l'évaluation du Plan Stratégique de Pays du PAM au Tchad (2018-2023)²⁶, pour atteindre le plus grand nombre de bénéficiaires du CBT, le PAM a réduit à 50 pour cent les montants de transferts monétaires distribués.

Tableau 10 : Fonds et bénéficiaires CBT prévus et réalisés

Fonds utilisé et bénéficiaires		Prévu (2019 – 2022)		Réalisé (2019 – 2022)	
		Valeurs		Valeur	% prévu
CBT conditionnel	(USD)	21 246 000		13 387 702	63%
	Nombre bénéficiaires	354 100		323 191	92 %

Source : rapports annuels PAM

110. Globalement, les ressources du programme semblent avoir été bien utilisées. Les raisons principales sont certainement : le travail des partenaires d'exécution, notamment nationaux, qui sont capables de mettre en œuvre des interventions dans des contextes locaux particuliers et souvent difficiles (contextes géographiques et sociaux) et les planifications participatives, qui encouragent les contributions des communautés et des ménages bénéficiaires des interventions et l'appropriation.

²⁵ Rapports annuels PAM: 2019, 2021, 2022

²⁶ 2022 PAM Évaluation du plan stratégique de pays du PAM Tchad 2019-2023

Tableau 11: Les partenaires du PAM

Agences principales et financeurs	Partenaires d'exécution technique
Partenaires BMZ	Al Takhadoum
Barh El Gazal	APRODIF
Batha	DRRO
Guera	SECADEV
Kanem	SOS Sahel
Lac	Moustagbal
Ouaddai	ADD
	PEDC
	ADEDD
	ACHUDE
	AIDER
	VIE

111. Les partenaires d'exécution et le personnel du PAM, notamment au niveau régional, ont pu s'adapter aux réalités du terrain et ajuster l'exécution des activités. Le travail et les interventions des partenaires d'exécution sont reconnus par l'ensemble des parties prenantes et les produits sont appréciés par les bénéficiaires.

112. De la même façon, le PAM est apprécié par les partenaires en tant qu'acteur humanitaire principal au Tchad. Les partenaires nationaux ont été associés à l'élaboration du PSP et le PAM est un partenaire opérationnel essentiel sur la sécurité alimentaire pour les partenaires nationaux. Pourtant, au niveau de la couverture des bénéficiaires et des méthodes de ciblage, la mise en œuvre et les résultats du profilage 2017-2018 restent fortement contestés par certains partenaires clés du PAM et par des communautés de bénéficiaires (Est, Lac). Selon le rapport d'évaluation du Plan Stratégique de Pays du PAM au Tchad (2018-2023), il y a eu un déficit de communication avec les partenaires et les bénéficiaires.

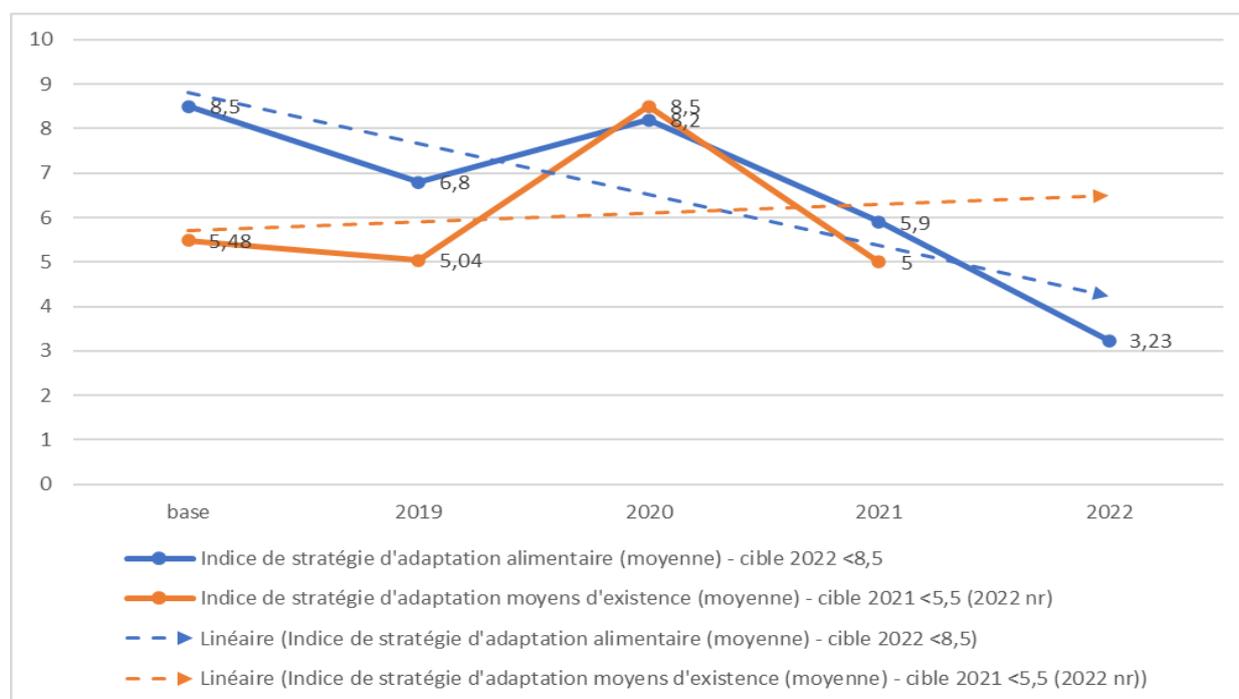
113. Pourtant, les capacités des partenaires nationaux, en particulier au niveau déconcentré et local, se sont avérées plus problématiques que prévu. Les bénéficiaires des interventions, aussi bien que le personnel du PAM et, dans certains cas, le personnel des ONG locales, soulignent la faiblesse (ou l'insuffisance) des capacités logistiques, en matériel, en personnel et financières qui limitent la portée des interventions et les effets des produits. D'autre part, les arbitrages du PAM, exigés par le contexte, ont limité l'atteinte des objectifs. Toutes les personnes ciblées n'ont pu être assistées, notamment dans la province du Lac et l'assistance intégrée n'a pu être délivrée de façon continue : chaînes d'approvisionnement défaillantes pour les intrants nutritionnels ; retards de mise en œuvre. Les activités de renforcement de la résilience n'ont pas pu être mise en œuvre à une échelle significative à cause, essentiellement, de ressources financières limitées et de l'intégration peu effective avec les autres activités du Bureau Pays. Les rapports d'activités des partenaires d'exécution (listés en annexe 9) soulignent également les difficultés de trésorerie liées aux retards de décaissements, dans certains cas, qui expliqueraient les retards d'exécution. Les rapports de suivi du PAM soulignent, eux, les faiblesses de conception des projets par les partenaires d'exécution, les difficultés logistiques de mise en œuvre et, dans la plupart des cas, l'absence d'une réflexion approfondie avec les bénéficiaires sur l'après projet, par exemple dans le cadre de la gestion et de la maintenance des ouvrages hydrauliques ou forestiers.

114. Les ressources affectées aux transferts monétaires ont été distribuées mais elles ont été très insuffisantes par rapport aux besoins. La transition vers SCOPE s'est avérée plus compliquée que prévu, jusqu'en 2022. Le PAM et ses partenaires n'ont pas pu mobiliser les ressources humaines nécessaires à la mise à l'échelle espérée. La difficulté à travailler avec les petits détaillants locaux n'a pas permis de stimuler la production et les marchés locaux autant que prévu. Les transferts ont subi des retards importants. Pour l'ensemble de ces raisons, la résilience des population ciblées pendant la période de soudure reste un défi. Pour autant, le PAM

a continué à assister les populations et ses partenaires pendant la pandémie de COVID-19. L'assistance a réduit la flexibilité entre les activités, au même titre que par le fléchage des contributions par domaine d'intervention.

115. L'évaluation du Plan Stratégique de Pays du PAM au Tchad (2018-2023) rappelle que l'efficacité des mécanismes de mise en œuvre a été contrainte par la centralisation de la planification et de la prise de décision. Le Bureau Pays a cependant mis en place d'importants efforts pour améliorer certains aspects de gestion interne et de planification avec les sous-bureaux. Cette transition est en cours et les processus des prises de décisions internes n'ont pas été suffisamment décentralisés, agiles ou réactifs.
116. En ce qui concerne le taux d'atteinte des effets désirés (moyens d'existence plus résilients et de systèmes alimentaires plus durables) avec les ressources mobilisées, il est en partie mesuré par les indices de stratégies d'adaptation basées sur l'alimentation et sur les moyens d'existence. L'indice d'adaptation basées sur les moyens d'existence mesure la capacité d'adaptation et de production à long terme des ménages et leur impact futur sur l'accès à la nourriture. Les stratégies d'adaptation négatives, telles que l'épuisement des actifs, affectent la durabilité des moyens de subsistance des ménages et sont susceptibles de se traduire par un accès physique et/ou économique limité à la nourriture à moyen et long terme. Le graphe ci-dessous met en évidence que la cible fixée pour 2022 a été atteinte pour la stratégie d'adaptation basée sur l'alimentation. La cible 2021 de la stratégie d'adaptation basée sur les moyens d'existence n'a pas été atteinte. Cet indicateur n'a pas été mesuré en 2022.

Figure 4: Évolution des stratégies d'adaptation

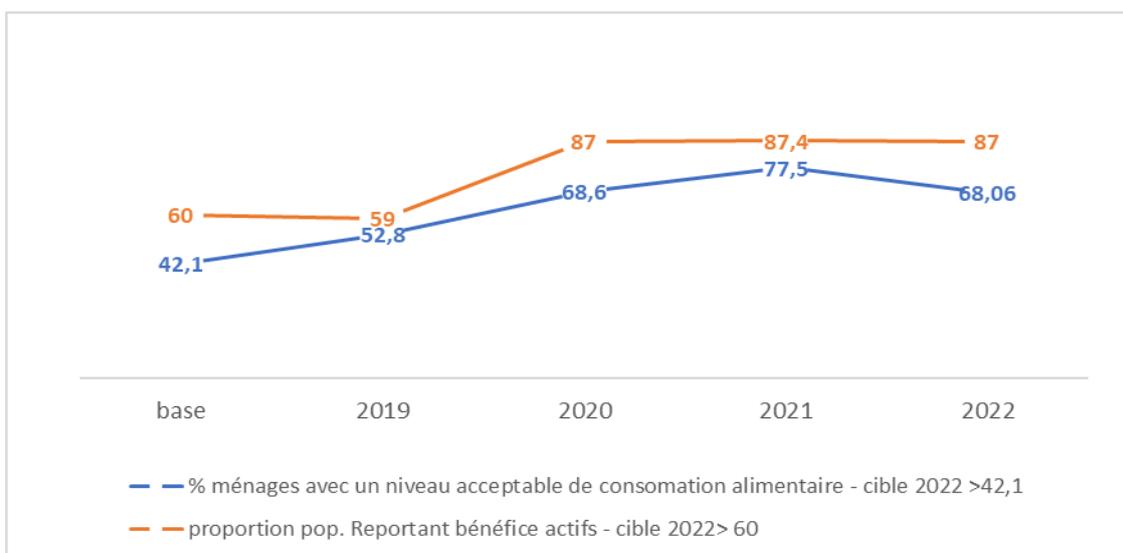


Source : indicateurs d'effets activité 7 - rapport annuel 2022

La faible incidence du programme sur l'amélioration des moyens d'existence est à mettre en lien avec la mise en œuvre récente d'interventions ayant une incidence sur les revenus des ménages (voir paragraphe 4.5 sur l'efficacité).

117. L'effet attendu de l'activité 7 est également mesuré par l'évolution de la sécurité alimentaire et du bénéfice des actifs reporté par les populations cibles, le schéma ci-dessous met en évidence que les cibles établies pour 2022 ont été atteintes pour ces deux indicateurs. Néanmoins, la mesure de l'évolution de la consommation alimentaire peut ne pas refléter le résultat de l'activité 7, dans la mesure où cela n'informe pas sur les causes de l'évolution de la sécurité alimentaire. Laquelle peut résulter d'amélioration des capacités de production ou de moyens d'existence, mais aussi d'assistance alimentaire.

Figure 5 : Bénéfices pour la population



Source : indicateurs d'effets activité 7 – rapport annuel 2022

4.5. EFFICACITE

QE 5 : Dans quelle mesure les activités de résilience FFA ont-elles contribué à renforcer la résilience des ménages et des communautés (capacité d'absorption, d'adaptation et transformation) ?

Efficacité de l'incitation à la création d'actifs

SQE 5.1. : Dans quelle mesure la planification participative et les transferts monétaires conditionnels ont-ils incité les communautés à construire/ réhabiliter des actifs ? Et dans ce processus, de quelle manière les innovations liées au CBT ont-elles accru l'efficacité du PAM dans la mise en œuvre de l'assistance conditionnelle ? Quels facteurs internes et externes ont influé sur l'obtention des résultats ?

Effica1 : La planification participative et les transferts monétaires (CBT) conditionnels ont incité les communautés à construire/ réhabiliter des actifs dans tous les villages ciblés.

Effica2 : Il n'a pas été possible d'évaluer les innovations liées au CBT faute d'éléments de comparaison entre différentes méthodes. Néanmoins, la distribution de cash est plus appréciée que le bon par les bénéficiaires rencontrés.

118. Comme détaillé plus haut, les PCP ont permis d'identifier des actifs à créer, en réponse aux besoins exprimés par les communautés. Selon el PAM, les ONG et les services technique de l'État, des actifs ont été créés dans tous les villages ciblés, grâce au travail des bénéficiaires, l'appui technique de services déconcentrés de l'État et parfois la contractualisation de prestataires (pour des forages par exemple). Tous les projets de création d'actif validés ont été menés à bien, les bénéficiaires étant motivés par la perspective d'obtenir l'actif demandé, ainsi que par le CBT conditionnel (sur la base du travail et des tâches fournis²⁷).
119. Selon les personnes du PAM et des ONG rencontrées, la principale motivation des bénéficiaires à participer à la création d'actif est la volonté de voir se réaliser l'actif demandé. Le CBT vient en complément. Cela est confirmé par les données collectées au niveau des communauté qui font état d'une satisfaction d'avoir réalisé

²⁷ 2014 PAM "Rapport de l'atelier de revue des normes techniques de travail du Programme 3A"

les actifs²⁸ (utilité). L'aide technique et matérielle, les formations et le CBT conditionnels ont été mentionnées en réponse à la question sur l'aide reçue pour réaliser les actifs.

120. Pour pouvoir évaluer l'efficacité des innovations liées au CBT, il aurait fallu des données permettant de comparer les résultats atteints avec diverses méthodes (assistance financière conditionnelle versus assistance alimentaire conditionnelle par exemple). Or, pour les projets financés par le BMZ, une seule méthode a été utilisée : le transfert monétaire conditionnel opéré au moyen de partenariat avec Express Union. Cela a tout de même permis de constater que la distribution d'argent est considérée comme plus adaptée que le bon par les bénéficiaires, car plus simple et rapide.

Renforcement de la résistance aux effets du changement climatique et de l'accès physique au marché

SQE 5.2 : Dans quelle mesure les actifs construits/ réhabilités contribuent-ils à renforcer la résistance des communautés face aux effets du changement climatique et l'accès physique au marché ? Quels facteurs internes et externes ont influé sur l'obtention des résultats ?

Effica3 : Les actifs construits/ réhabilités contribuent à renforcer la résistance des communautés face aux effets du changement climatique dans la mesure où ils améliorent l'accès à l'eau, freinent l'envahissement des terres par le sable ou contribuent à la protection contre les inondations. Toutefois, les actifs visant à renforcer la résistance aux inondations ont été insuffisants par rapport aux besoins. Les interventions du programme ont peu porté sur l'amélioration de l'accès physique au marché, qui ne semble pas être une contrainte pour les bénéficiaires.

Résistance aux chocs naturels

121. Selon les informateurs du PAM et des ONG partenaires rencontrés, les actifs améliorent l'accès à l'eau, permettant de mieux résister aux pluies irrégulières ou insuffisantes. Ainsi, les mares creusées permettent de disposer d'eau jusqu'en mai, alors qu'avant, il n'y avait d'eau que jusqu'en décembre. Les seuils d'épandage ont eu pour incidence la remontée de la nappe phréatique de plus de vingt mètres de profondeur à cinq mètres. Les cordons pierreux et micro-barrage freinent l'écoulement de l'eau de pluie. Les puits maraichers et les forages permettent d'irriguer. Seule une personne du PAM a cité une incidence des seuils d'épandage et des digues sur la résistance aux inondations.
122. Le tableau ci-dessous présente les actifs visant à la résistance aux chocs naturels réalisés par le programme. La majorité des actifs réalisés surpassent les quantités prévues, On note que le plus grand dépassement concerne les digues (533 018 m réalisés contre 37 512 m prévus, soit 1421%). Cela est à mettre en lien avec le fait que le risque d'inondation ne fait pas partie des risques identifiés lors de la détermination des axes stratégiques du programme, comme cela a été vu aux paragraphes 1.1 et 1.2.

Tableau 12 : Actifs prévus et réalisés pour renforcer la résistance aux chocs naturels

Incidences	Types d'actifs	2019 - 2022	
		Prévu	Réalisé
Irrigation	Kilomètres (km) de canaux d'irrigation construits	3	4
	Hectares de terres agricoles bénéficiant de systèmes d'irrigation réhabilités (y compris la réparation des canaux d'irrigation, les mesures de protection spécifiques, les remblais, etc.)	28	88
	Hectares de terres agricoles bénéficiant de nouveaux périmètres irrigués (y compris la construction de canaux d'irrigation, les mesures de protection spécifiques, les remblais, etc.)	280	273,
Retentions	Mètres linéaires (m) de digues/digues de sol ou de pierres créées	37 512	533 018
	Mètres (m) de béton/maçonnerie (Construction d'un barrage, d'une digue ou d'un réservoir d'eau)	26 502	52 832

²⁸ Données ménages enquêtés, groupes de discussion et leaders communautaires

	Kilomètres (km) de haies vives créées	257	193
Accès à l'eau	Nombre d'étangs d'eau communautaires pour l'irrigation et l'élevage réhabilités/entretenus (3000-8000 tbc)	37	34
	Nombre de forages créés pour l'agriculture ou l'élevage	3	4
	Nombre de réservoirs d'eau/tours construits pour l'irrigation/l'élevage/l'usage domestique (0 - 5000cbmt)	11	90
	Nombre de puits, puits peu profonds construits pour l'irrigation et l'élevage (> 50cbmt)	121	88
	Volume (m3) des systèmes de récupération d'eau remis en état	36 000	171 168

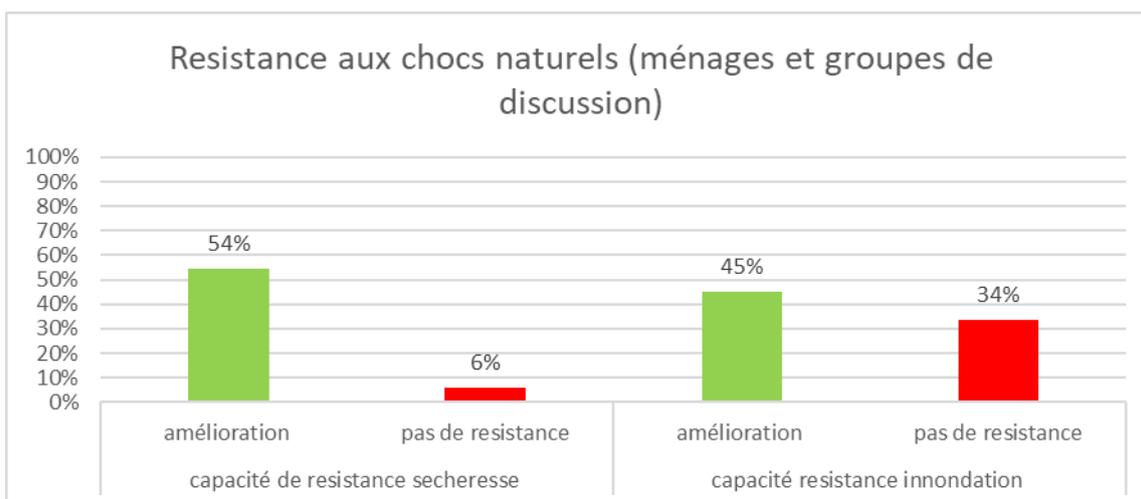
nr : non renseigné

de 80 à 110% du prévu	de 50 à 79% du prévu	moins de 50% du prévu	plus de 110% du prévu
-----------------------	----------------------	-----------------------	-----------------------

Source : rapports annuels PAM (couvre les projets financés par le BMZ et d'autres bailleurs de fonds)

123. Comme explicité au paragraphe 4.2, les données collectées au niveau des ménages indiquent un décalage entre les chocs naturels subis et les actifs réalisés. Le programme a mis l'accent sur la résistance à l'irrégularité des pluies, alors que le choc le plus fréquemment subi ces dernières années a été les pluies excessives/ inondations. Il en résulte que 34% des ménages et groupes de discussion rencontrés ont indiqué une non-résistance aux pluies excessives/ inondations, détaillé sur le graphe ci-dessous.

Figure 6 : Résistance aux chocs naturels selon les bénéficiaires



Source : données collectées auprès des ménages et groupes de discussion par l'Equipe d'Evaluation (EE)

Note : Le % de ménages mentionnant une amélioration de la résistance à la sécheresse n'est pas représentatif de la proportion de ménages atteints par le programme. Il s'explique par le fait que seulement 47% des ménages rencontrés ont dit avoir connu une période de pluies insuffisantes ces dernières années, et n'ont pu répondre à la question relative au changement sur leur capacité de résistance à la sécheresse/ pluies irrégulières. Cela a été rattrapé ensuite en posant une question sur ce qui a été réalisé pour mieux résister au manque de pluie.

Accès physique au marché

124. Très peu de personne rencontrée (PAM, ONG, institutions, bénéficiaires) ont mentionné la création d'actif visant à améliorer l'accès physique au marché. Les réponses obtenues au niveau des communautés sur les changements relatifs à l'accès au marché, portent essentiellement sur les moyens de transport (animaux ou transports motorisés), devenus plus accessibles du fait de l'amélioration du niveau de vie. L'accessibilité en termes de voie ne semble pas être une contrainte majeure.
125. De toute évidence, les zones de mise en œuvre des actifs du PAM pour les ONGs et autres acteurs sont difficiles d'accès. Les ouvrages hydroagricoles et ainsi que les autres aménagements le sont également. En effet, les pistes rurales ou routes de campagne jouent un rôle très important dans la vie socioéconomique

des communautés ; car elles permettent : désenclaver les zones de production et de desservir les marchés ruraux. Elles contribuent de ce fait au renforcement de la résilience et doivent faire partir des priorités du PAM

Tableau 13 : Actifs prévus et réalisés pour favoriser l'accès physique au marché

Incidences	Types d'actifs	2019 – 2022	
		Prévu	Réalisé
Voix d'accès	Kilomètres (km) de routes de desserte entretenu	15	4,66
	Kilomètres (km) de routes de desserte construites	280	179

nr : non renseigné

De 80 à 110%	De 50 à 79%	Moins de 50%	Plus de 110%
--------------	-------------	--------------	--------------

Source : rapports annuels PAM partagés (couvre les projets financés par le BMZ et d'autres bailleurs de fonds)

Renforcement de la résilience des ménages

SQE 5.3 : Dans quelle mesure les ménages tirent-ils parti des actifs communautaires construits/ réhabilité et de quelle manière cela contribue-t-il à améliorer leur résilience (absorption, adaptation, transformation) ? Quels facteurs internes et externes ont influé sur l'obtention des résultats ?

Effica4 : Les ménages tirent parti des actifs communautaires construits/ réhabilité avec l'appui du programme, dans la mesure où ceux-ci leur ont permis d'augmenter et de diversifier leur production, notamment à travers le développement de la culture maraichère. Outre l'appui à l'aménagement de sites maraichers avec système d'irrigation, y compris l'accès à de nouvelles surfaces cultivables, le programme a contribué à la création de groupement de producteurs et à leur formation et équipement.

Effica5 : Ces interventions ont contribué à améliorer la capacité d'absorption des ménages du fait de la solidarité développée grâce à la mise en place des groupements de producteurs, lesquels est le moyen le plus fréquemment cité par les ménages pour l'accès au crédit en cas de besoin urgent. Elles ont également contribué à renforcer la capacité d'adaptation, notamment la sécurité alimentaire, laquelle s'est améliorée grâce à l'augmentation de la production et des revenus générés, ainsi que grâce à l'entraide favorisée par les groupements de producteurs. La nécessité de partir en exode a également diminué du fait des opportunités accrues de gagner de l'argent au village ces dernières années, grâce notamment aux travaux maraichers et autres travaux bénéficiant de CBT conditionnel, ajouté à l'aide humanitaire et au CBT inconditionnel pour les plus vulnérables.

Effica6 : Les interventions du programme ont également contribué à améliorer la capacité de transformation, en particulier la nutrition, favorisée par le développement de la production maraichère et l'amélioration des moyens d'existence résultant de l'augmentation des quantités vendues et de la diversification des produits vendus.

Effica7 : Parmi les interventions du programme, celles jugées les plus utiles par les bénéficiaires sont le maraichage, car il favorise une amélioration de la nutrition et du revenu ; ainsi que le compost et les barrières contre le sable, du fait de leur efficacité pour fertiliser le sol et protéger les cultures. Mais les barrières contre le sable ont l'inconvénient d'être fragiles et de ne pas protéger tous les champs. Les digues contre les inondations sont également non durables. Quant aux aménagements hydro-agricoles, ils sont jugés insuffisants pour répondre aux besoins, La non-adaptation de variétés de cultures pluviales et maraichères a également été signalée.

Effica8 : Une faible proportion de ménages ne voit pas d'amélioration de sa résilience du fait de la disparité des actifs construits dans les villages.

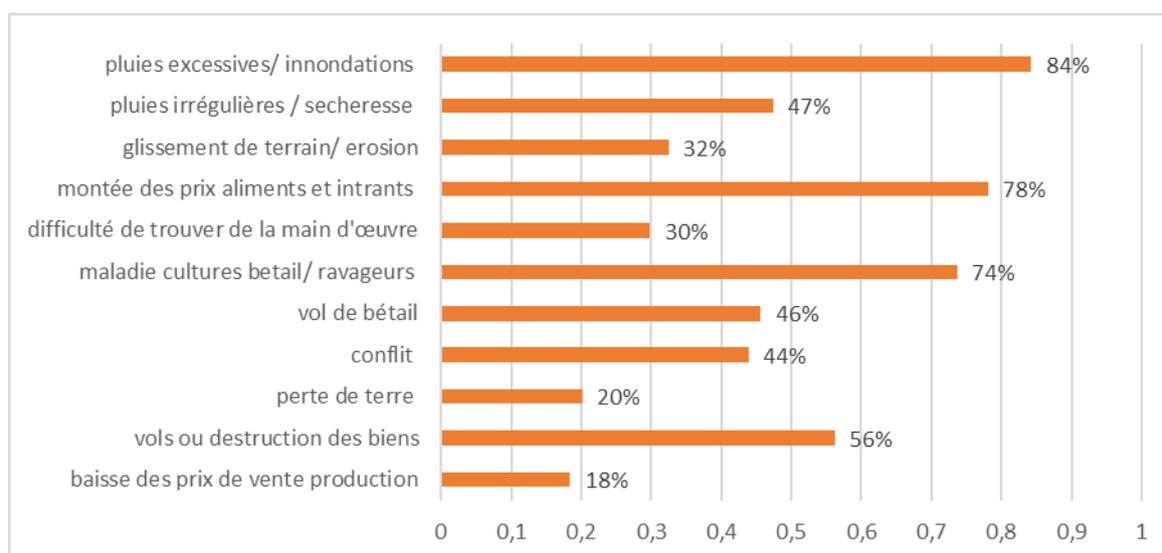
Effica9 : Les indicateurs relatifs aux actifs contenus dans les rapports annuels sont peu pertinents du fait de leur formulation qui prête à des interprétations variées (ex : « terres cultivées traitées uniquement par des techniques de stabilisation biologique ou d'agroforesterie (y compris jardinage à plusieurs étages) » et « hectares de jardins créés »). En outre, ils ne renseignent pas sur le nombre de villages bénéficiaires, ni sur les effets attendus par chacun des actifs. Il manque d'indicateurs permettant de mesurer la contribution des interventions de l'activité 7 dans le renforcement de la résilience des communautés.

126. Les trois dimensions de la résilience définies par le PAM²⁹ ont été considérées, à savoir la capacité d'absorption, capacité d'adaptation et capacité de transformation, dont les définitions sont rappelées ici :

- La capacité d'absorption est la capacité de minimiser l'exposition aux chocs et aux stress, dans la mesure du possible, et de rebondir rapidement en cas d'exposition sans subir d'impacts négatifs permanents sur le bien-être à long terme.
- La capacité d'adaptation implique de faire des choix éclairés pour s'adapter à l'évolution des conditions sociales, économiques et environnementales. Elle se manifeste par des réponses proactives démontrant une préparation, flexibilité et adaptation, en particulier en termes de stratégies de subsistance, d'actifs et de capital social et humain.
- La capacité de transformation considérée dans le cadre de cette évaluation sont les changements qui permettent une résilience plus durable aux niveaux de la communauté, tels que des infrastructures ou des aménagements hydro-agricoles.

127. Les données collectées au niveau des ménages montrent que les chocs et facteurs de stress les plus fréquemment cités sont les pluies excessives/ inondations (84% des ménages) ; suivi de la montée des prix des aliments et intrants (78%) et des maladies des cultures ou du bétail (74%). (Voir schéma ci-dessous)

Figure 7 : Chocs et facteurs de stress subis par les ménages (% ménages rencontrés)



Source : données collectées auprès des ménages par l'EE

²⁹ 2022 PAM Suivi de l'impact des interventions de résilience au Tchad (2018-2022)

Capacité d'absorption

128. Le PAM mesure la capacité d'absorption à travers l'indice de capacité de rétablissement³⁰, l'indice du capital social d'attachement³¹, l'indice du capital social relais³² ou encore l'épargne et l'accès au crédit. Selon le PAM, le programme encourage les bénéficiaires à constituer des groupes d'épargne-crédit.
129. Le suivi de l'impact des interventions de résilience, réalisé par le PAM en 2022³³ indique une capacité d'absorption de la moitié des ménages, les provinces de Kanem, Lac et Ouaddaï étant celles qui présentent le plus de difficulté à rebondir de leurs chocs. Les facteurs influant sur la capacité d'absorption des ménages sont notamment l'accès à l'entraide (indice de capital social) et l'épargne/ accès au crédit. Le suivi réalisé par le PAM indique un indice de capital social moyen à faible et une pratique de l'épargne (appartenance à un groupe d'épargne) qui atteint 66% des ménages, avec 59% de ménages qui peuvent obtenir un prêt en cas de besoin.
130. Dans le cadre de la présente évaluation, la pratique de l'épargne et l'accès au crédit ont été estimés. Sur l'ensemble des 114 ménages enquêtés, 60 (53%) ont affirmés qu'un membre de leur famille appartient à un groupe d'épargne- crédit et 78 (68%) qu'ils peuvent obtenir un prêt en cas de besoin. Les données recueillies diffèrent légèrement de celles des données de suivi : la proportion de ménages faisant parti d'un groupe d'épargne -crédit est inférieur, tandis que l'accès au prêt est supérieur.
131. Le principal facteur positif pour l'accès au prêt mentionné par les ménages (40 sur 114) est l'existence de groupements de producteurs qui favorise la constitution d'une caisse d'entraide. Le fait d'appartenir à un groupe d'épargne-crédit permet également l'accès au prêt, mais dans une moindre mesure (cité par 13 sur 114 ménages).

Capacité d'adaptation

132. Dans l'étude de suivi du PAM³⁴, la capacité d'adaptation a été mesurée par le score subjectif de la résilience autoévaluée, le départ en exode et migration, l'indice de stratégie d'adaptation basé sur la consommation (rCSI)³⁵ et l'indice de stratégie d'adaptation basé sur les moyens de subsistance (LCSI)³⁶. Les résultats de l'étude montrent un score subjectif de la résilience autoévaluée obtenu moyen (53%), ainsi qu'un recours généralisé à l'exode/ migration de membres de la famille pour rechercher des opportunités économiques. Néanmoins, des progrès ont été noté en termes de stratégies d'adaptation liés à la consommation entre les périodes de soudure de 2019 et de 2021. Une tendance qui se confirme en 2022, comme le montrent les données de suivi post-distribution du programme³⁷, malgré une légère détérioration en période de soudure en 2022 en raison d'une forte insécurité alimentaire.

³⁰ Estimation de la capacité des ménages à retrouver leur niveau de revenu et de consommation alimentaire d'avant la survenu du choc ou des chocs qu'ils ont subis et/ou qui se sont produits dans leurs localités

³¹ Mesure si un ménage peut compter sur d'autres membres de sa communauté en cas de besoin et estime que si un autre membre de la communauté avait besoin d'eux, il pourrait l'aider

³² Indicateur qui décrit les liens qui relient les membres d'une communauté ou d'un groupe à d'autres communautés/groupes (ethniques, géographiques, linguistiques)

³² 2022 Pam suivi de l'impact des interventions de résilience au Tchad

³³ 2022 Pam suivi de l'impact des interventions de résilience au Tchad (2018-2022)

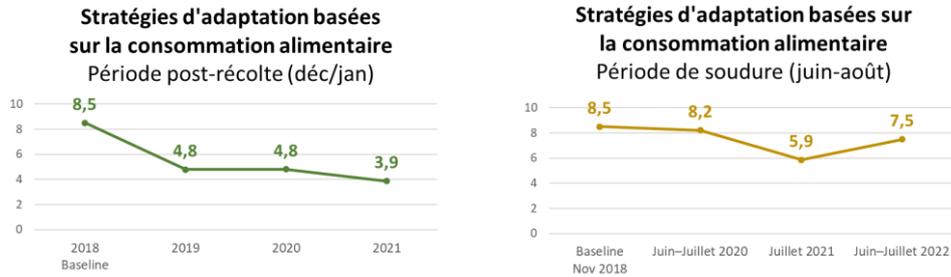
³⁴ 2022, PAM, Suivi de l'impact des interventions de résilience au Tchad (2018-2022)

³⁵ Mesure le niveau de stress auquel un ménage est confronté en raison d'une pénurie alimentaire en évaluant la fréquence d'adoption de cinq mécanismes d'adaptation liés à l'alimentation et leur gravité

³⁶ Aident à évaluer la capacité d'adaptation et de production à long terme des ménages et leur impact futur sur l'accès à la nourriture. Les stratégies d'adaptation négatives, telles que l'épuisement des actifs, affectent la durabilité des moyens de subsistance des ménages

³⁷ 2023, PAM, Une synthèse sur les résultats des interventions intégrées de résilience au Tchad

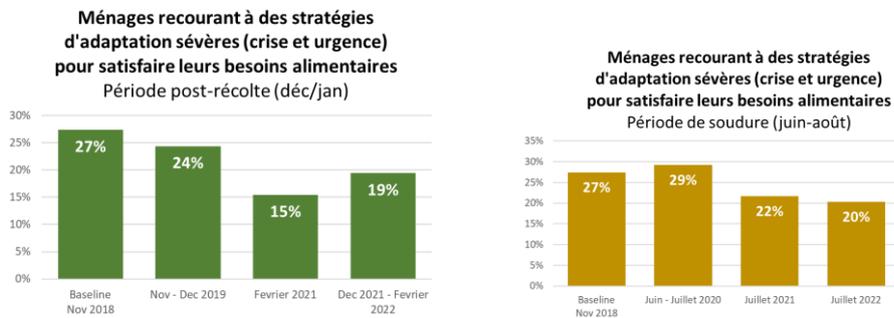
Figure 8 : Évolution de l'indice de stratégie d'adaptation basée sur la consommation



Source : 2023 - PAM - Une synthèse sur les résultats des interventions intégrées de résilience au Tchad

133. Les stratégies d'adaptation négative affectant la productivité future sont rares, selon l'étude de suivi du PAM (10% de la population), ce qui est inférieur à la population générale (32% en cas de crise). Et elles ont diminué depuis 2018, selon le suivi post-distribution.

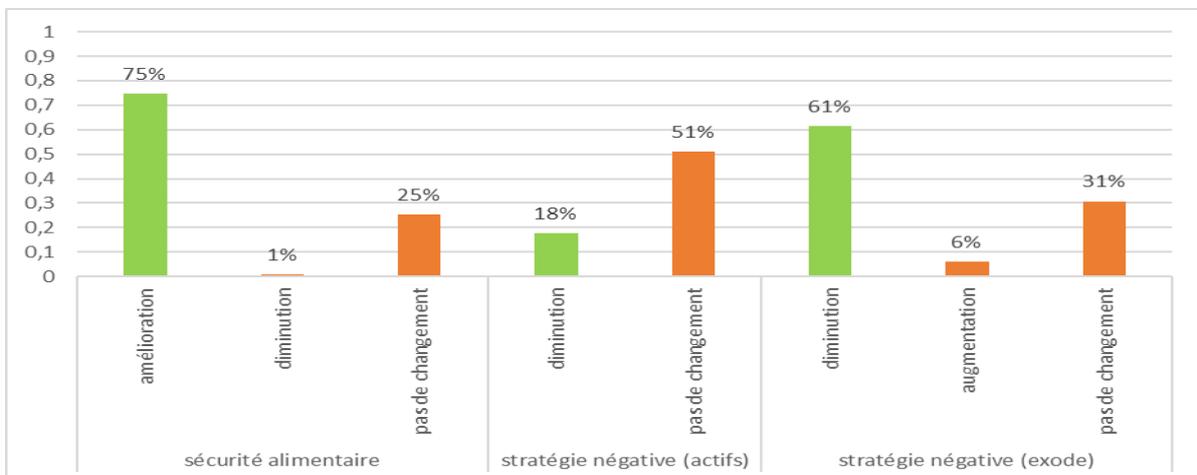
Figure 9 : Ménages recourant à des stratégies d'adaptation sévères



Source : 2023 - PAM - Une synthèse sur les résultats des interventions intégrées de résilience au Tchad

134. Dans le cadre de cette évaluation, la contribution du programme sur le renforcement de la capacité d'adaptation des ménages a été évaluée à travers l'évolution de la sécurité alimentaire et du recours à des stratégies d'adaptation négatives (moyens de production, exode). Les données recueillies auprès des ménages montrent une amélioration de la sécurité alimentaire et une diminution de la nécessité de partir en exode. Le peu de changement relatif à la vente d'actifs pour passer une période difficile s'explique par le fait qu'avant le programme, de nombreux ménages ne disposaient pas d'actifs de valeur.

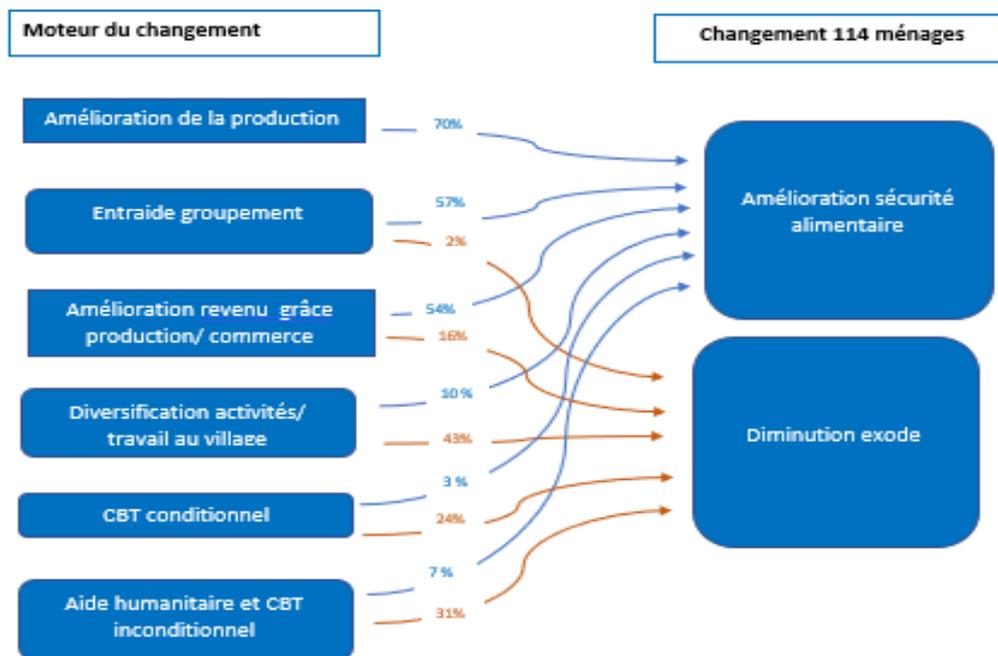
Figure 10 : Évolution sécurité alimentaire, vente actifs et exode ces 4 dernières années selon les ménages



Sources : données collectées auprès des ménages par l'EE

135. Il a été recherché le lien entre les changements mentionnés par les ménages et les interventions du programme FFA du PAM. Cela a permis de mettre en évidence que les interventions du programme qui ont eu une incidence sur l'amélioration de la sécurité alimentaire sont :
- L'amélioration de la production (mentionné par 80 ménages sur 114), laquelle a favorisé une augmentation des revenus (mentionné par 62 ménages sur 114).
 - La constitution de groupements de producteurs qui ont favorisé l'entraide (mentionné par 65 ménages sur 114)
136. Les opportunités de gagner de l'argent au village en vendant la production, ou en travaillant/ CBT conditionnel ont une incidence sur la diminution de l'exode, comme présenté sur le schéma ci-dessous.

Figure 11 : Causes de l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la diminution de l'exode



Sources : données collectées auprès des ménages par l'EE

Capacité de transformation

Comme indiqué au chapitre 3.5, la capacité de transformation a été évaluée au travers de changements générés par les interventions du programme sur les aspects suivants : Résistance aux chocs naturels ; Augmentation ou diversification de la production ; Amélioration de l'accès au marché (accès physique et opportunité de vente) ; Scolarisation des enfants ; Amélioration des moyens d'existence ; Amélioration de la satisfaction des besoins nutritionnels ; Autonomisation des femmes, égalité femme- homme,

137. Le tableau ci-dessous présente les actifs prévus et réalisés par le programme, visant à renforcer la capacité de transformation en récupérant des terres (par la fertilisation ou en stoppant l'érosion), en renforçant les techniques culturales, l'élevage, l'apiculture, en reboisant ou encore en construisant des magasins d'entreposage. Il peut être remarqué que la description de certains actifs sont redondants, avec le risque d'être comptés deux fois. C'est le cas des « terres cultivées traitées uniquement par des techniques de stabilisation biologique ou d'agroforesterie (y compris jardinage à plusieurs étages) » et « hectares de jardins créés » ou encore « Hectares (ha) de terres cultivées traitées et conservées uniquement avec des mesures physiques de conservation du sol et de l'eau » et « Hectares (ha) de zai et/ou de fosses de plantation établis ». Il peut être également constaté que ces indicateurs ne renseignent pas le nombre de villages atteints, ni la population couverte par chacun de ces actifs. Globalement, le nombre de villages atteints par les projets de création d'actifs financés par le BMZ est passé de 136 en 2018 à 145 en 2022, selon les données du PAM.

Tableau 14 : Actifs prévus et réalisés pour renforcer la capacité de transformation en complément de la résistance aux chocs climatiques

Incidences	Types d'actifs	2019 – 2022	
		Prévu	Réalisé
Récupération des sols	Volume (m3) de compost produit/préparé	81 101	53 846
	Hectares (ha) de dunes de sable établi	384	599
	Kilomètres (km) de ravines récupérées	90	1537
	Hectares (ha) de ravines récupérées à la suite de barrages de retenue et d'ouvrages de remise en état des ravines	31	11
Techniques culturales	Hectares (ha) de terres cultivées traitées uniquement par des techniques de stabilisation biologique ou d'agroforesterie (y compris jardinage à plusieurs étages, clôtures vertes et diverses ceintures d'arbres)	4500	19781
	Nombre de jardins communautaires établis	42	295
	Hectares (ha) de terres cultivées traitées et conservées uniquement avec des mesures physiques de conservation du sol et de l'eau	120	5645
	Hectares (ha) de zai et/ou de fosses de plantation établis	2900	865
Élevage	Nombre d'installations d'entreposage des aliments du bétail construites	160	80
	Hectares (ha) de terres plaquées de semences fourragères	300	66
Apiculture	Nombre de ruches distribuées	269 080	129 124
Conservation après récolte	Nombre de structures communautaires après récolte construites	63	70
Reboisement	Hectares (ha) de boisés/forêts communautaires plantés, entretenus ou protégés	210	901
	Hectares (ha) de boisés communautaires	270	851
	Nombre de semis d'arbres produits/fournis	3743220	2254970
équipement	Nombre d'articles non alimentaires distribués (outils, fraiseuses, pompes, etc.)	84	18530

nr : non renseigné

De 80 à 110%	De 50 à 79%	Moins de 50%	Plus de 110%
--------------	-------------	--------------	--------------

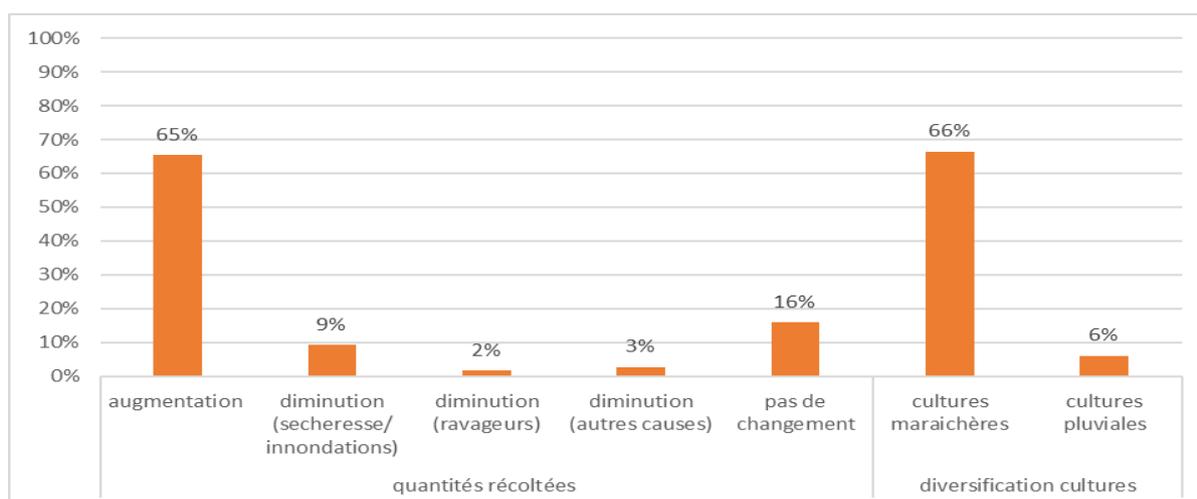
Source : rapports annuels PAM (couvre les projets financés par le BMZ et d'autres bailleurs de fonds)

138. Comme signalé au paragraphe 4.1, il a été noté une grande disparité des types d'actifs créés d'un village/ site à l'autre (voir annexe 13), avec des incidences en termes de disparité du renforcement de la résilience, comme cela sera détaillé plus loin dans le rapport.
139. Selon le PAM, en complément de la création d'actifs, le programme a facilité la création de groupes de producteurs dont les capacités de production ont été renforcées. Deux catégories de groupes ont ainsi été constitués :
- Les groupes pour les cultures pluviales (céréales, maïs, haricots) qui utilisent des terres communales
 - Les groupes pour les cultures maraichères, qui utilisent généralement des terres de privés qui cèdent l'usage de leurs terres. Il s'agit généralement de parcelles de 2 à 4 hectares qui bénéficient de systèmes d'irrigation pour produire en contre saison des légumes à haute valeur nutritive. Ces groupes sont constitués de 25 à 30 femmes, cheffes de foyer dans la grande majorité des cas.
140. Les missions de suivi et d'appui-conseil du PAM, réalisées conjointement avec des représentants des ONG et des services techniques, soulignent le manque de clarté relatif au mode d'organisation pour l'exploitation commune de ces terres (travail ; distribution et mise en marché des produits agricoles)
141. De tels groupes de producteurs ont été mentionnés par les ménages et groupes de discussion rencontrés dans le cadre de cette évaluation, plus pour leur rôle d'entraide que leur rôle dans la production ou la vente, comme il cela a déjà été mentionné. Le rôle du programme dans l'accès à de nouvelles surfaces à cultiver a été également souligné par 6 des 19 leaders communautaires s'étant prononcés sur les changements ayant eu lieu ces quatre dernières années. Les données collectées auprès des ménages montrent que le programme a eu une incidence bien plus grande en termes de renforcement de capacité en production maraichère (mentionné par une majorité des ménages et groupes de discussion rencontrés (121 des 182

ménages et groupes de discussion rencontrés), qu'en termes de renforcement de productions pluviales (mentionné par 11 des 182 ménages et groupes de discussion rencontrés).

142. Toujours selon le PAM, le programme a également cherché à renforcer la capacité de gestion post-récolte, afin de contribuer à la réduction des pertes post-récoltes. A cet effet, des techniques de séchage de légumes adaptées ont récemment été diffusées et des magasins de céréales ont été construits. La perte post-récolte a été réduite de 70% pour les légumes et de 30% pour les céréales, selon le PAM. En outre, le programme collabore avec les services provinciaux pour renforcer la qualité des greniers traditionnels. L'amélioration de la conservation et la réduction des pertes post-récolte n'apparaissent pas dans les moteurs de changement cités par les ménages et groupes de discussion rencontrés.
143. Des appuis ont également été fournis par le programme pour renforcer les capacités de vente de la production des bénéficiaires, selon le PAM, en les organisant pour faire des ventes groupées et les incitant à conserver la production dans les magasins de stockage, afin de vendre au moment où les prix sont plus élevés. Depuis 2023, l'appui à la vente de groupement est couplé à l'activité cantine scolaire (voir plus loin QE 6). Une seule des ONG rencontrées a dit intervenir sur le renforcement des capacités à vendre, tandis que les autres ONG ont affirmé de pas être intervenu sur ces aspects. Aucune mention sur un renforcement des capacités de vente n'a été faite par les ménages et groupes de discussion rencontrés.
144. Dans le cadre de cette évaluation, la contribution du programme sur la capacité de transformation a été évaluée à travers les aspects suivants et leurs liens avec les actifs créés par le programme :
- Augmentation ou diversification de la production, en lien avec les variétés cultivées, la fertilité de la terre, l'accès à l'eau, et la réduction des conflits pour l'accès à la terre et à l'eau.
 - Augmentation des quantités vendues et diversification des produits vendus
 - Amélioration des moyens d'existence (capacité à faire face aux dépenses du ménage (nourriture, santé, éducation, habillement, « luxe » ; capacité à investir en moyens de production)
 - Amélioration de la satisfaction des besoins nutritionnels (diversité des aliments ; capacité à acheter de nouveaux produits alimentaires ; qualité des aliments donnés aux enfants)
145. Les données collectées auprès des ménages et groupes de discussion mettent en évidence la contribution du programme dans l'augmentation des quantités produites (mentionné par 119 sur 182 ménages et groupes de discussion rencontrés) et la diversification des cultures maraichères (mentionné par 121 sur 182 ménages et groupes de discussion rencontrés). Cependant, il a été identifié qu'une faible proportion de ménages a peu profité des interventions du programme. Cela est à mettre en lien avec l'hétérogénéité des actifs entre les villages mentionnés plus haut.

Figure 12 : Évolution des quantités récoltées et diversification des cultures selon les ménages et groupes de discussion



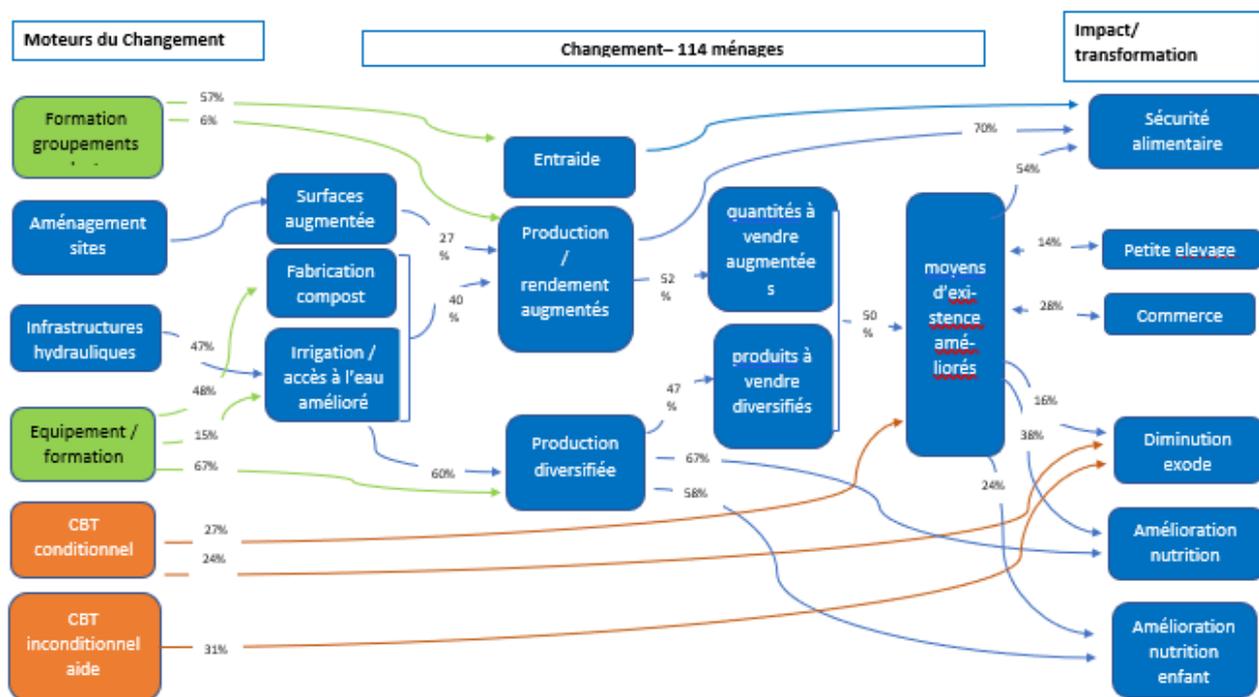
Source : données collectées auprès des ménages et groupes de discussion par l'EE

146. L'amélioration de l'accès à l'eau grâce aux infrastructures hydro-agricoles et la formation et l'équipement, sont les principales interventions du programme (moteurs de changement) mentionnées par les ménages

pour expliquer l'augmentation des quantités produites et leur diversification, auxquelles s'ajoutent, dans une moindre mesure, l'aménagement de site de production et la formation de groupement de producteurs.

147. L'amélioration de la production et la diversification des cultures ont une incidence sur la sécurité alimentaire, (selon 70% des ménages), l'amélioration de la nutrition (selon 67% des ménages) et l'amélioration des moyens d'existence (selon 50% des ménages). L'amélioration des moyens d'existence contribue à son tour à la sécurité alimentaire (selon 54% des ménages) et à l'amélioration de la nutrition (selon 38% des ménages). (Voir schéma ci-dessous).

Figure 13 : Changements induits par le programme FFA du PAM selon les ménages

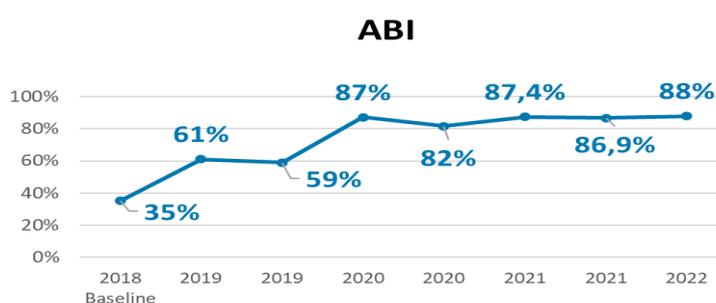


Source : données collectées auprès des ménages par l'EE

148. Les données collectées auprès des ménages reflètent les tendances d'évolution indiquées dans l'étude de suivi du PAM38, en ce qui concerne les bénéfices apportés par les actifs. Ce dernier est estimé par l'indicateur ABI (Asset Benefit Indicateur) qui mesure la proportion de la population (%) dans les communautés ciblées bénéficiant d'une base de moyens de subsistance améliorée, telle que rapportée et perçue au niveau des ménages. L'étude montre une nette tendance d'évolution positive de l'indicateur ABI entre novembre 2018 (35%), novembre 2019 (59%), février 2021 (82%) et décembre - février 2022 (87%).

³⁸ 2022 PAM Suivi de l'impact des interventions de résilience au Tchad (2018-2022)

Figure 14 : Évolution de l'indicateur ABI



Source : 2023- PAM – Une synthèse sur les résultats des interventions intégrées de résilience au Tchad

149. Parmi les interventions du programme, celles jugées les plus utiles par les bénéficiaires sont le maraichage, car il favorise une amélioration de la nutrition et du revenu ; ainsi que le compost et les barrières contre le sable, du fait de leur efficacité pour fertiliser le sol et protéger les cultures. Mais les barrières contre le sable ont l'inconvénient d'être fragiles et de ne pas protéger tous les champs. Quant aux aménagements hydro-agricoles, ils sont jugés insuffisants pour répondre aux besoins, La non-adaptation de variétés de cultures pluviales et maraichères a également été signalée. (Voir tableau ci-dessous).

Tableau 15 : Appréciation de l'utilité des actifs par les ménages et groupes de discussion

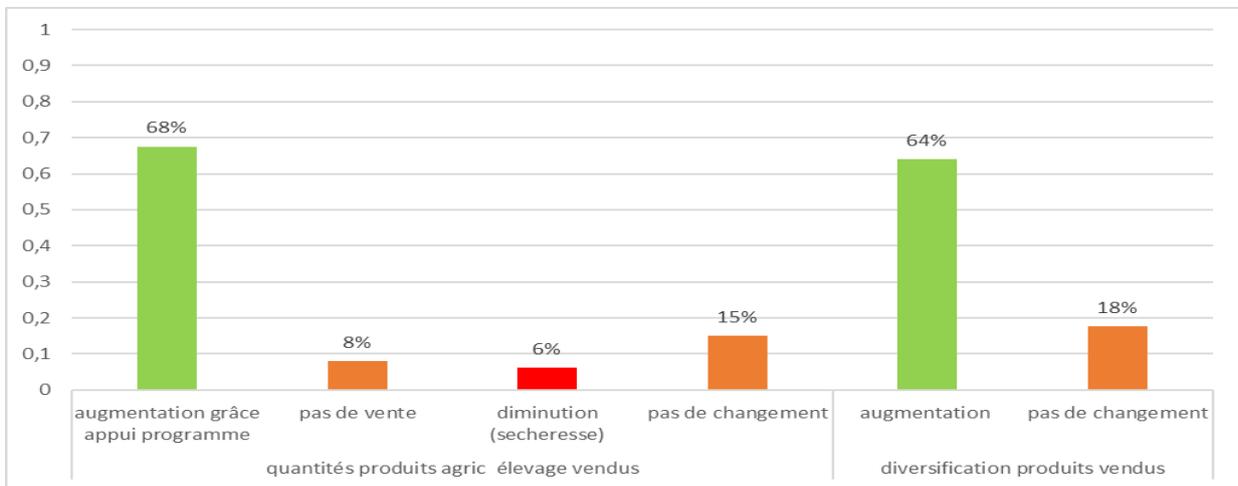
Actifs		Points forts			Points faibles		
Description	FDG et ménages ayant mentionné	Description	FDG et ménages ayant mentionné	%	Description	FDG et ménages ayant mentionné	%
Aménagement hydro agricole	71	Augmentation production	20	28%	Ne couvre pas tous les besoins	43	61%
		Accès eau consommation	19	27%	Pas de point faible	17	24%
		Revenu	10	14%	Pannes	4	6%
		Irrigation	9	13%	Prix du carburant (motopompe)	2	3%
		Production alimentaire	9	13%			
		Production toute l'année	9	13%			
		Abreuvement bétail	8	11%			
Diguette contre inondations	15	Limite les dégâts	10	67%	Non durable	3	20%
		Bonne production	2	13%	Pas de point faible	2	13%
Barrières contre le sable (palissade et haies vives)	49	Retient le sable/ protège cultures	46	94%	Non durable	17	35%
		Bloque l'avancée du désert/ protège environnement	5	10%	Ne protège pas tous les champs	12	24%
		Augmentation surface	5	10%	Pas de point faible	11	22%
		Empêche ensablement lac	4	8%			
Nouvelles cultures pluviales	6	Diversification et augmentation production	5	83%	Plus sensibles aux pluies irrégulières	2	33%
					Plus exigeantes en travail	2	33%
Nouvelles cultures maraichères	58	Amélioration alimentation	28	48%	Pas de point faible	17	29%
		Source de revenu	24	41%	Variétés non adaptées	12	21%
		Augmentation production	22	38%	Conservation difficile	6	10%
		Diversification production	14	24%	Cultures sujettes aux maladies	5	9%

		Produire en saison sèche/ toute l'année	11	19%	Difficile sans aide d'ONG	2	3%
Compost	66	Augmentation production	51	77%	Pas de point faible	16	24%
		Renforce/ fertilise sol	23	35%	Exigent en travail et force	8	12%
		Les matières a utilisés sont locales et disponibles	2	3%	Technique d'épandage à connaitre	3	5%
					Prend du temps à être prêt	2	3%

Source : données collectées auprès des ménages et groupes de discussion par l'EE

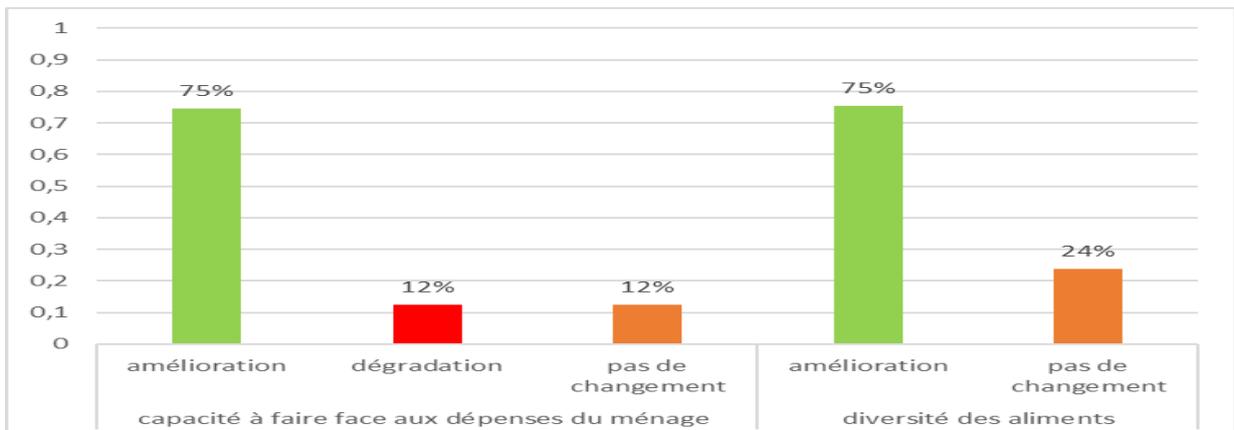
150. Comme mentionné plus haut, certains villages ont peu bénéficié des interventions du programme et cela se reflète sur l'absence de changement dans les quantités vendues, les moyens d'existence et la nutrition d'une faible proportion de ménages.

Figure 15 : Évolution des produits vendus selon les ménages



Source : données collectées auprès des ménages par l'EE

Figure 16 : Évolution des moyens d'existence et de la nutrition selon les ménages



Source : données collectées auprès des ménages par l'EE

Contribution des actifs des ménages au renforcement de leur résilience

SQE 5.4 : Dans quelle mesure les ménages ont-ils été incité/ appuyé pour développer des actifs à leur niveau et de quelle manière cela a-t-il contribué à améliorer leur capacité d'absorption, d'adaptation et de transformation ? Quels facteurs internes et externes ont influé sur l'obtention des résultats ?

Effica 10 : Les actifs à promouvoir au niveau des ménages (concession) sont prédéterminés par le programme. Il n'a pas été trouvé de données fiables sur la proportion de ménages atteints par les incitations à créer des actifs à leur niveau. En ce qui concerne le taux d'adoption des actifs des ménages, les données du suivi du programme sont incomplètes. Elles indiquent un taux d'adoption de nouvelles pratiques généralement faible, à l'exception du compost et du foyer amélioré. Le petit élevage a une incidence sur l'amélioration des moyens d'existence et de la sécurité alimentaire. L'accès à l'eau est l'une des contraintes à l'adoption de nouvelles pratiques, notamment le micro-jardin ou la construction de foyer amélioré.

151. En complément de la création d'actifs communautaires, le programme incite les ménages à développer des actifs au niveau des concessions des ménages. Selon les personnes du PAM et des ONG partenaires rencontrées, un ensemble d'actifs ménages sont pré-établis, comprenant la construction de foyer amélioré, de latrine, de poulailler, la plantation d'arbre, la réalisation de compost, de jardin potager ou encore de trou à ordures. Les ménages sont incités à développer ces activités par des sensibilisations, un suivi et des CBT (en moyenne 75 USD par mois, selon le rapport annuel 2019 du programme³⁹). 136,337 bénéficiaires ont été atteints en 2019, selon le rapport annuel.
152. Les données de suivi relatives aux actifs des ménages sont globales, comme le montre le tableau ci-dessous. Elles n'indiquent pas le nombre de villages couverts, ni la proportion de ménages couverts. Pour certains actifs, tels que le compost ou la plantation d'arbres, les indicateurs ne précisent pas s'il s'agit d'actifs communautaires ou d'actifs ménage. En outre, les données existantes ne couvrent pas tous les actifs ménages mentionnés dans les entretiens réalisés.

Tableau 16 : Actifs ménages prévus et réalisés

Types d'actifs	2019 – 2022	
	Prévu	Réalisé
Nombre de poulaillers construits	1 000	4 471
Hectares (ha) de jardins créés	496	721
Nombre d'installations de lavage des mains créées	11700	9568
Nombre de latrines construites	5995	12251

De 80 à 110%	De 50 à 79%	Moins de 50%	Plus de 110%
--------------	-------------	--------------	--------------

Source : rapports annuels PAM (couvre les projets financés par le BMZ et d'autres bailleurs de fonds)

153. Les personnes rencontrées (PAM, ONG, services techniques provinciaux) divergent sur les résultats obtenus en termes de taux d'adoption de ces différents actifs et en termes de proportion de ménages atteints. Pour certains, tous les ménages ont adopté tous les actifs, tandis que d'autres ont mentionné un nombre prédéfini de ménages à cibler inférieur au nombre de ménages existants, ou encore le ciblage limité à des ménages pilotes. Des réticences à l'adoption de certains actifs ont été signalées, notamment les latrines, ainsi que des contraintes d'accès à l'eau empêchant la création de jardin potager ou la construction de foyer amélioré.
154. Les indicateurs collectés par le PAM⁴⁰ indiquent un taux d'adoption par les ménages moyen (fosses compostières et foyer amélioré) à faible (tous les autres). Le taux moyen d'adoption du composte et le faible taux d'adoption du petit élevage sont confirmés par les données collectées au niveau des ménages (compost : 40 ménages sur 114 ; petit élevage 21 ménages sur 114). Le fait qu'aucun ménage, ni groupe de discussion

³⁹ 2019 WFP Annual Country Report 2019

⁴⁰ Données PAM enquête post-distribution déc. 2022

n'ait cité l'adoption du foyer amélioré lorsqu'interrogé sur les changements relatifs aux tâches ménagère peut être interprété par le faible effet de cet actif, ou par son faible taux d'adoption.

Tableau 17 : Adoption des pratiques par les ménages

	% ménages
Fosses compostières	63%
Foyers améliorés	52%
Embouche	7%
Micro-jardins	35%
Améliorations des pratique WASH	22%
Améliorer la Nutrition l'utilisation des produits locaux	15%
Conservation et la transformation des aliments	23%

Source : PAM enquête post-distribution déc. 2022

155. Il peut être constaté que ces indicateurs ne couvrent pas tous les actifs ménages prévus (ex : rien pour plantation arbre) et qu'ils sont peu détaillés sur WASH.
156. Des données collectées auprès des ménages, il ressort que le petit élevage a une incidence sur l'amélioration des moyens d'existence et de la sécurité alimentaire (mentionné par 20 sur 114 ménages).

Contribution du renforcement des capacités des petits exploitants / organisations de producteurs au renforcement de la résilience des ménages

SQE 5.5 : Dans quelle mesure les capacités techniques des petits exploitants/ organisations de producteurs et les autres acteurs de la chaîne de valeur ciblée ont-elles été renforcées et de quelle manière cela contribue à accroître leur résilience (absorption, adaptation, transformation) ?

Effica 11 : Les capacités techniques des petits exploitants/ organisations de producteurs ont été renforcées, au travers de formation, notamment en techniques de production, AGR et maintenance des actifs, ainsi qu'au travers de distribution de semence et d'outils (brouettes, pelles, pioche, etc.). Cela a favorisé un accroissement de la production, laquelle a eu une incidence sur la sécurité alimentaire (capacité d'adaptation), ainsi que l'amélioration de la nutrition et des moyens d'existence (capacité de transformation).

157. Les données collectées auprès du PAM, des ONG et des services techniques provinciaux font état de formations des bénéficiaires en techniques de production, AGR, vie associative, gestion de coopérative, gestion de cantine scolaire, alimentation du bétail. Des comités de gestion des actifs créés sont également mis en place et formés. Des semences améliorées sont distribuées, ainsi que des équipements (ruche, de moulin, d'équipement pour l'extraction d'huile). Certaines personnes rencontrées ont aussi mentionné l'introduction récente de formations à la pisciculture, apiculture et techniques de conservation. Les données collectées au niveau des communautés confirment la réalisation de formations en techniques de production et AGR, la distribution de semences, ainsi que la mise en place de comités de gestion des installations hydrauliques. Les ménages et groupes de discussion rencontrés ont également fait état de distribution de matériel (brouette, pelles, pioche, etc.).
158. Les données de suivi collectées par le PAM⁴¹ montrent que 55,5% des ménages ont bénéficié de formations dans le domaine agricole. La proportion de ménages affirmant avoir la capacité de mettre en application les techniques apprises est de plus de 85%, tandis que le taux d'adoption des techniques d'élevage est faible (autour de 30%). Il n'y a pas de données relatives à l'adoption de techniques agricoles.

⁴¹ 2022 Données PAM Enquête post-distribution déc. 2022

Tableau 18 : Capacité et adoption de nouvelles techniques de production

	% Affirmant avoir capacité d'appliquer	% adoption
Techniques de conservation et d'amélioration de la fertilité des sols (compostage)	87%	Sans donnée
Diversification et rotation des cultures (utilisation de cultures résistantes à la sécheresse, associations d'au moins trois cultures...)	86%	Sans donnée
Déstockage en temps utile avant la saison sèche pour réduire les pertes d'animaux	89%	35%
Techniques d'amélioration des pâturages (semis de pâturages, billons de contour...)	90%	29%
Technique d'amélioration de la disponibilité de l'eau pour les animaux (étangs d'eau, budgétisation de l'eau...)	Sans donnée	37%

Source : PAM enquête post-distribution déc. 2022

159. Parmi les moteurs de changement mentionnés par les ménages, les formations ont joué un rôle pour l'adoption des techniques de compostage et de production (essentiellement maraichage), ce qui a eu pour effet l'amélioration de la sécurité alimentaire, de la nutrition et des moyens d'existence. La formation est également un des facteurs de durabilité des actifs, comme cela sera vu au paragraphe 4.7 portant sur l'évaluation de cet aspect.

Préservation de l'environnement

SQE 5.6 : Dans quelle mesure les interventions d'amélioration d'actifs et d'infrastructures ont-elles été conçues et mise en œuvre de façon à préserver l'environnement ?

Effica 12 : Certains actifs créés avec l'appui du programme ont une incidence positive sur l'environnement (frein à l'avancée du désert, augmentation du couvert végétal). D'autres pourraient avoir une incidence négative (ex : motopompe) et il semble que des études d'impact social et environnemental aient été faites, mais pas systématiquement. Le PAM a développé une grille d'analyse environnementale très succincte et qui ne s'apparente pas à une étude d'impact sur l'environnement, selon les normes internationales.

160. Les entretiens réalisés avec les ONG et le PAM ont obtenus une disparité de réponses relatives à la réalisation d'études d'impact sur l'environnement. La notion même de ce genre d'étude ne semble pas être dominée par certains interlocuteurs. Le PAM a affirmé que des études environnementales ont été réalisées pour les ouvrages qui le justifiait, tandis que plusieurs ONG ont dit qu'aucune étude n'a été faite. Une ONG a justifié la non-réalisation d'étude environnementale du fait de la contrainte de temps (projets de courtes durée). D'autres ont affirmé avoir produit un rapport en collaboration avec la délégation de l'environnement.
161. Le PAM a développé une grille d'évaluation de l'impact sur l'environnement qui a été partagée avec l'équipe d'évaluation dans un rapport de consultation communautaire⁴². Pour chaque activité prévue, l'impact potentiel sur l'environnement est estimé et des mesures de mitigation établies.
162. Outre l'estimation de l'impact environnemental des actifs à créer, certains actifs ont une incidence sur le ralentissement de l'avancée du désert et l'augmentation de la couverture végétale. C'est le cas notamment

⁴² 2022 WFP Simple Community Based Participatory Plan Province: Sila Department: Kimiti Commune: Wadi Fara

de la plantation d'arbres (785 ha boisés créés⁴³), des techniques de fixation de dunes (256 ha⁴⁴) ou encore de la réhabilitation ou création de périmètres irrigués (141 ha⁴⁵). D'autres ont une incidence négative (ex : motopompe).

⁴³ Rapports annuels PAM (couvre les projets financés par le BMZ et d'autres bailleurs de fonds

⁴⁴ idem

⁴⁵ idem

Incidence de l'intégration des activités sur la résilience des ménages

QE 6 : Dans quelle mesure les activités de résilience FFA (activité 7) sont-elles intégrées avec les activités visant l'éducation (activité 3) et à prévenir ou traiter la malnutrition (activités 4 et 5) et quelle incidence cela a sur le renforcement de la résilience des ménages (capacité d'absorption, d'adaptation, de transformation) ?

Effica 13 : Dans la grande majorité des villages, les activités de résilience FFA sont intégrées avec d'autres activités du programme. Le cas le plus fréquent est l'intégration FFA avec les activités visant à prévenir ou traiter la malnutrition (activités 4 et 5), suivi de l'intégration FFA avec les activités visant l'éducation (activité 3). L'incidence de l'intégration de l'activité cantine scolaire sur le renforcement de la résilience des ménages est encore limitée du fait principalement des capacités limitées des sites maraichers. Il existe néanmoins des cas où le jardin scolaire produit des surplus qui sont vendus pour générer un budget pour l'école. Une nouvelle approche, mise en œuvre récemment, consiste à l'achat par le PAM de productions d'organisations de producteurs pour approvisionner les cantines en céréales et légumineuses. La moitié des écoles visitées dépendaient encore de dons pour tout ou partie de l'approvisionnement de leur cantine. L'incidence de l'intégration des activités relatives à la malnutrition sur le renforcement de la résilience ne transparait pas dans les moteurs de changement cités par les ménages et groupes de discussion.

163. La majorité des villages ont bénéficié d'interventions intégrées, le plus souvent FFA et nutrition (59 villages), suivi de FFA, nutrition cantines (36 villages), FFA, nutrition, cantine et SAMS (23 villages) et enfin FFA, nutrition et SAMS (4 villages). A peine 13 villages ont bénéficié d'intervention FFA isolées. (Voir tableau ci-dessous).

	FFA isolé	FFA + cant	FFA + Nut	FFA + cant + Nut	FFA + cant+ Nut + SAMS	FFA + Nut + SAMS
Total	13	10	59	36	23	4

Source : base de données PAM sur villages d'intervention

164. **L'intégration des activités visant l'éducation** (activité 3) dans les activités de résilience, consiste à mettre en place de mécanismes pour favoriser l'approvisionnement des cantines par les producteurs locaux, autrement dit, de réduire progressivement la dépendance à l'aide extérieure en matière d'alimentation scolaire. Des entretiens réalisés avec le PAM, les services techniques déconcentrés et les ONG partenaires, il ressort que l'approche a évolué au cours du programme, en tenant compte de l'amélioration des capacités de production locales résultant de la création d'actifs. La première approche a consisté à demander aux parents d'élèves de donner une partie de leur production aux cantines scolaires. La seconde approche, encore largement appliquée, est l'incitation des associations de parents d'élèves (APE) à créer un jardin scolaire pour le maraichage, au niveau des sites maraichers créés dans le cadre des créations d'actifs ; ainsi qu'un champ pluvial scolaire dans les sites ayant bénéficié d'aménagement, tels que des cordons pierreux, les zai ou encore les demi-lunes. Une partie de la production devant être fournie à la cantine scolaire. Et enfin la troisième approche, mise en œuvre récemment dans certaines zones, est l'identification d'organisations de producteurs agricoles (OPA) ayant la capacité de produire pour répondre aux besoins des cantines scolaires et la passation de contrat de livraison aux cantines. Les ONG et les services techniques de l'État font réception des livraisons au niveau de la cantine et le PAM verse l'argent aux OPA.

165. Des contraintes ont été mentionnées par les ONG et les services techniques provinciaux dans la mise en œuvre de la seconde approche (jardins et champs scolaires) :

- Manque de motivation des APE à consacrer leur temps à produire pour l'approvisionnement de la cantine scolaire. Une tentative de contournement a consisté à proposer la production en trois parts : 1 pour école, 1 pour eux et 1 pour la caisse de l'association), Mais cela n'a pas notablement altéré le manque de motivation des APE.
- La capacité insuffisante des forages dans les sites maraichers pour couvrir les besoins en irrigation, qui a pour conséquence de renoncer à consacrer une parcelle pour l'école.

- La faible capacité de production de la zone (ex : Kanem), qui ne permet pas de consacrer une partie à l'approvisionnement des cantines scolaires.
166. Toutefois, selon les personnes rencontrées (ONG, PAM et directeurs d'école), il existe des cas où les jardins scolaires produisent plus que le besoin de la cantine et le surplus est vendu au marché (ex : Lac).
167. Le PAM a mentionné la mise en place d'un système de CBT versé aux APE qui approvisionnent les cantines, ainsi que le renforcement des capacités des ménages pour la gestion de la cantine scolaire et le mécanisme de leur approvisionnement.
168. En ce qui concerne la troisième approche (contrat de livraison entre OPA et école), 107 OPA ont été identifiées dans 3 provinces (Lac, Batha et Guerra)⁴⁶ et sont en cours de renforcement par le programme, selon le PAM, en termes d'organisation et de renforcement des capacités de production et de transformation de la production. Les défis signalés par le PAM pour la mise en œuvre de la troisième approche sont les suivants :
- Instabilité de l'offre, liée à l'instabilité de la production
 - Insuffisance de l'offre
 - Saisonnalité des prix, qui augmentent entre mars et juin
 - Saisonnalité de la disponibilité de certaines denrées (légumes), lié à la encore faible mise en œuvre du volet transformation
169. Selon les données du PAM, 221 écoles primaires et 56 collèges sont bénéficiaires des interventions de renforcement de la résilience financées par le BMZ. Sur les 22 écoles visitées, 19 disposaient d'une cantine en fonctionnement, dont 18 ont été créés grâce à l'appui du PAM. A la question relative à l'approvisionnement de l'école par les producteurs locaux, 11 ont mentionné l'approvisionnement en légumes (ex : gombo, oseille, tomate) à partir du jardin scolaire et 4 la fourniture en céréales et légumineuses (ex : haricot) par des producteurs d'autres zones qui les vendent au PAM (3^{ème} approche). Trois jardins scolaires produisent des surplus qui sont vendus pour satisfaire d'autres besoins de l'école. Dix écoles sont approvisionnées par des dons. Les facteurs négatifs de l'approvisionnement des cantines par les producteurs locaux mentionnés incluent l'arrêt de la production du jardin communautaire ou jardin scolaire du fait de l'arrêt des activités maraichères par manque d'eau ou suite à un conflit intercommunautaire.
170. **L'intégration des activités visant à prévenir ou traiter la malnutrition** (activités 4 et 5) consiste à la mise en œuvre des activités suivantes :
- Mise en place du centre de formation « INTEREST », avec pour objectif de former des femmes animatrices en approches de prévention de la malnutrition applicables au niveau des ménages, telles que la production et la conservation de plantes à haute valeur nutritive (légumes, fruits, huiles végétales), la gestion de petits ruminants et de poulaillers, la fabrication et fortification d'aliments à partir de produits locaux, des démonstrations culinaires ou encore la promotion d'activités WASH. 300 femmes animatrices ont ainsi été formées selon le PAM et s'emploient à disséminer ces pratiques au sein des communautés.
 - La mise en place de plateforme au niveau des sites FFA d'où les animatrices formées disséminent les approches de prévention de la malnutrition, effectuent le dépistage et la malnutrition et la prise en charge de la malnutrition modérée.
171. Les données de suivi du PAM⁴⁷ indiquent qu'environ 47% des femmes ont pu participer à une formation sur les techniques de transformations des produits locaux pour l'amélioration de la qualité de l'alimentation des enfants, dont 91.4% rapportent avoir intégré ces pratiques dans l'alimentation des nourrissons de leurs ménages. Cela correspond aux données collectées auprès des ménages pour ce qui est du taux de couverture des formations (20 des 40 personnes ayant répondu, ont affirmé avoir appris de nouvelles façons de préparer la nourriture pour enfant). Néanmoins, aucune des personnes rencontrées au niveau des communautés n'a mentionné des sensibilisations à la malnutrition comme moteur de changement.

⁴⁶ Données fournies par le PAM

⁴⁷ 2022 PAM Suivi de l'impact des interventions de résilience au Tchad (2018-2022)

4.6. IMPACT ET EFFETS INATENDUS

QE 7 : Quels ont été les impacts et effets inattendus du programme sur les populations ?

Effets inattendus

SQE 7.1 : Y a-t-il des effets positifs et/ou négatifs inattendus à court, moyen et/ou long terme des activités de résilience FFA sur la population ciblée, les non-bénéficiaires et les communautés ?

Imp. 1 : Des effets positifs inattendus des activités de résilience FFA ont pu être constatés ou ont été mentionnés par les personnes rencontrées. Les effets les plus cités sont la possibilité de créer une caisse ou un magasin communautaire permettant d'aider des ménages en difficulté ; la possibilité des femmes de contribuer aux dépenses du ménage ou de payer de la main d'œuvre pour les tâches domestiques, conséquence de l'augmentation des revenus ; ainsi que la diminution de l'exode du fait des opportunités de travail rémunéré sur place, grâce au CBT.

172. Des effets inattendus, positifs, négatifs et neutres, ont été mentionnés par les personnes rencontrées, mais sans triangulation, ils ne peuvent être confirmés. Seuls ceux issus de sources différentes d'informateurs ou répétés par une même catégorie d'informateurs ont été considérés valides et sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 19 : Effets inattendus du programme

Effets inattendus	Source	nbre entretiens
Positifs		
Les techniques de réhabilitation des terres ont eu pour incidence la pousse d'une grande quantité d'herbe qui a permis d'utiliser ces terres comme pâturage et de diminuer l'achat de tourteau pour la nourriture du bétail	ONG, PAM	3
Rendements bien supérieurs aux besoins de la cantine d'un jardin scolaire réalisé en agroforesterie	PAM	2
L'amélioration des revenus grâce aux actifs a eu pour incidence l'achat ou la location de moyens de transport pour aller au marché ou effectuer la corvée eau	Ménages	6
L'amélioration des revenus grâce aux actifs a eu pour incidence l'allègement d'allègement des tâches domestiques (paiement de la main d'œuvre, achat de fagots)	Ménages	33
L'amélioration de la production et des revenus grâce aux actifs a permis de constituer une caisse et/ou un magasin communautaire utilisés pour aider les plus vulnérables en cas de difficulté	Leader communautaire et ménages	38
L'amélioration des revenus des femmes leur permet de contribuer aux dépenses du ménage	Ménages	35
L'opportunité de travailler au village (CBT conditionnel) a induit une diminution de l'exode	Ménages	33

Source : données primaires collectées par l'EE

Effets sociaux et économiques plus larges

SQE 7.2 : Quels sont les effets positifs/négatifs sociaux et économiques plus larges de l'assistance conditionnelle sur les bénéficiaires/communautés ciblées ?

Imp. 2 : Le programme a eu des effets sociaux positifs plus larges, notamment le maintien des jeunes au village et l'appui pour l'accès à la terre.

173. En ce qui concerne les effets sociaux et économiques plus larges les données collectées au niveau des communautés ont permis d'identifier l'incidence de l'amélioration du revenu des jeunes sur leur maintien au

village (17 entretiens)). La facilitation de l'accès à la terre des habitants des communautés bénéficiaires par le programme a également été soulignée par des leaders communautaires (8 entretiens).

Impact sur la protection

SQE 7.3 : Dans quelle mesure l'assistance conditionnelle a-t-elle contribué positivement à prévenir ou à atténuer les risques de protection pour la population affectée ?

Imp. 3 : L'assistance conditionnelle a contribué positivement à prévenir ou à atténuer les risques de protection pour la population affectée dans la mesure où des mesures adéquates ont été prises pour éviter ou atténuer les risques pré-identifiés par le programme. Cela n'a toutefois pas supprimé tous les impacts négatifs du programme (ex : emploi d'enfants par les ménages dont le revenu a été améliorés grâce au programme) et l'effet escompté de réduction des tensions intercommunautaires n'a pas toujours été atteint.

174. La politique du PAM en matière de protection a évolué pour sortir du cadre exclusivement humanitaire⁴⁸. L'approche adoptée vise à une compréhension approfondie des risques et des facteurs qui les sous-tendent de façon à assurer la pertinence des programmes et des opérations en matière de protection. Les partenaires ont également été formés en la matière. On note un progrès par rapport à la situation de faiblesse programmatique décrite dans l'évaluation du PSP⁴⁹. Quatre principes de prise en compte de la protection ont été établis⁵⁰ :

- Privilégier la sécurité et la dignité, et éviter de nuire : prévenir et réduire le plus possible tout effet négatif fortuit d'une intervention susceptible d'aggraver l'exposition des personnes à des risques physiques et psychosociaux.
- Mettre en place un accès effectif : organiser l'accès des personnes à l'assistance et aux services – proportionnellement aux besoins et sans aucun obstacle (sans discrimination, par exemple). Prêter attention aux individus et aux groupes qui peuvent être particulièrement vulnérables ou avoir des difficultés à accéder à l'assistance et aux services.
- Respecter l'obligation redditionnelle : mettre en place des approches, des processus et des mécanismes appropriés permettant aux populations touchées de mesurer l'efficacité des interventions, d'influer sur la prise de décisions et de prendre des décisions en connaissance de cause.
- Œuvrer en faveur de la participation et de l'autonomisation : contribuer à la mise en place de capacités d'autoprotection et aider les personnes à faire valoir leurs droits, notamment, mais pas uniquement, les droits à l'information, au logement, à la nourriture, à l'eau et à l'assainissement, à la santé et à l'éducation

Plutôt que d'instaurer des règles pré-établies, l'approche du PAM repose sur une analyse des spécificités de chaque contexte, avec pour objectif de comprendre la nature d'une menace, sa source et les principaux acteurs, comportements, mesures ou pratiques qui la sous-tendent, avec une attention particulière aux besoins des personnes les plus à risque. Ainsi, le PAM a déterminé les risques de Protection courants dans les programmes de création d'actifs et les mesures d'atténuation possibles⁵¹.

175. Le tableau ci-dessous présente les constats réalisés pour chacun des risques de protection identifiés par le programme⁵²

Tableau 20 : Gestion des risques par le programme

⁴⁸ 2020 PAM Politique du PAM en matière de protection et d'obligation redditionnelle

⁴⁹ 2022 PAM Évaluation du plan stratégique de pays du PAM Tchad 2019-2023

⁵⁰ 2020 PAM - Politique du PAM en matière de protection et d'obligation redditionnelle

⁵¹ PAM Protection et Création d'actifs (pas d'année mentionnée)

⁵² PAM Protection et Création d'actifs (pas d'année mentionnée)

Risques de protection identifiés par le programme	Constats de l'EE en termes de mesures prises par le programme pour mitiger les risques pré-identifiés ou d'impacts du programme	Sources	Nbre entretiens
Problèmes de sécurité sur les sites des programmes :	Pas d'occurrence confirmée		
Problèmes de sécurité sur le trajet pour se rendre sur les sites des programmes ou en revenir	Mesures prises pour atténuer les risques Aucun constat de problème de sécurité	ONG, PAM	5
Travaux non adaptés au groupe ciblé :	Mesures prises pour adapter le temps de travail (heures par jour/ jours par semaine/ saisons) en fonction du mode de vie des bénéficiaires	ONG PAM	3
Exclusion des groupes et personnes particulièrement vulnérables	Activités spécifiques pour inclure groupes vulnérables (ex : garde d'enfants confiées aux femmes âgées)	ONG, groupes de discussion	8
	Le CBT inconditionnels pour personnes vulnérables a permis d'inclure cette catégorie bien qu'elle ne puisse participer à la création d'actif et bénéficier de CBT conditionnel	Leaders communautaires, directeurs d'école, groupes de discussion	22
Exploitation des membres les plus vulnérables de la communauté pour le bien de tous	Aucun constat en la matière		
Absence de services essentiels sur les sites d'intervention	Mesure pour disposer de toilettes et DLM sur les sites	ONG	2
Travail des enfants sur les sites des programmes	Pas de constat sur les sites, Mais l'amélioration du revenu des femmes a eu pour incidence le recours à une main d'œuvre d'âge mineur pour les travaux domestiques	Ménages, groupes de discussion	11
Tensions communautaires dues à la rareté des ressources	Diminution des tensions communautaires grâce à l'amélioration de l'accès à l'eau	Ménages	10
	Deux villages de l'échantillon étaient en conflit au moment de la collecte de données (cause non spécifiée)	Equipe d'enquêteurs	
Exploitation et atteintes sexuelles perpétrées par le personnel du PAM ou de ses partenaires	Aucun incident de ce type constaté	Leaders communautaires, directeurs d'école, groupes de discussion	25

Source : PAM : Protection et Création d'actifs (pas d'année mentionnée) et données primaires collectées par l'EE

4.7. DURABILITE

QE 8 : Dans quelle mesure les résultats des activités de résilience FFA sont-ils susceptibles d'être durables ?

Rôle des bénéficiaires et des communautés

SQE 8.1 : Dans quelle mesure les actifs créés par le projet sont-ils susceptibles d'être durables après l'intervention ? De quelle manière l'implication et la participation effective des bénéficiaires et des communautés à la mise en œuvre des actifs favorise leur entretien et leur viabilité ?

Dur 1 : Certains actifs réalisés avec l'appui du programme sont susceptibles d'être durables : c'est le cas des aménagements hydro-agricoles, des nouvelles cultures (maraichage essentiellement) et du compostage. Les facteurs favorables à la durabilité sont la formation/sensibilisation ; la motivation des bénéficiaires à maintenir l'actif ; l'accessibilité des moyens nécessaires à la maintenance et, dans une moindre mesure, l'entraide favorisée par la constitution de groupement. En revanche, les actifs visant à renforcer la résistance aux inondations (digues) et aux glissements de terrain/ érosion (reboisement et haies mortes) sont peu durables du fait de la non-durabilité des matériaux utilisés et/ ou des moyens nécessaires (matériel, CBT, équipement).

Dur 2 : Il a été constaté que la durabilité ne dépend pas exclusivement de la capacité technique des bénéficiaires à maintenir les actifs, de par les formations reçues, ajoutées à leur participation à la prise de décision et à leurs créations. La qualité des réalisations et le coût de maintenance/ réparation peuvent constituer des contraintes difficiles à surmonter.

176. Les rapports d'activité des partenaires d'exécution et les rapports du PAM de suivi de la mise en œuvre des activités par les ONG locales soulignent la faiblesse de conception des projets, l'insuffisance de ressources et de capacités financières et logistiques des partenaires d'exécution. Les méthodologies d'intervention des ONG sont, dans de nombreux cas, insuffisantes ou mal maîtrisées ; c'est le cas notamment des approches participatives, lors de la conception puis de la mise en œuvre des activités.
177. Selon les ONG, le personnel du PAM et des services techniques rencontrés, la prise en charge de la maintenance par les communautés d'actifs tels que les pistes ou les équipements hydrauliques est déjà effective. Cela a été favorisé par la sensibilisation des bénéficiaires, ainsi que par la formation pour le fonctionnement des comités de gestion, la formation d'artisans réparateurs, la mise en place de caisses pour la maintenance, alimentées par les ventes et les échanges intercommunautaires. La mise en place de comité de gestion et la cotisation pour les réparations a été confirmée par la majorité des ménages et groupes de discussion s'étant prononcé sur cet aspect (54 sur 82, soit 66%). En outre, selon le PAM, le fait que les actifs répondent aux besoins motive les bénéficiaires à prendre en charge la maintenance. Néanmoins, des cas de tarissement de l'eau et de pannes ont été signalés.
178. En ce qui concerne les digues mises en place pour renforcer la résistance aux inondations, la durabilité n'est pas assurée, selon la grande majorité des ménages et groupes de discussion (42 sur 57, soit 74%), principalement dû à la non-durabilité des matériaux utilisés. De même, les barrières contre l'ensablement sont considérées comme peu durable du fait du fait des moyens impliqués : pépinière, motopompe, outils (brouette, râteau, pelles) et CBT (41 sur 49, soit 84%).
179. La durabilité de la diversification des cultures pluviales et maraichères est assurée selon les ménages et groupes de discussion, car ils gardent les graines d'une saison à l'autre, ou les achètent (43 sur 82, soit 52%), ajouté à la motivation de continuer les cultures maraichères (25 sur 76, soit 33%). La technique de compostage pour fertiliser les sols est durable selon les ménages et groupes de discussion car ils ont acquis le savoir-faire (32 sur 65, soit 49%) et les matériaux sont locaux (16 sur 65 ; 25%).

Tableau 21: Durabilité des actifs selon les ménages et groupes de discussion (Approche QuiP)

Actifs		Considérés durables			Considérés peu durables		
Description	Nbre qui ont mentionné	Raisons mentionnées	Nbre qui ont mentionné	%	Raisons mentionnées	Nbre qui ont mentionné	%
Aménagements hydro agricoles	82	Cotisation pour maintenance	54	66%	Cuve trop petite	2	2%
					Mauvaise qualité	4	5%
		Formation et équipement	13	16%	Pas encore les moyens nécessaires	3	4%
Rétention d'eau	9		0		Tarissement de l'eau	8	89%
Compost	65	Formation	32	49%	Risque d'insuffisance de déchets	1	2%
		Disponibilité des matières a mélangé pour le compost.	16	25%	Nécessite de l'argent pour payer main d'œuvre	1	2%
		Groupement/entraide	7	11%	Peu utilisé	1	2%
		Motivation	4	6%			
Digues	57	Formation	10	18%	Matériaux non durables	42	74%
		Motivation	1	2%	Nécessite des moyens hors de portée de la communauté (main d'œuvre, matériel)	2	4%
Reboisement/ barrières contre le sable	49	Formation	16	33%	Nécessite des moyens hors de portée de la communauté (main d'œuvre, matériel)	41	84%
		Ne nécessite pas entretien	1	2%			
		Matériaux locaux	3	6%			
Nouvelles cultures maraîchères	76	Achat semences au marché	27	36%	Conditionné par fonctionnement irrigation	6	8%
		Conservation graines	8	11%			
		Savoir-faire et motivation	25	33%	Semences trop chères	8	11%
		Formation	2	3%			
Nouvelles cultures pluviales	6	Achat semences au marché	5	83%			
		Conservation graines	3	50%			

Source : données collectées par l'EE auprès des ménages et groupes de discussion

180. Il semble cependant exister une certaine dépendance des ONG pour assurer la maintenance des actifs, selon les ONG, dans la mesure où les communautés font appel à elles lorsque les dépenses de maintenance dépassent leur capacité (ex : pour le ciment). En outre, il existe une incertitude quant à la contribution du programme dans la consolidation des capacités de maintenance, liée aux informations contradictoires

recueillies. Les ONG ont signalé la contrainte de la courte durée des projet (3 à 6 mois) qui ne permet pas la consolidation des capacités de maintenance des bénéficiaires, l'aspect maintenance n'étant même pas traité dans certains cas. Tandis que le PAM affirme que le fait d'être présent 5 ans dans les mêmes communautés, favorise la consolidation des capacités de maintenance des bénéficiaires.

181. Des facteurs défavorables à la prise en charge de la maintenance par les communautés ont été signalés par les ONG :

- Faiblesse des groupements et associations de producteurs
- La non-durabilité de certains actifs (ex : diguettes)
- Les CBT donnés chaque année pour les jardins scolaire

Rôle du gouvernement

SQE 8.2 : Dans quelle mesure les activités de résilience mises en œuvre jusqu'à présent (y compris le renforcement de capacités et les formations) ont permis l'implication et la participation active du Gouvernement et dans quelle mesure cela contribue-t-il à la durabilité des résultats du programme ?

Dur 3 : Les activités de résilience ont été réalisées avec une implication et une participation active du Gouvernement et, selon le PAM, un système de suivi des actifs par le PAM et les services techniques provinciaux a été mis en place. Toutefois, il y a un doute sur la clarification du rôle et des responsabilités des services techniques en matière de maintenance, ainsi que sur leur capacité budgétaire pour assurer un accompagnement au-delà de la durée du programme.

182. Toutes les personnes rencontrées (ONG, PAM, ANADER) s'accordent sur l'implication des services techniques de l'État dans tout le processus de création d'actifs. En outre, l'ANADER réalise des formations de bénéficiaires. Selon le PAM, un système de suivi des actifs par le PAM et les services techniques provinciaux a été mis en place. Toutefois, cette implication est appuyée par le programme (perdiem, frais de déplacement) et il y a une incertitude quant à la capacité des services techniques de poursuivre le suivi au-delà de la durée du projet. Seule une personne du PAM a mentionné une passation officielle en cours de préparation. Il n'est donc pas possible de savoir si cette passation établira le rôle et la responsabilité en matière de maintenance des actifs des services techniques.

183. Les services techniques de l'Etat, au niveau national et locaux, sont sollicités aux différentes étapes de définition puis de mise en œuvre et de suivi des projets. Les contributions des services sont essentiellement techniques et, à travers la supervision durable des activités, organisationnels (coordination régionale et locale ; organisation sociale des activités agricoles sur les communs, par exemple). Le PAM a contribué au développement durable des capacités des services, notamment lors de formations spécifiques et le transfert de nouvelles méthodologies. La participation des services techniques aux visites conjointes de suivi des projets organisées par le PAM permet la mise en œuvre de ces capacités. Cependant, la faiblesse des moyens humains, matériels et financiers des services techniques limitent les effets de leurs interventions.

4.8. GENRE

QE 9 : Comment et dans quelle mesure les actions du PAM ont-elles affecté le contexte de l'inégalité homme/ femme ? L'intervention du PAM a-t-elle amélioré, maintenue ou aggravé les inégalités existantes entre les genres ?

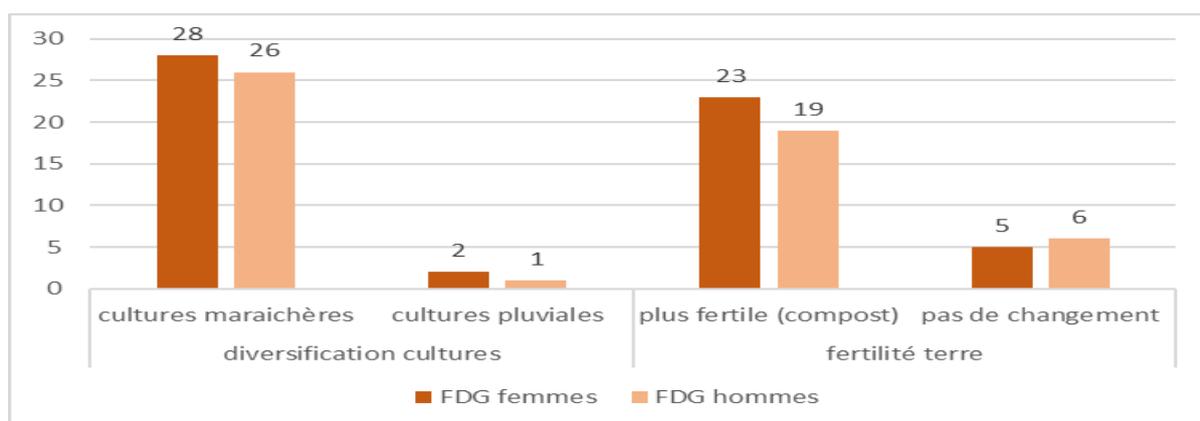
Genre 1 : Les actions du PAM ont affecté le contexte de l'inégalité homme/ femme dans la mesure où plus de la moitié des bénéficiaires sont des femmes et que cela leur a permis d'avoir accès à des moyens de production et de disposer d'un revenu propre. Néanmoins, il est difficile de se prononcer sur l'incidence de l'amélioration du revenu des femmes sur leur autonomisation, du fait de l'inexistence de données secondaires et de la divergence des données primaires sur la question.

Genre 2 : Le programme a également contribué à alléger la charge des corvées domestiques en appuyant la construction de points d'eau plus proches. L'amélioration des moyens d'existence des femmes leur permet de payer de la main d'œuvre pour les tâches domestiques, ainsi que des moyens de transport pour la corvée eau. Toutefois, la corvée bois de chauffe a augmenté ou ne s'est pas allégée.

Genre 3 : Ces évolutions étant générées par l'amélioration des moyens d'existence, leur durabilité dépend de la durabilité des sources de revenu des femmes, notamment la durabilité des actifs et des groupes de producteurs.

184. La prise en compte du genre dans le contexte des actifs renferme deux dimensions majeures. La mise en œuvre des activités d'autonomisation des femmes et des activités de production agricole qui se veut équitable et inclusive, et ne devrait donc en aucun cas occasionner des inégalités, exclusions ou discriminations particulièrement à l'encontre des groupes vulnérables qui constituent la principale cible. C'est pour cela que les approches de mise en œuvre ont veillé à la représentativité de ces groupes dans les différentes instances de gouvernance et de concertation, mises en place. La deuxième dimension concerne l'équité et la non-discrimination dans le cadre de l'accès de toutes les catégories de groupes défavorisés aux ressources mobilisées et affectées à la mise en œuvre des interventions. Il s'agit d'opérer non seulement un ciblage spécifique d'appuis pour des groupes défavorisés, mais également des mécanismes de discrimination positive (quota des financements, etc.), au cas où cela s'avère nécessaire pour garantir leur accès aux financements et avantages.
185. L'amélioration de la production n'est pas suffisante pour garantir le mieux-être des groupes vulnérables. La valorisation des produits à travers le développement des unités de transformation et des circuits de commercialisation est nécessaire. Il s'agit de créer de la valeur ajoutée et nutritive au profit des producteurs vulnérables. Les filières cibles sont les productions céréalières et les produits maraîchers qui sont facilement périssables, la viande, le lait, etc.
186. Les pertes de production dues aux mauvaises conditions de stockage et de conservation peuvent atteindre 15 à 20% de la récolte ; ce qui est énorme dans un contexte de faible productivité. La situation est particulièrement grave pour les ménages pauvres qui, faute de capacité de sécurisation, se voient obliger de brader leurs productions immédiatement à la récolte. L'amélioration des capacités de stockage et de conservation des produits agro-pastoraux et halieutiques permet d'améliorer la disponibilité alimentaire dans les ménages pauvres et de différer/étaler la mise en marché dans la durée pour bénéficier d'un prix rémunérateur.
187. Le programme contribue à permettre aux femmes de disposer de moyens de production, notamment l'accès à la terre. 60% des ménages rencontrés ont confirmé l'accès des femmes à des moyens de production, tels que la terre et le petit élevage. Pour 13% des ménages, il n'y a pas eu de changement dans l'accès aux moyens de production des femmes. Les données collectées auprès de groupe de discussion femmes et hommes séparés mettent en évidence un bénéfice comparable du programme pour les hommes que pour les femmes, selon leurs propres perceptions, pour le renforcement de capacité de production.

Figure 17: Évolution comparative de l'adoption de nouvelles techniques de production selon groupes de discussion femmes/ hommes



Source : données collectées auprès des groupes de discussion (hommes et femmes séparés) par l'EE

188. En participant aux activités, les femmes bénéficient de CBT conditionnel qui leur assurent un revenu, selon les ONG, le PAM et l'Anader. L'augmentation du revenu des femmes leur permet d'acheter des volailles ou petits ruminants, développer des AGR, selon les mêmes sources. Les avis divergent quant à l'incidence de cette augmentation de revenu sur les inégalités de genre et l'autonomisation des femmes. Selon l'Anader et certains interlocuteurs d'ONG et du PAM, cela n'a pas d'incidence sur le pouvoir de décision des femmes au sein du foyer, tandis que pour d'autres interlocuteurs (ONG et PAM), disposer d'un revenu permet aux femmes de moins dépendre de leur mari ou de leurs enfants. Ces divergences se reflètent également au niveau des communautés, comme présenté dans les tableaux ci-dessous qui reportent les réponses aux questions indirectes posées aux ménages et groupes de discussion pour recueillir leur point de vue. Une grande majorité considère que les femmes ont pouvoir de décision sur leurs productions, ce qui se vérifie moins sur l'utilisation de l'argent qu'elles gagnent.

Tableau 22 : Réponses communautés sur l'autonomisation des femmes

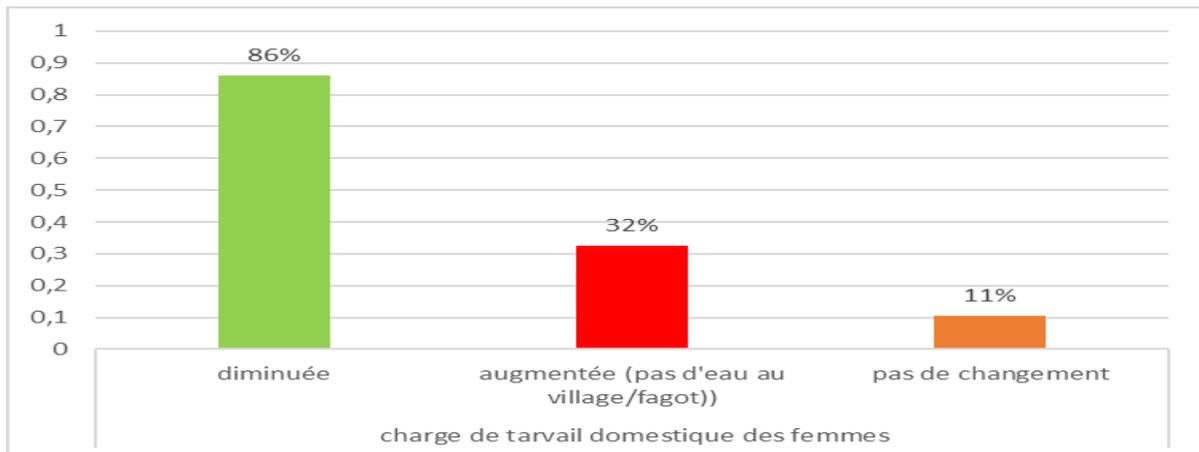
Sur 10 femmes de ce village, combien peuvent décider elles-mêmes ce qu'elles veulent produire?				
Réponses	8 à 10	5 à 7	Moins de 5	Aucune
Nombre	48	12	0	0
%	80%	20%	0%	0%

Sur 10 femmes de ce village, combien peuvent décider elles-mêmes comment utiliser l'argent qu'elle gagne?				
Réponses	8 à 10	5 à 7	Moins de 5	Aucune
Nombre	37	10	4	9
%	62%	17%	7%	15%

Source : données collectées auprès des ménages et groupes de discussion par l'EE

189. Selon les données de suivi du programme 67% des femmes ont un pouvoir de décision sur l'utilisation de l'assistance alimentaire en 2021, ce qui représente une augmentation de 8% entre 2020 et 2021⁵³. L'importance de l'exode des hommes dans certaines provinces favorise l'autonomisation des femmes, selon le PAM.
190. En ce qui concerne l'allègement des tâches domestiques, les données collectées auprès des ménages font état d'une nette diminution, liée à la construction de point d'eau plus proches. Dans la province de Bahr El Gazal, l'amélioration du revenu des femmes a une incidence sur l'allègement des tâches domestiques, à travers le paiement de main d'œuvre, l'achat d'ânes pour faciliter les corvées d'eau ou encore l'achat de fagot en lieu de corvée bois de chauffe. Mais dans d'autres zones, la corvée de bois de chauffe a empiré. Les ressources sont plus rares et des interdictions de collecte de bois de la part des autorités ont été signalées.

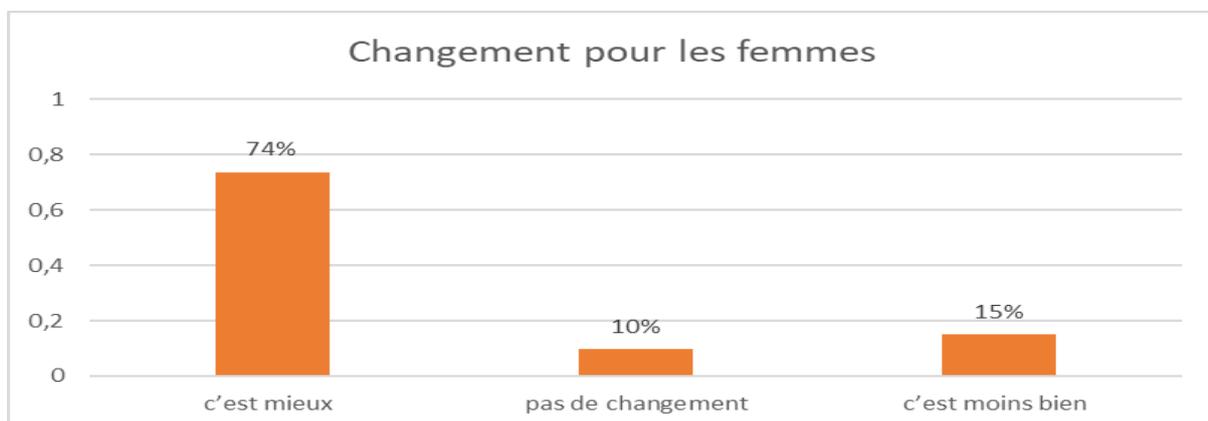
Figure 18: Évolution de la charge des corvées domestiques selon les ménages



Source : données collectées auprès des ménages par l'EE

191. D'une manière générale, les ménages considèrent que la situation des femmes s'est améliorée ces quatre dernières années, comme le montre le graphe ci-dessous.

Figure 19: Changement pour les femmes selon les ménages



Source : données collectées auprès des ménages par l'EE

192. La durabilité de l'amélioration de la situation des femmes dépend de la durabilité de leurs sources de revenu, lesquelles dépendent de l'importance de la part du CBT conditionnel, ainsi que de la durabilité des actifs et des groupes de producteurs.
193. Les données de suivi du programme permettent essentiellement de comparer les ménages selon le sexe du chef de ménage, et donc de mesurer l'incidence du programme sur le renforcement de la résilience des ménages dont le chef de ménage est une femme (population cible du programme). Ces données ne

⁵³ 2021 WFP Annual Country Report 2021

permettent que partiellement de mesurer l'incidence du programme sur l'égalité genre et l'autonomisation des femmes. L'inadéquation du suivi des progrès des aspect genre a déjà été signalé dans l'évaluation du PSP du PAM⁵⁴. Il manque d'indicateurs tels que la contribution des femmes aux dépenses du ménages (santé, éducation, nourriture, etc) ; aux investissements en actifs productifs ou la proportion de femmes occupant des postes de responsabilité (président) au sein des comités de gestion d'actifs.

⁵⁴ 2022 PAM Évaluation du plan stratégique de pays du PAM Tchad 2019-2023

4.9. EQUITE

QE 10 : Dans quelle mesure la mise en œuvre du programme a-t-elle intégré la dimension d'équité ?

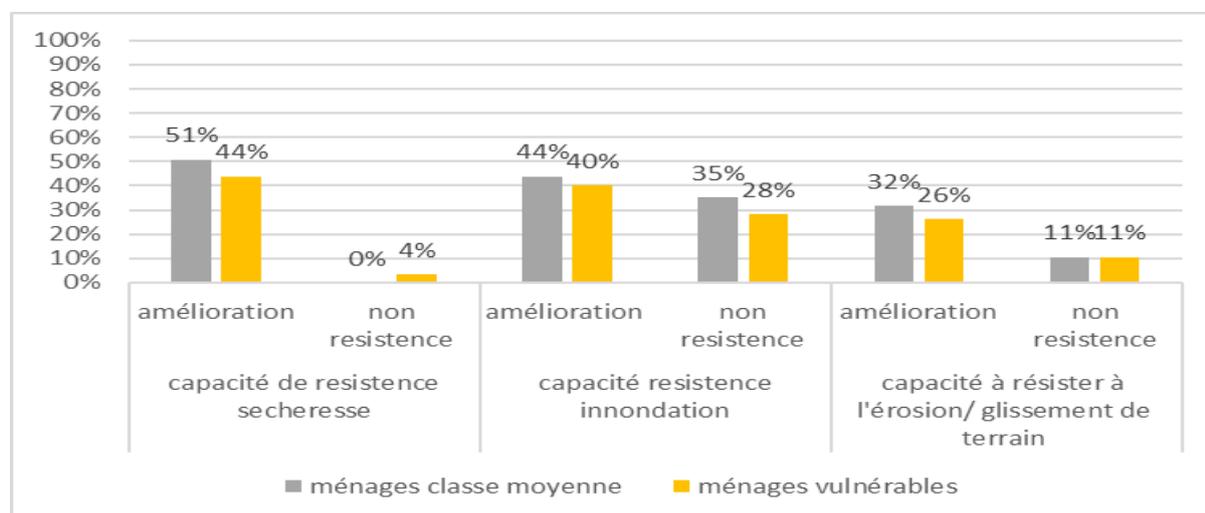
SQ10.1 : L'intervention du PAM a-t-elle amélioré, maintenue ou aggravé les conditions socio-économiques des personnes vulnérables ou marginalisées de diverses couches sociales ? Comment ?

Eq1 : L'intervention du PAM a amélioré les conditions socio-économiques des personnes vulnérables ou marginalisées dans la mesure où ces catégories ont été spécifiquement ciblées par le programme et où elles tirent parti des actifs, bien que dans une proportion légèrement inférieure à celle des classes moyennes. Les résultats ont montré que l'impact du programme en termes de sécurité alimentaire et de moyens d'existence est moindre au sein de cette catégorie du fait de leur capacité limitée de constituer des stocks de production alimentaires (céréales, légumineuses), non compensée par le recours à la solidarité des groupements de producteurs et le CBT conditionnel et inconditionnel.

194. Comme cela a été vu au paragraphe 2.2, le programme a ciblé les ménages vulnérables, lesquels ont été identifiés au moyen d'enquête dont les résultats ont été confirmés par des systèmes de validation (porte à porte ou comités villageois). Les données recueillies auprès des ménages confirment que les ménages vulnérables tirent parti des actifs, au même titre que les classes moyennes, mais dans une proportion légèrement inférieure.

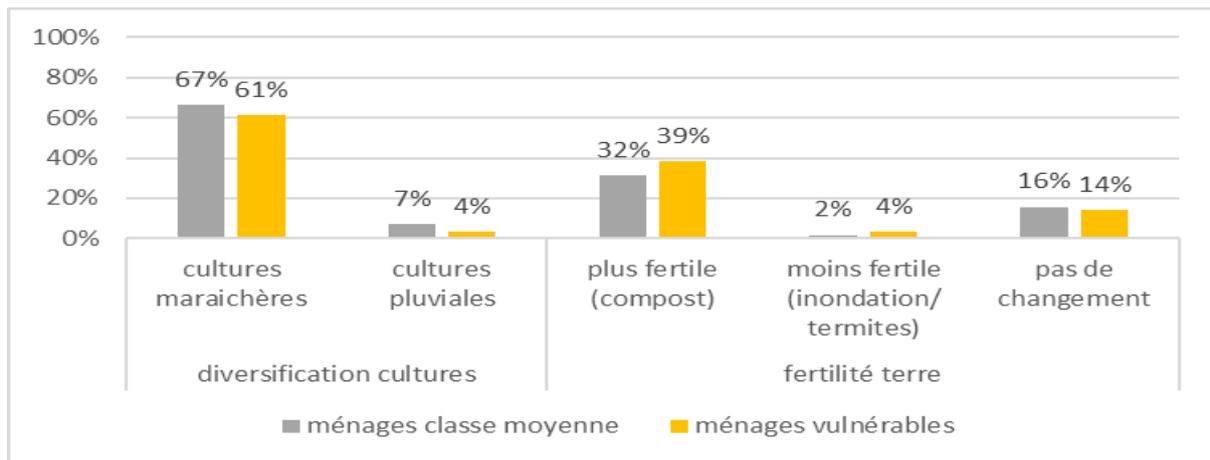
195. La comparaison des données collectées auprès des ménages de classe moyenne et des ménages vulnérables montrent une légère différence en défaveur de ces derniers qui s'explique par le fait qu'une partie d'entre eux est dans l'incapacité de produire (vieillesse, handicap), et donc ne perçoit pas l'impact des actifs sur la résistance aux chocs naturels, sur la production et les quantités récoltées (voir graphes 20, 21, 22). L'absence de résistance aux inondations et glissement de terrain reflète l'absence d'actifs réalisés en la matière, comme cela a été vu au paragraphe 5.5.5.

Figure 20: Évolution comparative de résistance aux chocs naturels selon le degré de vulnérabilité



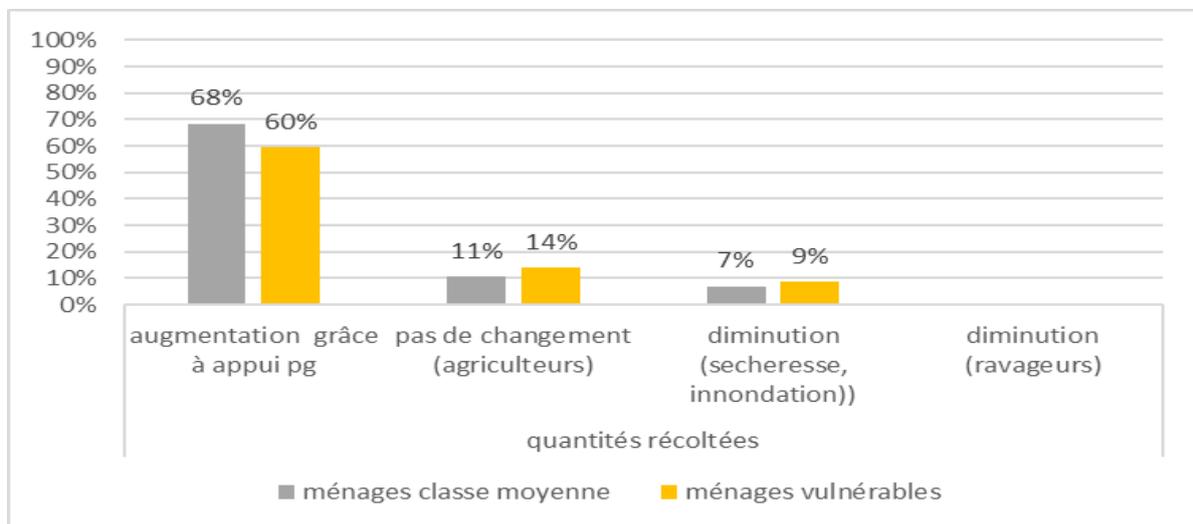
Source : données collectées auprès des ménages par l'EE

Figure 21: Évolution comparative selon le degré de vulnérabilité de la production



Source : données collectées auprès des ménages par l'EE

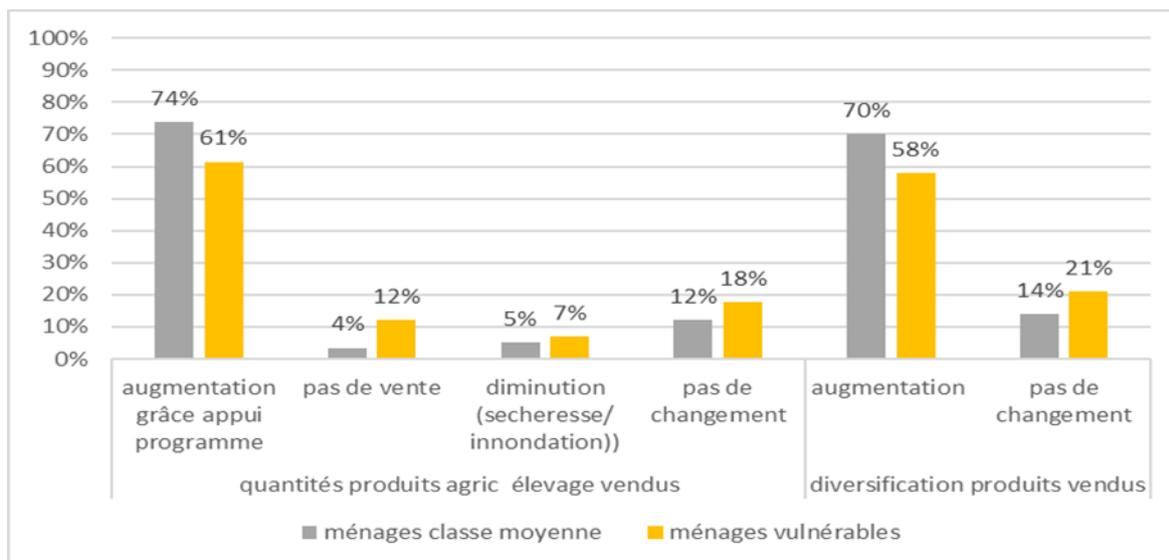
Figure 22: Évolution comparative selon degrés de vulnérabilité des quantités récoltées



Source : données collectées auprès des ménages par l'EE

196. La figure ci-dessous montre que les catégories les plus vulnérables tendent à consacrer leur production à la satisfaction de leur besoins alimentaires. Cela a pour conséquence une incidence moindre sur l'amélioration des moyens d'existence.

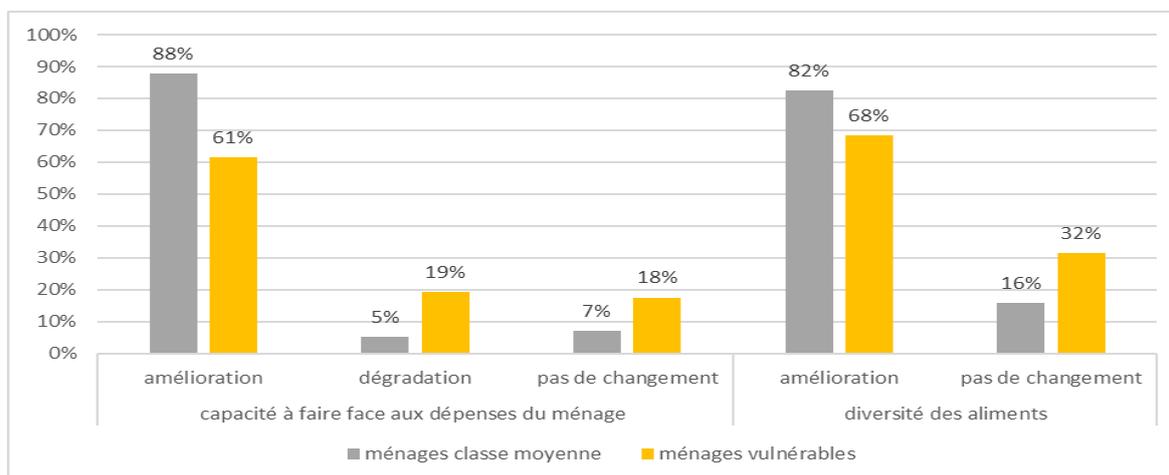
Figure 23: Évolution comparative selon degré de vulnérabilité des ventes



Source : données collectées auprès des ménages par l'EE

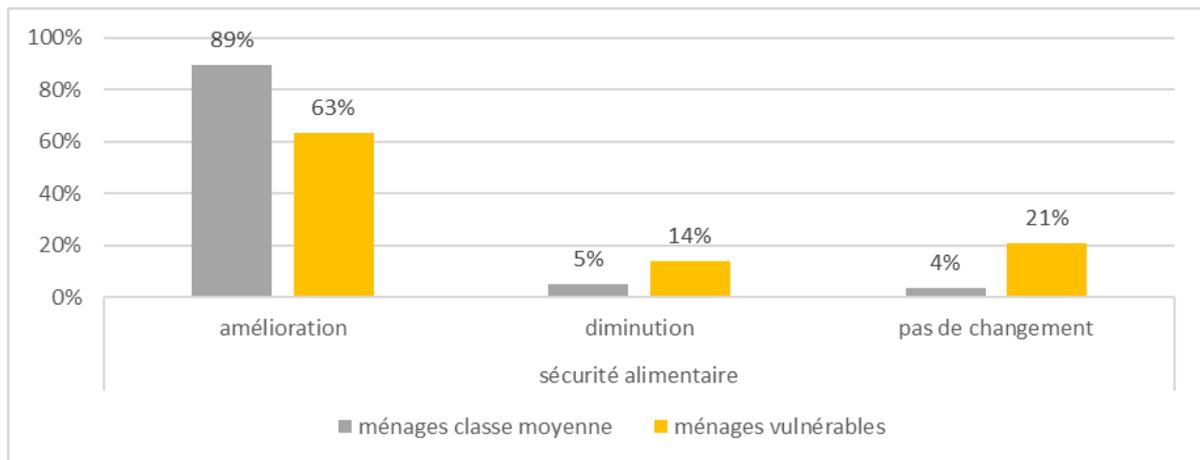
197. La pratique du maraichage permet aux classes vulnérables de diversifier leur alimentation, mais il peut être remarqué que leur sécurité alimentaire a moins évolué que celle des classes moyennes. En cause leur capacité de production inférieure aux classes moyennes avant l'intervention du programme qui ne leur permet pas de faire autant de réserve à vendre et consommer. L'amélioration de la sécurité alimentaire des classes vulnérables repose sur la solidarité des groupements de producteurs, le CBT conditionnel et parfois la vente de volaille ou ruminants, en plus du CBT inconditionnel. Concernant ce dernier point, les leaders communautaires et les discussions de groupes s'accordent sur l'insuffisance de cette aide par rapport aux besoins. De leur côté, les classes moyennes, outre leur stock d'aliments, pratiquent souvent une activité commerciale et elles bénéficient également du CBT conditionnel.

Figure 24: Évolution comparative selon degré de vulnérabilité des moyens d'existence et de la nutrition



Source : données collectées auprès des ménages par l'EE

Figure 25: Évolution comparative selon le degré de vulnérabilité de la sécurité alimentaire



Source : données collectées auprès des ménages par l'EE

5. Conclusions, apprentissages et recommandations

5.1 CONCLUSIONS

Pertinence et adéquation

PERT1 : L'approche 3PA du PAM fournit un ensemble d'outils visant à assurer la pertinence des stratégies de résilience à mettre en œuvre basée sur une compréhension approfondie des tendances historiques de différentes vulnérabilités et un processus de prise de décision participatif à différents niveaux. Toutefois ces outils présentent des limites face au caractère aléatoire des chocs climatiques (*Pert1; Adeg1*)

PERT2 : La PCP aide les communautés à analyser les causes de leurs difficultés et à concevoir des solutions adaptées à leur contexte, atouts et contraintes. C'est un outil Important pour s'assurer l'appropriation des communautés bénéficiaires, ainsi que la pertinence et l'adéquation des actifs. Toutefois, les capacités limitées des ONG à mettre en œuvre les approches participatives de la PCP, ajouté à la courte durée des projets de renforcement de résilience (3 à 6 mois), ont limité l'utilisation de cet outil (*Pert1; Adeg1*)

PERT3 : Il n'a pas toujours été possible au programme de répondre à tous les besoins pour diverses raisons : contraintes budgétaires limitant la possibilité de réaliser des études techniques ou de recourir à des entreprises (pour réaliser des forages par exemple) ; caractéristiques physiques défavorables (ex pour le maraichage) ; secteurs hors du mandat du PAM (ex : santé, éducation). (*Pert3*)

PERT4 : La protection a fait l'objet d'analyses contextuelles, qui a permis d'identifier les risques et les mesures d'atténuation ou préventives. Les ONG partenaires ont été formées en la matière. De même, le programme a pris des mesures pour assurer un équilibre genre des bénéficiaires, mais dans les rapports annuels il manque d'indicateurs pour mesurer l'impact du programme sur l'autonomisation des femmes. (*Adeg3*)

PERT5 : Le programme a mis en œuvre une approche efficace pour cibler les zones les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire (au moyen de l'AIC) et les ménages les plus vulnérables au sein de ces zones au moyen d'enquêtes. (*Adeg4*)

Cohérence

COHER1 : Des plateformes collaboratives et des partenariats entre le PAM et d'autres agences des Nations Unies (UNICEF, FAO, PNUD, etc.) favorisent une certaine cohérence dans la mise en œuvre des stratégies de résilience. (*Coher1*)

Efficience

EFFIC1 : L'évaluation de l'efficience est rendue difficile du fait du manque de données relatives aux ressources mobilisées par le programme. Sur la base des données mis à disposition, on peut estimer que la mise en œuvre des activités de résilience a été efficace, dans la mesure où les ressources mobilisées ont été inférieures à celles planifiées et où trois des quatre indicateurs d'effet ont été atteints (indice de stratégies d'adaptation basées sur l'alimentation, sécurité alimentaire, bénéfice des actifs reporté par les populations cibles). La cible relative à l'indice de stratégie d'adaptation selon les moyens d'existence n'a pas été atteinte, ce qui peut s'expliquer par le fait que les interventions ayant un impact sur les moyens d'existence ont été mises en œuvre plus tardivement. (*Effic1*)

Efficacité – résistance aux chocs naturels

EFFICA1 : Le programme a contribué au renforcement de la résistance aux pluies irrégulières/ sécheresse au travers essentiellement d'aménagement de sites maraichers et d'un meilleur accès à l'eau pour l'irrigation. En revanche, le programme n'a pas suffisamment développé sa stratégie de renforcement de la résistance aux pluies excessives/ inondation. Il en résulte des actifs peu durables et une proportion importante de ménages vulnérable à ce choc climatique. (*Effic3*)

Efficacité – résilience des ménages

EFFICA2 : La résilience des ménages (capacité d'absorption, d'adaptation et de transformation) a été renforcé par le programme. En effet, les changements majeurs induits par le programme constatés sont l'amélioration de l'accès au crédit (capacité d'absorption) ; de la sécurité alimentaire (capacité d'adaptation) ; de la nutrition et des moyens d'existence (capacité de transformation). (*Effic4, 5, 6*)

EFFICA3 : Les interventions ayant eu le plus d'impact sont l'appui à la création de sites maraichers irrigués ; l'appui à la mise en place de barrière contre l'ensablement ; la constitution de groupements de producteurs et les formations aux techniques de production et de compostage. Ces interventions ont contribué à l'augmentation et la diversification de la production, à l'augmentation et à la diversification des produits vendus, ainsi qu'au développement de la solidarité. (*Effica 4, 6, 7*)

EFFICA4 : Si le programme a contribué à améliorer la résilience des ménages, cette amélioration est insuffisante par rapport aux besoins (ex : surfaces/ capacité d'irrigation des sites maraichers insuffisante ; barrières contre l'ensablement qui ne protègent pas tous les champs) ; parfois non durable (ex : digues en terre contre les inondations) ou inadaptées (ex : variétés culturelles introduites). En outre, certaines communautés n'ont pas bénéficié d'actifs permettant de renforcer leur résilience. (*Effica7, 8*)

EFFICA 5 : En ce qui concerne les actifs des ménages (concession), le petit élevage a une incidence sur l'amélioration des moyens d'existence et de la sécurité alimentaire. Néanmoins, le taux d'adoption des actifs ménages est généralement faible, ce qui est à mettre en lien avec le fait qu'ils sont prédéterminés, ce qui soulève la question de leur pertinence. En outre, ils ne sont pas toujours adaptés au contexte. Notamment l'accès à l'eau peut constituer une contrainte. (*Effica 10*)

EFFICA 6 : Les indicateurs relatifs aux actifs communautaires ont des formulations qui prête à des interprétations variées. En outre, ils ne renseignent pas sur le nombre de villages bénéficiaires, ni sur les effets attendus par chacun des actifs. Les indicateurs relatifs aux actifs des ménages (de concession) sont incomplets et ne renseignent pas sur la proportion de ménages atteints, sur le taux d'adoption, ni sur leur incidence en termes de résilience. (*Effica 9, 10*)

Effets inattendus

EFFET1 : Le programme a eu des effets inattendus positifs de revitalisation du tissu social et de l'économie locale du fait de l'augmentation du revenu des ménages et des jeunes. La possibilité de gagner de l'argent sur place incite les jeunes à rester au village. L'amélioration du revenu permet la constitution de caisse pour aider les plus vulnérables et aux femmes de payer de la main d'œuvre pour les tâches familiales. (*Imp. 1, 2*)

EFFET 2 : Les impacts négatifs ont été limité grâce aux mesures prises pour limiter les risques pré-identifiés. (*Imp. 3*)

Durabilité

DUR1 : La durabilité des actifs créés avec l'appui du programme repose essentiellement sur la capacité et la motivation des bénéficiaires, dans la mesure où le rôle des services techniques provinciaux en termes de maintenance n'est pas clarifié, ajouté au manque probable de budget pour assurer un accompagnement au-delà de la durée du programme. La motivation est assurée lorsque les actifs apportent des bénéfices aux bénéficiaires (sécurité alimentaire, nutrition, revenu). Ce qui n'est pas le cas des actifs construits pour résister à un choc climatique aléatoire (ex : inondation dans une zone de sécheresse endémique). La capacité de maintenance des actifs est favorisée par la participation des bénéficiaires à leur création ; la formation/ sensibilisation reçue en la matière ; l'accessibilité des moyens nécessaires pour assurer la maintenance ; le bon fonctionnement des groupements de producteurs, ainsi que la qualité des réalisations. Il en résulte que les actifs tels que les digues en terre pour protéger contre les inondations sont peu durables dans la mesure où ils cumulent faible qualité et faible motivation (*Dur 1, 3*)

Genre

GENRE1 : Le programme a contribué à améliorer l'accès des femmes à des moyens de production et à alléger les corvées domestiques, grâce à la construction de points d'eau proches et à la possibilité de payer de la main d'œuvre ou d'acheter un moyen de transport. Toutefois il est difficile de se prononcer sur l'effet de ces changements sur leur autonomisation du fait de l'inexistence de données secondaires et la divergence des données primaires collectées. (*Genre 1, 2, 3*)

Équité

EQUIT1 : Le programme a contribué à l'amélioration des conditions socio-économiques des personnes vulnérables ou marginalisées qui se manifeste par une amélioration de leur sécurité alimentaire, nutrition et

moyens d'existence. Mais le bénéfice que cette catégorie de population peut tirer des actifs est limité par leur faible capacité de production. (*Eq1*)

5.2 LEÇONS APPRISES ET BONNES PRATIQUES

L1 : Baser la stratégie du programme en fonction des tendances historiques des chocs climatiques, peut ne pas être pertinent compte tenu du caractère aléatoire des phénomènes climatiques. (*Adeg1*)

L2 : La constitution de groupement de producteurs contribue à développer la solidarité, ce qui a une incidence sur le renforcement de la capacité d'absorption en facilitant l'accès au crédit en cas de besoin urgent, ainsi que sur la capacité d'adaptation, notamment la sécurité alimentaire, grâce à l'entraide (*Effica5, Dur 1, Eq1*)

L3 : L'approche participative adoptée par le programme sous forme de planification communautaire participative (PCP) ou de consultation communautaire favorise la création d'actifs qui répondent aux besoins des bénéficiaires, ce qui contribue à la motivation des bénéficiaires à les maintenir, facteur important de durabilité (*Dur1*).

L4 : Le développement d'indicateurs de résilience (indices de stratégies d'adaptation basées sur l'alimentation et sur les moyens d'existence, bénéfice des actifs reporté par les populations cibles) permet de mesurer l'incidence du programme sur le renforcement de la résilience. Toutefois ils ne permettent pas de détecter les différences de progrès entre les communautés qui participent au programme et ne peuvent donc servir à la prise de décision (*Pert3, Effica8*).

L5 : Le fait de concevoir des outils de collecte de données selon l'approche QuiP sur la base de la théorie du changement a permis d'obtenir un fort taux de réponses qui désignaient nommément le PAM. Les entretiens ménages et les groupes de discussion ont effectivement permis d'établir des liens directs entre les **interventions du PAM** et les changements des conditions socio-économiques des bénéficiaires du programme.

5.3 RECOMMANDATIONS

N°	Recommandation	Réf conclusions	Type	Responsabilité	Priorité :	Délai
1	Compléter l'approche 3PA par une approche anticipative pour développer la stratégie de renforcement de la résilience , Face au caractère aléatoire des chocs climatique, il convient d'associer l'approche actuelle qui capitalise une visite historique des données climatiques passées pour définir le type d'intervention à une approche anticipative, prédictive ou proactive en considérant la possibilité d'occurrence de chocs climatiques inattendus (ex : inondation dans des zones de sécheresse endémique). Ainsi les outils de l'approche 3PA devraient être revus de façon à considérer différentes hypothèses de chocs climatiques, ce qui permettrait le développement de solutions durables et adaptées aux différents contextes. En ce qui concerne le volet participatif de l'approche 3PA (PSME et PCP)il est conseillé de commencer dans les zones ayant connu des chocs climatiques inattendus (ex : zones de sécheresse touchées par les inondations), avant de l'étendre dans les zones n'ayant pas connu ce genre de situation. Des échanges d'expérience entre communautés permettra de motiver les communautés pour la création d'actifs pour des risques non encore identifiés.	PERT1; EFFICA1; DUR1	Recommandations stratégiques	PAM Chef programme résilience	Haute	3 mois
2	Renforcer la coordination avec d'autres agences des Nations Unies (ex : UNICEF, FAO) pour lever les contraintes à la réponse aux besoins des population. Une collaboration avec la FAO pourrait permettre de réaliser des études techniques au niveau de bassins versants ou de faire appel à des entreprises (pour réaliser des forages). Une collaboration avec UNICEF permettrait de répondre aux besoins en santé et éducation. Dans ces collaborations à développer avec d'autres agences, il est important de maintenir l'approche participative du PAM de détermination des actifs à réaliser, du fait de son incidence positive sur la durabilité notamment	PERT3; EFFICA4		PAM Chef programme résilience	Haute	6 mois

3	<p>Assurer qu'aucune communauté « n'est laissée derrière ». Les outils de suivi doivent permettre de détecter la répartition des différents types d'actifs entre les villages (voir recommandation opérationnelle ci-dessous) afin d'assurer que chaque communauté bénéficie d'actif de renforcement de la résilience, notamment un site maraicher qui est l'actif le plus efficace. Dans la mesure du possible des solutions doivent être trouvées pour surmonter les contraintes qui peuvent se présenter, telles que des conditions physiques défavorables. Des lignes budgétaires doivent être prévues pour permettre la réalisation d'études hydrogéologiques à l'échelle de bassin versant, ainsi que l'intervention d'entreprises (pour des forages par exemple). Toutefois, malgré leur potentiel, les sites maraichers peuvent ne pas être viables/appropriés dans certaines zones/systèmes de subsistance.</p>	<p>PERT3 ; EFFICA1</p>		<p>PAM Chef programme résilience</p>	<p>Haute</p>	<p>3 mois</p>
4	<p>Adopter une approche participative pour déterminer les actifs ménages (de concession) à promouvoir. Les actifs à promouvoir au niveau des concessions ne devraient pas être prédéterminés, mais choisis lors de réunions avec les femmes au niveau de chaque village bénéficiaire. L'approche 3PA doit être révisée en ce sens. Cela assurera la pertinence des actifs à promouvoir, ainsi qu'une meilleure efficacité des interventions. En ce qui concerne les aspects WASH (hygiène et assainissement), une collaboration avec l'Unicef, qui a une très grande expérience en la matière, est recommandée, y compris pour le développement d'indicateurs pertinents</p>	<p>EFFICA 5</p>		<p>PAM Chef programme résilience</p>	<p>Moyenne</p>	<p>12 mois</p>
5	<p>Augmenter la capacité des systèmes d'irrigation et leur productivité. Du fait de l'impact très positif des systèmes d'irrigation mis en place, il serait souhaitable d'étudier la possibilité d'augmenter leur capacité, ce qui nécessite de considérer la question foncière et d'estimer les ressources hydrauliques existantes et les solutions techniques possibles. Des études doivent être commandité dans ce sens. Le potentiel d'augmentation de productivité (production par unité de surface) peut également être évalué, ce qui permettrait de ne pas accroître les surfaces cultivées et de réduire la pression sur les ressources en eau. Une collaboration avec la FAO pourrait être envisagée.</p>	<p>EFFICA3; EFFICA 4</p>	<p>Recommandations opérationnelles</p>	<p>PAM Chef programme résilience</p>	<p>Haute</p>	<p>6 mois</p>
6	<p>Renforcer d'avantage l'appui prodigué aux groupements de producteurs. Les groupements de producteurs ont une incidence qui va au-delà de la production. Ils contribuent à renforcer la solidarité entre les membres des</p>	<p>EFFICA2</p>		<p>PAM Chef programme résilience</p>	<p>Moyenne</p>	<p>12 mois</p>

	groupements et favorisent la prise en charge des plus vulnérables par les communautés (constitution de caisse d'entraide ; distribution de produits stockés en magasin). En outre, ils favorisent la maintenance des actifs, non seulement à travers les cotisations, mais aussi par la force de travail du groupe. Ils ont donc un rôle important dans le renforcement de la résilience, d'où la nécessité de les consolider lorsque nécessaire. Une étude devrait être envisagée pour évaluer leur rôle dans la communauté, leur durabilité et le besoin éventuel de renforcement, notamment dans les domaines de la gouvernance (structuration et gestion) et de la gestion technique des activités (itinéraires techniques, stockage et commercialisation). Le développement des capacités de gestion technique des activités pourrait être menée sur site, auprès de chaque groupement et au cas par cas, avec la FAO. Des échanges d'expériences, entre les groupements, lors d'ateliers dédiés, peuvent aussi être envisagés. Le développement des capacités de gouvernance, notamment la structuration des organisations et l'appropriation des outils de gestion, peuvent être réalisées lors d'ateliers spécifiques, qui rassemblent plusieurs organisations. <i>(Conclusion efficacité - résilience des ménages et durabilité)</i>	EFFICA3 ; EQUIT1 ; DUR1				
7	Etendre l'appui au développement d'AGR aux classes vulnérables. Afin de favoriser l'amélioration de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence des personnes vulnérables, l'appui au développement d'AGR pourrait être renforcé, en ciblant exclusivement les personnes vulnérables.	EQUIT1		PAM Chef programme résilience	Moyen	12 mois
8	Envisager des contrats plus longs avec les partenaires de mise en œuvre Même si le programme se concentre durant plusieurs années dans les mêmes communautés, le fait que les projets mis en œuvre par les partenaires soient de courte durées, avec obligation de résultats pré-établis et interruption des interventions entre deux contrats, ne favorise pas une approche structurante	PERT2		PAM Chef programme résilience	Moyen	12 mois
9	Développer des indicateurs permettant d'évaluer l'incidence du programme sur l'autonomisation des femmes. Des indicateurs spécifiques qui vont au-delà de la désagrégation par genre sont proposés en annexe 15	GENRE1		PAM Chargé de suivi-évaluation	Haute	3 mois
10	Reformuler les indicateurs de l'activité 7 pour mesurer de façon plus efficace les résultats et les effets de l'activité 7 de façon à disposer de données permettant d'orienter la stratégie de consolidation de la résilience. Il s'agit de	EFFICA 6		PAM Chargé de suivi-évaluation	Haute	3 mois

	<p>détecter d'éventuelles blocages ou insuffisance et de vérifier la répartition des actifs entre les communautés/ sites.</p> <p>L'indicateur ABI et les indices de stratégies d'adaptation basées sur l'alimentation et sur les moyens d'existence doivent être complétés par des indicateurs mesurant le nombre de villages atteints par les interventions de l'activité 7 ; les réalisations (ex : nombre de villages avec accès à l'eau amélioré pour les productions ; nombre de villages avec jardin scolaire) et la proportion de ménages ayant adopté des pratiques de production durables ; ayant développé un petit élevage, etc. Les indicateurs non pertinents devraient être supprimés. (<i>Conclusion efficience, efficacité- résilience ménage</i>)</p>					
11	<p>R11 : Renforcer les capacités durables des ONG partenaires d'intervention dans les domaines méthodologiques, par exemple : les approches participatives et le suivi des projets</p>	PERT2		PAM Chef programme résilience	Moyen	12 mois

6 Annexes

6.1. Annexe 1. Résumé des termes de référence

Evaluation des Activités de Résilience au Tchad – Septembre 2018 – Septembre 2022

Les termes de référence concernent l'évaluation de l'activité 7 du Plan Stratégique de Pays (PSP) : *Relèvement précoce et renforcement de la résilience des moyens d'existence et des systèmes alimentaires durables*. L'évaluation décentralisée est commanditée par le Bureau de Pays du PAM Tchad ; elle concerne la période septembre 2018 à septembre 2022.

Objet de l'évaluation

Le PSP a été conçu avec une vision stratégique d'intégration et convergence des actions afin de construire la résilience. L'activité de création d'actifs productifs et de renforcement des moyens d'existence (activité 7) est intégrée avec les cantines scolaires (activité 3) et les activités de nutrition (activité 4 et 5). Après trois ans de mise en œuvre, l'évaluation décentralisée vise à fournir des évidences probantes, fines et indépendantes des progrès accomplis. L'évaluation concernera toutes les interventions de l'activité 7 d'une part et son intégration avec les autres activités de l'initiative intégrée de résilience financée par BMZ d'autre part. Les résultats de l'évaluation décentralisée:

- (a) Informeront l'ajustement de la mise en œuvre de l'activité 7 en 2023 ;
- (b) Seront utiles pour l'intégration des leçons apprises et des bonnes pratiques dans la mise en œuvre du « Programme de Résilience et de Sécurité Alimentaire au Tchad » ;
- (c) Informeront la conception du nouveau PSP ;
- (d) Contribueront aux évidences disponibles dans la Région sur la construction de la résilience des moyens d'existence avec l'identification des leçons apprises et des bonnes pratiques ;
- (e) Seront utiles pour le Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre de ses Priorités Résiliences à l'horizon 2036.

Objectifs et parties prenantes de l'évaluation

Redevabilité – L'évaluation décentralisée examinera la performance et les résultats de l'activité 7 du PSP « relèvement précoce et renforcement de la résilience des moyens d'existence et des systèmes alimentaires durables »

Apprentissage – L'évaluation déterminera les raisons pour lesquelles certains résultats sont survenus ou non afin de tirer des enseignements, définir des bonnes pratiques et formuler des recommandations.

Les parties prenantes internes sont essentiellement le PAM Tchad et le Bureau Régional de Dakar (Unités techniques de résilience, d'évaluation et de RAM).

Les parties externes sont les services techniques du Gouvernement. Dans la province du LAC, le PAM collabore également avec SODELAC. La collaboration s'étend aux Universités de Ndjamenas notamment le Département de Géographie et d'Adam Barka d'Abéché.

Les bénéficiaires et leurs communautés sont une composante incontournable des parties prenantes externes et les ONG locales et internationales sont les partenaires coopérants en charge de la mise en œuvre des activités.

Parmi les acteurs externes, il y a les deux fournisseurs de services financiers (AIRTEL, TICO) qui ont la charge de transférer l'assistance alimentaire aux bénéficiaires et le Ministère Allemand pour le Développement International (BMZ) qui est le partenaire financier.

Questions clés d'évaluation

QE1 – La conception des activités de résilience est-elle pertinente par rapport aux divers contextes de sa mise en œuvre au Tchad et contribue-t-elle à améliorer la résilience des communautés – et peut-elle être améliorée ? (Pertinence, adéquation et cohérence)

QE2 – La mise en œuvre des activités de résilience est-elle efficiente du point de vue des perspectives des différentes parties prenantes ? (Efficience)

QE3 – Dans quelle mesure les activités de résilience y compris les renforcements de capacités produisent-elles les résultats escomptés notamment l'amélioration de la résilience des ménages face aux chocs affectant leur sécurité alimentaire et nutritionnelle de façon durable ? Si tel n'est pas le cas, dans quelle mesure et sous quelles conditions pourraient-elles les atteindre et de façon durable d'ici 2023 ? (Efficacité et durabilité des effets et des actifs créés)

QE4 – Comment et dans quelle mesure les activités de résilience sont-elles affectées et ont été affectées par la réponse collective aux crises complexes au Tchad et quels sont ses effets plus larges sur la population ou les communautés ciblées ? (Impact)

QE5 – Comment et dans quelle mesure l'assistance conditionnelle a-t-elle pris en compte les dimensions d'égalité et d'autonomisation des femmes ? (Genre et autonomisation des femmes)

Portée, méthodologie et questions éthiques

L'équipe d'évaluation, en s'appuyant sur une théorie du changement reconstituée, utilisera une matrice d'évaluation visant à répondre aux questions clés de l'évaluation, tout en tenant compte des défis concernant la disponibilité des données, du budget et des contraintes de temps ; elle garantira, grâce au recours à des méthodes mixtes, que les femmes et les hommes de différents groupes de parties prenantes participent et que leurs propos sont entendus et utilisés.

L'équipe d'évaluation explorera la faisabilité de l'approche de mesure d'impact QUIPP ou de toute autre alternative qualitative en vue de renforcer les évidences quantitatives disponibles et s'appuiera sur des méthodes mixtes, des sources de données primaires et secondaires triangulées. Elle tiendra compte de tous les défis concernant la disponibilité, la validité ou la fiabilité des données, ainsi que de toute contrainte de budget ou de temps.

La méthodologie qualitative et le cadre d'échantillonnage doivent permettre d'identifier les divers groupes et des communautés qui doivent participer aux entretiens. Les données collectées devront être analysées et ventilées selon les divers groupes et en particulier selon le sexe. L'équipe d'évaluation tiendra compte des principes de protection et de redevabilité envers les bénéficiaires.

L'équipe d'évaluation doit avoir mis sur pied un plan clair et détaillé pour recueillir des données auprès de femmes et d'hommes avant le début des activités de terrain. Ce plan doit tenir compte des questions de genre et d'équité.

Les constatations, conclusions et recommandations issues de l'évaluation doivent refléter l'analyse des considérations liées au genre et à l'équité notamment les effets du programme sur les femmes, les hommes, les filles et les garçons. Les constatations doivent comporter une discussion sur les effets recherchés et non recherchés des interventions sur l'égalité genre et l'équité.

L'évaluation doit être conforme aux standards et normes d'éthiques du PAM et aux directives éthiques du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE) pour les évaluations.

Rôles et responsabilités

Equipe d'évaluation

Les membres de l'équipe d'évaluation devront : i) contribuer à la méthodologie dans leur domaine d'expertise en se basant sur l'examen de documents ; ii) exécuter les activités sur le terrain ; iii) participer aux réunions d'équipe et avec les parties prenantes ; et iv) contribuer à la rédaction et à la révision des produits de l'évaluation dans leur(s) domaine(s) technique(s). Ils posséderont les compétences adaptées pour examiner les dimensions liées au genre.

Gestion de l'évaluation par le consortium

Le gestionnaire de l'évaluation gère le processus d'évaluation à toutes les étapes et sera l'interlocuteur principal entre l'équipe d'évaluation, représentée par son chef d'équipe, le cas échéant le responsable du cabinet de conseil et les homologues du PAM pour veiller au bon déroulement du processus d'évaluation.

Groupe de référence interne et autres parties prenantes

La direction du PAM Tchad est représentée dans cette évaluation par le directeur adjoint aura pour responsabilité générale le bon déroulement du processus dans le pays et le e bureau régional du PAM est chargé principalement des missions de conseil, d'encadrement du processus d'évaluation décentralisée. Le Bureau de l'évaluation supervise la fonction d'évaluation décentralisée du PAM : définition des normes et règles de l'évaluation ; service d'assistance ; recommandations).

Le comité d'évaluation interne est constitué afin d'assurer l'indépendance et l'impartialité de l'évaluation inclut de l'expertise sur la protection et le CBT.

Le groupe de référence est un organe consultatif. Il inclut des membres internes et externes qui ont une expertise confirmée en résilience.

Communication

L'équipe d'évaluation entretiendra une communication ouverte et transparente avec les principales parties prenantes ; elle établira un plan de communication et de gestion des connaissances. Le gestionnaire de l'évaluation sera responsable des activités en matière de communication notamment avec les parties prenantes et avec l'équipe d'évaluation.

L'équipe d'évaluation aura à assurer un processus fluide et efficace permettant de renforcer l'apprentissage à travers cette évaluation. Si des services de traduction sont nécessaires dans le cadre des activités de terrain, la société d'évaluation inclura le coût des services dans la proposition de budget.

6.2. Annexe 2. Calendrier

Étapes	Personne responsable	Dates clés
Mise en route		
Développement de la méthodologie et des outils de collecte de données, échantillonnage, calendrier	Natalie Bockel Yves Reynaud Djeringa Allamaradji	16 septembre – 24 octobre
Livrable : Rapport de démarrage provisoire	Natalie Bockel Yves Reynaud Djeringa Allamaradji	24 octobre 2022
Commentaires	Service externe indépendant	14 novembre 2022
Livrable : Rapport révisé	Natalie Bockel Yves Reynaud Djeringa Allamaradji	30 novembre 2022
Commentaires	Groupe de référence de l'évaluation	23 novembre 2022
Livrable : Rapport révisé	Natalie Bockel Yves Reynaud Djeringa Allamaradji	16 décembre 2022
Approbation du rapport de démarrage	Groupe de référence de l'évaluation	Février 2023
Collecte et analyse des données		
Préparation de la phase terrain (visa, formation équipe terrain, test des outils, etc..)	Natalie Bockel Yves Reynaud Djeringa Allamaradji	Février 2023
Revue documentaire et réponse préliminaire aux QE	Natalie Bockel Yves Reynaud	Février 2023
Collecte de données, supervision, coordination	Natalie Bockel Djeringa Allamaradji Equipes d'enquêteurs	Mars 2023 (3 semaines)
Redéploiement collecte de données, supervision, coordination	Natalie Bockel Djeringa Allamaradji Yves Reynaud Equipes d'enquêteurs	Mai 2023 (10 jours)
Récupération et analyse préliminaire des données	Natalie Bockel Yves Reynaud Djeringa Allamaradji	Avril - Mai 2023

Élaboration de rapports		
Livrable: Rapport d'évaluation N° 0	Natalie Bockel Yves Reynaud Djeringa Allamaradji	22 juin 2023
Présentations résultats préliminaire	Natalie Bockel Yves Reynaud Djeringa Allamaradji	26 juin 2023
Commentaires	Bureau Pays & Bureau Régional	2 Juillet2023
Livrable rapport révisé N° 1	Natalie Bockel Yves Reynaud Djeringa Allamaradji	20 juillet 2023
Commentaire	Services externes DEQAS	3 Aout 2023
Livrable : Rapport révisé N°2	Natalie Bockel Yves Reynaud Djeringa Allamaradji	31 Aout 2023
Commentaires	Groupe de référence de l'évaluation	23 Octobre 2023
Livrable Rapport Révisé N°3	Natalie Bockel Yves Reynaud Djeringa Allamaradji	16 novembre 2023
Livrable : présentation des résultats de l'évaluation Atelier de validation	Natalie Bockel Yves Reynaud Djeringa Allamaradji	20 novembre 2023
Approbation du rapport d'évaluation	Groupe de référence de l'évaluation	20 novembre 2023
Diffusion et suivi		
Réponse de la direction	PAM	Novembre 2023

6.3. Annexe 3. Méthodologie

6.3.1. ETUDE D'ÉVALUABILITE

Une analyse de l'évaluabilité a été réalisée afin d'adapter au mieux la méthodologie de l'évaluation. L'analyse a porté sur trois aspects fondamentaux pour l'évaluation :

1. La logique d'intervention : cadre logique/ théorie du changement
2. Le cadre de mesure des résultats : indicateurs établis, données de base et cibles à atteindre
3. Les bases de données sur les interventions

Logique d'intervention :

Défi identifié : le programme a développé un cadre logique qui clarifie les interventions prévues et la chaîne de résultats escomptés comme cela est indiqué dans le tableau en annexe 2.3. Les hypothèses énoncées sont des requis pour assurer le bon déroulement des interventions (ex : Les conditions de sécurité demeurent stables). Il manque d'hypothèses causales relatives aux mécanismes devant être actionnés pour que les interventions et la chaîne de résultats aboutissent aux effets escomptés.

Mesures prises par l'équipe d'évaluation : L'équipe d'évaluation a développé une théorie du changement qui permet d'illustrer le processus de renforcement de la résilience au niveau des communautés et des ménages en visualisant les liens entre les interventions, les hypothèses causales et la chaîne de résultats. Cela a permis d'ajuster les questions d'évaluation proposées dans les termes de référence de façon qu'elles guident la recherche de preuves aussi bien sur la chaîne de résultats que sur les hypothèses causales.

Cadre de mesure des résultats :

Défi identifié : Le programme a un cadre de mesure des résultats couvrant les résultats immédiats et les effets. Des indicateurs d'effets ont été établis par le programme et ils sont mesurés dans les rapports annuels, ainsi que des indicateurs de résultats immédiats (voir tableau 9 en annexe 2.3 et l'annexe 7). D'autres données et information sont fournies dans les rapports BMZ, des études (l'enquête de la sécurité alimentaire et de résilience (PAM 2021) et le suivi de l'impact des interventions de résilience au Tchad (PAM 2018-2022), ainsi que l'évaluation du CSP. Une analyse de ces données et informations à la lumière de celles qui seront nécessaires pour obtenir des preuves relatives à la chaîne de résultats et aux hypothèses causales de la théorie du changement a fait ressortir les données manquantes.

Mesures prises par l'équipe d'évaluation : Les données à collecter ont été établies pour trianguler les données existantes et compléter les données manquantes. Ainsi les données primaires iront compléter les données secondaires, notamment pour évaluer :

- La pertinence des interventions : réponse aux besoins des communautés/ ménages à travers la création/ réhabilitation d'actifs communautaires et au niveau des ménages
- L'efficacité, en termes de portée (proportion des ménages qui tirent parti des actifs) et de résultats, en particulier en apportant des précisions sur les résultats intermédiaires obtenus (accès au marché, production de surplus, capacité de la production locale d'approvisionner les cantines scolaires, diminution des pertes post-récoltes), ainsi que sur la résilience (capacité des ménages à satisfaire leurs besoins alimentaires en période de soudure ; résistance aux accidents climatiques).
- L'inclusion : l'incidence du programme sur les plus vulnérables (porteurs de handicap, très pauvres, femmes ou homme vivant seul sans ressources, groupes marginalisés des communautés)

Données sur les interventions :

Défi identifié : Il n'existe pas de données détaillant le type d'amélioration d'actifs réalisé dans chaque village, rendant impossible la sélection de site selon ce critère. Il en résulte un risque d'obtenir des données disparates difficilement analysables

Mesures prises : La sélection de l'échantillon de communautés est faite sur la base du type d'actifs amélioré, lequel est obtenu avec l'aide du PAM

6.3.2. PRISE EN COMPTE DES ASPECTS GENRE ET EQUITE

La revue des données existantes a permis d'identifier les lacunes en termes de prise en compte du genre et de la vulnérabilité. Les mesures prises pour combler ces lacunes sont les suivantes :

➤ **Cadrage de l'évaluation sensible au genre et à l'équité (QE et indicateurs)**

Développements de SQE sensibles au genre et à la vulnérabilité :

Critère pertinence

- SQE 2.1: Comment et dans quelle mesure le PAM a-t-il analysé et géré de façon stratégique, programmatique et opérationnelle les dynamiques contextuelles des zones d'intervention, de protection et de genre ?
- SQE 2.2 : Dans quelle mesure le ciblage effectué par les partenaires du PAM, y compris le ciblage des bénéficiaires, est-il basé sur des analyses pertinentes pour atteindre les personnes touchées ou risquant d'être touchées par l'insécurité alimentaire ? Qu'en est-il de l'approche 3PA ? Quels sont les effets non voulus liés au ciblage des bénéficiaires ?
- SQE 2.3 : Dans quelle mesure les objectifs sont-ils conformes aux besoins des femmes, des hommes, des garçons, des filles des différents groupes marginalisés et/ou vulnérables ?

Critère genre

- SQE 9.1 : Les interventions ont-elles été guidées par des analyses approfondies des dynamiques de genre ? Les outils 3A ont-ils servi dans ce sens ?
- SQE 9.2: Dans quelle mesure la conception et la mise en œuvre de l'intervention (CBT) est-elle sensible au genre et favorise l'autonomisation des femmes, répondant à leurs besoins et préférences ?
- SQE 9.3 Comment et dans quelle mesure les actions du PAM ont-elles affecté le contexte de l'inégalité entre les sexes ? L'intervention du PAM a-t-elle amélioré, maintenue ou aggravé les inégalités existantes entre les sexes ?

Critère équité

- SQE 10.1 : L'intervention du PAM a-t-elle amélioré, maintenue ou aggravé les conditions socio-économiques des personnes vulnérables ou marginalisées de diverses couches sociales ? Comment ?

Etablissement d'indicateurs sensibles au genre et à l'équité dans la matrice d'évaluation pour assurer une prise en compte de ces aspects et une collecte de données désagrégée par genre et vulnérabilité :

- 5.3.1 approche utilisée pour assurer que l'amélioration des actifs bénéficie à l'ensemble de la population, notamment aux catégories les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire
- 5.3.2 catégories de population tirant parti de l'amélioration des actifs, désagrégé par vulnérabilité
- 5.3.3 évidences de lien entre l'amélioration des capacités de production et les actifs construits pour chaque catégorie de population
- 5.3.4 évidences de lien entre l'amélioration des capacités de vendre des surplus de production et les actifs construits pour chaque catégorie de population
- 5.4.2 approche utilisée pour inciter les ménages les plus vulnérables à développer des actifs à leur niveau
- 5.4.4 évidences de lien entre les actifs des ménages et leur capacité à satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels, désagrégé par vulnérabilité/ facteurs
- 5.5.1 évidence de lien entre une plus grande résistance aux chocs et facteurs de stress et l'amélioration des capacités des ménages à satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels et leurs moyens d'existence désagrégé par vulnérabilité

- 5.6.3 adéquations de la méthode de ciblage de bénéficiaires du renforcement des capacités techniques des petits exploitants/ organisations de producteurs/ acteurs de la chaîne de valeur pour assurer la parité et l'inclusion des catégories vulnérables
- 5.6.4 proportions de petits exploitants/ associations renforcés ayant mis en pratique les enseignements reçus désagrégé par vulnérabilité et par sexe/ facteurs
- 5.6.5 évidences de lien entre un accroissement de capacité à satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels et renforcement des capacités techniques des petits exploitants/ organisations de producteurs désagrégé par vulnérabilité et par sexe
- 5.6.6 évidences de lien entre un accroissement des moyens d'existence et renforcement des capacités techniques des petits exploitants/ organisations de producteurs désagrégé par vulnérabilité et sexe

➤ **Guides d'entretien et de discussion de groupe sensible au genre et à l'équité**

Les guides d'entretiens ont été développés à partir des indicateurs de la matrice d'évaluation et par conséquent reflètent la sensibilité au genre et à la vulnérabilité de ces derniers (voir les outils en annexe 4)

➤ **Une méthode de collecte de donnée favorisant la participation des femmes et des personnes vulnérables :**

- Organisation de discussion de groupe de femme, de façon à, permettre l'évaluation des bénéfices du programme apportés des bénéfices à cette catégorie de la population, notamment en termes d'autonomisation.
- Organisation de discussion de groupe de femme et d'homme appartenant à la catégorie vulnérable (avec le chef de famille ou conjoint porteur de handicap, très pauvres ou appartenant à un groupe marginalisé) et sélection des ménages de façon que la moitié d'entre eux fassent partie de la catégorie vulnérable, et ainsi, permettre l'évaluation des bénéfices du programme apportés des bénéfices à cette catégorie de la population.

6.3.3. LIMITATIONS

1. L'étude de l'évaluabilité a mis en évidence certaines limitations susceptibles de constituer des contraintes pour répondre à certaines questions d'évaluation. Le tableau ci-dessous répertorie ces limitations et les solutions adoptées pour les minimiser.

Tableau 23 : Limitations de l'étude

Critère/ QE	Limitations	Mesures de mitigation
Efficacité /QE 5	La méthode de collecte de données au niveau des communautés avec l'approche QuiP peut ne pas faire émerger toutes les interventions mises en œuvre par le programme.	Les données secondaires et celles collectées auprès des partenaires de mise en œuvre et les institutions ont apporté des précisions complémentaires
	Le retard pris pour l'approbation du rapport de démarrage a eu pour conséquence le manque de disponibilité d'une partie de l'équipe d'experts et donc l'impossibilité d'accompagner les équipes de terrain pour un suivi rapproché de la collecte de données au niveau des ménages	Un contrôle rigoureux de la qualité des données transmises a été réalisé et un redéploiement des équipes terrain a été organisé dans certaines provinces
Efficiences SQE 4.2	Le manque de données budgétaires des partenaires de mise en œuvre n'a pas permis de faire une analyse de l'optimisation de l'utilisation des ressources	

6.3.4. SITUATION DE LA COLLECTE DE DONNEES

Echantillon prévu/ réalisé

Tableau 24: Échantillon prévu/ réalisé

	Provinces	Villages	Ménages	Groupes discussion	Leader communautaires	Directeurs écoles
Nbre prévu	6	24	144	96	24	24
Nbre réalisé	6	32	192	87	24	22
Nbre validé	6	23	114	72	24	22

Certaines écoles étaient fermées, ce qui explique que le nombre de directeur d'école rencontrés est inférieur au prévu. Certains villages étaient de taille trop réduite pour pouvoir constituer 4 groupes de discussion. La qualité des données collectées a été rigoureusement vérifiée et n'ont été retenues que celles estimées fiables.

Description de la mise en œuvre de la collecte de données

7. Pour la mise en œuvre de la collecte de données le consortium Salasan – NSCE a fait appel à une compagnie locale SICAD spécialisée en collecte de données pour supporter l'équipe d'évaluation. Ce choix a notamment été fait pour s'assurer de la bonne compréhension des contextes socio-culturels et des langues locales par les administrateurs de la collecte. Les équipes de terrain seront constituées en 3 équipes travaillant simultanément dans les différentes régions. Chaque équipe sera composée de 3 enquêteurs et d'un superviseur. Avant le déploiement sur le terrain ces équipes recevront une formation à la méthode QUIP coordonnée par la cheffe d'équipe de l'évaluation. De plus les équipes de terrain seront accompagnées dans une région chacune par un des experts de l'équipe d'évaluation pour encadrer la mise en œuvre et la bonne utilisation des outils de collecte. Ce prolongement de l'encadrement pour assurer l'assurance qualité permettre aux équipes de terrain de pouvoir dans un second temps récolter en autonomie dans une seconde région et ainsi permettre d'élargir l'échantillon. Pour le détail du calendrier de déploiement sur le terrain se référer à l'annexe 5.
8. Durant la phase de collecte, il s'agira de développer une démarche inclusive et participative. La collecte de données portera une attention particulière à l'engagement des communautés et prise en compte des questions de genre et d'équité. En effet, elle cherchera à souligner la voix des femmes et des groupes marginalisés.
9. Afin d'assurer un **espace sécurisant** de prise de parole pour les bénéficiaires, la réalisation des entretiens et des discussions de groupe en non- mixité a été prévaluée. De plus, le protocole de mise en œuvre de la collecte portera une attention particulière lors de la **formation des enquêteurs de terrain** pour s'assurer de leur sensibilisation aux questions de genre et d'inclusion mais principalement afin de vérifier qu'ils ont les capacités de mener des entretiens respectant l'inclusivité. Enfin, le protocole portera aussi une attention particulière aux **questions de confidentialité** afin qu'elles soient scrupuleusement respectées mais aussi qu'elles soient connues des personnes interrogées pour que celle-ci aient l'assurance que leur prise de parole ne leur portera pas préjudice. Également pour ne pas tomber dans des mécanismes d'exclusion et combattre les barrières à la participation (comme le travail domestique, la prise en charge des enfants, le manque d'accès et de sécurité aux transports, le faible niveau d'éducation, les normes sociales qui inhibe la prise de parole des femmes en publics, etc..) une attention particulière sera aussi portée sur ;
 - (i) Les choix d'horaires, lieux de passation des entretiens et discussion de groupe pour s'assurer que les femmes et groupes puissent se rendre et participer ces temps
 - (ii) Le développement si nécessaire de modalités d'accès
 - (iii) L'utilisation d'un langage adaptée avec des termes qui font sens pour les personnes interrogées pour assurer la compréhension et participation de tous
 - (iv) Compréhension du contexte socio-culturel, pratiques et croyances pour être en mesure de créer des espaces et un temps de paroles sécurisant

6.4. Annexe 4. Matrice d'évaluation

Questions de l'évaluation					Critères
QE 1 : Dans quelle mesure la conception des activités de résilience est-elle basée sur une analyse des caractéristiques du contexte et aux besoins des populations bénéficiaires ?					Pertinence
Sous-questions	Ref indic	Indicateurs	Méthodes de collecte de données	Sources de données/d'informations	Méthodes d'analyse/de triangulation des données
SQE 1.1 : Dans quelle mesure la conception des activités de résilience est-elle pertinente par rapport aux divers contextes de sa mise en œuvre au Tchad ? Qu'en est-il de l'approche 3PA ?	1,1,1	Document/ étude ou affirmation des acteurs faisant état d'analyse des chocs et facteurs de stress et de leurs incidences sur les systèmes alimentaires dans chaque zone d'intervention	Revue documentaire entretiens	PAM : Responsable Programme ; Services techniques centralisés (Bureau Pays) et décentralisés (Bureaux provinciaux); Centre Régional d'excellence contre la faim et la malnutrition; partenaires de mise en œuvre ; ONASA, ANADER ,CASAGC; Délégations provinciales de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'Eau et de l'Environnement; ONG; études, évaluations, Plan stratégique du pays , Note conceptuelle ;	Analyse thématique/ triangulation données secondaires et données primaires de 5 catégories d'informateurs (PAM ; Centre Régional d'excellence contre la Faim et la malnutrition, partenaires de mise en œuvre et institutions gouvernementales)
	1.1.2	Point de vue des informateurs sur l'adéquation de l'approche 3PA pour l'analyse des chocs et facteurs de stress et de leurs incidences sur les systèmes alimentaires			

	1.1.3	Document/ étude ou affirmation des acteurs faisant état de la prise en compte du résultat de ces analyses pour déterminer la meilleure stratégie de renforcement de la résilience			
SQE 1.2: Dans quelle mesure la conception des activités de résilience est-elle pertinente par rapport aux besoins des populations bénéficiaires ?	1.2.1	Document/ étude ou affirmation des acteurs et des bénéficiaires faisant état de la prise en compte des besoins des bénéficiaires		PAM : Responsable Programme ; Services techniques centralisés (Bureau Pays) et décentralisés (Bureaux provinciaux); Centre Régional d'excellence contre la faim et la malnutrition; partenaires de mise en œuvre ; ONASA, ANADER ,CASAGC; Délégations provinciales de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'Eau et de l'Environnement; ONG; études, évaluations, Plan stratégique du pays , Note conceptuelle ;	Analyse thématique/ triangulation données secondaires et données primaires de 5 catégories d'informateurs (PAM ; Centre Régional d'excellence contre la Faim et la malnutrition, partenaires de mise en œuvre et institutions gouvernementales)
QE 2 : Dans quelle mesure le PAM a-t-il pris en compte les dynamiques contextuelles des zones d'intervention, de protection et de genre dans la conception et la mise en œuvre du programme, pour atteindre les bénéficiaires prévus et répondre à leur besoin ?					Adéquation
Sous-questions	Réf indic	Indicateurs	Méthodes de collecte de données	Sources de données/d'informations	Méthodes d'analyse/de triangulation des données
SQE 2.1: Comment et dans quelle mesure le PAM a-t-il analysé et géré de façon stratégique, programmatique et opérationnelle les dynamiques contextuelles des zones d'intervention, de protection et de genre ?	2,1,1	Suivi des évolutions ou changements dans le temps relatifs à la protection et le genre et adaptation des approches en conséquence	Revue documentaire entretiens,	PAM : Responsable Programme; Services techniques centralisés (Bureau Pays); et décentralisés (Bureaux provinciaux); partenaires de mise en œuvre (activité 7), ANADER ,CASAGC; Délégations provinciales de l'Agriculture, de l'Élevage, de	Analyse thématique / triangulation données secondaires et données primaires de 3 catégories d'informateurs (PAM ; partenaires de mise en œuvre ; institutions gouvernementales) à 2 niveaux (central ; provincial)

				l'Eau et de l'Environnement; rapports annuels, rapports aux bailleurs, études	
SQE.2.2: Dans quelle mesure le ciblage effectué par les partenaires du PAM, y compris le ciblage des bénéficiaires, est-il basé sur des analyses pertinentes pour atteindre les personnes touchées ou risquant d'être touchées par l'insécurité alimentaire ? Quels sont les effets non voulus liés au ciblage des bénéficiaires ?	2.2.1	Nature de l'approche utilisée pour le ciblage des zones d'intervention et des bénéficiaires adoptée par les partenaires du PAM	Revue documentaire entretiens	PAM : Responsable Programme; Services techniques centralisés (Bureau Pays) et décentralisés (Bureaux provinciaux); ANADER ,CASAGC; Délégations provinciales de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'Eau et de l'Environnement; partenaires de mise en œuvre (activité 7); rapports aux bailleurs , évaluations, études,	Analyse thématique/ triangulation données secondaires et données primaires collectées auprès de 3 catégories d'informateurs (PAM; gouvernement, partenaires de mise en œuvre) et à 2 niveaux (central, provincial)
	2,2,2	Adéquation du mode de ciblage des zones d'intervention pour identifier les zones les plus vulnérables aux chocs et facteurs de stress			

	2,2,3	Pertinence des méthodes d'identification des bénéficiaires au sein des zones d'intervention pour identifier les personnes touchées ou risquant d'être touchées par l'insécurité alimentaire, notamment les plus vulnérable	Revue documentaire entretiens ; FGD (QuiP) Entretiens ménages (QuiP)	ANADER, CASAGC ; Délégations provinciales de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'Eau et de l'Environnement ; partenaires de mise en œuvre (activité 7); bénéficiaires rapports aux bailleurs , évaluations, études	Analyse thématique/ triangulation données secondaires et données primaires collectées auprès de 3 catégories d'informateurs (partenaires de mise en œuvre, gouvernement, bénéficiaires) au moyen de 3 méthodes
	2,2,4	Effets non voulus du ciblage des bénéficiaires	Revue documentaire entretiens	ANADER, CASAGC ; Délégations provinciales de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'Eau et de l'Environnement ; partenaires de mise en œuvre (activité 7) ; rapports d'activité, évaluations, études,	Analyse thématique/ triangulation données secondaires et données primaires collectées auprès de 2 catégories d'informateurs (partenaires de mise en œuvre et à 2 niveaux (central, communautés)
QE 3 : Dans quelle mesure le PAM a-t-il favorisé la cohérence avec d'autres acteurs ?					Cohérence
Sous-questions	Ref indic	Indicateurs	Méthodes de collecte de données	Sources de données/d'informations	Méthodes d'analyse/de triangulation des données
SQE 3.1 : Dans quelle mesure le PAM s'est-il engagé à coordonner la prise de décision collective au sein du système des Nations Unies de sorte à promouvoir une approche cohérente de construction de la résilience ?	3,1,1	Perception ou opinion sur l'engagement du PAM dans la coordination pour une approche cohérente de construction de la résilience	Revue documentaire, entretiens	PAM : Responsable Programme; Services techniques centralisés (Bureau Pays) UNICEF, FAO, UNHCR, IFAD ; rapports, évaluations, études,	Analyse thématique/ triangulation données secondaires et données primaires collectées auprès d'une catégorie d'informateurs (organisations des NU)
SQE 3.2: Dans quelle mesure l'approche délibérée des partenariats du programme a-t-elle	3.2.1	Partenariats établis par le programme et couverture géographique	Revue documentaire, entretiens	PAM : Responsable Programme ; Services techniques centralisés (Bureau Pays), UNICEF, FAO, UNHCR,	Analyse thématique/ triangulation données secondaires et données primaires collectées auprès de 3 catégories

contribué à améliorer la coordination et la cohérence ?	3.2.2	Incidence des partenariats sur la coordination externe		IFAD, bailleurs, ONASA, ANADER, CASAGC partenaires de mise en œuvre, rapports, évaluations,	d'informateurs (organisations des NU, bailleurs, gouvernement)
SQE 3.3 : Comment et dans quelle mesure les activités de résilience sont-elles affectées et ont été affectées par la réponse collective aux crises complexes au Tchad ?	3.3.1	Nature de la réponse collective aux crises pendant la période de mise en œuvre	Revue documentaire, entretiens	PAM : Responsable Programme ; Services techniques centralisés (Bureau Pays) et décentralisés (Bureaux provinciaux) ; UNICEF, FAO, UNHCR, IFAD, bailleurs, ONASA, ANADER, CASAGC ONASA, CASAGC ; ANADER ; partenaires de mise en œuvre, rapports, évaluations, études	Analyse thématique/ triangulation données secondaires et données primaires collectées auprès de 4 catégories d'informateurs (ONU ; bailleurs, gouvernement et partenaires de mise en œuvre) et à 2 niveaux (central et provincial)
	3.3.2	Occurrence et incidences de réponses aux crises ayant interféré avec les interventions du programme pour améliorer la résilience			
QE 4 : - La mise en œuvre des activités de résilience est-elle efficiente du point de vue des perspectives des différents parties prenantes ?					Efficienne
Sous-questions	Ref indic	Indicateurs	Méthodes de collecte de données	Sources de données/d'informations	Méthodes d'analyse/de triangulation des données
SQE 4.1 : Dans quelle mesure le programme a-t-il su optimiser les ressources disponibles pour atteindre les résultats attendus au moindre coût ?	4,1,1	Ressources mobilisées	Revue documentaire entretiens;	PAM : Responsable Programme ; Services techniques centralisés (Bureau Pays) et décentralisés (Bureaux provinciaux); partenaires de mise en œuvre, rapports, évaluations, études	Analyse thématique
	4,1,1	Atteinte des cibles établies	Revue documentaire	Etudes, rapports annuels	
QE 5 : Dans quelle mesure les activités de résilience FFA ont-elles contribué à renforcer la résilience des ménages et des communautés (capacité d'absorption, d'adaptation et transformation) ?					Efficacité

Sous-questions	Ref indic	Indicateurs	Méthodes de collecte de données	Sources de données/d'informations	Méthodes d'analyse/de triangulation des données
SQE 5.1. : Dans quelle mesure la planification participative et les transferts monétaires conditionnels ont-ils incité les communautés à construire/ réhabiliter des actifs ? Et dans ce processus, de quelle manière les innovations liées au CBT ont-elles accru l'efficacité du PAM dans la mise en œuvre de l'assistance conditionnelle ? Quels facteurs internes et externes ont influé sur l'obtention des résultats ?	5,1,1	Effectivité de l'amélioration des actifs des ménages et des communautés dans les villages atteints	Revue documentaire, Entretiens ; FGD (QulP), entretiens ménages (QulP)	PAM : Responsable Programme ; Services techniques centralisés (Bureau Pays) et décentralisés (Bureaux provinciaux); ANADER; Ministère du développement agricole ; Délégations provinciales de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'Eau et de l'Environnement; CASAG; partenaires de mise en œuvre, leaders communautaires, bénéficiaires (activité 7), rapports, évaluations, études	Analyse de contribution/ triangulation données secondaires et données primaires collectées auprès de 5 catégories d'informateurs (PAM; gouvernement ; partenaires de mise en œuvre; leaders communautaires et bénéficiaires) avec 3 méthodes différentes
	5,1,2	Facteurs déclencheur de la motivation des ménages et des communautés à créer/ réhabiliter des actifs communautaires	Revue documentaire entretiens ;	PAM: Responsable Programme; Services techniques centralisés (Bureau Pays) et décentralisés (Bureaux provinciaux); ANADER; Ministère du développement agricole ; Délégations provinciales de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'Eau et de l'Environnement; CASAG; partenaires de mise en œuvre,	Analyse de contribution/ triangulation données secondaires et données primaires collectées auprès de 3 catégories d'informateurs (PAM, gouvernement, partenaires de mise en œuvre) à deux niveaux (national, provincial)
	5.1.3	Nature et avantages comparatifs en termes d'efficacité de l'assistance alimentaire conditionnel et des innovations liées au CBT			
SQE 5.2 : Dans quelle mesure les actifs construits/ réhabilités contribuent-ils à renforcer la résistance des communautés face aux effets du changement climatique et l'accès physique au marché ? Quels	5,2,1	Etudes/ données qui font état et mention par les membres de communautés d'une meilleure capacité de résistance face aux effets du changement climatique et un meilleur accès physique au marché e liée à la	Revue documentaire ; entretiens ; FGD (QulP); entretiens ménages (QulP)	PAM : Responsable Programme ; Services techniques centralisés (Bureau Pays) et décentralisés (Bureaux provinciaux) ; ONASA, ANADER ; Ministère du développement agricole ; Délégations provinciales de l'Agriculture, de l'Élevage, de	Analyse de contribution/ triangulation données secondaires et données primaires collectées auprès de 5 catégories d'informateurs (PAM; gouvernement ; partenaires de mise en œuvre; leaders communautaires et bénéficiaires) avec 3 méthodes différentes

facteurs internes et externes ont influé sur l'obtention des résultats ?		création/ réhabilitation d'actif / facteurs		l'Eau et de l'Environnement ; CELIAF ; partenaires de mise en œuvre, leaders communautaires, bénéficiaires (activité 7), rapports, évaluations	
	5,2,2	Etudes/ données qui font état et mention par les membres de communautés d'amélioration d'accès physique au marché des communautés liée à la création/ réhabilitation d'actif / facteurs			
SQE 5.3 : Dans quelle mesure les ménages tirent-ils parti des actifs communautaires construits/ réhabilités et de quelle manière cela contribue-t-il à améliorer leur résilience (absorption, adaptation, transformation) ? Quels facteurs internes et externes ont influé sur l'obtention des résultats ?	5.3.1	Catégories de population tirant parti de l'amélioration des actifs, désagrégé par vulnérabilité	Revue documentaire ; entretiens ; FGD (QulP) ; entretiens ménages (QulP)	PAM décentralisés (Bureaux provinciaux) ; ANADER, Délégations provinciales de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'Eau et de l'Environnement ; partenaires de mise en œuvre, leaders communautaires, bénéficiaires (activité 7), rapports, évaluations	Analyse de contribution/ triangulation données secondaires et données primaires collectées auprès de 4 catégories d'informateurs (gouvernement ; partenaires de mise en œuvre ; leaders communautaires et bénéficiaires) avec 3 méthodes différentes
	5.3.2	Etudes/ données qui font état et mention par les membres de communautés de lien entre l'amélioration des capacités d'absorption (capacité de se remettre après une crise) et les actifs communautaires construits pour chaque catégorie de population			

	5.3.3	Etudes/ données qui font état et mention par les membres de communautés de lien entre l'amélioration des capacités d'adaptation (capacité de s'adapter pour être moins affectés par les crises) et les actifs communautaires construits pour chaque catégorie de population			
SQE 5.4: Dans quelle mesure les ménages ont-ils été incité/ appuyé pour développer des actifs à leur niveau et de quelle manière cela a-t-il contribué à améliorer leur capacité d'absorption, d'adaptation et de transformation ? Quels facteurs internes et externes ont influé sur l'obtention des résultats ?	5,4,1	Proportion de ménages ayant développé des actifs/ facteurs	Revue documentaire ; entretiens ; FGD (QulP) ; entretiens ménages (QulP)	PAM : Responsable Programme ; Services techniques centralisés (Bureau Pays) et décentralisés (Bureaux provinciaux) ; ANADER, Délégations provinciales de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'Eau et de l'Environnement; partenaires de mise en œuvre), rapports, évaluations, études	Analyse de contribution/ triangulation données secondaires et données primaires collectées auprès de 3 catégories d'informateurs avec 2 méthodes différentes (PAM, gouvernement ; partenaires de mise en œuvre)
	5.4.2	Etudes/ données qui font état et mention par les membres de communautés de lien entre l'amélioration des capacités d'absorption et les actifs des ménages, désagrégé par vulnérabilité/ facteurs			
	5,4,3	Etudes/ données qui font état et mention par les membres de communautés de lien entre l'amélioration des capacités d'adaptation et les actifs des ménages, désagrégé par vulnérabilité/ facteurs			
	5,4,4	Etudes/ données qui font état et mention par les membres de communautés de lien entre l'amélioration des capacités de transformation et les actifs			

		des ménages, désagrégé par vulnérabilité/ facteurs			
SQE 5.5: Dans quelle mesure les capacités techniques des petits exploitants/ organisations de producteurs et les autres acteurs de la chaîne de valeur ciblés ont-elles été renforcées et de quelle manière cela contribue à accroître leur résilience (absorption, adaptation, transformation) ?	5.5.1	Effectivité du renforcement des capacités techniques des petits exploitants/ organisations de producteurs/ proportion de communautés atteintes	Revue documentaire entretiens;	PAM : Responsable Programme ; Services techniques centralisés (Bureau Pays) et décentralisés (Bureaux provinciaux); ANADER ,Délégations provinciales de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'Eau et de l'Environnement; partenaires de mise en œuvre, leader communautaire, rapports, évaluations, études	Analyse de contribution/ triangulation données secondaires et données primaires collectées auprès de 4 catégories d'informateurs (PAM, gouvernement; partenaires de mise en œuvre, leader communautaires) au niveau central et provincial
	5.5.2	Effectivité du renforcement des capacités d'acteurs de la chaîne de valeur/ proportion de communautés atteintes			
	5.5.3	Adéquation de la méthode de ciblage de bénéficiaires pour assurer la parité et l'inclusion des catégories vulnérables			
	5.5.4	Proportion de petits exploitants/ associations renforcés ayant mis en pratique les enseignements reçus désagrégé par vulnérabilité et par sexe/ facteurs			
	5.5.5	Etudes/ données qui font état et mention par les membres de communautés de lien entre une meilleur capacité d'absorption et le renforcement des capacités techniques des petits exploitants/ organisations	Revue documentaire entretiens ; FGD (QulP) ; entretiens ménages (QulP)	Leaders communautaires, bénéficiaires (activité 7), rapports, évaluations, études	Analyse de contribution/ triangulation données secondaires et données primaires collectées avec 3 méthodes différentes

		de producteurs désagrégé par vulnérabilité et par sexe			
	5.5.6	Études/ données qui font état et mention par les membres de communautés de lien entre une meilleure capacité d'adaptation et le renforcement des capacités techniques des petits exploitants/ organisations de producteurs désagrégé par vulnérabilité et par sexe			
	5.5.7	Etudes/ données qui font état et mention par les membres de communautés de lien entre une capacité de transformation et le renforcement des capacités techniques des petits exploitants/ organisations de producteurs désagrégé par vulnérabilité et par sexe			
SQE 5.6 : Dans quelle mesure les interventions d'amélioration d'actifs et d'infrastructures ont-elles été conçues et mise en œuvre de façon à préserver l'environnement ?	5.6.1	Etudes/ données qui font état ou affirmation d'informateurs de la réalisation d'études d'impact sur l'environnement réalisées	Revue documentaire entretiens	PAM : Responsable Programme; Services techniques centralisés (Bureau Pays) et décentralisés (Bureaux provinciaux);Ministère du développement agricole ,Délégations provinciales de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'Eau et de l'Environnement; ANADER; partenaires de mise en œuvre, rapports, évaluations	Analyse de contribution/ triangulation données secondaires et données primaires collectées auprès de 3 catégories d'informateurs (PAM; gouvernement ; partenaires de mise en œuvre)
	5.6.2	Mise en œuvre des mesures de mitigation de l'impact sur l'environnement lors des activités d'amélioration des actifs naturels et des infrastructures			

QE 6 : Dans quelle mesure les activités de résilience FFA (activité 7) sont-elles intégrées avec les activités visant l'éducation (activité 3) et à prévenir ou traiter la malnutrition (activités 4 et 5) et quelle est l'incidence sur la résilience des ménages (capacité d'absorption, d'adaptation, de transformation) ?					Efficacité
Sous-questions	Ref indic	Indicateurs	Méthodes de collecte de données	Sources de données/d'informations	Méthodes d'analyse/de triangulation des données
QE 6: Dans quelle mesure les activités de résilience FFA (activité 7) sont-elles intégrées avec les activités visant l'éducation (activité 3) et à prévenir ou traiter la malnutrition (activités 4 et 5) et quelle est l'incidence sur la résilience des ménages (capacité d'absorption, d'adaptation, de transformation) ?	6,1,1	Nombre de projets intégrés/ non intégrés	Revue documentaire	Rapports, données programme	Analyse thématique
	6,1,2	Proportion de village où cantines scolaires renforcées par le projet dont les cantines sont approvisionnées par la vente des producteurs locaux	Revue documentaire entretiens	PAM : Responsable Programme ; Services techniques centralisés (Bureau Pays) et décentralisés (Bureaux provinciaux) ; Ministère du développement agricole, Délégations provinciales de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'Eau et de l'Environnement; ANADER; partenaires de mise en œuvre, directeur d'école, rapports, évaluations, études	Analyse thématique/ triangulation données secondaires et données primaires collectées auprès de 3 catégories d'informateurs (PAM; gouvernement ; partenaires de mise en œuvre)
	6,1,3	Incidence comparée sur la capacité des bénéficiaires à répondre à leurs propres besoins alimentaires désagrégé par vulnérabilité	Analyse comparative des indicateurs 5.3.3 ; 5.3.4 ; 5.4.3 et 5.5.1	N/a	N/a
	6,1,4	Incidence comparée sur la capacité d'adaptation aux chocs et facteurs de stress désagrégé par vulnérabilité			
	6,1,5	Incidence comparée sur l'amélioration des moyens d'existence des bénéficiaires désagrégé par vulnérabilité			

QE 7 : quels ont été les impacts et effets inattendus du programme sur les populations ?					Impact
SQE 7.1 : Y a-t-il des effets positifs et/ou négatifs inattendus à court, moyen et/ou long terme des activités de résilience FFA sur la population ciblée, les non-bénéficiaires et les communautés ?	7.1.1	Études/ données qui font état, opinion d'informateurs et mention par les membres de communautés d'effets positifs et/ou négatifs inattendus des activités de résilience FFA sur la population ciblée et les communautés	Revue documentaire entretiens ; FGD (QuIP) ; entretiens ménages (QuIP)	PAM : Responsable Programme ; Services techniques centralisés (Bureau Pays) et décentralisés (Bureaux provinciaux); ANADER ,Délégations provinciales de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'Eau et de l'Environnement; partenaires de mise en œuvre, leaders communautaires, bénéficiaires (activité 7), rapports, évaluations, études	Analyse de contribution/ triangulation données secondaires et données primaires collectées auprès de 5 catégories d'informateurs avec 3 méthodes différentes (PAM, gouvernement ; partenaires de mise en œuvre; leaders communautaires et bénéficiaires)
	7.1.2	Études/ données qui font état, opinion d'informateurs et mention par les membres de communautés d'effets positifs et/ou négatifs inattendus des activités de résilience FFA sur les non-bénéficiaires	Revue documentaire entretiens	PAM : Responsable Programme; Services techniques centralisés (Bureau Pays) et décentralisés (Bureaux provinciaux); ANADER ,Délégations provinciales de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'Eau et de l'Environnement; partenaires de mise en œuvre, rapports, évaluations, études	Analyse de contribution/ triangulation données secondaires et données primaires collectées auprès de 3 catégories d'informateurs (PAM, gouvernement ; partenaires de mise en œuvre s) au niveau central et provincial
SQE 7.2: Quels sont les effets positifs/négatifs sociaux et économiques plus larges de l'assistance conditionnelle sur les bénéficiaires/communautés ciblés ?	7.2.1	Études/ données qui font état, opinion d'informateurs et mention par les membres de communautés d'effets sociaux et économiques plus larges de l'assistance conditionnelle sur les bénéficiaires/communautés ciblés	Revue documentaire, Entretiens ; FGD(QuIP); entretiens ménages(QuIP)	PAM : Responsable Programme Services techniques centralisés (Bureau Pays) et décentralisés (Bureaux provinciaux) ; Délégations provinciales de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'Eau et de l'Environnement; CELIAF; ANADER; partenaires de mise en œuvre, leaders communautaires, bénéficiaires	Analyse de contribution/ triangulation données primaires collectées auprès de 5 catégories d'informateurs (PAM ; gouvernement ; partenaires de mise en œuvre; leaders communautaires et bénéficiaires) avec 4 méthodes différentes

				(activité 7), rapports de mission, évaluations, études	
SQE 7.3: Dans quelle mesure l'assistance conditionnelle a-t-elle contribué positivement à prévenir ou à atténuer les risques de protection pour la population affectée ?	7.3.1	Adéquation de l'approche adoptée pour la mise en œuvre de l'assistance conditionnelle pour prévenir ou atténuer les risques de protection pour la population affectée	Revue documentaire entretiens	PAM : Responsable Programme; Services techniques centralisés (Bureau Pays) et décentralisés (Bureaux provinciaux); ANADER ,Délégations provinciales de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'Eau et de l'Environnement; partenaires de mise en œuvre, rapports, évaluations, études	Analyse de contribution/ triangulation données secondaires et données primaires collectées auprès de 3 catégories d'informateurs (PAM, gouvernement ; partenaires de mise en œuvre s) au niveau central et provincial
QE 8 : Dans quelle mesure les résultats des activités de résilience FFA sont-ils susceptibles d'être durables ?					Durabilité
Sous-questions	Ref indic	Indicateurs	Méthodes de collecte de données	Sources de données/d'informations	Méthodes d'analyse/de triangulation des données
SQE 8.1: Dans quelle mesure les actifs créés par le projet sont-ils susceptibles d'être durables après l'intervention ? De quelle manière l'implication et la participation effective des bénéficiaires et des communautés à la mise en œuvre des actifs favorise leur entretien et leur viabilité ?	8,1,1	Facteurs affectant la durabilité des actifs créés et des infrastructures améliorées	Revue documentaire entretiens	PAM : Responsable Programme ; Services techniques centralisés (Bureau Pays) et décentralisés (Bureaux provinciaux); ,Délégations provinciales de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'Eau et de l'Environnement; ANADER; partenaires de mise en œuvre, rapports, évaluations	Analyse thématique/ triangulation données secondaires et données primaires collectées auprès de 3catégories d'informateurs (PAM ; gouvernement ; partenaires de mise en œuvre) et à 2 niveaux (central, provincial)
	8,1,2	Approche adoptée pour favoriser la durabilité des actifs			

	8,1,3	Études/ données qui font état, opinion d'informateurs et mention par les membres de communautés de prise en charge de la maintenance des actifs par les bénéficiaires/ facteurs			
SQE 8.2: Dans quelle mesure les activités de résilience mises en œuvre jusqu'à présent (y compris le renforcement de capacités et les formations) ont permis l'implication et la participation active du Gouvernement et dans quelle mesure cela contribue-t-il à la durabilité des résultats du programme ?	8.2.1	Rôle potentiel du gouvernement pour favoriser la durabilité des résultats du programme	Revue documentaire entretiens	PAM : Responsable Programme ; Services techniques centralisés (Bureau Pays) et décentralisés (Bureaux provinciaux); ,Ministère du développement agricole ; Délégations provinciales de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'Eau et de l'Environnement; ANADER; partenaires de mise en œuvre	Analyse thématique/ triangulation données primaires collectées auprès de 3 catégories d'informateurs (PAM ; gouvernement ; partenaires de mise en œuvre) à deux niveaux (central, provincial)
	8.2.2	Implication du gouvernement dans la conception et la mise en œuvre du programme			
	8.2.3	Incidence sur la participation active du gouvernement et sur son rôle pour assurer la durabilité			
QE 9 : Dans quelle mesure la conception et la mise en œuvre du programme ont-elles intégré la dimension genre ?					Genre
Sous-questions	Ref indic	Indicateurs	Méthodes de collecte de données	Sources de données/d'informations	Méthodes d'analyse/de triangulation des données
SQE 9.1: Dans quelle mesure la conception et la mise en œuvre de l'intervention (CBT) est-elle sensible au genre et favorise l'autonomisation des femmes, répondant à leurs besoins et préférences ?	9.1.1	Prise en compte de l'aspect genre par l'intervention CBT dans sa conception et sa mise en œuvre	Revue documentaire entretiens	PAM : Responsable Programme ; Services techniques centralisés (Bureau Pays) et décentralisés (Bureaux provinciaux) ; Ministère du développement agricole ; Délégations provinciales de l'Agriculture, de l'Élevage, de	Analyse thématique/ triangulation données primaires collectées auprès de 3 catégories d'informateurs (PAM ; gouvernement ; partenaires de mise en œuvre) à deux niveaux (central, provincial)

				l'Eau et de l'Environnement ; ANADER ; CELIAF ; partenaires de mise en œuvre, rapports, évaluations, études	
SQE 9.2 Comment et dans quelle mesure les actions du PAM ont-elles affecté le contexte de l'inégalité entre les sexes ? L'intervention du PAM a-t-elle amélioré, maintenue ou aggravé les inégalités existantes entre les sexes ?	9.2.1	Incidence du programme sur l'inégalité entre les sexes	Revue documentaires, entretiens, FGD (QulP), entretiens ménages (QulP)	ANADER ; partenaires de mise en œuvre ; CELIAF ; bénéficiaires (activité 7)	Analyse thématique/ triangulation données primaires collectées auprès de 3 catégories d'informateurs (gouvernement ; organisation de la société civile ; bénéficiaires) avec 4 méthodes différentes
	9.2.2	Incidence du programme sur l'autonomisation des femmes/ hommes/ filles/ garçons	Revue documentaires, entretiens, FGD (QulP), entretiens ménages (QulP) et analyse des données collectées (indicateurs 2.3.2 ; 2.3.3 ; 5.6.4 ; 5.6.5 et 5.6.6)	ANADER ; partenaires de mise en œuvre ; CELIAF ; bénéficiaires (activité 7)	Analyse thématique/ triangulation données primaires collectées auprès de 3 catégories d'informateurs (gouvernement ; organisation de la société civile ; bénéficiaires) avec 4 méthodes différentes
	9.2.3	Facteurs influant sur la durabilité de ces changements			
QE 10 : Dans quelle mesure la mise en œuvre du programme a-t-elle intégré la dimension d'équité ?					Equité
Sous-questions	Ref indic	Indicateurs	Méthodes de collecte de données	Sources de données/d'informations	Méthodes d'analyse/de triangulation des données
SQE 10.1 : l'intervention du PAM a-t-elle amélioré, maintenue ou aggravé les conditions socio-économiques des personnes vulnérables ou	101,1	Prise en compte des besoins / ciblage des personnes vulnérables	Analyse des données collectées (indicateurs 2.2.2 ; 2.2.4 ; 2.3.2 ; 5.3.1 ; 5.4.1 ; 5.6.3)	N/a	N/a

marginalisées de diverses couches sociales ? Comment ?	10,1,2	Études/ données qui font état, d'amélioration des conditions socio-économiques des personnes vulnérables ou marginalisées	Analyse des données collectées (indicateurs 2.3.3; 5.3.2; 5.3.3; 5.3.4; 5.4.4; 5.5.1; 5.6.4; 5.6.5; 5.6.6)	N/a	N/a
--	--------	---	--	-----	-----

6.5. Annexe 5. Outils de collecte de données

6.5.1. INSTITUTIONS CENTRALES

Guide 1 institutions centrales		
		Institution
		Direction
		Poste
		Longévité
		Genre
		Pouvez-vous définir en quelques phrases votre rôle et vos responsabilités dans le programme de résilience du PAM ?
QE	Indicateur	
Pertinence/ adéquation		
SQE 1.1.	1.1.1.	Dans quelle mesure y a-t-il eu une analyse des problèmes spécifiques de chaque zone d'intervention du PAM en termes de production agricole ou d'élevage ?
		Comment cette analyse a-t-elle été réalisée dans la pratique ? (Réalisée par le PAM ? Réalisé par les partenaires de mise en œuvre ? Par les partenaires institutionnels ? Étude commanditée par le PAM ?)
	1.1.3	Dans quelle mesure les interventions du PAM et de ses partenaires ont tenu compte des problèmes spécifiques de chaque zone d'intervention pour définir les interventions à mettre en œuvre ?
		Pouvez-vous citer des exemples d'intervention différentes compte tenu de contextes différents ?
SQE 1,2	1,2,1	Comment les besoins des populations bénéficiaires ont-ils été pris en compte ?
SQE 2.2.	2.2.1.	De quelle manière les communautés bénéficiaires d'activités de résilience ont-elles été sélectionnées ?
	2,2,2	Dans quelle mesure l'approche adoptée pour la sélection des communautés bénéficiaires a-t-elle favorisé l'identification des communautés les plus vulnérables aux chocs et facteurs de stress ?

SQE 1,2	1,2,1	Au sein des communautés, de quelle manière s'est-on assuré que les personnes les plus vulnérables aux chocs et facteurs de stress bénéficient de la création d'actifs communautaires ?
SQE 2.1.	2.1.1.	Dans quelle mesure y a-t-il un suivi des évolutions ou changements dans les zones d'intervention de résilience du PAM ?
		Comment ce suivi est-il réalisé ? (Acteurs impliqués/ méthodes utilisées)
		Quelle est la fréquence de ce suivi ?
		De quelle manière les données du suivi sont utilisées ?
		De quelle manière y a-t-il un suivi des aspects protection (comportement des équipes sur le terrain vis-à-vis des bénéficiaires, sécurité des bénéficiaires pour se rendre sur les sites d'intervention, conditions sur les sites, etc) ?
SQE 2.1.	2.1.1.	De quelle manière les aspects genre sont-ils considérés dans le suivi ?
Efficacité		
	5,2,1/ 5.3.2/ 5.3.3/ 5.3.4	Selon vous, dans quelle mesure le PAM et ses partenaires de mise en œuvre ont contribué à renforcer la résilience des population bénéficiaires (capacité de se remettre après une crise, capacité de s'adapter pour être moins affectés par les crises et capacité de transformation pour mieux résister aux crises
		Qu'est ce qui a le mieux marché ?
		Quels sont les plus grands défis ?
SQE 1,2	1,2,1	De quelle manière le choix des actifs à créer au niveau des communautés a-t-il été fait ?
		Selon vous, quels sont les forces et faiblesses de la planification communautaire participative (PCP) ?
SQE 5.1.	5,1,2	Qu'est-ce qui motive les communautés à créer des actifs ?
	5,1,1	Arrive-t-il qu'il y ait des échec (non-réalisation d'actif)
		Si oui, quelles en sont les causes ?
SQE 5.5	5.5.1/ 5.5.2	Dans quelle mesure le PAM et ses partenaires ont-ils renforcé les capacités (formations techniques, équipement) des bénéficiaires
		Sur quels aspects ont porté les renforcements de capacité ?

SQE 5.6.	5.6.1.	Dans quelle mesure des études d'impact sur l'environnement ont-elles été conduites préalablement à la création d'actifs ?
	5.6.2.	Si oui, de quelle manière les mesures de mitigation d'impact sur l'environnement ont-elles été mises en œuvre ?
Durabilité des activités de résilience		
SQE 8.1.	8.1.1.	Dans quelle mesure les actifs créés et des infrastructures améliorées sont-ils durables ou susceptibles d'être durables ?
		Qu'est-ce qui favorise leur durabilité ?
		Y aurait-il des mesures à prendre pour renforcer la durabilité ? Lesquelles ?
SQE 8.2.	8.2.1.	Quel est l'apport du gouvernement pour favoriser la durabilité des actifs ?
	8.2.3	Comment le PAM et ses partenaires ont impliqué la participation du gouvernement pour préparer la durabilité des actifs ?
		Comment le PAM et ses partenaires ont renforcé la capacité du gouvernement à initier et mettre en œuvre des programmes similaires de résilience au Tchad
Cohérence		
		Est-il arrivé que des réponses aux crises par d'autres intervenants perturbent les interventions du PAM pour renforcer la résilience ?
SQ 3.2.	3.2.2.	Dans l'affirmative, à quoi est dû ce manque de coordination ?
SQ 3.2.	3.2.2.	Quel effet cela a eu sur les interventions de résilience ?
		Pouvez-vous illustrer votre réponse avec des exemples plus concrets ?
Efficiences des activités de résilience		
SQE 4.1.	4.1.1.	Dans quelle mesure le calendrier de mise en œuvre des différentes interventions (CBT, encadrement/ appui pour la réalisation des actifs/ assistance technique/ formations) a-t-il correspondu au moment où les bénéficiaires en avaient le plus besoins ?
SQE 4.1.	4.1.1.	Quels facteurs ont influencé le calendrier de mise en œuvre ?

		D'après vous qu'est ce qui aurait pu être fait différemment pour éviter le gaspillage de ressources et fournir plus de services/ avoir plus d'impact pour les bénéficiaires et les communautés ciblées ?
Genre, équité et inclusion		
SQE 9 .1	9.3.1	De quelle manière avez-vous eu connaissance des modalités du PAM pour que le programme bénéficie équitablement aux femmes, aux hommes, aux filles et aux garçons et aux plus vulnérables ?
	10,1,2	Pouvez-vous donner un exemple de l'approche du PAM pour que les personnes les plus vulnérables (les plus pauvres, porteur de handicap, appartenant à des groupes marginalisés dans la communauté, retournés, réfugiés) bénéficient du programme ?
		Pouvez-vous donner un exemple de l'approche genre promue par le PAM ?
SQE 9 .3	9.3.1	De quelle manière les interventions du PAM ont-elles favorisé l'égalité homme/ femme (ex : dans l'alimentation, la prise de décision sur l'utilisation des ressources du ménages) ?
	9.3.2	De quelle manière les interventions du PAM ont-elles favorisé eu autonomisation des femmes (capacité de produire ce qu'elles veulent, capacité d'avoir de la terre ou des animaux) ? Donner exemple
		Selon vous, quelles seraient les mesures requises pour favoriser l'autonomisation des femmes ?
	9.3.3	Quels sont les facteurs qui conditionnent positivement ou négativement la durabilité de ces changements ?

6.5.2. INSTITUTIONS PROVINCIALES

Guide 4 institution province	
	Province
	Institution
	Direction
	Poste
	Longévité
	Genre
	Pouvez-vous définir en quelques phrases votre rôle et vos responsabilités dans le programme de résilience du PAM ?

Qe	Indicateur	
Pertinence/ adéquation		
Sqe 2.2.	2.2.1.	De quelle manière les communautés bénéficiaires d'activités de résilience ont-elles été sélectionnées ?
	2,2,2	Dans quelle mesure l'approche adoptée pour la sélection des communautés bénéficiaires a-t-elle favorisé l'identification des communautés les plus vulnérables aux chocs et facteurs de stress ?
		Quels sont les facteurs favorables/ défavorables à la sélection des zones les plus vulnérables ?
Sqe 2.1.	2.1.1.	Dans quelle mesure y a-t-il un suivi des évolutions ou changements dans les zones d'intervention de résilience du PAM ?
		Comment ce suivi est-il réalisé ? (Acteurs impliqués/ méthodes utilisées)
		Quelle est la fréquence de ce suivi ?
		De quelle manière les données du suivi sont utilisées ?
		De quelle manière y a-t-il un suivi des aspects protection (comportement des équipes sur le terrain vis-à-vis des bénéficiaires, sécurité des bénéficiaires pour se rendre sur les sites d'intervention, conditions sur les sites, etc) ?
Sqe 2.1.	2.1.1.	De quelle manière les aspects genre sont-ils considérés dans le suivi ?
Efficacité		
		Selon vous, dans quelle mesure le PAM et ses partenaires de mise en œuvre ont contribué à renforcer la résilience des population bénéficiaires (capacité de se remettre après une crise, capacité de s'adapter pour être moins affectés par les crises et capacité de transformation pour mieux résister aux crises
		Qu'est ce qui a le mieux marché ?
		Quels sont les plus grands défis ?
Sqe 5.1.	5.1.2	De quelle manière le choix des actifs à créer au niveau des communautés a-t-il été fait ?
		Selon vous, quels sont les forces et faiblesses de la planification communautaire participative (PCP) ?
Sqe 5.1.	5,1,2	Qu'est-ce qui motive les communautés à créer des actifs ?
	5,1,1	Arrive-t-il qu'il y ait des échec (non-réalisation d'actif)
		Si oui, quelles en sont les causes ?

Sqe 5.2.	5.2.1.	De quelle manière la création d'actifs renforce la résistance aux effets du changements climatiques ? Avez-vous des exemples ?
Sqe 5.3.	5.3.4	De quelle manière la création d'actifs améliorent-ils la capacité de production ? Avez-vous des exemples ?
	5.3.4	De quelle manière les interventions de résilience ont-elles contribuées à renforcer la capacité des bénéficiaires à vendre une partie de leur production ? Avez-vous des exemples ?
		Quels sont les facteurs favorables/ défavorables à la vente des surplus de production ?
Sqe 5.5	5.5.1/ 5.5.2	Dans quelle mesure le PAM et ses partenaires ont-ils renforcé les capacités (formations techniques, équipement) des bénéficiaires
		Sur quels aspects ont porté les renforcements de capacité ?
Sqe 5.7.	5.7.1.	Dans quelle mesure des études d'impact sur l'environnement ont-elles été conduites préalablement à la création d'actifs ?
Sqe 5.7.	5.7.2.	Si oui, de quelle manières les mesures de mitigation d'impact sur l'environnement ont-elles été mises en œuvre ?
Sqe 5.7.	5.7.2.	À votre connaissance, y a-t-il eu des cas d'incidence négative sur l'environnement ? Donner exemple
Intégration des activités		
Sqe 6.1.	6,1,2	Dans les communautés où il y a des interventions de résilience et de cantines scolaires, dans quelle mesure les cantines scolaires sont approvisionnées par les producteurs locaux ?
		Quels sont les facteurs favorables/ défavorables à l'approvisionnement des cantines par les producteurs locaux ?
Impact et effets inattendus du programme sur les populations		
Sqe 7.1.	7.1.1/ 7,2,1	Y-a-t-il des effets positifs ou négatifs inattendus ou plus larges des activités de résilience sur les populations ciblées et les communautés ? Donner exemples
	7,1,2	Y-a-t-il des effets positifs ou négatifs inattendus des activités de résilience sur les populations non ciblées ? Donner exemples
Durabilité des activités de résilience		
Sqe 8.1.	8.1.1.	Dans quelle mesure les actifs créés et des infrastructures améliorées sont-ils durables ou susceptibles d'être durables ?
		Qu'est-ce qui favorise leur durabilité ?
		Y aurait-il des mesures à prendre pour renforcer la durabilité ? Lesquelles ?
Sqe 8.2.	8.2.1.	Quel est l'apport du gouvernement pour favoriser la durabilité des actifs ?

	8.2.3	Comment le PAM et ses partenaires ont impliqué la participation du gouvernement pour préparer la durabilité des actifs ?
Cohérence		
		Est-il arrivé que des réponses aux crises par d'autres intervenants perturbent les interventions du PAM pour renforcer la résilience ?
Sq 3.2.	3.2.2.	Dans l'affirmative, à quoi est dû ce manque de coordination ?
Sq 3.2.	3.2.2.	Quel effet cela a eu sur les interventions de résilience ?
		Pouvez-vous illustrez votre réponse avec des exemples plus concrets ?
Efficienc e des activités de résilience		
Sqe 4.1.	4.1.1.	Dans quelle mesure le calendrier de mise en œuvre mise en œuvre des différentes interventions (cbt, encadrement/ appui pour la réalisation des actifs/ assistance technique/ formations) a-t-il correspondu au moment où les bénéficiaires en avaient le plus besoins ?
Sqe 4.1.	4.1.1.	Quels facteurs ont influencé le calendrier de mise en œuvre ?
		D'après vous qu'est ce qui aurait pu être fait différemment pour éviter le gaspillage de ressources et fournir plus de services/ avoir plus d'impact pour les bénéficiaires et les communautés ciblées ?
Genre, équité et inclusion		
Sqe 9 .1	91,1	De quelle manière avez-vous eu connaissance des modalités du PAM pour que le programme bénéficie équitablement aux femmes, aux hommes, aux filles et aux garçons et aux plus vulnérables ?
		Pouvez-vous donner un exemple de l'approche du PAM pour que les personnes les plus vulnérables (les plus pauvres, porteur de handicap, appartenant à des groupes marginalisés dans la communauté, retournés, réfugiés) bénéficient du programme ?
		Pouvez-vous donner un exemple de l'approche genre promue par le PAM ?
Sqe 9 .3	9.3.1	De quelle manière les interventions du PAM ont-elles favorisé l'égalité homme/ femme (ex : dans l'alimentation, la prise de décision sur l'utilisation des ressources du ménages) ?
	9.3.2	De quelle manière les interventions du PAM ont-elles favorisé eu autonomisation des femmes (capacité de produire ce qu'elles veulent, capacité d'avoir de la terre ou des animaux) ? Donner exemple
		Selon vous, quelles seraient les mesures requises pour favoriser l'autonomisation des femmes ?

	9.3.3	Quels sont les facteurs qui conditionnent positivement ou négativement la durabilité de ces changements ?
--	-------	---

6.5.3. PAM CENTRAL

Guide 2 - PAM central		
		Direction
		Poste
		Longévité
		Genre
		Pouvez-vous définir en quelques phrases votre rôle au sein du PAM et vos responsabilités dans le programme de résilience ?
Qe	Indicateur	
Pertinence/ adéquation		
Sqe 1.1.	1.1.1./ 1.1.3	Dans quelle mesure les différentes stratégies de renforcement de la résilience ont été déterminées sur la base d'une analyse des chocs et facteurs de stress dans chaque zone d'intervention ?
		Comment cette analyse a-t-elle été réalisée dans la pratique ? (Réalisée par le PAM ? Réalisée par les partenaires de mise en œuvre ? Par les partenaires institutionnels ? Étude commanditée par le PAM ?)
	1.1.2	Dans quelle mesure l'approche 3PA a-t-elle été utilisée pour cette analyse ?
	1.1.1./ 1.1.2	Dans quelle mesure l'approche 3PA est-elle maîtrisée par ceux qui procèdent à l'analyse des zones d'intervention ?
	1.1.2	Quels sont les forces et les faiblesses de l'approche 3PA ?
	1.1.1./ 1.1.3	Pouvez-vous citer des exemples de stratégie de renforcement de la résilience différents compte tenu de contextes différents ?
Sqe 1,2	1,2,1	Comment les besoins des populations bénéficiaires ont-ils été pris en compte dans la détermination des activités de résilience à mettre en œuvre ?
Sqe 2.2.	2.2.1.	De quelle manière les communautés bénéficiaires d'activités de résilience ont-elles été sélectionnées ?
	2,2,2	Dans quelle mesure l'approche adoptée pour la sélection des communautés bénéficiaires a-t-elle favorisé l'identification des communautés les plus vulnérables aux chocs et facteurs de stress ?

Sqe 2.2.	2.2.1.	Au sein des communautés, de quelle manière s'est-on assuré que les personnes les plus vulnérables aux chocs et facteurs de stress bénéficient de la création d'actifs communautaires ?
Sqe 2.1.	2.1.1.	Dans quelle mesure y a-t-il un suivi des évolutions ou changements dans les zones d'intervention de résilience du PAM ?
		Comment ce suivi est-il réalisé ? (Acteurs impliqués/ méthodes utilisées)
		Quelle est la fréquence de ce suivi ?
		De quelle manière les données du suivi sont utilisées ?
		De quelle manière y a-t-il un suivi des aspects protection (comportement des équipes sur le terrain vis-à-vis des bénéficiaires, sécurité des bénéficiaires pour se rendre sur les sites d'intervention, conditions sur les sites, etc) ?
Sqe 2.1.	2.1.1.	De quelle manière les aspects genre sont-ils considérés dans le suivi ?
Efficacité		
		Selon vous, dans quelle mesure le PAM et ses partenaires de mise en œuvre ont contribué à renforcer la résilience des population bénéficiaires (capacité de se remettre après une crise, capacité de s'adapter pour être moins affectés par les crises et capacité de transformation pour mieux résister aux crises
		Qu'est ce qui a le mieux marché ?
		Quels sont les plus grands défis ?
Sqe 5.1.	5.1.2	De quelle manière le choix des actifs à créer au niveau des communautés a-t-il été fait ?
		Selon vous, quels sont les forces et faiblesses de la planification communautaire participative (PCP) ?
Sqe 5.1.	5,1,2	Qu'est-ce qui motive les communautés à créer des actifs ?
	5,1,1	Arrive-t-il qu'il y ait des échec (non-réalisation d'actif)
		Si oui, quelles en sont les causes ?
	5.1.3	Quelles méthodes de transfert monétaires ont été utilisées ?
	5.1.3	Quelles sont les forces et les faiblesses des différentes approches de transferts monétaires
		Quels sont les avantages comparatifs des transferts monétaires par rapport à l'assistance alimentaire sous forme de vivres ?
	9.2.1	Dans quelle mesure les approches de transferts monétaires sont-elles sensibles au genre ?

	9.2.1	Dans quelle mesure les transferts monétaires favorisent-ils l'autonomisation des femmes (capacité de produire ce qu'elles veulent, capacité d'avoir de la terre ou des animaux) ?
Sqe 7.3.	7.3.1.	De quelle manière l'approche adoptée pour les transferts monétaires réalisés a-t-elle favorisé la prévention ou l'atténuation de risques de protection pour la population affectée (comportement des équipes sur le terrain vis-à-vis des bénéficiaires, sécurité des bénéficiaires pour se rendre sur les sites d'intervention, conditions sur les sites, etc.) ?
Sqe 5.5	5.5.1/ 5.5.2	Dans quelle mesure le PAM et ses partenaires ont-ils renforcé les capacités (formations techniques, équipement) des bénéficiaires
		Sur quels aspects ont porté les renforcements de capacité ?
Sqe 5.5	5.5.3	De quelle manière les bénéficiaires du renforcement de capacité sont identifiés ?
		Quelles sont les catégories de bénéficiaires qui ont bénéficié de ces formations ? (Hommes, femmes, petits exploitants et des organisations de producteurs, etc)
		Dans quelle mesure l'approche utilisée pour identifier les bénéficiaires du renforcement de capacité favorise-t-elle la parité (égalité genre) et l'équité (prise en compte des plus vulnérables) ?
		Quels sont les facteurs favorables et défavorables à la parité (égalité genre) et l'équité (prise en compte des plus vulnérables) des bénéficiaires du renforcement de capacité ?
Sqe 5.6	5.6.1	Dans quelle mesure des études d'impact sur l'environnement ont-elles été conduites préalablement à la création d'actifs ?
	5.6.2	Si oui, de quelle manière les mesures de mitigation d'impact sur l'environnement ont-elles été mises en œuvre ?
Durabilité des activités de résilience		
Sqe 8.1.	8.1.1.	Dans quelle mesure les actifs créés et des infrastructures améliorées sont-ils durables ou susceptibles d'être durables ?
Sqe 8.1.	8.1.2.	Quelles sont les approches adoptées pour favoriser la durabilité des actifs et des infrastructures ?
Sqe 8.2.	8.2.1.	Quel est l'apport du gouvernement pour favoriser la durabilité des actifs ?
	8.2.3	Comment le PAM et ses partenaires ont impliqué la participation du gouvernement pour préparer la durabilité des actifs ?
		Comment le PAM et ses partenaires ont renforcé la capacité du gouvernement à initier et mettre en œuvre des programmes similaires de résilience au Tchad
Cohérence		

Sq 3.1.	3.1.1	De quelle manière le PAM a-t-il favorisé la coordination des organisations des Nations unies pour promouvoir la construction de la résilience ?
		Pouvez-vous donner des exemples de coordination entre le PAM et d'autres organisations des Nations Unies pour le renforcement de la résilience ?
Sq 3.2.	3.2.2	De quelle manière les partenariats établis par le PAM jouent-ils en faveur de la cohérence avec les autres acteurs ?
		Est-il arrivé que des réponses aux crises par d'autres intervenants perturbent les interventions du PAM pour renforcer la résilience ?
Sq 3.2.	3.2.2.	Dans l'affirmative, quels facteurs ont contribué à ce manque de coordination ?
Sq 3.2.	3.2.2.	Quel effet cela a eu sur les interventions de résilience ?
		Pouvez-vous illustrez votre réponse avec des exemples plus concrets ?
Efficiences des activités de résilience		
Sqe 4.1.	4.1.1.	Dans quelle mesure le calendrier de mise en œuvre des différentes interventions (cvt, encadrement/ appui pour la réalisation des actifs/ assistance technique/ formations) a-t-il correspondu au moment où les bénéficiaires en avaient le plus besoins ?
Sqe 4.1.	4.1.1.	Quels facteurs ont influencé le calendrier de mise en œuvre ?
		D'après vous qu'est ce qui aurait pu être fait différemment pour éviter le gaspillage de ressources et fournir plus de services/ avoir plus d'impact pour les bénéficiaires et les communautés ciblées ?
Genre, équité et inclusion		
Sqe 9 .1	91,1	Dans quelle mesure les résultats obtenus en termes d'amélioration de l'égalité homme-femme (ex : dans l'alimentation, la prise de décision sur l'utilisation des ressources du ménages) ont-ils été recensés et décrits méthodiquement ?
		Dans quelle mesure les enseignements tirés de programmes connexes ont-ils été examinés ?
Sqe 9 .1	91,1	De quelle manière les modalités du PAM pour que le programme bénéficie équitablement aux femmes, aux hommes, aux filles et aux garçons et aux plus vulnérable ont-elles été clarifiées auprès des partenaires ?
Sqe 9,3	9.3.3	Dans quelle mesure les partenaires du programme ont-ils des connaissances, des compétences et de l'expérience dans les domaines de l'égalité des sexes et des programmes contribuant à transformer les relations entre les sexes ?

		Pensez-vous qu'il serait nécessaire de prévoir des activités de renforcement des capacités des partenaires en matière de problématique hommes-femmes ?
--	--	--

6.5.4. PAM SOUS BUREAUX

Guide 5 - PAM province		
		Province
		Direction
		Poste
		Longévité
		Genre
		Pouvez-vous définir en quelques phrases votre rôle au sein du PAM et vos responsabilités dans le programme de résilience ?
Qe	Indicateur	
Pertinence/ adéquation		
Sqe 2.2.	2.2.1.	De quelle manière les communautés bénéficiaires d'activités de résilience ont-elles été sélectionnées ?
	2,2,2	Dans quelle mesure l'approche adoptée pour la sélection des communautés bénéficiaires a-t-elle favorisé l'identification des communautés les plus vulnérables aux chocs et facteurs de stress ?
Sqe 2.2.	2,2,3	Au sein des communautés, de quelle manière s'est-on assuré que les personnes les plus vulnérables aux chocs et facteurs de stress bénéficient de la création d'actifs communautaires ?
		Quels sont les facteurs favorables/ défavorables à la sélection des personnes les plus vulnérables ?
Sqe 2.2.	2.2.4.	À votre connaissance, y-at-il eu des effets indésirables dans le ciblage des bénéficiaires ?
Sqe 2.1.	2.1.1.	Dans quelle mesure y a-t-il un suivi des évolutions ou changements dans les zones d'intervention de résilience du PAM ?
		Comment ce suivi est-il réalisé ? (Acteurs impliqués/ méthodes utilisées)
		Quelle est la fréquence de ce suivi ?
		De quelle manière les données du suivi sont utilisées ?

		De quelle manière y a-t-il un suivi des aspects protection (comportement des équipes sur le terrain vis-à-vis des bénéficiaires, sécurité des bénéficiaires pour se rendre sur les sites d'intervention, conditions sur les sites, etc.) ?
Sqe 2.1.	2.1.1.	De quelle manière les aspects genre sont-ils considérés dans le suivi ?
Efficacité		
		Selon vous, dans quelle mesure le PAM et ses partenaires de mise en œuvre ont contribué à renforcer la résilience des population bénéficiaires (capacité de se remettre après une crise, capacité de s'adapter pour être moins affectés par les crises et capacité de transformation pour mieux résister aux crises
		Qu'est ce qui a le mieux marché ?
		Quels sont les plus grands défis ?
Sqe 5.1.	5.1.2	De quelle manière le choix des actifs à créer au niveau des communautés a-t-il été fait ?
		Selon vous, quels sont les forces et faiblesses de la planification communautaire participative (PCP) ?
Sqe 5.1.	5,1,2	Qu'est-ce qui motive les communautés à créer des actifs ?
	5,1,1	Arrive-t-il qu'il y ait des échec (non-réalisation d'actif)
		Si oui, quelles en sont les causes ?
	5.1.3	Quelles méthodes de transferts monétaires ont été utilisées ?
	5.1.3	Quelles sont les forces et les faiblesses des différentes approches de transferts monétaires
		Quels sont les avantages comparatifs des transferts monétaires par rapport à l'assistance alimentaire sous forme de vivres ?
	9.2.1	Dans quelle mesure les approches de transferts monétaires sont-elles sensibles au genre ?
	9.2.1	Dans quelle mesure les transferts monétaires favorisent-ils l'autonomisation des femmes (capacité de produire ce qu'elles veulent, capacité d'avoir de la terre ou des animaux)?
Sqe 7.3.	7.3.1.	De quelle manière l'approche adoptée pour les transferts monétaires réalisé a-t-elle favorisé la prévention ou l'atténuation de risques de protection pour la population affectée (comportement des équipes sur le terrain vis-à-vis des bénéficiaires, sécurité des bénéficiaires pour se rendre sur les sites d'intervention, conditions sur les sites, etc.) ?
Sqe 5.2.	5.2.1.	De quelle manière la création d'actifs renforce la résistance aux effets du changements climatiques ? Avez-vous des exemples ?

Sqe 5.3.	5.3.4	De quelle manière la création d'actifs améliorent-ils la capacité de production ? Avez-vous des exemples ?
	5.3.4	De quelle manière les interventions de résilience ont-elles contribuées à renforcer la capacité des bénéficiaires à vendre une partie de leur production ? Avez-vous des exemples ?
		Quels sont les facteurs favorables/ défavorables à la vente des surplus de production ?
Sqe 5.4.	5.4.1.	De quelle manière les ONG initient les ménages à développer des actifs à leur niveau ? (Jardin potager, compost, etc.)
		Quels sont les facteurs favorables/ défavorables au développement d'actifs au niveau des ménages ?
Sqe 5.5	5.5.1/ 5.5.2	Dans quelle mesure le PAM et ses partenaires ont-ils renforcé les capacités (formations techniques, équipement) des bénéficiaires
		Sur quels aspects ont porté les renforcements de capacité ?
Sqe 5.5	5.5.3	De quelle manière les bénéficiaires du renforcement de capacité sont identifiés ?
		Quelles sont les catégories de bénéficiaires qui ont bénéficié de ces formations ? (Hommes, femmes, petits exploitants et des organisations de producteurs, etc)
		Dans quelle mesure l'approche utilisée pour identifier les bénéficiaires du renforcement de capacité favorise-t-elle la parité (égalité genre) et l'équité (prise en compte des plus vulnérables) ?
		Quels sont les facteurs favorable et défavorables à la parité (égalité genre) et l'équité (prise en compte des plus vulnérables) des bénéficiaires du renforcement de capacité ?
Sqe 5.7.	5.7.1.	Dans quelle mesure des études d'impact sur l'environnement ont-elles été conduites préalablement à la création d'actifs ?
Sqe 5.7.	5.7.2.	Si oui, de quelle manière les mesures de mitigation d'impact sur l'environnement ont-elles été mises en œuvre ?
Sqe 5.7.	5.7.2.	À votre connaissance, y a-t-il eu des cas d'incidence négative sur l'environnement ? Donner exemple
Intégration des activités		
Sqe 6.1.	6,1,2	Dans les communautés où il y a des interventions de résilience et de cantines scolaires, dans quelle mesure les cantines scolaires sont approvisionnées par les producteurs locaux ?
		Quels sont les facteurs favorables/ défavorables à l'approvisionnement des cantines par les producteurs locaux ?
Impact et effets inattendus du programme sur les populations		

Sqe 7.1.	7.1.1/ 7,2,1	Y-a-t-il des effets positifs ou négatifs inattendus ou plus larges des activités de résilience sur les populations ciblées et les communautés ? Donner exemples
	7,1,2	Y-a-t-il des effets positifs ou négatifs inattendus des activités de résilience sur les populations non ciblées ? Donner exemples
Durabilité des activités de résilience		
Sqe 8.1.	8.1.1.	Dans quelle mesure les actifs créés et des infrastructures améliorées sont-ils durables ou susceptibles d'être durables ?
Sqe 8.1.	8.1.2.	Quelles sont les approches adoptées pour favoriser la durabilité des actifs et des infrastructures ?
Sqe 8.2.	8.2.1.	Quel est l'apport du gouvernement pour favoriser la durabilité des actifs ?
	8.2.3	Comment le PAM et ses partenaires ont impliqué la participation du gouvernement pour préparer la durabilité des actifs ?
Cohérence		
		Est-il arrivé que des réponses aux crises par d'autres intervenants perturbent les interventions du PAM pour renforcer la résilience ?
Sq 3.2.	3.2.2.	Dans l'affirmative, quels facteurs ont contribué à ce manque de coordination ?
Sq 3.2.	3.2.2.	Quel effet cela a eu sur les interventions de résilience ?
		Pouvez-vous illustrez votre réponse avec des exemples plus concrets ?
Efficience des activités de résilience		
Sqe 4.1.	4.1.1.	Dans quelle mesure le calendrier de mise en œuvre mise en œuvre des différentes interventions (cbt, encadrement/ appui pour la réalisation des actifs/ assistance technique/ formations) a-t-il correspondu au moment où les bénéficiaires en avaient le plus besoins ?
Sqe 4.1.	4.1.1.	Quels facteurs ont influencé le calendrier de mise en œuvre ?
		D'après vous qu'est ce qui aurait pu être fait différemment pour éviter le gaspillage de ressources et fournir plus de services/ avoir plus d'impact pour les bénéficiaires et les communautés ciblées ?
Genre		
Sqe 9 .1	91,1	De quelle manière les modalités du PAM pour que le programme bénéficie équitablement aux femmes, aux hommes, aux filles et aux garçons et aux plus vulnérable ont-elles été clarifiées auprès des partenaires ?

		Pouvez-vous donner un exemple de l'approche genre promue par le PAM ?
Sqe 9.3	9.3.1	De quelle manière les interventions ont-elles favorisé l'égalité homme/femme (ex : dans l'alimentation, la prise de décision sur l'utilisation des ressources du ménages) ?
	9.3.2	De quelle manière les interventions ont-elles favorisée l'autonomisation des femmes (capacité de produire ce qu'elles veulent, capacité d'avoir de la terre ou des animaux) ? Donner exemple
	9.3.3	Quels sont les facteurs qui conditionnent positivement ou négativement la durabilité de ces changements ?
Sqe 9,3	9.3.3	Dans quelle mesure les partenaires du programme ont-ils des connaissances, des compétences et de l'expérience dans les domaines de l'égalité des sexes et des programmes contribuant à transformer les relations entre les sexes ?
		Pensez-vous qu'il serait nécessaire de prévoir des activités de renforcement des capacités des partenaires en matière de problématique hommes-femmes ?

6.5.5. ONG PARTENAIRES

Guide 3 Guide partenaires de mise en œuvre		
		Organisation
		Province où partenariat avec le PAM
		Poste
		Longévité
		Genre
		Pouvez-vous définir en quelques phrases votre rôle et vos responsabilités au moment du partenariat avec le PAM pour les activités de résilience ?
Qe	Indicateur	
Pertinence/ adéquation		
Sqe 1.1.	1.1.1./ 1.1.3	Dans quelle mesure les différentes stratégies de renforcement de la résilience ont été déterminées sur la base d'une analyse des chocs et facteurs de stress dans chaque zone d'intervention ?
		Comment cette analyse a-t-elle été réalisée dans la pratique? (réalisée par le PAM? Réalisé par les partenaires de mise en œuvre? Par les partenaires institutionnels? Etude commanditée par le PAM ?)

	1.1.2	Dans quelle mesure l'approche 3PA a-t-elle été utilisée pour cette analyse ?
	1.1.1./ 1.1.2	Quelle est votre connaissance de l'approche 3PA ?
		Votre ONG a-t-elle reçu une formation sur cette approche ?
		Avez-vous adopté l'approche 3PA ?
		Quels sont les atouts et les limites de l'approche 3PA ?
	1.1.1./ 1.1.3	Pouvez-vous citer des exemples de stratégie de renforcement de la résilience différentes compte tenu de contextes différents ?
Sqe 2.2.	2.2.1.	De quelle manière avez-vous sélectionné vos zones d'intervention ?
	2,2,2	Dans quelle mesure l'approche adoptée pour la sélection des zones d'intervention a-t-elle favorisé l'identification des zones les plus vulnérables aux chocs et facteurs de stress ?
Sqe 2.2.	2,2,3	Au sein des communautés, de quelle manière s'est-on assuré que les personnes les plus vulnérables aux chocs et facteurs de stress bénéficient de la création d'actifs communautaires ?
		Quels sont les facteurs favorables/ défavorables à la sélection des personnes les plus vulnérables ?
Sqe 2.2.	2.2.4.	À votre connaissance, y-at-il eu des effets indésirables dans le ciblage des bénéficiaires ? Lesquels ?
Sqe 2.1.	2.1.1.	Dans quelle mesure y a-t-il un suivi des évolutions ou changements dans les zones d'intervention de résilience du PAM ?
		Comment ce suivi est-il réalisé ? (Acteurs impliqués/ méthodes utilisées)
		Quelle est la fréquence de ce suivi ?
		De quelle manière les données du suivi sont utilisées ?
		De quelle manière y a-t-il un suivi des aspects protection (comportement des équipes sur le terrain vis-à-vis des bénéficiaires, sécurité des bénéficiaires pour se rendre sur les sites d'intervention, conditions sur les sites, etc.) ?
Sqe 2.1.	2.1.1.	De quelle manière les aspects genre sont-ils considérés dans le suivi?
Efficacité		
		Selon vous, dans quelle mesure les interventions de résilience que vous avez mise en œuvre ont contribué à renforcer la résilience des population bénéficiaires (capacité de se remettre après une crise, capacité de s'adapter pour être moins affectés par les crises et capacité de transformation pour mieux résister aux crises

		Qu'est ce qui a le mieux marché ?
		Quels sont les plus grands défis ?
Sqe 5.1.	5.1.2	De quelle manière le choix des actifs à créer au niveau des communautés a-t-il été fait ?
		Selon vous, quels sont les forces et faiblesses de la planification communautaire participative (PCP) ?
Sqe 5.1.	5,1,2	Qu'est-ce qui motive les communautés à créer des actifs ?
	5,1,1	Arrive-t-il qu'il y ait des échec (non-réalisation d'actif)
		Si oui, quelles en sont les causes ?
	5.1.3	Quelle a été votre méthode pour réaliser les transferts monétaires
	5.1.3	Quelles sont les forces et les faiblesses des différentes approches de transferts monétaires
		Quels sont les avantages comparatifs des transferts monétaires par rapport à l'assistance alimentaire sous forme de vivre ?
Sqe 9,2	9.2.1	Dans quelle mesure les approches de transferts monétaires sont-elles sensibles au genre ?
	9.2.1	Dans quelle mesure les transferts monétaires favorisent-ils l'autonomisation des femmes (capacité de produire ce qu'elles veulent, capacité d'avoir de la terre ou des animaux) ?
Sqe 7.3.	7.3.1.	De quelle manière l'approche adoptée pour les transferts monétaires réalisés a-t-elle favorisé la prévention ou l'atténuation de risques de protection pour la population affectée (comportement des équipes sur le terrain vis-à-vis des bénéficiaires, sécurité des bénéficiaires pour se rendre sur les sites d'intervention, conditions sur les sites, etc.) ?
Sqe 5.2.	5.2.1.	De quelle manière la création d'actifs renforce la résistance aux effets du changements climatiques ? Avez-vous des exemples ?
Sqe 5.3.	5.3.4	De quelle manière la création d'actifs améliorent-ils la capacité de production ? Avez-vous des exemples ?
	5.3.4	De quelle manière les interventions de résilience ont-elles contribuées à renforcer la capacité des bénéficiaires à vendre une partie de leur production ? Avez-vous des exemples ?
		Quels sont les facteurs favorables/ défavorables à la vente des surplus de production ?
SE 5.3.	5.3.1.	De quelle manière assurez-vous que les actifs bénéficient à l'ensemble de la population et aux plus vulnérables (ménage avec chef de famille ou conjoint porteur de handicap, population marginalisée, ménage très pauvre) ?
	5.3.2	Dans quelle mesure est-ce efficace ?

		Quels sont les facteurs favorables/ défavorables pour que les actifs bénéficient au plus grand nombre et aux plus vulnérables ?
Sqe 5.4.	5.4.1.	De quelle manière incitez-vous les ménages à développer des actifs à leur niveau ? (Jardin potager, compost, etc.)
Sqe 5.4.	5.4.1.	Quelle est la proportion de ménages qui ont développé des actifs à leur niveau ? (La majorité/ la moitié/ très peu)
		Quels sont les facteurs favorables/ défavorables au développement d'actifs au niveau des ménages ?
Sqe 5.5	5.5.1/ 5.5.2	Dans quelle mesure avez-vous renforcé les capacités (formations techniques, équipement) des bénéficiaires
		Sur quels aspects ont porté les renforcements de capacité ?
Sqe 5.5	5.5.3	De quelle manière les bénéficiaires du renforcement de capacité sont identifiés ?
		Quelles sont les catégories de bénéficiaires qui ont bénéficié de ces formations ? (Hommes, femmes, petits exploitants et des organisations de producteurs, etc.)
		Dans quelle mesure l'approche utilisée pour identifier les bénéficiaires du renforcement de capacité favorise-t-elle la parité (égalité genre) et l'équité (prise en compte des plus vulnérables) ?
		Quels sont les facteurs favorable et défavorables à la parité et l'équité des bénéficiaires du renforcement de capacité ?
	5.6.3	Dans quelle mesure l'approche utilisée pour identifier les bénéficiaires favorise-t-elle la sélection d'exploitants vulnérables (chef de famille ou conjoint porteur de handicap, marginalisé, très pauvre)
Sqe 5.7.	5.7.1.	Dans quelle mesure des études d'impact sur l'environnement ont-elles été conduites préalablement à la création d'actifs ?
Sqe 5.7.	5.7.2.	Si oui, de quelle manières les mesures de mitigation d'impact sur l'environnement ont-elles été mises en œuvre ?
Sqe 5.7.	5.7.2.	À votre connaissance, y a-t-il eu des cas d'incidence négative sur l'environnement ? Donner exemple
Intégration des activités		
Sqe 6.1.	6,1,2	Dans les communautés où il y a des interventions de résilience et de cantines scolaires, dans quelle mesure les cantines scolaires sont approvisionnées par les producteurs locaux ?
		Quels sont les facteurs favorables/ défavorables à l'approvisionnement des cantines par les producteurs locaux ?
Impact et effets inattendus du programme sur les populations		

Sqe 7.1.	7.1.1/ 7,2,1	Y-a-t-il des effets positifs ou négatifs inattendus ou plus larges des activités de résilience sur les populations ciblées et les communautés ? Donner exemples
	7,1,2	Y-a-t-il des effets positifs ou négatifs inattendus des activités de résilience sur les populations non ciblées ? Donner exemples
Durabilité des activités de résilience		
Sqe 8.1.	8.1.1.	Dans quelle mesure les actifs créés et des infrastructures améliorées sont-ils durables ou susceptibles d'être durables ?
Sqe 8.1.	8.1.2.	Quelles sont les approches adoptées pour favoriser la durabilité des actifs et des infrastructures ?
Sqe 8.2.	8.2.1.	Quel est l'apport du gouvernement pour favoriser la durabilité des actifs ?
	8.2.3	Comment le PAM et ses partenaires ont impliqué la participation du gouvernement pour préparer la durabilité des actifs ?
Cohérence		
		Est-il arrivé que des réponses aux crises par d'autres intervenants perturbent les interventions du PAM pour renforcer la résilience ?
Sq 3.2.	3.2.2.	Dans l'affirmative, quels facteurs ont contribué à ce manque de coordination ?
Sq 3.2.	3.2.2.	Quel effet cela a eu sur les interventions de résilience ?
		Pouvez-vous illustrez votre réponse avec des exemples plus concrets ?
Efficienc e des activités de résilience		
Sqe 4.1.	4.1.1.	Dans quelle mesure le calendrier de mise en œuvre mise en œuvre des différentes interventions (cbt, encadrement/ appui pour la réalisation des actifs/ assistance technique/ formations) a-t-il correspondu au moment où les bénéficiaires en avaient le plus besoins ?
Sqe 4.1.	4.1.1.	Quels facteurs ont influencé le calendrier de mise en œuvre ?
		D'après vous qu'est ce qui aurait pu être fait différemment pour éviter le gaspillage de ressources et fournir plus de services/ avoir plus d'impact pour les bénéficiaires et les communautés ciblées ?
Genre, équité et inclusion		
Sqe 9 .1	91,1	De quelle manière avez-vous eu connaissance des modalités du PAM pour que le programme bénéficie équitablement aux femmes, aux hommes, aux filles et aux garçons et aux plus vulnérables ?

		Pouvez-vous donner un exemple de votre approche pour que les personnes les plus vulnérables (les plus pauvres, porteur de handicap, appartenant à des groupes marginalisés dans la communauté, retournés, réfugiés) bénéficient du programme ?
		Pouvez-vous donner un exemple de votre approche genre ?
	9.3.2	Dans quelle mesure l'approche que vous avez utilisé a-t-elle favorisé l'autonomisation des femmes (capacité de produire ce qu'elles veulent, capacité d'avoir de la terre ou des animaux) ? Donner exemple
Sqe 9.3	9.3.1	Dans quelle mesure l'approche que vous avez utilisé a-t-elle favorisé l'égalité homme/ femme (ex : dans l'alimentation, la prise de décision sur l'utilisation des ressources du ménages) ?
	9.3.3	Quels sont les facteurs qui conditionnent positivement ou négativement la durabilité de ces changements ?
	9,1,2	(Si utilise les outils 3PA) Dans quelle mesure les outils 3A sont-ils appropriés pour prendre en compte les aspects genre?
Sqe 9,3	9.3.3	Dans quelle mesure vos équipes ont-elles des connaissances, des compétences et de l'expérience dans les domaines de l'égalité des sexes et des approches contribuant à transformer les relations entre les sexes ?
		Pensez-vous qu'un renforcement de capacités des partenaires en matière de problématique hommes-femmes serait souhaitable ?

6.5.6. ORGANISATIONS DES NATIONS UNIES

Guide 6 organisations du système des Nations Unies		
		Organisation
		Province où partenariat avec le PAM
		Poste
		Longévité
		Genre
Qe	Indicateur	
Qe 3		Cohérence
Sq 3.1.	3.1.1	De quelle manière le PAM a-t-il favorisé la coordination des organisations des nations unies pour promouvoir la construction de la résilience ?
		Quelle a été la contribution de votre organisation dans la mise en œuvre de la stratégie de renforcement de la résilience du PAM?

		De quelle manière votre organisation est parvenue à coordonner ses interventions avec celles du PAM ?
		Quels ont été les défis ? Donner exemple
		Quels ont été les facteurs favorables ? Donner exemple
		Dans quelle mesure cela a favorisé des synergies ? Donner exemple
		Est-il arrivé que des réponses aux crises par d'autres intervenants interfèrent avec les interventions du PAM pour renforcer la résilience ?
Sq 3.2.	3.2.2.	Dans l'affirmative, quels facteurs ont contribué à ce manque de coordination ?
		D'après vous qu'est ce qui aurait pu être fait différemment pour améliorer les résultats obtenus ?

6.5.7. MENAGES

G8 : guide entretiens ménages approche quip		
<i>Présentation de l'objectif de l'entretien : travail de recherche sur les productions et les moyens d'existence pour mieux comprendre comment les communautés et les ménages s'adaptent et se renforcent face aux problèmes/ difficultés qu'elles doivent affronter</i>		
		Province
		Département
		Canton
		Village
		Catégorie de ménage (classe moyenne/ vulnérables)
		Sexe du répondant
		Principale activité du ménage (agriculture, élevage, artisanat, commerce, autre (spécifier))
		Nom enquêteur
		Date
<i>Pendant la séance je vais noter vos réponses. Je ne note pas vos noms, personne ne pourra savoir ce que vous avez dit. Ce ne sera utilisé que pour ce travail de recherche. Pouvons-nous commencer ?</i>		
		Êtes-vous d'accord pour participer à cet entretien ?
		<i>Sinon : indiquer la raison invoquée pour ne pas être enregistré ou commentaire</i>

La plupart de nos questions portent sur ce qui s'est passé entre septembre 2018 et aujourd'hui

Préciser la période de septembre 2018 par un évènement marquant au Tchad, ou dans la communauté, la province

Exposition aux chocs et facteurs de stress

		Ces 4 dernières années est-ce les évènements suivants ont eu lieu dans cette communauté ? (Noter tous les évènements cités)
		Pluies excessives/ inondations (années)
		Pluies irrégulières / insuffisantes (années)
		Envahissement des terres par le sable/ terre emportée par la pluie
		Vol de bétail
		Vols ou destruction des biens
		Perte de terre (spécifier cause)
		Conflit (spécifier nature du conflit)
		Maladie des cultures ou du bétail/ ravageurs des cultures
		Difficulté de trouver de la main d'œuvre
		Baisse des prix de vente des produits agricoles/ élevage
		Montée des prix (des aliments ou des outils/ produits nécessaires à la production agricole ou l'élevage)
		Autre (spécifier)

Capacité d'absorption / capital financier

Sqe 5.3 / sqe 5.5	5.3.1/ 5.3.2/ 5.5.1/ 5.5.3/ 5.5.4/ 5.5.5	Ces quatre dernières années, de quelle manière la possibilité de votre ménage d'avoir un prêt en cas de crise (ex : perte de la récolte, décès d'un membre de la famille) a changé ?
		Ces quatre dernières années, est-ce qu'un membre de votre famille a rejoint un groupe de tontine ou d'épargne et de crédit ?
		Si oui, qui a incité cette personne à rejoindre un groupe de tontine ?
		Globalement, ces quatre dernières années, comment la possibilité d'avoir un prêt en cas de besoin urgent d'argent a changé ? : c'est plus facile ; pas de changement ; c'est plus difficile ; ne savent pas

Capacité d'adaptation/ sécurité alimentaire

Sqe 5.3/ sqe 5.4/	5.3.1/ 5.3.3/ 5,4,1/ 5,4,3/ 5.5.1/ 5.5.2/	Ces quatre dernières années, comment votre capacité à vous alimenter toute l'année a changé ?
		De quelle manière votre capacité à vous alimenter pendant la période de soudure a changé ?

sqe 5.5	5.5.3/ 5.5.4/ 5.5.6	Comment votre capacité à acheter des aliments en cas de besoin a changé ?
		Comment votre capacité à trouver des aliments grâce à l'entraide communautaire a changé (dons, partages etc.) ?
		Globalement, ces quatre dernières années, comment votre capacité à vous alimenter toute l'année a changé ? : c'est plus facile ; pas de changement ; c'est plus difficile ; ne savent pas
Capacité d'adaptation/ maintenance des actifs productifs		
Sqe 5.3/ sqe 5.4/ sqe 5.5	5.3.1/ 5.3.3/ 5.4,1/ 5.4,3/ 5.5.1/ 5.5.2/ 5.5.3/ 5.5.4/ 5.5.6	Ces quatre dernières années, est-ce qu'il vous est arrivé de devoir vendre du matériel de production (outils, charrette, animaux pour transport/ travail, etc.) pour passer une période difficile ?
		Et avant 2018, est-ce que ça vous arrivait de devoir vendre du matériel de production (outils, charrette, animaux pour transport/ travail, etc.) pour passer une période difficile ?
		Globalement, ces quatre dernières années, comment votre capacité à passer une période difficile sans avoir à vendre du matériel de production a changé ? : c'est plus facile ; pas de changement ; c'est plus difficile ; ne savent pas
Capacité d'adaptation/ exode		
Sqe 5.3/ sqe 5.4/ sqe 5.5	5.3.1/ 5.3.3/ 5.4,1/ 5.4,3/ 5.5.1/ 5.5.2/ 5.5.3/ 5.5.4/ 5.5.6	Ces quatre dernières années, comment la nécessité de membres de votre famille de partir en exode/ migrer a changé ?
		Quelle est la raison de ce changement ?
		De quelle manière la possibilité de votre ménage de gagner de l'argent dans cette communauté a changé ?
		Quelle organisation ou quel travail aide votre ménage à gagner de l'argent dans ce village ?
		Globalement, ces quatre dernières années, comment la nécessité de membres de votre famille de partir en exode/ migrer a changé ? : elle a augmenté ; pas de changement ; elle a diminué ; ne savent pas
Capacité transformatrice/ résistance aux chocs naturels		
		Ces 4 dernières années, y a -t- eu des pluies irrégulières ou suffisantes ?
		Si non aller à A
		Ces 4 dernières années, de quelle manière la capacité de votre ménage à produire même quand il y a des pluies irrégulière ou insuffisantes a changé ?

		Décrire le changement : avant comment le ménage arrivait à produire quand les pluies étaient insuffisantes avant, comparé à maintenant ?
		Si pas de changement aller à A
		Qu'est ce qui explique la différence entre avant et maintenant ?
		Bien noter toutes les explications fournies
A	5,1,1/ 5,2,1	Est-ce que quelque chose a été fait pour que les cultures/ les animaux d'élevage aient suffisamment d'eau même lorsqu'il ne pleut pas suffisamment ?
Si rien aller à B		
		Qu'est qui a été fait pour que les cultures/ les animaux d'élevage aient suffisamment d'eau même lorsqu'il ne pleut pas suffisamment ?
		Décrire les réalisations (Quelle construction ? Quel aménagement ? Quelle technique appliquée ? Etc. ?)
Sqe 5.1	5.1.2	Quelle aide a reçu la communauté pour faire cet aménagement ?
		Préciser la nature de l'aide reçue : quel matériel, quels outils, quelles formation, intervention d'une entreprise de construction ? Salaire ?
		Qui a apporté cette aide ?
Sqe 4.1	4,1,1	Est-ce que l'aide reçue est arrivée à temps pour que l'aménagement soit prêt pour la saison culturale ?
		Pourquoi oui/ pourquoi non ?
Sqe 4.1	4,1,2	Sur 10 personnes de ce village, combien pensent que cet aménagement est utile pour aider à produire quand les pluies sont irrégulières ou insuffisantes ?
		Quelles sont les forces de cet aménagement ?
		Quelles sont les faiblesses de cet aménagement ?
Sqe 5.3	5.3.1/ 5,3,4	De quelle manière votre ménage profite de cet aménagement ?
Sqe 8.1	8,1,2/ 8,1,3	Pensez-vous que la population sera capable de faire les réparation, l'entretien de cet aménagement sans aide extérieure ?
		Pourquoi oui/ pourquoi non ?

B		Ces 4 dernières années, y a -t- eu des pluies excessives ou des inondations ?
		Si non aller à C
		Ces 4 dernières années, de quelle manière la capacité de votre ménage à produire quand il y a des pluies excessives/ inondations a changé ?
		Décrire le changement : avant comment le ménage arrivait à produire quand il y avait des pluies excessives ou des inondations /et maintenant ?
		Si pas de changement aller à C
		Qu'est ce qui explique la différence entre avant et maintenant ?
		Bien noter toutes les explications fournies
C	5,1,1/ 5,2,1	Est-ce que quelque chose a été fait pour protéger les cultures en cas de pluies excessives ou inondation ?
Si rien aller à D		
		Qu'est-ce qui a été fait pour limiter les dégâts des inondations/ pluies excessives sur les cultures ?
		Décrire les réalisations (quelle construction ? Quel aménagement ? Quelle technique appliquée ? Etc. ?
Sqe 5.1	5.1.2	Quelle aide a reçu la communauté pour faire cet aménagement ?
		Préciser la nature de l'aide reçue : quel matériel, quels outils, quelles formation, intervention d'une entreprise de construction ? Salaire ?
		Qui a apporté cette aide ?
Sqe 4.1	4,1,1	Est-ce que l'aide reçue est arrivée à temps pour que l'aménagement soit prêt pour la saison culturale ?
		Pourquoi oui/ pourquoi non ?
Sqe 4.1	4,1,2	Sur 10 personnes de ce village, combien pensent que cet aménagement est utile pour protéger les champs en cas de pluies excessives/ inondations ?
		Quelles sont les forces de cet aménagement ?
		Quelles sont les faiblesses de cet aménagement ?
Sqe 5.3	5.3.1/ 5,3,4	De quelle manière votre ménage profite de cette aménagement?

Sqe 8.1	8,1,2/ 8,1,3	Pensez-vous que la population sera capable de faire les réparation, l'entretien de cet aménagement sans aide extérieure ?
		Pourquoi oui/ pourquoi non ?
D		Ces 4 dernières années, y a -t- eu des terres envahies par le sable ou des terres emportées par la pluie ?
		Si non aller à E
		Ces 4 dernières années, de quelle manière les problèmes d'envahissement des terres par le sable ou les terres emportées par la pluie ont changé dans cette communauté ?
		Décrire le changement : avant quel était l'importance du problème de terres envahies par le sable ou emportées par la pluie ? /et maintenant ?
		Si pas de changement aller à E
		Qu'est ce qui explique la différence entre avant et maintenant ?
		Bien noter toutes les explications fournies
E	5,1,1/ 5,2,1	Est-ce que quelque chose a été fait pour bloquer le sable ou empêcher la pluie d'emporter la terre ?
Si rien aller à F		
Sqe 5.1/ sqe 5.2	5,1,1/ 5,2,1	Qu'est-ce qui a été fait pour bloquer le sable ou empêcher la pluie d'emporter la terre ?
		Décrire les réalisations (quelle construction ? Quel aménagement ? Quelle technique appliquée ? Etc. ?
Sqe 5.1	5.1.2	Quelle aide a reçu la communauté pour faire cet aménagement ?
		Préciser la nature de l'aide reçue : quel matériel, quels outils, quelles formation, intervention d'une entreprise de construction ? Salaire ?
		Qui a apporté cette aide ?
Sqe 4.1	4,1,2	Sur 10 personnes de ce village, combien pensent que cet aménagement est utile pour bloquer le sable ou la terre ?
		Quelles sont les forces de cet aménagement ?
		Quelles sont les faiblesses de cet aménagement ?

Sqe 5.3	5.3.1/ 5,3,4	De quelle manière votre ménage profite de cet aménagement ?
Sqe 8.1	8,1,2/ 8,1,3	Pensez-vous que la population sera capable de faire les réparation, l'entretien de cet aménagement sans aide extérieure ?
		Pourquoi oui/ pourquoi non ?
F		Globalement, ces quatre dernières années, comment la capacité de votre ménage à résister aux chocs naturels (pluies insuffisantes/ pluies excessives/ terres envahies par le sable ou emportée) a changé ? : c'est plus facile ; pas de changement ; c'est plus difficile ; ne savent pas
Capacité transformative/ Augmentation ou diversification de la production		
	Seulement pour cultivateurs	
		Ces 4 dernières années, de quelle manière les quantités que votre ménage récolte ont changé ?
		Décrire le changement : différence des quantités récoltées entre avant et maintenant ? Combien de sacs, de kilo en plus ou en moins ?
		Si pas de changement aller à G
		Qu'est ce qui explique la différence entre avant et maintenant ?
		Bien noter toutes les explications fournies
G	5,1,1/ 5,4,1/ 5,5,1 /5,5,3	Est-ce que votre ménage produit de nouvelles cultures pluviales ?
Sqe 5,1/ sqe 5,4/ sqe 5,5		Sinon aller à h
		Depuis combien d'années vous produisez ces nouvelles cultures pluviales ?
		Quelles sont ces nouvelles cultures pluviales ?
		Quelle aide vous avez reçu pour produire ces nouvelles cultures pluviales ?
		Préciser la nature de l'aide reçue : quel matériel, quels outils, quelles formations ? Mise à disposition de terres ? Salaire ?
		Qui a apporté cette aide ?
Sqe 4.1	4,1,2	Sur 10 personnes de ce village, combien produisent ces nouvelles cultures pluviales ?

		Quelles sont les forces de ces nouvelles cultures pluviales ?
		Quelles sont les faiblesses de ces nouvelles cultures pluviales ?
		Où trouvez-vous les graines de ces nouvelles cultures à chaque saison ?
Sqe 8.1	8,1,2/ 8,1,3	Pensez-vous que votre ménage pourra trouver ces graines sans aide extérieure ?
		Pourquoi oui/ pourquoi non ?
H		Est-ce que votre ménage produit des cultures à la saison sèche ? (De contre saison : ex : maraichage)
Sqe 5,1/ sqe 5,4/ sqe 5,5	5,1,1/ 5,4,1/ 5,5,1 /5,5,3	<i>Sinon aller à i</i>
		Depuis combien d'années vous produisez des cultures à la saison sèche ?
		Y a-t-il de nouvelles cultures de contre saison que vous cultivez ?
		Quelles nouvelles cultures de contre saison ?
		Quelle aide vous avez reçu pour développer les cultures de contre saison ?
		<i>Préciser la nature de l'aide reçue : quel matériel, quels outils, quelles formations ? Mise à disposition de terres ? Irrigation ? Salaire ?</i>
		Qui a apporté cette aide ?
		Quelles sont les forces de ces cultures de contre saison ?
		Quelles sont les faiblesses de ces cultures de contre saison ?
		Où trouvez-vous les graines de ces cultures à chaque saison ?
Sqe 8.1	8,1,2/ 8,1,3	Pensez-vous que votre ménage pourra trouver ces graines sans aide extérieure ?
		Pourquoi oui/ pourquoi non ?
Sqe 8.1	8,1,2/ 8,1,3	Pensez-vous que la population sera capable de continuer ces productions de contre saison sans aide extérieure ?
		Pourquoi oui/ pourquoi non ?
I		De quelle manière la qualité/ fertilité de la terre a changé ?
		<i>Décrire le changement : Comment était la terre avant ? Comment elle est maintenant ?</i>

		Si pas de changement aller à J
		Qu'est ce qui explique la différence entre avant et maintenant ?
		Bien noter toutes les explications fournies
		Quelle aide vous avez reçu pour améliorer la qualité de la terre ?
		Préciser la nature de l'aide reçue : quel matériel, quels outils, quelle technique ? Quelles formations ? Salaire ?
		Qui a apporté cette aide ?
Sqe 4.1	4,1,2	Sur 10 personnes de ce village, combien continuent à appliquer les nouvelles techniques pour améliorer la qualité de la terre ?
		Quelles sont les forces de ces techniques pour améliorer la qualité de la terre ?
		Quelles sont les faiblesses de ces techniques pour améliorer la qualité de la terre ?
Sqe 8.1	8,1,2/ 8,1,3	Pensez-vous que la population sera capable de continuer à appliquer ces techniques pour améliorer la qualité de la terre sans aide extérieure ?
		Pourquoi oui/ pourquoi non ?
J		Globalement, ces quatre dernières années, comment les quantités que votre ménage récolte ont changé ? : elles ont augmenté ; pas de changement ; elles ont diminué ; ne savent pas
	Pour tous	
		De quelle manière les conflits ou tensions sur l'accès et l'utilisation de l'eau et des terres pour l'agriculture et l'élevage a changé dans la communauté ?
		Décrire le changement : les conflits ont augmenté ? Diminué ? De nouveaux conflits ont émergé ?
		Si pas de changement aller à K
		Qu'est ce qui explique la différence entre avant et maintenant ?
		Bien noter toutes les explications fournies
Capacité transformative/ accès au marché		

K	5,3,1/ 5,34/ 5,4,1/ 5,4,4	De quelle manière le type de produits que votre ménage a à vendre ont changé ?
		Décrire le changement : qu'est-ce que le ménage vendait avant/ qu'est qu'il vend maintenant ?
		Si pas de changement aller à L
L		Ces quatre dernières années, de quelle manière les quantités de produits que votre ménage a à vendre ont changé ?
		Décrire le changement : pour les productions qu'ils vendaient avant, quelle quantité ils vendaient avant ? Maintenant ?
		Si pas de changement aller à M
M	5,1,1/ 5,2,2	De quelle manière la facilité de votre ménage d'aller au marché pour vendre vos produits a changé ?
		Décrire le changement : comment ils allaient au marché avant ? Maintenant ? Pourquoi c'est plus facile ou plus difficile d'y aller ?
		Si pas de changement aller à N
N	5.1.2	Est-ce qu'une nouvelle route a été construite ou améliorée pour faciliter l'accès au marché ?
Si sinon aller à O		
		Qui a apporté de l'aide pour la construction/ amélioration de la route ?
		Est-ce que vous pensez que la communauté va pouvoir maintenir cette route sans aide extérieure ?
		Pourquoi oui/ pourquoi non ?
O		De quelle manière les prix de vente de vos produits ont changé ces quatre dernières années ?
		Qui achète votre produit ? (Commerçant, organisation, vente à des particuliers au marché, etc.)
		Globalement, ces quatre dernières années, comment votre capacité à vendre une partie de votre production a changé ? : je vends plus ; pas de changement ; je vends moins ; ne sait pas
Capacité transformative/ amélioration des moyens d'existence		
		Ces quatre dernières années, est-ce que c'est plus facile ou plus difficile pour votre ménage d'avoir l'argent pour les dépenses du ménage (nourriture, santé, éducation, habillement, "luxe") ?

		Ces quatre dernières années, est-ce que c'est plus facile ou plus difficile pour votre ménage d'avoir l'argent pour acheter des moyens de production (ex : charrue, motopompe) ?
Sqe 5.3/ sqe 5,4/ sqe 5,5	5,3,1/ 5,3,4/ 5,4,1/ 5,4,4/ 5,5,1/ 5,5,2/ 5,5,3/ 5,5,4/ 5,5,7	Est-ce que vous avez une nouvelle activité qui vous permet d'avoir plus d'argent ?
		Quelle activité ?
		Globalement, ces quatre dernières années, comment votre capacité à faire face aux dépenses du ménage et à prospérer a changé ? : c'est plus facile ; pas de changement ; c'est plus difficile ; ne savent pas
Capacité transformative/ amélioration de la satisfaction des besoins nutritionnels		
		Ces quatre dernières années, de quelle manière la qualité de votre alimentation (diversité des aliments) a changé ?
		 Décrire le changement : quels sont les nouveaux aliments que le ménage mange ou ne mange plus maintenant, comparé à quatre ans auparavant ?
		 Si pas de changement aller à P
		Qu'est ce qui explique la différence entre avant et maintenant ?
		 Bien noter toutes les explications fournies
Sqe 5.3 /sqe 5,4	5,3,1/ 5,3,4/ 5,4,1/ 5,4,4	Y a-t-il de nouveaux produits alimentaires que vous produisez pour votre alimentation ?
		Quels nouveaux produits alimentaires ?
		Y a-t-il de nouveaux produits alimentaires que vous achetez ?
 P 	6,1,5	De quelle manière la qualité des aliments que vous donnez à vos enfants a changé ?
		 Décrire le changement : quels sont les nouveaux aliments donnés aux enfants maintenant, comparé à quatre ans auparavant ?
		 Si pas de changement aller à Q
		Qu'est ce qui explique la différence entre avant et maintenant ?
		 Bien noter toutes les explications fournies
		Est-ce que vous avez appris de nouvelles façons de préparer de la nourriture à vos enfants ?
		Si oui, qui vous a appris ?

Q		Globalement, ces quatre dernières années, comment la qualité de votre alimentation a changé ? : c'est mieux ; pas de changement ; c'est moins bien ; ne savent pas
Capacité transformative/ autonomisation des femmes		
Sqe 9,3		Ces quatre dernières années, est-ce qu'il y a eu un changement dans les moyens de production des femmes (capacité de produire ce qu'elles veulent, capacité d'avoir de la terre ou des animaux ?
		Décrire le changement : quels sont les nouveaux moyens de production des femmes, comparé à quatre ans auparavant ?
		Si pas de changement aller à R
		Comment les femmes ont été aidé pour avoir ces nouveaux moyens de production ?
		Préciser la nature de l'aide reçue : quelle formation, appui matériel ? Terre ? Argent ? Quels Outils ? Quels équipements ?
		Qui a apporté cette aide ?
Sqe 4.1	4,1,2	Sur 10 femmes de ce village, combien peuvent décider elles-mêmes ce qu'elles veulent produire ?
Sqe 4.1	4,1,2	Sur 10 femmes de ce village, combien peuvent décider elles-mêmes comment utiliser l'argent qu'elle gagne ?
R	5,4,3/ 5,5,1/ 5,5,2/ 5,5,3	Ces quatre dernières années, comment la charge de travail domestique des femmes a changé (corvée d'eau, de bois, etc.)?
		Décrire le changement : quelles tâches domestiques sont plus faciles ? Plus difficiles ?
		Si pas de changement aller à S
		Qu'est ce qui explique la différence entre avant et maintenant ?
		Bien noter toutes les explications fournies
S		Globalement, ces quatre dernières années, comment cela a changé pour les femmes ? c'est mieux ; pas de changement ; c'est moins bien ; ne savent pas

6.5.8. DIRECTEUR ECOLE

G10 : guide entretiens directeur école

Présentation de l'objectif de l'entretien: travail de recherche sur les productions et les moyens d'existence pour mieux comprendre comment les communautés et les ménages s'adaptent et se renforcent face aux problèmes/ difficultés qu'elles doivent affronter		
		Province
		Département
		Canton
		Village
		Nom de l'école
		Sexe du répondant
		Nom enquêteur
		Date
Approvisionnement de la cantine de l'école par les producteurs locaux		
Qe	Indicateur	
Sqe 6,1	6,1,2	Est-ce que l'école dispose d'une cantine ?
		Si oui, depuis quelle année ?
	6,1,2	Est-ce qu'il y a un projet/ une ONG qui a aidé l'école à avoir une cantine ?
	6,1,2	Quel projet/ ONG ?
	6,1,2	D'où proviennent les aliments pour la cantine ?
	6,1,2	Dans quelle mesure les aliments pour la cantine sont produits par des exploitants agricoles locaux ?
Cbt		
		Est-ce qu'il y a eu des distributions d'argent au village ?
		Pourquoi il y a eu ces distributions ?
		Qui a fait ces distributions ?
Sqe 4,1	4,1,1	Est-ce que les distributions ont été faites au moment où les gens en avaient besoin ?
Sqe 4,1	4,1,2	Est-ce que les quantités ont été suffisantes ?
		Qui en a bénéficié ? (Catégorie de population : adultes, jeunes, femmes, vulnérables, etc.)
		Dans quelle mesure les personnes avec handicap ou les personnes âgées ont-elles bénéficié des distributions d'argent ?

		Pensez-vous que c'est plus difficile ou plus facile pour une personne handicapée de bénéficier des distributions d'argents ? Pourquoi ?
		Sous quelle forme ont été faites ces distributions ? (Espèces, bons, autres)
		Selon vous quelles étaient les forces et les faiblesses de chacun des modes de distributions ?
Intervenants dans le village		
		Quelles sont les organisations qui sont venues aider ce village depuis 2018 ? <i>(Noter les organisations et leurs activités dans le village)</i>
Sqe 2.1	2,1,1	De quelle manière les personnes qui sont venu aider le village respectaient les habitants de cette communauté ?
		Quelles sont les organisations que vous avez trouvé les plus respectueuses des habitants de cette communauté ?
		Quelles sont les organisations que vous avez trouvé les moins respectueuses des habitants de cette communauté ?
		Avez-vous vu ou entendu parler de quelqu'un qui a dû payer de l'argent, ou accorder de faveurs ou autre pour participer aux activités ou recevoir les distributions ?
		Si oui, quelles sont les organisations qui demandaient des faveurs pour donner de l'aide ?
Taux de scolarisation et d'abandon depuis 2018		
		Y'a-t-il eu plus d'inscriptions de garçons/filles au cours des quatre dernières années ?
		Si oui qu'est-ce qui explique cette évolution ?

6.5.9. LEADER COMMUNAUTAIRE

G9 : guide entretien leader communautaire		
<i>Présentation de l'objectif de l'entretien : travail de recherche sur les productions et les moyens d'existence pour mieux comprendre comment les communautés et les ménages s'adaptent et se renforcent face aux problèmes/ difficultés qu'elles doivent affronter</i>		
		Province
		Département
		Canton

		Village
		Sexe du répondant
		Nom enquêteur
		Date
<p><i>Pendant la séance je vais noter vos réponses. Je ne note pas vos noms, personne ne pourra savoir ce que vous avez dit. Ce ne sera utilisé que pour ce travail de recherche. Pouvons-nous commencer ?</i></p>		
		Etes-vous d'accord pour participer à cet entretien ?
<p><i>Pour être sûrs de ne pas perdre d'information, nous aimerions faire un enregistrement audio de l'interview. Êtes-vous d'accord que nous fassions cet enregistrement?</i></p>		
		<i>Sinon: indiquer la raison invoquée pour ne pas être enregistré ou commentaire</i>
<p><i>La plupart de nos questions portent sur ce qui s'est passé entre septembre 2018 et aujourd'hui</i></p>		
<p><i>Préciser la période de septembre 2018 par un évènement marquant au Tchad, ou dans la communauté, la province</i></p>		
<p><i>J'aimerais maintenant vous poser quelques questions générales sur les changements survenus au cours des quatre dernières années, c'est-à-dire depuis [préciser l'évènement]. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses à ces questions. En effet, c'est votre choix de ce qu'il faut dire qui m'intéresse le plus.</i></p>		
		Selon vous, ces quatre dernières années, quels ont été les changements positifs les plus important dans cette communauté ? (Dans le domaine de l'agriculture/ élevage/ commercialisation/ école)
		<i>(Pour chaque changement mentionné) pourquoi ce changement est important selon vous ?</i>
		Selon vous, ces quatre dernières années, quels ont été les changements négatifs les plus important dans cette communauté ?
Cbt		
		Est-ce qu'il y a eu des distributions d'argent au village ?
		Pourquoi il y a eu ces distributions ?
		Sous quelle forme ont été faites les distributions ? (Cash, bons, etc)
		Qui a apporté cette aide ?

Sqe 4,1	4,1, 1	Est-ce que les distributions ont été faites au moment où les gens en avaient besoin ?
Sqe 4,1	4,1, 2	Est-ce que les quantités ont été suffisantes ?
		Qui en a bénéficié ? (Catégorie de population : adultes, jeunes, femmes, vulnérables, etc.)
		Dans quelle mesure les personnes avec handicap ou les personnes âgées ont-elles bénéficié des distributions d'argent ?
		Pensez-vous que c'est plus difficile ou plus facile pour une personne handicapée de bénéficier des distributions d'argent ? Pourquoi ?
		Sous quelle forme ont été faites ces distributions ? (Espèces, bons, autres)
		Selon vous quelles étaient les forces et les faiblesses de chacun des modes de distributions ?
Intervenants dans le village		
		Ces quatre dernières années, quelles sont les organisations qui sont venues aider ce village ? <i>(Noter les organisations et leurs activités dans le village)</i>
Sqe 2.1	2,1, 1	De quelle manière les personnes qui sont venu aider le village respectaient les habitants de cette communauté ?
		Quelles sont les organisations que vous avez trouvé les plus respectueuses des habitants de cette communauté ?
		Quelles sont les organisations que vous avez trouvé les moins respectueuses des habitants de cette communauté ?
		Avez-vous vu ou entendu parler de quelqu'un qui a dû payer de l'argent, ou accorder de faveurs ou autre pour participer aux activités ou recevoir les distributions ?
		Si oui, quelles sont les organisations qui demandaient des faveurs pour donner de l'aide ?

6.5.10. GROUPE DE DISCUSSION

G7 : guide discussion groupe approche quip		
<i>Présentation de l'objectif de l'entretien : travail de recherche sur les productions et les moyens d'existence pour mieux comprendre comment les communautés et les ménages s'adaptent et se renforcent face aux problèmes/ difficultés qu'elles doivent affronter</i>		
		Province
		Département

		Canton
		Village
		Catégorie de participants (classe moyenne/ vulnérables) (vulnérable : chef de famille ou conjoint porteur de handicap, très pauvre ou appartenant à un groupe marginalisé)
		Nombre femmes participantes
		Nombre hommes participants
		Nombres participants dont l'agriculture est la principale activité
		Nombres participants dont l'élevage est la principale activité
		Nombres participants dont le commerce est la principale activité
		Nombre participants dont l'artisanat est la principale activité
		Nombre participants avec d'autres activités que celle citées ci-dessus (préciser les activités)
		Nom enquêteur
		Date
<p><i>Pendant la séance je vais noter vos réponses. Je ne note pas vos noms, personne ne pourra savoir ce que vous avez dit. Ce ne sera utilisé que pour ce travail de recherche. Pouvons-nous commencer ?</i></p>		
		Êtes d'accord pour participer à cette discussion de groupe ?
<p><i>La plupart de nos questions portent sur ce qui s'est passé entre septembre 2018 et aujourd'hui</i></p>		
<p>Préciser la période de septembre 2018 par un évènement marquant au Tchad, ou dans la communauté, la province</p>		
<p>Capacité transformative/ résistance aux chocs naturels</p>		
		Ces 4 dernières années, y a -t- eu des pluies irrégulières ou suffisantes ?
		Si non aller à A
		Ces 4 dernières années, de quelle manière la capacité de la communauté à produire même quand il y a des pluies irrégulière ou insuffisantes a changé ?
		Quelles est la raison de ce changement ?
		Décrire le changement : avant comment ils arrivaient à produire quand les pluies étaient insuffisantes avant, comparé à maintenant?
		Si pas de changement aller à A

		Qu'est ce qui explique la différence entre avant et maintenant ?
		Bien noter toutes les explications fournies
A	5,1,1 / 5,2,1	Est-ce que quelque chose a été fait pour que les cultures/ les animaux d'élevage aient suffisamment d'eau même lorsqu'il ne pleut pas suffisamment ?
Si rien aller à B		
		Qu'est qui a été fait pour que les cultures/ les animaux d'élevage aient suffisamment d'eau même lorsqu'il ne pleut pas suffisamment ?
		Décrire les réalisations (quelle construction ? Quel aménagement ? Quelle technique appliquée ? Etc. ?
Sqe 5.1	5.1.2	Quelle aide a reçu la communauté pour faire cet aménagement ?
		Préciser la nature de l'aide reçue : quel matériel, quels outils, quelles formation, intervention d'une entreprise de construction ? Salaire ?
		Qui a apporté cette aide ?
Sqe 4.1	4,1,1	Est-ce que l'aide reçue est arrivée à temps pour que l'aménagement soit prêt pour la saison culturale ?
		Pourquoi oui/ pourquoi non ?
		Quelles sont les forces de cet aménagement ?
		Quelles sont les faiblesses de cet aménagement ?
Sqe 8.1	8,1,2 / 8,1,3	Pensez-vous que la population sera capable de faire les réparation, l'entretien de cet aménagement sans aide extérieure ?
		Pourquoi oui/ pourquoi non ?
B		Ces 4 dernières années, y a -t- eu des pluies excessives ou des inondations ?
		Si non aller à C
		Ces 4 dernières années, de quelle manière la capacité à produire quand il y a des pluies excessives/ inondations a changé ?
		Décrire le changement : avant comment ils arrivaient à produire quand il y avait des pluies excessives ou des inondations /et maintenant?
		Si pas de changement aller à C

		Qu'est ce qui explique la différence entre avant et maintenant?
		Bien noter toutes les explications fournies
C	5,1,1 / 5,2,1	Est-ce que quelque chose a été fait pour protéger les cultures en cas de pluies excessives ou inondation ?
Si rien aller à D		
		Qu'est-ce qui a été fait pour limiter les dégâts des inondations/ pluies excessives sur les cultures ?
		Décrire les réalisations (quelle construction ? Quel aménagement ? Quelle technique appliquée ? Etc. ?
Sqe 5.1	5.1.2	Quelle aide a reçu la communauté pour faire cet aménagement ?
		Préciser la nature de l'aide reçue : quel matériel, quels outils, quelles formation, intervention d'une entreprise de construction ? Salaire ?
		Qui a apporté cette aide ?
Sqe 4.1	4,1,1	Est-ce que l'aide reçue est arrivée à temps pour que l'aménagement soit prêt pour la saison culturale ?
		Pourquoi oui/ pourquoi non ?
		Quelles sont les forces de cet aménagement ?
		Quelles sont les faiblesses de cet aménagement ?
Sqe 8.1	8,1,2 / 8,1,3	Pensez-vous que la population sera capable de faire les réparation, l'entretien de cet aménagement sans aide extérieure ?
		Pourquoi oui/ pourquoi non ?
D		Ces 4 dernières années, y a -t- eu des terres envahies par le sable ou des terres emportées par la pluie ?
		Si non aller à E
		Ces 4 dernières années, de quelle manière les problèmes d'envahissement des terres par le sable ou les terres emportées par la pluie ont changé dans cette communauté ?
		Décrire le changement : avant quel était l'importance du problème de terres envahies par le sable ou emportées par la pluie? /et maintenant?
		Si pas de changement aller à E

		Qu'est ce qui explique la différence entre avant et maintenant ?
		Bien noter toutes les explications fournies
E	5,1,1 / 5,2,1	Est-ce que quelque chose a été fait pour bloquer le sable ou empêcher la pluie d'emporter la terre ?
Si rien aller à F		
Sqe 5.1/ sqe 5.2	5,1,1 / 5,2,1	Qu'est-ce qui a été fait pour bloquer le sable ou empêcher la pluie d'emporter la terre ?
		Décrire les réalisations (quelle construction ? Quel aménagement ? Quelle technique appliquée ? Etc. ?
Sqe 5.1	5.1.2	Quelle aide a reçu la communauté pour faire cet aménagement ?
		Préciser la nature de l'aide reçue : quel matériel, quels outils, quelles formation, intervention d'une entreprise de construction ? Salaire ?
		Qui a apporté cette aide ?
		Quelles sont les forces de cet aménagement ?
		Quelles sont les faiblesses de cet aménagement ?
Sqe 8. 1	8,1,2 / 8,1,3	Pensez-vous que la population sera capable de faire les réparation, l'entretien de cet aménagement sans aide extérieure ?
		Pourquoi oui/ pourquoi non ?
		Globalement, ces quatre dernières années, comment la capacité de cette communauté à résister aux chocs naturels (sècheresse/ inondation/ envahissement des terres par le sable) a changé ? : c'est plus facile ; pas de changement ; c'est plus difficile ; ne savent pas
Capacité transformative/ Augmentation ou diversification de la production		
		Ces 4 dernières années, de quelle manière les quantités récoltées ont changé ?
		Décrire le changement : différence des quantités récoltées entre avant et maintenant ? Combien de sacs, de kilo en plus ou en moins ?
		Si pas de changement aller à G
		Qu'est ce qui explique la différence entre avant et maintenant ?

		Bien noter toutes les explications fournies
G	5,1,1 /	Est-ce que vous produisez de nouvelles cultures pluviales ?
Sqe 5,1/ sqe 5,4/ sqe 5,5	5,4,1 / 5,5,1 /5,5, 3	Sinon aller à h
		Quelles sont ces nouvelles cultures pluviales ?
		Quelle aide vous avez reçu pour produire ces nouvelles cultures pluviales ?
		Préciser la nature de l'aide reçue : quel matériel, quels outils, quelles formations ? Mise à disposition de terres ? Salaire ?
		Qui a apporté cette aide ?
		Quelles sont les forces de ces nouvelles cultures pluviales ?
		Quelles sont les faiblesses de ces nouvelles cultures pluviales ?
		Où trouvez-vous les graines de ces nouvelles cultures à chaque saison ?
Sqe 8. 1	8,1,2 / 8,1,3	Pensez-vous pouvoir trouver ces graines sans aide extérieure ?
		Pourquoi oui/ pourquoi non ?
H		Est-ce que vous produisez des cultures à la saison sèche ? (De contre saison : ex: maraichage)
Sqe 5,1/ sqe 5,4/ sqe 5,5	5,1,1 / 5,4,1 / 5,5,1 /5,5, 3	Sinon aller à i
		Y a-t-il de nouvelles cultures de contre saison que vous cultivez ?
		Quelles nouvelles cultures de contre saison ?
		Quelle aide vous avez reçu pour développer les cultures de contre saison ?
		Préciser la nature de l'aide reçue : quel matériel, quels outils, quelles formations ? Mise à disposition de terres ? Irrigation ? Salaire ?
		Qui a apporté cette aide ?
		Quelles sont les forces de ces cultures de contre saison ?
		Quelles sont les faiblesses de ces cultures de contre saison ?

Sqe 8.1	8,1,2 / 8,1,3	Pensez-vous que la population sera capable de continuer ces productions de contre saison sans aide extérieure ?
		Pourquoi oui/ pourquoi non ?
I		De quelle manière la qualité/ fertilité de la terre a changé ?
		Décrire le changement : Comment était la terre avant ? Comment elle est maintenant ?
		Si pas de changement aller à J
		Qu'est ce qui explique la différence entre avant et maintenant ?
		Bien noter toutes les explications fournies
		Quelle aide vous avez reçu pour améliorer la qualité de la terre ?
		Préciser la nature de l'aide reçue : quel matériel, quels outils, quelle technique ? Quelles formations ? Salaire ?
		Qui a apporté cette aide ?
		Quelles sont les forces de ces techniques pour améliorer la qualité de la terre ?
		Quelles sont les faiblesses de ces techniques pour améliorer la qualité de la terre ?
Sqe 8.1	8,1,2 / 8,1,3	Pensez-vous que la population sera capable de continuer à appliquer ces techniques pour améliorer la qualité de la terre sans aide extérieure ?
		Pourquoi oui/ pourquoi non ?
J		Globalement, ces quatre dernières années, comment les quantités récoltées ont changé ? : elles ont augmenté ; pas de changement ; elles ont diminué ; ne savent pas
Sqe 5.1	5,1,1	De quelle manière les conflits ou tensions sur l'accès et l'utilisation des ressources naturelles (eau et terres pour l'agriculture) a changé dans la communauté ?
		Décrire le changement : les conflits ont augmenté ? Diminué ? De nouveaux conflits ont émergé ?
		Si pas de changement aller à K

		Qu'est ce qui explique la différence entre avant et maintenant ?
		Bien noter toutes les explications fournies
Capacité transformative/ autonomisation des femmes		
Sqe 9,3		Ces quatre dernières années, est-ce qu'il y a eu un changement dans les moyens de production des femmes (capacité de produire ce qu'elles veulent, capacité d'avoir de la terre ou des animaux ?
		Décrire le changement : quels sont les nouveaux moyens de production des femmes, comparé à quatre ans auparavant ?
		Si pas de changement aller à R
		Comment les femmes ont été aidé pour avoir ces nouveaux moyens de production ?
		Préciser la nature de l'aide reçue : quelle formation, appui matériel ? Terre ? Argent ? Quels Outils ? Quels équipements ?
		Qui a apporté cette aide ?
Sqe 4.1	4,1,2	Sur 10 femmes de ce village, combien peuvent décider elles-mêmes ce qu'elles veulent produire ?
Sqe 4.1	4,1,2	Sur 10 femmes de ce village, combien peuvent décider elles-mêmes comment utiliser l'argent qu'elle gagne ?
R	5,4,3 / 5,5,1 / 5,5,2 / 5,5,3	Ces quatre dernières années, comment la charge de travail domestique des femmes a changé (corvée d'eau, de bois, etc.)?
		Décrire le changement : quelles tâches domestiques sont plus faciles ? Plus difficiles ?
		Si pas de changement aller à S
		Qu'est ce qui explique la différence entre avant et maintenant ?
		Bien noter toutes les explications fournies
S		Globalement, ces quatre dernières années, comment cela a changé pour les femmes ? c'est mieux ; pas de changement ; c'est moins bien ; ne savent pas
Cbt		
		Est-ce qu'il y a eu des distributions d'argent au village ?

		Pourquoi il y a eu ces distributions ?
		Sous quelle forme ont été faites les distributions ? (Cash, bons, etc)
		Selon vous quelles étaient les forces et les faiblesses de chaque mode de distributions ?
		Qui a apporté cette aide ?
Sqe 4,1	4,1,1	Est-ce que les distributions ont été faites au moment où les gens en avaient besoin ?
Sqe 4,1	4,1,2	Est-ce que les quantités ont été suffisantes ?
		De quelle manière vous avez été informé qu'il y allait y avoir des distributions ?
		Y a-t-il des personnes qui peuvent avoir des difficultés à recevoir cette information ?
		Pourquoi oui, pourquoi non ?
		Comment cette information sur les distributions expliquait qui pouvait bénéficier de ces distributions ?
		Qui a bénéficié de ces distributions ? (Catégorie de population : adultes, jeunes, femmes, vulnérables, etc.)
		Dans quelle mesure les personnes avec handicap ou les personnes âgées ont-elles bénéficié des distributions d'argent ?
		Pensez-vous que c'est plus difficile ou plus facile pour une personne handicapée de bénéficier des distributions d'argents ? Pourquoi ?
Intervenants dans le village		
Sqe 2.1	2,1,1	De quelle manière les personnes qui sont venu aider le village respectaient les habitants de cette communauté ?
		Quelles sont les organisations que vous avez trouvé les plus respectueuses des habitants de cette communauté ?
		Quelles sont les organisations que vous avez trouvé les moins respectueuses des habitants de cette communauté ?
		Avez-vous vu ou entendu parler de quelqu'un qui a dû payer de l'argent, ou accorder de faveurs ou autre pour participer aux activités ou recevoir les distributions ?
		Si oui, quelles sont les organisations qui demandaient des faveurs pour donner de l'aide ?

6.6. Annexe 6. Calendrier des activités de terrain NSCE

Calendrier de collecte 1 : 6 mars au 31 mars

Liste des villages du plan de collecte

Lac : Matafo, Melea, Katikitchiri extensión, Fourkoulom

Guera : Game, Golonty, Korbo Golet, Mallah

Batha : Barde, Bregue Birguit, Agbara, Tongoli

Kanem : Tchalla, Bokor Elinga, Koumbagari, Tchiri Ouadachiri

Ouaddai : N'gueri, Malanga 2, Choukouma, Erdjel

Bahr El Ghazal : Kamkalaga-Boulayalama, Amkoua, Wadichagara 1, Bouloungou

Equipe de supervision et d'assurance qualité depuis le Tchad	Natalie Bockel & Allaramadji Djerinda					
Equipe de suivie et backsopping à distance	NSCE (Zohra Merabet, Sabri Merabet et Paloma Anger) & Yves Reynaud					
Date	Lieu	Activité	Lieu	Personnes à rencontrer	Lieux	Personnes à rencontrer
Equipe terrain en region	Superviseur Équipe enquêteurs 1		Superviseur Équipe enquêteurs 2		Superviseur Equipe enquêteurs 3	
J 1 (lundi) 06 mars	Ndjaména	Briefing avec PAM pour Natalie Bockel et Allaramadji Djerinda	Ndjaména	Briefing avec PAM pour Natalie Bockel et Allaramadji Djerinda	Ndjaména	Briefing avec PAM Natalie Bockel et Allaramadji Djerinda
J 2 mardi 07 mars	Ndjaména	Formation équipe collecte données Test outils collecte/ digitalisation	Ndjaména	Formation équipe collecte données Test outils collecte/ digitalisation	Ndjaména	Formation équipe collecte données Test outils collecte/ digitalisation
J 3 mercredi 08 mars	Ndjaména	Debriefing sur test outils	Ndjaména	Debriefing sur test outils	Ndjaména	Debriefing sur test outils

J 4 jeudi 09 mars	Voyage équipe 1 pour Abeche		Voyage équipe 2 pour province du Lac		Voyage équipe 3 province de Batha	
J 5 vendredi 10 mars	Village 1	Entretien leader communautaire	Voyage Djeringa pour Lac (Bol) avion		Village 1	Entretien leader communautaire
	Village 1	Entretiens avec 6 ménages	Bol	PAM : Services techniques décentralisés (Bureaux provinciaux)	Village 1	Entretiens avec 6 ménages

	Village 1	Entretien directeur d'école		ONG	Village 1	Entretien directeur d'école
				Délégations provinciales de l'Agriculture, de l'Elevage, de l'Eau et de l'Environnement		
			Village 1	Entretien leader communautaire		
			Village 1	Entretiens avec 6 ménages		
			Village 1	Entretien directeur d'école		
J 6 samedi 11 mars	Village 1	Discussions de groupe avec 2 groupes de femmes	Village 1	Discussions de groupe avec 2 groupes de femmes	Village 1	Discussions de groupe avec 2 groupes de femmes
	Village 1	Discussions de groupe avec 2 groupes d'hommes	Village 1	Discussions de groupe avec 2 groupes d'hommes	Village 1	Discussions de groupe avec 2 groupes d'hommes
	Village 2	Entretien leader communautaire	Village 2	Entretien leader communautaire	Village 2	Entretien leader communautaire
	Village 2	Entretien directeur d'école	Village 2	Entretien directeur d'école	Village 2	Entretien directeur d'école
J 7 dimanche	Village 2	Entretiens avec 6 ménages	Village 2	Entretiens avec 6 ménages	Village 2	Entretiens avec 6 ménages

12 mars						
	Village 2	Discussions de groupe avec 2 groupes de femmes	Village 2	Discussions de groupe avec 2 groupes de femmes	Village 2	Discussions de groupe avec 2 groupes de femmes
	Village 2	Discussions de groupe avec 2 groupes d'hommes	Village 2	Discussions de groupe avec 2 groupes d'hommes	Village 2	Discussions de groupe avec 2 groupes d'hommes
	Village 3	Entretien leader communautaire	Village 3	Entretien leader communautaire	Village 3	Entretien leader communautaire
	Village 3	Entretien directeur d'école	Village 3	Entretien directeur d'école	Village 3	Entretien directeur d'école
J 8 lundi 13 mars	Village 3	Entretiens avec 6 ménages	Village 3	Entretiens avec 6 ménages	Village 3	Entretiens avec 6 ménages
	Village 3	Discussions de groupe avec 2 groupes de femmes	Village 3	Discussions de groupe avec 2 groupes de femmes	Village 3	Discussions de groupe avec 2 groupes de femmes
	Village 3	Discussions de groupe avec 2 groupes d'hommes	Village 3	Discussions de groupe avec 2 groupes d'hommes	Village 3	Discussions de groupe avec 2 groupes d'hommes
	Village 4	Entretien leader communautaire	Village 4	Entretien leader communautaire	Village 4	Entretien leader communautaire
	Village 4	Entretien directeur d'école	Village 4	Entretien directeur d'école	Village 4	Entretien directeur d'école
J 9 mardi 14 mars			Djeringa retour Njaména			
	Village 4	Entretiens avec 6 ménages	Village 4	Entretiens avec 6 ménages	Village 4	Entretiens avec 6 ménages
	Village 4	Discussions de groupe avec 2 groupes de femmes	Village 4	Discussions de groupe avec 2 groupes de femmes	Village 4	Discussions de groupe avec 2 groupes de femmes
	Village 4	Discussions de groupe avec 2 groupes d'hommes	Village 4	Discussions de groupe avec 2 groupes d'hommes	Village 4	Discussions de groupe avec 2 groupes d'hommes
J 10 mercredi 15 mars	Voyage équipe 1 pour Gerra		Voyage equipe 2 à Kanem		Voyage équipe 3 province	

					Bar El Gazhal	
J 11 jeudi 16 mars	village 1	Entretien leader communautaire	village 1	Entretien leader communautaire	village 1	Entretien leader communautaire
	village 1	Entretiens avec 6 ménages	village 1	Entretiens avec 6 ménages	village 1	Entretiens avec 6 ménages
	Village 1	Entretien directeur d'école	Village 1	Entretien directeur d'école	Village 1	Entretien directeur d'école
J 12 vendredi 17 mars	Village 1	Discussions de groupe avec 2 groupes de femmes	Village 1	Discussions de groupe avec 2 groupes de femmes	Village 1	Discussions de groupe avec 2 groupes de femmes
	Village 1	Discussions de groupe avec 2 groupes d'hommes	Village 1	Discussions de groupe avec 2 groupes d'hommes	Village 1	Discussions de groupe avec 2 groupes d'hommes
	Village 2	Entretien leader communautaire	Village 2	Entretien leader communautaire	Village 2	Entretien leader communautaire
	Village 2	Entretien directeur d'école	Village 2	Entretien directeur d'école	Village 2	Entretien directeur d'école
J 13 samedi 18 mars	Village 2	Entretiens avec 6 ménages	Village 2	Entretiens avec 6 ménages	Village 2	Entretiens avec 6 ménages
	Village 2	Discussions de groupe avec 2 groupes de femmes	Village 2	Discussions de groupe avec 2 groupes de femmes	Village 2	Discussions de groupe avec 2 groupes de femmes
	Village 2	Discussions de groupe avec 2 groupes d'hommes	Village 2	Discussions de groupe avec 2 groupes d'hommes	Village 2	Discussions de groupe avec 2 groupes d'hommes
	Village 3	Entretien leader communautaire	Village 3	Entretien leader communautaire	Village 3	Entretien leader communautaire
	Village 3	Entretien directeur d'école	Village 3	Entretien directeur d'école	Village 3	Entretien directeur d'école
J 14 dimanche 19 mars	Village 3	Entretiens avec 6 ménages	Village 3	Entretiens avec 6 ménages	Village 3	Entretiens avec 6 ménages
	Village 3	Discussions de groupe avec 2 groupes de femmes	Village 3	Discussions de groupe avec 2 groupes de femmes	Village 3	Discussions de groupe avec 2 groupes de femmes
	Village 3	Discussions de groupe avec 2	Village 3	Discussions de groupe avec 2	Village 3	Discussions de groupe avec 2

		groupes d'hommes		groupes d'hommes		groupes d'hommes
	Village 4	Entretien leader communautaire	Village 4	Entretien leader communautaire	Village 4	Entretien leader communautaire
	Village 4	Entretien directeur d'école	Village 4	Entretien directeur d'école	Village 4	Entretien directeur d'école
J 15 lundi 20 mars	Village 4	Entretiens avec 6 ménages	Village 4	Entretiens avec 6 ménages	Village 4	Entretiens avec 6 ménages
	Village 4	Discussions de groupe avec 2 groupes de femmes	Village 4	Discussions de groupe avec 2 groupes de femmes	Village 4	Discussions de groupe avec 2 groupes de femmes
	Village 4	Discussions de groupe avec 2 groupes d'hommes	Village 4	Discussions de groupe avec 2 groupes d'hommes	Village 4	Discussions de groupe avec 2 groupes d'hommes
J 16 mardi 21 mars	Retour Ndjaména équipe 1		Retour Ndjaména équipe 2		Retour Ndjaména équipe 3	
J17 - J19 Mercredi - Venedi		Finalisation Digitalisation Données		Finalisation Digitalisation Données		Finalisation Digitalisation Données
J 20 samedi 25 mars	Ndjaména	Debriefing équipe 1 avec Natalie	Ndjaména	Debriefing équipe 2 avec Natalie	Ndjaména	Debriefing équipe 3 avec Natalie

Déploiement en région Natalie Bockel- cheffe de l'évaluation : 19 mars - 31 mars

Dimanche 19 mars	Retour Natalie N'djamena
Lundi 20 mars	N'djamena Entretiens
Mardi 21 mars	Voyage Natalie : N'djamena - Mongo Entretiens PAM / Partenaires de mise en œuvre
Mercredi 22 mars	Mongo : Entretiens PAM /Partenaires de mise en œuvre
Jeudi 23 mars	Mongo : Entretiens PAM / Partenaires de mise en œuvre
Vendredi 24 mars	Voyage Mongo - Ati - Abeche

	<p>Abeche : Entretiens PAM / Partenaires de mise en œuvre</p> <p>Voyage : Abeche - N'djamena</p>
Samedi 25 mars	Debriefing Sicad (équipe d'enquêteurs)
Dimanche 26 – mercredi 29 mars	<p>N'Djamena</p> <p>Récupération des données de Sicad</p> <p>Entretiens PAM central et PAM Provinces / Partenaire de mise en œuvre</p> <p>Préparation restitution</p>

Calendrier de redéploiement : collecte 2 – 29 avril au 14 mai 2023

Liste des villages du plan de collecte

Lac : Doumba, Iseirom, Wolerom, Bibi Barrage. *Village de remplacements : Goumacherom Est, Mallaye.*

Guerra : Bandaro, Djoukoulkili, Tabo, Louga, Chaouir. *Village de remplacements : Sissi, Dougoul, Gourbiti.*

Batha : Zobo. *Village de remplacements : Rassalfil, Tchorno.*

Kanem : Tchalla, Bokor Elinga, Koumbagari, Tchiri Oudachari

Date	Lieux	Activité	Lieux	Activités	Date	Lieux	Activités
Equipe de supervision et d'assurance qualité	Natalie Bockel , Zohra Merabet, Yves Reynaud, Allaramadji Djerinda						
J 1 29/04/2023	Briefing avec les superviseurs et leur équipe						
J 2 02/05/2023	Voyage équipe 1 pour le Guerra		Voyage équipe 2 pour le Lac		J 7 08/05/2023	Voyage équipe 2 pour le Kanem	

J 3 03/05/2023	Bandaro	Entretien leader communautaire	Briefing sécurité		J 8 09/05/2023	Tchirri oudachari	Entretien leader communautaire
		Entretiens avec 6 ménages					Entretiens avec 6 ménages
		Discussions de groupe avec 2 groupes de femmes		Point de discussion avec les autorités			Discussions de groupe avec 2 groupes de femmes
		Discussions de groupe avec 2 groupes d'hommes					Discussions de groupe avec 2 groupes d'hommes
J 4 04/05/2023	Djoukoulkuli	Entretien leader communautaire	Bibi Barrage	Entretien leader communautaire	J 9 10/05/2023	Koumbagari	Entretien leader communautaire
		Entretiens avec 6 ménages		Entretiens avec 6 ménages			Entretiens avec 6 ménages
		Discussions de groupe avec 2 groupes de femmes		Discussions de groupe avec 2 groupes de femmes			Discussions de groupe avec 2 groupes de femmes
		Discussions de groupe avec 2 groupes d'hommes		Discussions de groupe avec 2 groupes d'hommes			Discussions de groupe avec 2 groupes d'hommes
J 5 05/05/2023	Tabo	Entretien leader communautaire	Goumacheron (en remplacement de Wolerom)	Entretien leader communautaire	J 10 11/05/2023	Bokor Elinga	Entretien leader communautaire
		Entretiens avec 6 ménages		Entretiens avec 6 ménages			Entretiens avec 6 ménages
		Discussions de groupe avec 2 groupes de femmes		Discussions de groupe avec 2 groupes de femmes			Discussions de groupe avec 2 groupes de femmes
		Discussions de groupe avec 2		Discussions de groupe avec 2			Discussions de groupe avec 2

		groupes d'hommes		groupes d'hommes			groupes d'hommes
J 6 07/05/2023	Louga	Entretien leader communautaire	Doumba	Entretien leader communautaire	J 11 12/05/2023	Tchallah	Entretien leader communautaire
		Entretiens avec 6 ménages		Entretiens avec 6 ménages			Entretiens avec 6 ménages
		Discussions de groupe avec 2 groupes de femmes		Discussions de groupe avec 2 groupes de femmes			Discussions de groupe avec 2 groupes de femmes
		Discussions de groupe avec 2 groupes d'hommes		Discussions de groupe avec 2 groupes d'hommes			Discussions de groupe avec 2 groupes d'hommes
J 7 08/05/2023	Chaour	Entretien leader communautaire	Iseirom	Entretien leader communautaire	J 12 13/05/2023	Retour équipe 2 sur N'DJAMENA	
		Entretiens avec 6 ménages		Entretiens avec 6 ménages			J 13 14/05/2023
		Discussions de groupe avec 2 groupes de femmes		Discussions de groupe avec 2 groupes de femmes			
		Discussions de groupe avec 2 groupes d'hommes		Discussions de groupe avec 2 groupes d'hommes			
J 8 09/05/2023	Voyage équipe 1 pour le Batha						
J 9 10/05/2023	Zobo	Entretien leader communautaire					
		Entretiens avec 6 ménages					

		Discussions de groupe avec 2 groupes de femmes					
		Discussions de groupe avec 2 groupes d'hommes					
J 10 11/05/2023	Retour équipe 1 sur N'DJAMEN A						
J 11 12/05/2023	Débriefing équipe 1						

6.7. Annexe 7. Cartographie des constatations-conclusions-recommandations

Recommandation	Conclusions	Constatations
<p>R1 : Développer une stratégie de renforcement de la résilience couplant les risques de sécheresse/ pluies irrégulières et d'inondations/ pluies excessives, indépendamment de l'historique des risques climatiques. Des solutions durables et adaptées aux différents contextes doivent être développées et des PSME organisées à cet effet. Il est conseillé d'initier cette approche dans les zones touchées par les inondations, avant de l'étendre qui n'ont pas encore subi ce choc. Des échanges d'expérience entre communautés touchées par les inondations et celles non encore atteintes permettra de motiver les communautés pour la création d'actifs pour un risque non encore identifié. Cette approche</p>	<p>PERT1 : (...) la complexité de ces outils, ajouté à la courte durée des projets de renforcement de résilience (3 à 6 mois), a limité leur utilisation régulière et de ce fait, la capacité du programme à ajuster sa stratégie de renforcement de la résilience en fonction de l'évolution des chocs subis, notamment les chocs climatiques</p>	<p>[</p> <p><u>Pert1 :</u> La conception des activités de résilience est pertinente par rapport aux divers contextes de sa mise en œuvre au Tchad, dans la mesure où les lieux d'intervention sont déterminés sur la base d'une analyse intégrée du contexte (AIC) et où les villages bénéficiaires sont identifiés par les ONG partenaires, en concertation avec les services étatiques et les autorités (ANADER, comité provincial d'action, comité départemental d'action, comité communal d'action) qui ont une connaissance des villages. L'approche 3PA a été partiellement utilisée, c'est surtout la planification communautaire participative (PCP) qui a été le plus utilisée, bien que pas systématiquement. Les deux autres outils (analyse intégrée du contexte (AIC) et Programmations Saisonnières basées sur les Moyens d'Existence (PSME)) ont été utilisés au début du programme. En outre les PSME ne couvrent pas la région de BEG. La principale contrainte est la courte durée des projets (3 à 6 mois) qui limite la mise en œuvre de l'approche 3PA, selon le PAM.</p> <p><u>Adeg1 :</u> le PAM a analysé et géré de façon stratégique les dynamiques contextuelles avant le programme (PSME) et au début du programme (AIC), dans la mesure où ces outils ont guidé l'orientation stratégique du programme. De même les PCP ont permis d'établir les actifs nécessaires pour répondre aux besoins des populations et d'organiser leur mise en œuvre avec les communautés. Néanmoins, le fait que ces outils n'aient pas été utilisés au cours du programme n'a pas permis d'ajuster la stratégie de renforcement de la résilience en fonction de l'évolution des chocs subis, notamment les chocs climatiques.</p>

<p>contribuera également à la durabilité des actifs visant à renforcer la résistance aux inondations</p>	<p>EFFICA1 : Le programme a contribué au renforcement de la résistance aux pluies irrégulières/ sécheresse au travers essentiellement d'aménagement de sites maraichers et d'un meilleur accès à l'eau pour l'irrigation. En revanche, le programme n'a pas suffisamment développé sa stratégie de renforcement de la résistance aux pluies excessives/ inondation. Il en résulte des actifs peu durables et une proportion importante de ménages vulnérable à ce choc climatique.</p>	<p>Effica3 : les actifs construits/ réhabilités contribuent à renforcer la résistance des communautés face aux effets du changement climatique dans la mesure où ils améliorent l'accès à l'eau, freinent l'envahissement des terres par le sable ou contribuent à la protection contre les inondations. Toutefois, les actifs visant à renforcer la résistance aux inondations ont été insuffisants par rapport aux besoins. Les interventions du programme ont peu porté sur l'amélioration de l'accès physique au marché, qui ne semble pas être une contrainte pour les bénéficiaires.</p>
	<p>DUR2 : Pour certains actifs (infrastructures hydrauliques, digues), la qualité des réalisations conditionne le coût de maintenance et donc la capacité qu'auront les bénéficiaires à les maintenir. Ces conditions sont généralement réunies en ce qui concerne les aménagements hydro-agricoles, les cultures maraichères et le compostage. En revanche, les actifs visant à résister contre les glissements de terrain et l'érosion et ceux protégeant contre les inondations sont estimés non durables par les bénéficiaires.</p>	<p><u>Dur 1</u> : Certains actifs réalisés avec l'appui du programme sont susceptibles d'être durables : c'est le cas des aménagements hydro-agricoles, des nouvelles cultures (maraichage essentiellement) et du compostage. Les facteurs favorables à la durabilité sont la formation/ sensibilisation ; la motivation des bénéficiaires à maintenir l'actif ; l'accessibilité des moyens nécessaires à la maintenance et, dans une moindre mesure, l'entraide favorisée par la constitution de groupement. En revanche, les actifs visant à renforcer la résistance aux inondations (digues) et aux glissements de terrain/ érosion (reboisement et haies mortes) sont peu durables du fait de la non-durabilité des matériaux utilisés et/ ou des moyens nécessaires (matériel, CBT, équipement).</p>
<p>R2 : Renforcer la coordination avec d'autres agences des Nations Unies (ex : UNICEF, FAO) pour lever les contraintes à la réponse aux besoins des population. Une collaboration avec la FAO pourrait permettre de réaliser des études techniques au niveau de bassins versants ou de</p>	<p>PERT2 : Il n'a pas toujours été possible au programme de répondre à tous les besoins pour diverses raisons : contraintes budgétaires limitant la possibilité de réaliser des études techniques ou de recourir à des entreprises (pour réaliser des forages par exemple) ; caractéristiques physiques défavorables (ex</p>	<p>Pert3 : Tous les besoins exprimés n'ont pas pu être satisfaits par les activités de résilience car certains d'entre eux ne relèvent pas du PAM (ex : centre de santé ou école). Des contraintes budgétaires limitent la possibilité de réaliser des études techniques ou de recourir à des entreprises (pour réaliser des forages par exemple). La courte durée des projets (3 à 6 mois) est également en cause. Dans certains cas, les caractéristiques physiques ne permettent pas de répondre à des besoins, tel que le maraichage. Il en résulte une grande disparité en termes de type d'actif réalisés entre les villages, des besoins partiellement ou non couverts</p>

<p>faire appel à des entreprises (pour réaliser des forages. Une collaboration avec UNICEF permettrait de répondre aux besoins en santé et éducation. Dans ces collaborations à développer avec d'autres agences, il est important de maintenir l'approche participative du PAM de détermination des actifs à réaliser, du fait de son incidence positive sur la durabilité notamment</p>	<p>pour le maraichage) ; secteurs hors du mandat du PAM (ex : santé, éducation).</p>	<p>(ex : capacité des infrastructures hydro-agricoles, longueur des haies vives, maladies/ ravageurs des cultures).</p>
	<p>EFFICA4 : Néanmoins, la capacité des aménagements hydro-agricoles est jugée insuffisante par les bénéficiaires pour répondre aux besoins ; certains actifs (digues et barrières contre l'ensablement) ne sont pas durables et certaines variétés de cultures introduites par le programme posent un problème (non adaptées, sujettes aux maladies). En outre, un nombre réduit de communautés n'a pas bénéficié d'actifs permettant de renforcer leur résilience</p>	<p>Effic7 : Parmi les interventions du programme, celles jugées les plus utiles par les bénéficiaires sont le maraichage, car il favorise une amélioration de la nutrition et du revenu ; ainsi que le compost et les barrières contre le sable, du fait de leur efficacité pour fertiliser le sol et protéger les cultures. Mais les barrières contre le sable ont l'inconvénient d'être fragiles et de ne pas protéger tous les champs. Les digues contre les inondations sont également non durables. Quant aux aménagements hydro-agricoles, ils sont jugés insuffisants pour répondre aux besoins, La non-adaptation de variétés de cultures pluviales et maraichères a également été signalée.</p> <p>Effic8 : Une faible proportion de ménages ne voit pas d'amélioration de sa résilience du fait de la disparité des actifs construits dans les villages.</p>
<p>R3 : Assurer qu'aucune communauté « n'est laissée derrière ». Les outils de suivi doivent permettre de détecter la répartition des différents types d'actifs entre les villages (voir recommandation opérationnelle ci-dessous) afin d'assurer que chaque communauté bénéficie d'actif de renforcement de la résilience, notamment un site maraicher qui est l'actif le plus efficace. Des solutions doivent être trouvées pour surmonter les contraintes qui peuvent se présenter, telles que des conditions physiques défavorables. Des lignes</p>	<p>PERT2 : Il n'a pas toujours été possible au programme de répondre à tous les besoins pour diverses raisons : contraintes budgétaires limitant la possibilité de réaliser des études techniques ou de recourir à des entreprises (pour réaliser des forages par exemple) ; caractéristiques physiques défavorables (ex pour le maraichage) ; secteurs hors du mandat du PAM (ex : santé, éducation).</p>	<p><u>Pert3</u> : Tous les besoins exprimés n'ont pas pu être satisfaits par les activités de résilience car certains d'entre eux ne relèvent pas du PAM (ex : centre de santé ou école). Des contraintes budgétaires limitent la possibilité de réaliser des études techniques ou de recourir à des entreprises (pour réaliser des forages par exemple). La courte durée des projets (3 à 6 mois) est également en cause. Dans certains cas, les caractéristiques physiques ne permettent pas de répondre à des besoins, tel que le maraichage. Il en résulte une grande disparité en termes de type d'actif réalisés entre les villages, des besoins partiellement ou non couverts (ex : capacité des infrastructures hydro-agricoles, longueur des haies vives, maladies/ ravageurs des cultures).</p>
	<p>EFFICA1 : Le programme a contribué au renforcement de la résistance aux pluies irrégulières/ sécheresse au travers essentiellement d'aménagement de sites maraichers et d'un meilleur accès à l'eau pour l'irrigation. En revanche, le programme n'a pas</p>	<p><u>Effic3</u> : les actifs construits/ réhabilités contribuent à renforcer la résistance des communautés face aux effets du changement climatique dans la mesure où ils améliorent l'accès à l'eau, freinent l'envahissement des terres par le sable ou contribuent à la protection contre les inondations. Toutefois, les actifs visant à renforcer la résistance aux inondations ont été insuffisants par rapport aux besoins. Les</p>

<p>budgetaires doivent être prévues pour permettre la réalisation d'études hydrogéologiques à l'échelle de bassin versant, ainsi que l'intervention d'entreprises (pour des forages par exemple). (</p>	<p>suffisamment développé sa stratégie de renforcement de la résistance aux pluies excessives/ inondation. Il en résulte des actifs peu durables et une proportion importante de ménages vulnérable à ce choc climatique.</p>	<p>interventions du programme ont peu porté sur l'amélioration de l'accès physique au marché, qui ne semble pas être une contrainte pour les bénéficiaires.</p>
<p>R4 : Adopter une approche participative pour déterminer les actifs ménages (de concession) à promouvoir. Les actifs à promouvoir au niveau des concessions ne devraient pas être prédéterminés, mais choisis lors de réunions avec les femmes au niveau de chaque village bénéficiaire. L'approche 3PA doit être révisée en ce sens. Cela assurera la pertinence des actifs à promouvoir, ainsi qu'une meilleure efficacité des interventions. En ce qui concerne les aspects WASH (hygiène et assainissement), une collaboration avec l'UNICEF, qui a une très grande expérience en la matière, est recommandée, y compris pour le développement d'indicateurs pertinents (<i>conclusion efficacité-résilience des ménages</i>)</p>	<p>EFFICA 5 : En ce qui concerne les actifs des ménages (concession), le petit élevage a une incidence sur l'amélioration des moyens d'existence et de la sécurité alimentaire. Néanmoins, le taux d'adoption des actifs ménages est généralement faible, ce qui est à mettre en lien avec le fait qu'ils sont prédéterminés, ce qui soulève la question de leur pertinence. En outre, ils ne sont pas toujours adaptés au contexte. Notamment l'accès à l'eau peut constituer une contrainte.</p>	<p>Effica 10 : Les actifs à promouvoir au niveau des ménages (concession) sont prédéterminés par le programme. Il n'a pas été trouvé de données fiables sur la proportion de ménages atteints par les incitations à créer des actifs à leur niveau. En ce qui concerne le taux d'adoption des actifs des ménages, les données du suivi du programme sont incomplètes et celles collectées indiquent un taux d'adoption de nouvelles pratiques généralement faible, à l'exception du compost et du foyer amélioré. Cela est confirmé par les données primaires pour le compost et le petit élevage. L'accès à l'eau est l'une des contraintes à l'adoption de nouvelles pratiques, notamment le micro-jardin ou la construction de foyer amélioré.</p>
<p>R5 : Augmenter la capacité des systèmes d'irrigation et leur productivité. Du fait de l'impact</p>	<p>EFFICA3 : Les interventions ayant eu le plus d'impact sont l'appui à la création de sites maraichers irrigués ; l'appui à la mise en place de</p>	<p><u>Effica4 :</u> Les ménages tirent parti des actifs communautaires construits/ réhabilités avec l'appui du programme, dans la mesure où ceux-ci leur ont permis d'augmenter et de diversifier leur production, notamment à travers</p>

<p>très positif des systèmes d'irrigation mis en place, il serait souhaitable d'étudier la possibilité d'augmenter leur capacité, ce qui nécessite de considérer la question foncière et d'estimer les ressources hydrauliques existantes et les solutions techniques possibles. Des études doivent être commandité dans ce sens. Le potentiel d'augmentation de productivité (production par unité de surface) peut également être évalué, ce qui permettrait de ne pas accroître les surfaces cultivées et de réduire la pression sur les ressources en eau. Une collaboration avec la FAO pourrait être envisagée.</p>	<p>barrière contre l'ensablement ; la constitution de groupements de producteurs et les formations aux techniques de production et de compostage. Ces interventions ont contribué à l'augmentation et la diversification de la production, à l'augmentation et à la diversification des produits vendus, ainsi qu'au développement de la solidarité</p>	<p>le développement de la culture maraichère. Outre l'appui à l'aménagement de sites maraichers avec système d'irrigation, y compris l'accès à de nouvelles surfaces cultivables, le programme a contribué à la création de groupement de producteurs et à leur formation et équipement.</p> <p><u>Efficacé6</u> : Les interventions du programme ont également contribué à améliorer la capacité de transformation, en particulier la nutrition, favorisée par le développement de la production maraichère et l'amélioration des moyens d'existence résultant de l'augmentation des quantités vendues et de la diversification des produits vendus.</p> <p><u>Efficacé7</u> : Parmi les interventions du programme, celles jugées les plus utiles par les bénéficiaires sont le maraichage, car il favorise une amélioration de la nutrition et du revenu ; ainsi que le compost et les barrières contre le sable, du fait de leur efficacité pour fertiliser le sol et protéger les cultures. Mais les barrières contre le sable ont l'inconvénient d'être fragiles et de ne pas protéger tous les champs. Les digues contre les inondations sont également non durables. Quant aux aménagements hydro-agricoles, ils sont jugés insuffisants pour répondre aux besoins, La non-adaptation de variétés de cultures pluviales et maraichères a également été signalée.</p>
	<p>EFFICA4 : Néanmoins, la capacité des aménagements hydro-agricoles est jugée insuffisante par les bénéficiaires pour répondre aux besoins ; certains actifs (digues et barrières contre l'ensablement) ne sont pas durables et certaines variétés de cultures introduites par le programme posent un problème (non adaptées, sujettes aux maladies). En outre, un nombre réduit de communautés n'a pas bénéficié d'actifs</p>	<p><u>Efficacé7</u> : Parmi les interventions du programme, celles jugées les plus utiles par les bénéficiaires sont le maraichage, car il favorise une amélioration de la nutrition et du revenu ; ainsi que le compost et les barrières contre le sable, du fait de leur efficacité pour fertiliser le sol et protéger les cultures. Mais les barrières contre le sable ont l'inconvénient d'être fragiles et de ne pas protéger tous les champs. Les digues contre les inondations sont également non durables. Quant aux aménagements hydro-agricoles, ils sont jugés insuffisants pour répondre aux besoins, La non-adaptation de variétés de cultures pluviales et maraichères a également été signalée.</p>

	permettant de renforcer leur résilience. (<u>Effica7, 8</u>)	
<p>R6 : Renforcer les groupements de producteurs. Les groupements de producteurs ont une incidence qui va au-delà de la production. Ils contribuent à renforcer la solidarité entre les membres des groupements et favorisent la prise en charge des plus vulnérables par les communautés (constitution de caisse d'entraide ; distribution de produits stockés en magasin). En outre, ils favorisent la maintenance des actifs, non seulement à travers les cotisations, mais aussi par la force de travail du groupe. Ils ont donc un rôle important dans le renforcement de la résilience, d'où la nécessité de les consolider lorsque nécessaire. Une étude devrait être envisagée pour évaluer leur rôle dans la communauté, leur durabilité et le besoin éventuel de renforcement.</p>	<p>EFFICA2 : La résilience des ménages (capacité d'absorption, d'adaptation et de transformation) a été renforcé par le programme. En effet, les changements majeurs induits par le programme constatés sont l'amélioration de l'accès au crédit (capacité d'absorption); de la sécurité alimentaire (capacité d'adaptation); de la nutrition et des moyens d'existence (capacité de transformation).</p>	<p><u>Effica4 :</u> Les ménages tirent parti des actifs communautaires construits/ réhabilité avec l'appui du programme, dans la mesure où ceux-ci leur ont permis d'augmenter et de diversifier leur production, notamment à travers le développement de la culture maraichère. Outre l'appui à l'aménagement de sites maraichers avec système d'irrigation, y compris l'accès à de nouvelles surfaces cultivables, le programme a contribué à la création de groupement de producteurs et à leur formation et équipement.</p> <p><u>Effica5 :</u> Ces interventions ont contribué à améliorer la capacité d'absorption des ménages du fait de la solidarité développée grâce à la mise en place des groupements de producteurs, lesquels est le moyen le plus fréquemment cité par les ménages pour l'accès au crédit en cas de besoin urgent. Elles ont également contribué à renforcer la capacité d'adaptation, notamment la sécurité alimentaire, laquelle s'est améliorée grâce à l'augmentation de la production et des revenus générés, ainsi que grâce à l'entraide favorisée par les groupements de producteurs. La nécessité de partir en exode a également diminué du fait des opportunités accrues de gagner de l'argent au village ces dernières années, grâce notamment aux travaux maraichers et autres travaux bénéficiant de CBT, ajouté à l'aide humanitaire et au CBT inconditionnel pour les plus vulnérables.</p> <p><u>Effica6 :</u> Les interventions du programme ont également contribué à améliorer la capacité de transformation, en particulier la nutrition, favorisée par le développement de la production maraichère et l'amélioration des moyens d'existence résultant de l'augmentation des quantités vendues et de la diversification des produits vendus.</p>
	<p>EFFICA3 : Les interventions ayant eu le plus d'impact sont l'appui à la création de sites maraichers irrigués ; l'appui à la mise en place de</p>	<p><u>Effica4 :</u> Les ménages tirent parti des actifs communautaires construits/ réhabilité avec l'appui du programme, dans la mesure où ceux-ci leur ont permis d'augmenter et de diversifier leur production, notamment à travers</p>

	<p>barrière contre l'ensablement ; la constitution de groupements de producteurs et les formations aux techniques de production et de compostage. Ces interventions ont contribué à l'augmentation et la diversification de la production, à l'augmentation et à la diversification des produits vendus, ainsi qu'au développement de la solidarité</p>	<p>le développement de la culture maraichère. Outre l'appui à l'aménagement de sites maraichers avec système d'irrigation, y compris l'accès à de nouvelles surfaces cultivables, le programme a contribué à la création de groupement de producteurs et à leur formation et équipement.</p> <p><u>Effic6</u> : Les interventions du programme ont également contribué à améliorer la capacité de transformation, en particulier la nutrition, favorisée par le développement de la production maraichère et l'amélioration des moyens d'existence résultant de l'augmentation des quantités vendues et de la diversification des produits vendus.</p> <p><u>Effic7</u> : Parmi les interventions du programme, celles jugées les plus utiles par les bénéficiaires sont le maraichage, car il favorise une amélioration de la nutrition et du revenu ; ainsi que le compost et les barrières contre le sable, du fait de leur efficacité pour fertiliser le sol et protéger les cultures. Mais les barrières contre le sable ont l'inconvénient d'être fragiles et de ne pas protéger tous les champs. Les digues contre les inondations sont également non durables. Quant aux aménagements hydro-agricoles, ils sont jugés insuffisants pour répondre aux besoins, La non-adaptation de variétés de cultures pluviales et maraichères a également été signalée.</p>
	<p>EQUIT1 : Les conditions socio-économiques des personnes vulnérables ou marginalisées ont été améliorée grâce au programme qui se manifeste par une amélioration de leur sécurité alimentaire, nutrition et moyens d'existence. Mais la comparaison avec les classes moyennes met en évidence que la proportion de personnes vulnérables atteintes par les effets du programme est inférieure à celle des classes moyennes. En cause leur capacité inférieure de constituer des stocks de production alimentaires (céréales, légumineuses) à celle des classes moyennes, non compensée par le recours à la</p>	<p><u>Eq1</u> : L'intervention du PAM a amélioré les conditions socio-économiques des personnes vulnérables ou marginalisées dans la mesure où ces catégories ont été spécifiquement ciblées par le programme et où elles tirent parti des actifs, bien que dans une proportion légèrement inférieure à celle des classes moyennes. Les résultats ont montré que l'impact du programme en termes de sécurité alimentaire et de moyens d'existence est moindre au sein de cette catégorie du fait de leur capacité limitée de constituer des stocks de production alimentaires (céréales, légumineuses), non compensée par le recours à la solidarité des groupements de producteurs et le CBT conditionnel et inconditionnel.</p>

	solidarité des groupements de producteurs et le CBT conditionnel et inconditionnel. (<i>Eq1</i>)	
	<p>DUR1 : La durabilité des actifs créés avec l'appui du programme repose essentiellement sur la capacité et la motivation des bénéficiaires, dans la mesure où le rôle des services techniques provinciaux en termes de maintenance n'est pas clarifié, ajouté au manque probable de budget pour assurer un accompagnement au-delà de la durée du programme. La motivation est assurée, dans la mesure où les actifs ont été réalisés à la demande des bénéficiaires. De même, la capacité de maintenance des actifs est favorisée par la participation des bénéficiaires à leur création ; la formation/ sensibilisation reçue en la matière ; l'accessibilité des moyens nécessaires pour assurer la maintenance ; ainsi que le bon fonctionnement des groupements de producteurs. (<i>Dur 1, 3</i>)</p>	<p>Dur 1 : Certains actifs réalisés avec l'appui du programme sont susceptibles d'être durables : c'est le cas des aménagements hydro-agricoles, des nouvelles cultures (maraichage essentiellement) et du compostage. Les facteurs favorables à la durabilité sont la formation/ sensibilisation ; la motivation des bénéficiaires à maintenir l'actif ; l'accessibilité des moyens nécessaires à la maintenance et, dans une moindre mesure, l'entraide favorisée par la constitution de groupement. En revanche, les actifs visant à renforcer la résistance aux inondations (digues) et aux glissements de terrain/ érosion (reboisement et haies mortes) sont peu durables du fait de la non-durabilité des matériaux utilisés et/ ou des moyens nécessaires (matériel, CBT, équipement).</p>
<p>R7 : Appuyer le développement d'AGR au profit des classes vulnérables. Afin de favoriser l'amélioration de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence des personnes vulnérables, l'appui au développement d'AGR pourrait être renforcé, en ciblant exclusivement les personnes vulnérables</p>	<p>EQUIT1 : Les conditions socio-économiques des personnes vulnérables ou marginalisées ont été améliorée grâce au programme qui se manifeste par une amélioration de leur sécurité alimentaire, nutrition et moyens d'existence. Mais la comparaison avec les classes moyennes met en évidence que la proportion de personnes vulnérables atteintes par les effets du programme est inférieure à celle des classes moyennes. En cause leur capacité inférieure de constituer des stocks de production alimentaires (céréales, légumineuses) à celle des classes moyennes, non compensée par le recours à la</p>	<p><u>Eq1</u> : L'intervention du PAM a amélioré les conditions socio-économiques des personnes vulnérables ou marginalisées dans la mesure où ces catégories ont été spécifiquement ciblées par le programme et où elles tirent parti des actifs, bien que dans une proportion légèrement inférieure à celle des classes moyennes. Les résultats ont montré que l'impact du programme en termes de sécurité alimentaire et de moyens d'existence est moindre au sein de cette catégorie du fait de leur capacité limitée de constituer des stocks de production alimentaires (céréales, légumineuses), non compensée par le recours à la solidarité des groupements de producteurs et le CBT conditionnel et inconditionnel.</p>

	solidarité des groupements de producteurs et le CBT conditionnel et inconditionnel.(<i>Eq1</i>)	
R8 : Envisager des projets plus longs (plus de 3-6 mois) qui sont plus structurants et aux effets plus durables	PERT1 : L'approche 3PA du PAM fournit un ensemble d'outils visant à assurer la pertinence des stratégies de résilience à mettre en œuvre basée sur une compréhension approfondie des vulnérabilités et un processus de prise de décision participatif à différents niveaux. Cela a permis au programme de développer une stratégie de renforcement de la résilience en début de programme et d'établir les actifs nécessaires pour répondre aux besoins des populations et d'organiser leur mise en œuvre avec les communautés. Mais la complexité de ces outils, ajouté à la courte durée des projets de renforcement de résilience (3 à 6 mois), a limité leur utilisation régulière et de ce fait, la capacité du programme à ajuster sa stratégie de renforcement de la résilience en fonction de l'évolution des chocs subis, notamment les chocs climatiques.(<i>Pert1; Adeq1</i>)	<p>Pert1 : La conception des activités de résilience est pertinente par rapport aux divers contextes de sa mise en œuvre au Tchad, dans la mesure où les lieux d'intervention sont déterminés sur la base d'une analyse intégrée du contexte (AIC) et où les villages bénéficiaires sont identifiés par les ONG partenaires, en concertation avec les services étatiques et les autorités (ANADER, comité provincial d'action, comité départemental d'action, comité communal d'action) qui ont une connaissance des villages. L'approche 3PA a été partiellement utilisée, c'est surtout la planification communautaire participative (PCP) qui a été le plus utilisée, bien que pas systématiquement. Les deux autres outils (analyse intégrée du contexte (AIC) et Programmations Saisonnières basées sur les Moyens d'Existence (PSME)) ont été utilisés au début du programme. En outre les PSME ne couvrent pas la région de BEG. La principale contrainte est la courte durée des projets (3 à 6 mois) qui limite la mise en œuvre de l'approche 3PA, selon le PAM.</p> <p>Adeq1 : le PAM a analysé et géré de façon stratégique les dynamiques contextuelles avant le programme (PSME) et au début du programme (AIC), dans la mesure où ces outils ont guidé l'orientation stratégique du programme. De même les PCP ont permis d'établir les actifs nécessaires pour répondre aux besoins des populations et d'organiser leur mise en œuvre avec les communautés. Néanmoins, le fait que ces outils n'aient pas été utilisés au cours du programme n'a pas permis d'ajuster la stratégie de renforcement de la résilience en fonction de l'évolution des chocs subis, notamment les chocs climatiques.</p>
R9: Développer des indicateurs permettant d'évaluer l'incidence du programme sur	GENRE1 : Les femmes bénéficient du programme au même titre que les hommes, ce qui a occasionné un changement positif de leur	Genre 1 : Les actions du PAM ont affecté le contexte de l'inégalité entre les sexes dans la mesure où plus de la moitié des bénéficiaires sont des femmes et que cela leur a permis d'avoir accès à des moyens de production

<p>l'autonomisation des femmes. Des indicateurs spécifiques qui vont au-delà de la ségrégation par genre sont proposés en annexe 15</p>	<p>situation, notamment l'accès à des moyens de production (terre, petit élevage) et la possibilité de disposer d'un revenu propre. En outre, les corvées domestiques ont été allégées grâce à la construction de points d'eau proches et à la possibilité de payer de la main d'œuvre ou d'acheter un moyen de transport. L'inexistence de données secondaires et la divergence des données primaires collectées quant à l'effet de ces changements sur leur autonomisation ne permet pas de se prononcer sur cet aspect..(<u>Genre 1, 2, 3</u>)</p>	<p>et de disposer d'un revenu propre. Néanmoins, il est difficile de se prononcer sur l'incidence de l'amélioration du revenu des femmes sur leur autonomisation, du fait de l'inexistence de données secondaires et de la divergence des données primaires sur la question.</p> <p><u>Genre 2</u> : Le programme a également contribué à alléger la charge des corvées domestiques en appuyant la construction de points d'eau plus proches. L'amélioration des moyens d'existence des femmes leur permet de payer de la main d'œuvre pour les tâches domestiques, ainsi que des moyens de transport pour la corvée eau. Toutefois, la corvée bois de chauffe a augmenté ou ne s'est pas allégée.</p> <p><u>Genre 3</u> : La durabilité de ces évolutions dépend de la durabilité des sources de revenu des femmes, lesquelles dépendent de l'importance de la part du CBT conditionnel, ainsi que de la durabilité des actifs et des groupes de producteurs.</p>
<p>R10 : Reformuler les indicateurs de l'activité 7 pour mesurer de façon plus efficace les résultats et les effets de l'activité 7 de façon à disposer de données permettant d'orienter la stratégie de consolidation de la résilience. Il s'agit de détecter d'éventuelles blocages ou insuffisance et de vérifier la répartition des actifs entre les communautés/ sites.</p> <p>L'indicateur ABI et les indices de stratégies d'adaptation basées sur l'alimentation et sur les moyens d'existence doivent être complétés par des indicateurs mesurant le nombre de villages atteints par les interventions de l'activité 7 ; les réalisations (ex : nombre de villages avec accès à l'eau amélioré</p>	<p>EFFICA 6 : Les indicateurs relatifs aux actifs communautaires ont des formulations qui prête à des interprétations variées. En outre, ils ne renseignent pas sur le nombre de villages bénéficiaires, ni sur les effets attendus par chacun des actifs. Les indicateurs relatifs aux actifs des ménages (de concession) sont incomplets et ne renseignent pas sur la proportion de ménages atteints, sur le taux d'adoption, ni sur leur incidence en termes de résilience</p>	<p><u>Effica9</u> : Les indicateurs relatifs aux actifs sont peu pertinents du fait de leur formulation qui prête à des interprétations variées. En outre, ils ne renseignent pas sur le nombre de villages bénéficiaires, ni sur les effets attendus par chacun des actifs. Il manque d'indicateurs permettant de mesurer la contribution des interventions de l'activité 7 dans le renforcement de la résilience des communautés.</p> <p><u>Effica 10</u> : Les actifs à promouvoir au niveau des ménages (concession) sont prédéterminés par le programme. Il n'a pas été trouvé de données fiables sur la proportion de ménages atteints par les incitations à créer des actifs à leur niveau. En ce qui concerne le taux d'adoption des actifs des ménages, les données du suivi du programme sont incomplètes. Elles indiquent un taux d'adoption de nouvelles pratiques généralement faible, à l'exception du compost et du foyer amélioré. (...)</p>

<p>pour les productions ; nombre de villages avec jardin scolaire) et la proportion de ménages ayant adopté des pratiques de production durables ; ayant développé un petit élevage, etc. Les indicateurs non pertinents devraient être supprimés...</p>		
--	--	--

6.8. Annexe 8. Liste des personnes interrogées

Localisation	Nom de institution	Nombre de personnes interviewées
Njaména	ONG ACHUDE	1
	ONG SOS SIF	1
	ONG ADESOL	1
	PAM central	5
	FAO	2
Batha	Délégation agriculture	1
	ONG PEDC	1
	ONG Moustagbal	1
	PAM Ati	1
Guera	Délégation de l'Environnement Guera	2
	Delegation agriculture	1
	PAM Mongo	1
	ONG MOUSTAGBAL Guera	3
	ONG ADD Guera	2
	ANADER Guera	2

	PAM Guerra Batha Salamat	1
Kanem	PAM Mao	1
Lac	ONG ASRADD Lac	3
	ONG ACHUDE Lac	2
	ONG ADESOL Lac	2
	ONG SOS SIT Lac	2
	Délégation de l'Agriculture Lac	1
	Sous-Bureau PAM Lac	1
	Délégation de l'hydraulique Lac	1
Ouaddai	Délégation Environnement Ouaddaï	1
	ANADER Ouaddaï	1
	ONG Aprodif ouadai	2
	Anader Ouadai	1
	al takhadoum ouadai	1
	PAM Ouadai, Sila, Wadifira, Ennedis est	1
BEG	ONG AIDER BEG	2

6.9. Annexe 9. Bibliographie

Année	Auteur	Titre
2018	WFP	Scaling up for resilient individuals, communities and systems in the Sahel Operational Reference Note
2017	PAM	Analyse Intégrée du Contexte (AIC) - Tchad
2019	WFP	Strategic Evaluation of WFP Support for Enhanced Resilience
2022	PAM	Évaluation du plan stratégique de pays du PAM Tchad 2019-2023
2020	WFP	Annual Country Report 2019
2021	WFP	Annual Country Report 2020
2022	WFP	Annual Country Report 2021
2023	WFP	Annual Country Report 2022
2019	WFP	Scaling-up Resilience in the G5 Sahel Countries
2022	PAM	Suivi de l'impact des interventions de résilience au Tchad (2018-2022)
2021	PAM	Enquête de la sécurité alimentaire et de résilience
2018	Colette Benoudji et al.	Etude sur le Genre et la Résilience
2018	FAO	PROFIL NATIONAL GENRE DES SECTEURS DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

2021	FAO	PROFIL NATIONAL GENRE DES SECTEURS DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL
2017	WFP	The potential of Food Assistance for Assets (FFA) to empower women and improve women's nutrition: a five-country study
2014	PAM	Rapport de l'atelier sur la Programmation Saisonnière basée sur les Moyens d'Existence (PSME) région de Batha
2016	PAM	Rapport de l'atelier sur la Programmation Saisonnière basée sur les Moyens d'Existence (PSME) – Sous-Préfecture– Sous-Préfecture de Bagasola – Région du Lac
2016	PAM	Rapport de l'atelier sur la Programmation Saisonnière basée sur les Moyens d'Existence (PSME) – Région du Lac
2019	PAM	ATELIER DE "PROGRAMMATION SAISONNIERE BASEE SUR LES MOYENS D'EXISTENCE" EN MILIEU URBAIN, COMMUNE DE BOL PROVINCE DU LAC TCHAD
2013	PAM	Rapport de l'atelier sur la Programmation Saisonnière basée sur les Moyens d'Existence (PSME) - Région de Guéra
2013	PAM	Rapport de l'atelier sur la Programmation Saisonnière basée sur les Moyens d'Existence (PSME) - Région de Kanem
2014	PAM	Rapport de l'atelier sur la Programmation Saisonnière basée sur les Moyens d'Existence (PSME) - Région de Ouaddaï
2017		Planification Communautaire Participative pour la création d'actifs, l'appui aux moyens d'existence et la résilience - Communauté de Gamé, Sous-préfecture de Baro, Région du Guéra
2017		Planification Communautaire Participative pour la création d'actifs, l'appui aux moyens d'existence et la résilience - Communauté de Am-issem, Canton Moubi

		Hadaba, Sous-préfecture de Bitchotchi, Département de Mangalmé, Région du Guera
2017		Planification Communautaire Participative pour la création d'actifs, l'appui aux moyens d'existence et la résilience - Communauté de Djondjol, Sous-Préfecture de Mangalme, Région du Guera
2017		Planification Communautaire Participative pour la création d'actifs, l'appui aux moyens d'existence et la résilience - Communauté de Louga, Canton Dadjo2, Sous-préfecture d'Eref, Région du Guera
2017		Planification Communautaire Participative pour la création d'actifs, l'appui aux moyens d'existence et la résilience - Communauté de Midjiguir, Sous-Préfecture de Mangalme, Région du Guéra
2017		Planification Communautaire Participative pour la création d'actifs, l'appui aux moyens d'existence et la résilience - Communauté de Mallah/Mormo, Sous-préfecture de Baro, Région du Guéra
2016		Planification Communautaire Participative pour la création d'actifs, l'appui aux moyens d'existence et la résilience - Communauté de Méléa, Sous-Préfecture de Bol Rural, Région du Lac
2018		Planification Communautaire Participative pour la création d'actifs, l'appui aux moyens d'existence et la résilience - Communauté de AMKOUA :
2018		Planification Communautaire Participative pour la création d'actifs, l'appui aux moyens d'existence et la résilience - Communauté de Fassaladjoul, sous-préfecture de Moussoro Rural, Province du Barh El gazel

2018		Planification Communautaire Participative pour la création d'actifs, l'appui aux moyens d'existence et la résilience - Communauté de Wadichagara, sous-préfecture de Moussoro Rural, Province du Barh El gazel
2021		Planification Communautaire Participative pour la création d'actifs, l'appui aux moyens d'existence et la résilience - villages Tchoubourou Sud, Tchoubourou Nord, Ngoiga Sud et Ngoiga Nord dans le canton Kangallam, Département de Mamdi, Province du LAC ;
2018		Planification Communautaire Participative pour la création d'actifs, l'appui aux moyens d'existence et la résilience - Communauté de Bouloungou, sous-préfecture de Moussoro Rural, Province du Barh El gazel
2022	WFP	Simple Community Based Participatory Plan Province: Sila Department: Kimiti Commune: Wadi Fara
2014	PAM	Rapport de l'atelier de revue des normes techniques de travail du Programme 3A
2023	PAM	Une synthèse sur les résultats des interventions intégrées de résilience au Tchad
2021	PAM	Questionnaire commun pour le suivi des indicateurs Spécifique à la mesure de la résilience ménages
	PAM	Protection et Création d'actifs
2020	PAM	Politique du PAM en matière de protection et d'obligation redditionnelle

6.10. Annexe 10. Effets directs stratégiques et activités du PSP au Tchad (2019 – 2023)

EDS1 : Les personnes touchées par des crises dans les zones ciblées sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels pendant et après les crises (*Réponse aux crises*)

- Activité 1 : Fournir aux personnes touchées par les crises une assistance intégrée comportant un ensemble de composantes, notamment une assistance alimentaire (assortie ou non de conditions), des repas scolaires, et des aliments nutritifs spécialisés s'agissant des enfants, des filles et des femmes enceintes et allaitantes et des personnes vivant avec le VIH ou la tuberculose, afin de prévenir et de traiter la malnutrition

ES2 : Les personnes en situation d'insécurité alimentaire dans les zones ciblées ont accès à des aliments nutritifs en quantité suffisante toute l'année. (*Renforcement de la résilience*)

- Activité 2 : Fournir une aide alimentaire saisonnière aux personnes en situation d'insécurité alimentaire ciblées
- Activité 3 : Fournir des repas scolaires aux enfants vulnérables au cours de l'année scolaire en s'appuyant sur la production locale et en la stimulant

ES3 : Les personnes vulnérables dans les zones ciblées présentent un état nutritionnel amélioré toute l'année (*Renforcement de la résilience*)

- Activité 4: Mettre en œuvre un ensemble de mesures de prévention de la malnutrition comprenant la distribution d'aliments nutritifs spécialisés aux enfants âgés de 6 à 23 mois et aux filles et aux femmes enceintes et allaitantes; des transferts monétaires en faveur des filles et des femmes enceintes et allaitantes qui recourent aux soins prénatals et postnatals; et des mesures de communication visant à faire évoluer la société et les comportements à l'intention de ces filles et de ces femmes et de leurs communautés
- Activité 5 : Mettre en œuvre un ensemble de mesures de traitement de la malnutrition comprenant la distribution d'aliments nutritifs spécialisés aux enfants âgés de 6 à 59 mois et aux filles et aux femmes enceintes et allaitantes, et des mesures de communication visant à faire évoluer la société et les comportements à l'intention de ces filles et de ces femmes et de leurs communautés
- Activité 6 : Fournir un appui adapté aux personnes ciblées pour la production locale d'aliments nutritifs enrichis

ES4 : Les populations et communautés en situation d'insécurité alimentaire dans les zones ciblées disposent de moyens d'existence plus résilients et de systèmes alimentaires plus durables toute l'année (*Renforcement de la résilience*)

- Activité 7 : Fournir un appui aux moyens d'existence et aux actifs, notamment grâce au développement ou à la remise en état des actifs naturels et productifs et des infrastructures et aux achats locaux, au profit des personnes touchées ou risquant d'être touchées par l'insécurité alimentaire

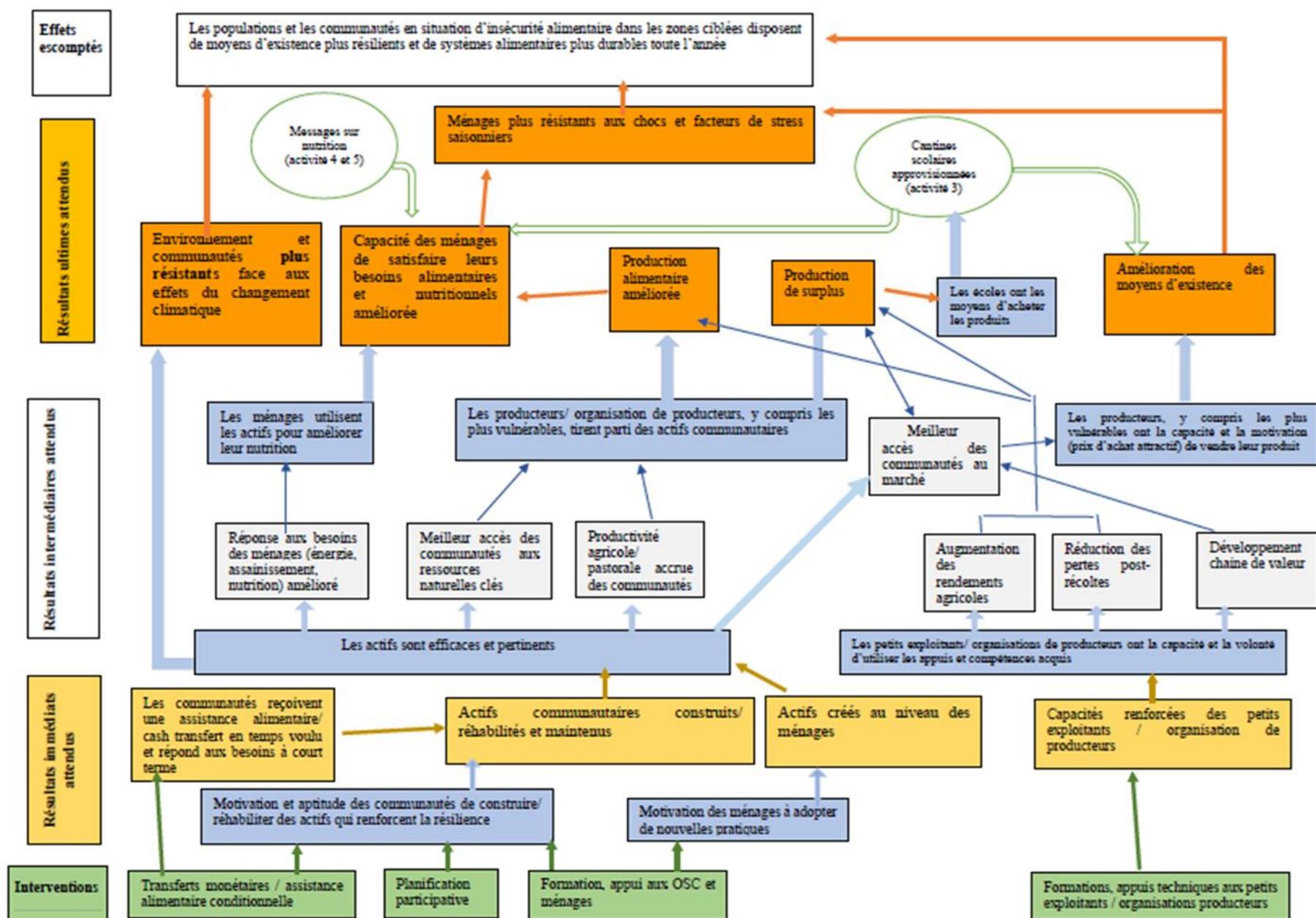
ES5 : Les institutions nationales sont dotées de meilleures capacités de gestion des politiques et programmes relatifs à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à la protection sociale, notamment les programmes qui favorisent la cohésion sociale et la stabilité toute l'année (*Renforcement de la résilience*)

- Activité 8: Assurer une formation et un appui technique à l'intention des institutions nationales chargées de la conception et de la mise en œuvre d'un dispositif permanent de planification des interventions relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition assorti de mécanismes d'alerte rapide et de coordination consolidés, ainsi que d'un filet de sécurité réactif en cas de chocs, prenant en compte la question de la nutrition et favorisant l'évolution des relations entre les sexes (ES1, ES2); de programmes de formation et de communication pour l'amélioration de la nutrition et l'adoption de pratiques agricoles résilientes (ES3, ES4); mécanismes améliorés de coordination dans les domaines de l'alimentation et de la nutrition

ES6 : Les partenaires humanitaires et de développement au Tchad ont accès à des services communs leur permettant d'atteindre les régions ciblées et d'y déployer leurs activités toute l'année (*Réponse aux crises*)

- Activité 9 : Fournir des services liés à la chaîne d'approvisionnement, aux technologies de l'information et des communications et à la gestion de l'information et d'autres services logistiques à la communauté d'acteurs humanitaires et de développement
- Activité 10 : Assurer les services aériens de l'UNHAS pour permettre aux partenaires d'atteindre les zones d'intervention humanitaire

6.11. Annexe 11. Théorie du changement



6.12. Annexe 12. Analyse des parties prenantes

Analyse détaillée des parties prenantes

- Les **parties prenantes internes** contribuent, à des degrés et niveaux d'implication divers, aux termes de référence, à la mise en œuvre de l'évaluation, à l'organisation des visites et des entretiens lors de la phase de terrain de l'évaluation, à la revue des rapports de l'évaluation et à la dissémination des conclusions et la mise en œuvre et le suivi des recommandations.
- Les **bénéficiaires directs et indirects des activités** de création d'actifs et de résilience incluent les communautés villageoises, les réfugiés, les rapatriés, les personnes déplacées (hommes et femmes ; enfants des écoles) les petits exploitants agricoles, les groupements et les associations de producteurs ; les écoliers (garçons et filles) et les bénéficiaires des formations et de l'assistance technique. Pour ces parties prenantes, l'évaluation décentralisée a un intérêt élevé.
- Les **partenaires nationaux et locaux** contribuent de façon importante à l'évaluation décentralisée ; ils sont pour la plupart des informateurs clés et des parties prenantes primaires. Il s'agit essentiellement des services gouvernementaux centralisés et décentralisés ou déconcentrés (ONASA, ANADER, CASAGC, SODELAC), de l'Université d'Abéché (Département de Géographie) et de l'Université de Ndjamena.
- Les **organisations partenaires de mise en œuvre des activités** de création d'actifs et de résilience (partenaires d'exécution) sont également des parties prenantes primaires et des informateurs clés : 34 ONG nationales et 2 ONG internationales participent à l'exécution des activités ; toutes sont intéressées par l'évaluation décentralisée, notamment dans les dimensions de performance, d'efficacité et de ciblage des bénéficiaires.
- Certaines **organisations de la société civile** contribuent de façon importante à l'évaluation ; c'est le cas de la Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines, partenaire du PAM (**CELIAF**) et des fournisseurs de services financiers et transferts d'argent (**AIRTEL, TICO**) qui sont centraux dans la mise en œuvre des activités de création d'actifs et de résilience.
- Le **Centre Régional d'excellence contre la faim et la malnutrition** est une partie prenante d'importance relative ; mais elle contribue à l'évaluation décentralisée par la diffusion d'information sur sa participation à une initiative innovante : *Projet pilote et développement d'une stratégie intégrée avec des objectifs d'éducation, d'agriculture, de nutrition, et de santé (6 Provinces)*
- Le PAM s'associe avec différentes agences onusiennes dans le cadre du continuum HDP : le UNHCR, la FAO, l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la Paix, notamment. **L'initiative SD3C** (Conflits et Changement climatique) s'intéresse à la création d'actifs et à la construction de la résilience et associe le PAM, le FIDA et la FAO. Le FIDA soutient également le **PARSAT Sahel**. Le PAM est également associé à des groupes de travail dédiés (sécurité alimentaire, nutrition, logistique, transferts monétaires) qui peuvent inclure des partenaires gouvernementaux, des partenaires d'exécution, des partenaires financiers ou de la société civile. C'est le cas notamment du **Groupe Nexus**.
- Les **partenaires financiers**, donateurs sont intéressés par les conclusions et les recommandations de l'évaluation décentralisée, notamment en ce qui concerne la performance dans la mise en œuvre de actions, les résultats obtenus, la gestion des financements et les leçons stratégiques apprises. Il s'agit notamment du Ministère Fédéral de la Coopération Économique et du Développement (**BMZ**) de l'Allemagne, de l'Agence des États-Unis pour le développement international (**USAID**), du **Fonds Italien** et du Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la Paix (**PBF**).

Tableau 25 : Parties prenantes

Catégorie de parties prenantes	Utilisateurs	Implication importante, relative ou limitée	Intérêt vis-à-vis de l'évaluation décentralisée	Participation durant l'évaluation décentralisée
--------------------------------	--------------	---	---	---

Principales parties prenantes internes

Bureau pays Tchad	Equipe de Direction : Directeur, Directeurs adjoints, Responsable des Programmes , Responsable de l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité et du Suivi Évaluation ; Unités techniques de Résilience, d'évaluation et de RAM	Importante Informateur clé et partie prenante primaire <i>Responsable de la planification et de la mise en œuvre des interventions du PAM au niveau national.</i>	Le Bureau Pays a un intérêt direct dans l'évaluation décentralisée ; il est l'utilisateur principal de la mise en œuvre des conclusions et des recommandations, notamment dans le cadre de la programmation et du suivi des activités de résilience et création d'actifs.	<ol style="list-style-type: none"> 1) Participation aux Termes de Référence et à la mise en œuvre de l'évaluation 2) Contribution aux entretiens et aux ateliers de restitution 3) Revue des rapports d'évaluation et de la réponse de la Direction du PAM
Bureau Pays Tchad	Services techniques centralisés (Bureau Pays) et décentralisés (Bureaux provinciaux)	Importante Informateurs clés et parties prenantes primaires <i>Responsables de la mise en œuvre du programme au quotidien</i>	Chargés de la mise en œuvre et du suivi des opérations et des activités de résilience et création d'actifs, les services techniques sont intéressés par les performances du programme et la mise en œuvre des conclusions et des recommandations de l'évaluation décentralisée.	<ol style="list-style-type: none"> 1) Contribution aux entretiens et aux ateliers. 2) Facilitation de l'accès aux parties prenantes 3) Appui à l'organisation des visites et entretiens lors de la phase terrain dans la capitale et les provinces
Bureau régional de Dakar	Equipe de direction et services techniques ; Unités techniques de Résilience, d'évaluation et de RAM	Importante Informateur clé et partie prenante primaire <i>Responsable de la supervision des bureaux de pays</i>	Le Bureau régional s'intéresse au compte rendu indépendant et impartial des performances opérationnelles et aux enseignements à tirer des constatations de l'évaluation décentralisée.	<ol style="list-style-type: none"> 1) Participation aux Termes de Référence 2) Participation à la mise en œuvre de l'évaluation 3) Contribution à l'évaluation décentralisée dans la cadre de réunions 4) Participation aux ateliers

				5) Dissémination des enseignements de l'évaluation décentralisée au niveau régional
Divisions du Siège du PAM à Rome	Divisions chargées de a) l'Action Humanitaire et Développement, b) La Nutrition, c) Le Milieu scolaire, d) La Problématique hommes-femmes, e) La Recherche, le suivi et l'analyse, f) L'Evaluation	Important Informatrices clés et parties prenantes primaires <i>Les divisions sont chargées de la publication et de la supervision du déploiement des lignes directrices normatives sur les thèmes, les activités et les modalités des programmes de l'organisation, ainsi que des politiques et stratégies générales.</i>	L'évaluation décentralisée contribuera à la gestion des résultats et des connaissances des différentes Divisions. Les conclusions et recommandations de l'évaluation renseigneront les personnels des Divisions (appui stratégique et technique, programmation) dans le cadre des programmations des activités de résilience.	Contribution à la compréhension par l'équipe de l'évaluation décentralisée de l'application des lignes directrices, approches et normes de PAM au Tchad.
Bureau de l'Evaluation du PAM	Membres du Bureau de l'Evaluation du PAM	Important Partie prenante primaire <i>Le Bureau de l'évaluation assure que les évaluations décentralisées constituent des examens de qualité, crédibles et utiles qui respectent les dispositions d'impartialité ainsi que les rôles et le devoir de redevabilité de diverses parties prenantes</i>		Contribution au contrôle qualité du processus de l'évaluation décentralisée
Conseil d'Administration	Délégués du Conseil d'Administration	Limitée	Le Conseil d'Administration s'intéresse aux enseignements de	

		Partie prenante primaire <i>Le CA assure la supervision finale des programmes et fournit des lignes directrices</i>	l'évaluation décentralisée dans le cadre du contexte national et du positionnement stratégique du PAM au Tchad.	
--	--	---	---	--

Les populations bénéficiaires et leurs communautés

Bénéficiaires directs et indirects des activités de création d'actifs et de résilience	<ol style="list-style-type: none"> 1) Communautés villageoises, réfugiés, rapatriés, personnes déplacées (hommes et femmes ; enfants des écoles) ; 2) Petits exploitants agricoles ; groupements et associations de producteurs ; 3) Ecoliers (garçons/filles) et personnels ; bénéficiaires des formations, de l'assistance technique et des transferts monétaires ; 4) Membres des organisations et des associations de la société civile. 	Importante Informateurs clés et parties prenantes primaires <i>Ce sont les destinataires finaux de l'assistance</i>	Les bénéficiaires directs et indirects des activités de création d'actifs et de résilience ont un intérêt à savoir si cette assistance est adaptée à leurs besoins et délivrée de manière opportune. Les conclusions et les recommandations de l'évaluation décentralisée peuvent notamment concerner le ciblage des bénéficiaires et les performances des activités de résilience.	Dans le cadre de l'évaluation décentralisée, la perception des bénéficiaires est recueillie notamment à travers : <ul style="list-style-type: none"> - Des entretiens avec des informateurs clés ; - Des discussions de groupe ; - Des entretiens auprès des ménages. Une attention particulière est portée à la perception des femmes.
Centre Régional d'excellence contre la faim et la malnutrition	La direction du Centre Régional d'excellence contre la Faim et la malnutrition	Importante <i>Contribution à la définition d'un modèle national d'alimentation scolaire</i>	Projet pilote et développement d'une stratégie intégrée avec des objectifs d'éducation, d'agriculture, de nutrition, et de santé (6 Provinces).	

Principales parties prenantes nationales

Partenaires nationaux et locaux	Services gouvernementaux centralisés et décentralisés ou déconcentrés :	Importante	Les partenaires clés du PAM souhaitent connaître :	1) Participation à des entretiens individuels ou
--	--	-------------------	--	--

	<p>- Ministère du développement agricole : Office Nationale de Sécurité Alimentaire (ONASA), Agence Nationale pour le Développement Rural (ANADER), et Comité d'Action pour la Sécurité Alimentaire et la Gestion des Crises (CASAGC)</p> <p>-Délégations provinciales de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'Eau et de l'Environnement et SODELAC (dans la région du Lac)</p> <p>- Université de Ndjamena et Université d'Abéché</p> <p>(Département de Géographie Adam Barka)</p> <p>-Autorités scolaires dans les zones d'intervention</p>	<p>Informateurs clés et parties prenantes primaires</p> <p><i>Le gouvernement assure le renforcement des capacités, le transfert de responsabilité et la durabilité</i></p>	<p>a) L'alignement des activités du PAM sur les priorités, les plans et les actions du gouvernement,</p> <p>b) Le degré de coordination avec les institutions publiques et parapubliques,</p> <p>c) Le niveau d'efficacité et de durabilité des activités entreprises pour atteindre les résultats stratégiques (RS4).</p>	<p>dans le cadre des discussions de groupe ;</p>
	<p>Les organisations partenaires de mise en œuvre</p> <p>De nombreux partenaires d'exécution participent à la mise en œuvre des activités de création d'actifs ; ils peuvent être regroupés suivant les donateurs :</p> <p>BMZ : 13 ONG nationales et 2 ONG internationales ;</p> <p>Fonds Italie : 4 accords nationaux, 8 ONG nationales ;</p> <p>PBF : 3 ONG nationales ;</p> <p>USAID : 7 ONG nationales ;</p> <p>SIDA Modern cooking solutions: 2 ONG nationales ;</p> <p>SD3C : 1 ONG nationale.</p>	<p>Importante</p> <p>Informatrices clés et parties prenantes primaires</p> <p><i>Le PAM a scellé plusieurs accords de partenariats pour la mise en œuvre des activités de création d'actifs productifs.</i></p>	<p>Les partenaires d'exécution sont intéressés par les résultats, conclusions et recommandations de l'évaluation décentralisée, notamment ceux relatifs à l'efficacité et l'adéquation de leurs activités dans le cadre de leurs collaborations avec le PAM.</p>	

	<p>Les organisations de la société civile et du secteur privé :</p> <ul style="list-style-type: none"> -La Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines, partenaire du PAM (CELIAF) ; - Groupes communautaires ; - Groupements de petits producteurs ; - Fournisseurs de services financiers, transferts d'argent (AIRTEL, TICO) 	<p>Importante</p> <p><i>Contribution directe ou indirecte à la mise en œuvre des actions et à la dissémination des informations, bonnes pratiques et leçons apprises</i></p>	<p>Les organisations de la société civile et du secteur privé jouent un rôle majeur dans la mise en œuvre des activités de résilience et de création d'actifs. Ils sont donc intéressés par les conclusions et les recommandations de l'évaluation décentralisée, notamment la performance du PAM, le ciblage, les modalités d'assistance et le renforcement des capacités.</p>	
--	---	--	---	--

Principales parties prenantes externes

<p>Organisations des Nations Unies</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Coordinateur Résident des Nations Unies. -Agences onusiennes : UNICEF, FAO, FIDA, UNHCR, OIM, OMS, FNUAP, PNUD, UNHAS, la Banque Mondiale, et le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la Paix. 	<p>Relative</p> <p>Parties prenantes secondaires</p> <p>L'Equipe de pays assure l'action harmonisée du système des Nations des Unies pour contribuer à la réalisation des objectifs du gouvernement en matière de développement.</p>	<p>Les agences onusiennes, notamment la FAO, l'UNHCR, l'IFAD et UNICEF sont intéressées par les conclusions et les recommandations de l'évaluation décentralisée surtout en ce qui concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> -La performance du PAM ; -La performance du PAM ; -La coordination, -Les partenariats, -Les orientations stratégiques, notamment dans le cadre de programmes intégrés mis en œuvre conjointement. 	
---	--	---	---	--

	Secrétariat Permanent du G5 PARSAT (FIDA) Sahel	Relative Partie prenante secondaire Relative Partie prenante secondaire <i>Le PARSAT est financé par la Banque Mondiale</i>	Dans le cadre de la mise en œuvre du programme Conflits et Changements climatiques (SD3C), le Secrétariat est intéressé par la contribution du PAM à la consolidation des moyens d'existence des petits producteurs. Membre du Groupe de Référence	
Les partenaires financiers principaux	-Ministère Fédéral de la Coopération Économique et du Développement (BMZ – Fonds principal) ; - PBF ; -Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) ; -Fonds Italiens	Relative Parties prenantes primaires	Les partenaires financiers sont intéressés par les conclusions et les recommandations de l'évaluation décentralisée, notamment en ce qui concerne la performance dans la mise en œuvre de actions, les résultats obtenus, la gestion des financements et les leçons stratégiques apprises.	1) Dissémination des produits de d'évaluation.
Groupes de travail – Groupe Nexus	Groupes de travail dédiés notamment aux questions de sécurité alimentaire, nutrition, cash, protection, et logistiques	Relative Partie prenante secondaire Groupe de travail sur la sécurité alimentaire, cash et nutrition	Les groupes ont une vue d'ensemble des besoins et des activités ; ils peuvent fournir des informations pertinentes.	1) Contribution à la dissémination des conclusions et des recommandations de l'évaluation décentralisée.

6.13. Annexe 13. Cadre de résultats/ligne de mire

Tableau 26 : Cadre de résultats et ligne de mire

Effet direct stratégique 4 : Les populations et les communautés en situation d'insécurité alimentaire dans les zones ciblées disposent de moyens d'existence plus résilients et de systèmes alimentaires plus durables toute l'année			
Activité 7 : Fournir un appui aux moyens d'existence et aux actifs, notamment grâce au développement ou à la remise en état des actifs naturels et productifs et des infrastructures et aux achats locaux, au profit des personnes touchées ou risquant d'être touchées par l'insécurité alimentaire			
Indicateur de résultats immédiats	Indicateurs détaillés	Unité de mesure	Cible
Produit escompté : Les bénéficiaires ciblés (niveau 1) reçoivent en temps voulu et en quantité suffisante une assistance alimentaire assortie de conditions qui répond à leurs besoins alimentaires à court terme			
Nombre de rations fournies	Nombre de rations fournies	Ration	1,200,000
Produit escompté : Les petits exploitants et les autres acteurs de la chaîne de valeur ciblés (niveau 1) tirent parti du renforcement des capacités techniques qui leur permet d'améliorer leurs moyens d'existence et leur accès à des marchés structurés, notamment en lien avec l'alimentation scolaire utilisant la production locale			
FFA			
Nombre de personnes engagées dans des initiatives de renforcement des capacités facilitées par le PAM pour améliorer les capacités des parties prenantes nationales en matière de sécurité alimentaire et de nutrition	Nombre d'employés du gouvernement ou des partenaires nationaux qui reçoivent une assistance technique et une formation	Personne	2,000
Nombre d'initiatives de renforcement des capacités facilitées par le PAM pour renforcer les capacités des parties prenantes nationales en matière de sécurité alimentaire et de nutrition	Nombre d'activités d'assistance technique fournies	Unité	5
Nombre d'initiatives de renforcement des capacités facilitées par le PAM pour renforcer les capacités des parties prenantes nationales en matière de sécurité alimentaire et de nutrition	Nombre de séances de formation/atelier organisés	Formation	3
Activités individuelles de renforcement des capacités			
Nombre de personnes engagées dans des initiatives de renforcement des capacités facilitées par le PAM pour améliorer les capacités des parties prenantes nationales en matière de sécurité alimentaire et de nutrition (Nombre d'employés du gouvernement ou des partenaires nationaux qui reçoivent une assistance technique et une formation	Personne	30
Activités de renforcement des capacités institutionnelles			
Nombre de personnes engagées dans des initiatives de renforcement des capacités facilitées par le PAM pour améliorer les capacités des parties prenantes nationales	Nombre d'employés du gouvernement ou des partenaires nationaux qui reçoivent une	Personne	100

en matière de sécurité alimentaire et de nutrition	assistance technique et une formation		
Produit escompté : Les populations ciblées (niveau 2) tirent parti des actifs créés ou remis en état pour améliorer leur résilience face aux catastrophes naturelles et leur adaptation aux effets des changements climatiques			
FFA			
Nombre d'actifs construits, restaurés ou entretenus par les ménages et les collectivités ciblées, par type et unité de mesure	Surfaces réhabilité/ restaurés	ha	3410
	Volume de compost fabriqué	M3	25 000
	Mètres (m) de béton/barrage de maçonnerie/digue/réservoir d'eau construits	m	5,000
	Nombre de forages, puits, retenues, châteaux d'eau construits pour l'irrigation ou l'élevage	Nombre	46
	Routes maintenues	Km	5
	Kilomètres (km) de routes de desserte construites		100
	Volume (m3) des systèmes de récupération d'eau remis en état	M3	12 000
	Nombre d'installations d'entreposage d'aliments pour animaux construites	Nombre	40
	Nombre d'articles non alimentaires distribués (outils, fraiseuses, pompes, etc..)	Nombre	25
	Kilomètres (km) de clôtures en dur créées	km	50
	Kilomètres (km) de ravines récupérées		20
	Kilomètres (km) de canaux d'irrigation construits		1
	Mètres linéaires (m) de digues de sol/pierres créées	m	13,500
	Nombre de jardins communautaires établis	Jardin	10
	Nombre de structures communautaires après récolte construites	Nombre	20
	Nombre de ruches distribuées		10 000
	Nombre de latrines construites		500
Nombre de semis d'arbres produits/fournis		1,100,000	

Nombre de personnes ayant un accès direct à des produits ou services énergétiques	Nombre total de personnes ayant un accès direct à des produits ou services énergétiques (cuisine)	Nombre	12,500
Aide alimentaire pour la formation			
Nombre d'actifs construits, restaurés ou entretenus par les ménages et les collectivités ciblées, par type et unité de mesure	Nombre d'installations de lavage des mains créées	Nombre	1000
Indicateurs d'effet direct (assistance alimentaire)			
	Sexe	Valeur base	Cible
Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (moyenne)	Femme	9	<5
	Homme	8.1	<5
	Total	8.5	<5
Score de diversité alimentaire	Femme	4.6	>5
	Homme	4.7	>5
	Total	4.7	>5
Score de consommation alimentaire - Nutrition : Pourcentage des ménages qui ont consommé quotidiennement des aliments riches en fer (au cours des 7 derniers jours)	Femme	0	>0
	Homme	0	>0
	Total	0	>0
Score de consommation alimentaire - Nutrition : Pourcentage des ménages qui ont consommé Vit A des aliments riches quotidiennement (au cours des 7 derniers jours)	Femme	1.7	>78
	Homme	0	>0
	Total	1.7	>78
Score de consommation alimentaire - Nutrition : Pourcentage de ménages qui ont consommé quotidiennement des aliments riches en protéines (au cours des 7 derniers jours)	Femme	0	>1.7
	Homme	0	>0
	Total	0	>1.7
Score de consommation alimentaire - Nutrition : Pourcentage de ménages qui n'ont jamais consommé d'aliments riches en fer (au cours des 7 derniers jours)	Femme	50	<50
	Homme	0	<0
	Total	50	<50
Score de consommation alimentaire - Nutrition : Pourcentage de ménages qui n'ont jamais consommé d'aliments riches en protéines (au cours des 7 derniers jours)	Femme	22	<22
	Homme	0	<0
	Total	22	<22
Score de consommation alimentaire - Nutrition : Pourcentage de ménages qui n'ont jamais consommé d'aliments riches Vit A (au cours des 7 derniers jours)	Femme	23.4	<23.7
	Homme	0	<0
	Total	23.4	<0

Score de consommation alimentaire – Nutrition : Pourcentage de ménages qui ont parfois consommé des aliments riches en fer (au cours des 7 derniers jours)	Femme	50	>50
	Homme	0	>0
	Total	0	>50
Score de consommation alimentaire – Nutrition : Pourcentage de ménages qui ont parfois consommé des aliments riches en protéines (au cours des 7 derniers jours)	Femme	78	>0
	Homme	0	>0
	Total	78	>0
Score de consommation alimentaire – Nutrition : Pourcentage de ménages qui ont parfois consommé de la Vit Un aliment riche (au cours des 7 derniers jours)	Femme	74.9	>74.9
	Homme	0	>0
	Total	74.9	>74.9
Score de consommation alimentaire : Pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire acceptable	Femme	38.7	>70
	Homme	44.7	>70
	Total	42.1	>70
Score de consommation alimentaire : Pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire limite	Femme	32.7	<20
	Homme	33.9	<20
	Total	33.4	<20
Score de consommation alimentaire : Pourcentage de ménages ayant un faible score de consommation alimentaire	Femme	28.6	<10
	Homme	21.4	<10
	Total	24.5	<10
Part des dépenses consacrées à l'alimentation	Femme	71	<60
	Homme	69	<60
	Total	70	<60
Indice des stratégies de survie fondé sur les moyens d'existence (moyenne)	Femme	5.4	<5
	Homme	5.52	<5
	Total	5.48	<5
Diversité alimentaire minimale – Femmes	Total	0	>70
Proportion de la population des communautés ciblées déclarant bénéficier d'une base d'actifs de subsistance améliorée	Total	60	>60
Proportion de la population dans les communautés ciblées faisant état d'avantages sur le plan de l'environnement	Total	50	>60

Tableau 27 : Planification et résultats effectifs 2019, 2020, 2021

Activité 7 : Fournir un soutien aux moyens de subsistance et aux actifs, y compris le développement ou la réhabilitation des actifs naturels et productifs et les infrastructures et les achats locaux, aux personnes en situation d'insécurité alimentaire et à risque.								
Résultats	Indicateurs	Résultats Planifiés 2019	Résultats effectifs 2019	Résultats Planifiés 2020	Résultats effectifs 2020	Résultats Planifiés 2021	Résultats effectifs 2021	Unité de mesure
	A.1 : Bénéficiaires recevant des transferts en espèces							
	Femme	nr	nr	56 100	43 136	nr	nr	
	Homme	nr	nr	53 900	41 444	nr	nr	
	Total	nr	nr	110 000	84 580	nr	nr	
	A.1 : Bénéficiaires recevant des transferts alimentaires							
	Femme	51 000	nr	53 550	nr	nr	nr	
	Homme	49 000	nr	51 450	nr	nr	nr	
	Total	100 000	nr	105 000	nr	nr	nr	
	A.2 : Transferts alimentaires	6 780	0	7 119	0	nr	nr	MT
	A.3 : Transferts en espèces	6 000 000	5 129 036	6 600 000	3 959 727	nr	nr	Dollar américain (\$)

<p>A : Les bénéficiaires ciblés reçoivent une aide alimentaire conditionnelle adéquate et opportune pour répondre à leurs besoins alimentaires à court terme</p>	<p>A.8.1 Nombre de rations fournies</p>	<p>18 000 000</p>	<p>14 219 400</p>	<p>1 200 000</p>	<p>1 014 960</p>	<p>1 200 000</p>	<p>945 050</p>	<p>Ration</p>
<p>C: Les petits exploitants ciblés et les autres acteurs de la chaîne de valeur bénéficient de capacités techniques renforcées pour améliorer leurs moyens de subsistance et leur accès aux marchés structurés, y compris en ce qui concerne l'alimentation scolaire locale</p>	<p>C.4*: Nombre de personnes engagées dans des initiatives de renforcement des capacités facilitées par le PAM pour améliorer les capacités des parties prenantes nationales en matière de sécurité alimentaire et de nutrition (nouveau)</p>							
<p>Activités de renforcement des capacités institutionnelles</p>	<p>C.4*1 : Nombre de partenaires gouvernementaux/nationaux, personnels, bénéficiant d'une assistance technique et formation - Renforcement des capacités institutionnelles</p>	<p>112</p>	<p>112</p>	<p>100</p>	<p>41</p>	<p>100</p>	<p>0</p>	<p>Individus</p>
<p>Activités individuelles de renforcement des capacités</p>	<p>C.4*1 : Nombre de partenaires gouvernementaux/nationaux, personnel bénéficiant d'une assistance technique et formation - Renforcement des capacités individuelles</p>	<p>37</p>	<p>47</p>	<p>150</p>	<p>110</p>	<p>30</p>	<p>27</p>	<p>Individus</p>
<p>Aide alimentaire pour création d'actif (FFA)</p>	<p>C.4*1 : Nombre de partenaires gouvernementaux/nationaux, personnels, bénéficiant d'une assistance technique et Formation -Aide alimentaire pour la création d'actif</p>	<p>68</p>	<p>37</p>	<p>2 000</p>	<p>1 870</p>	<p>2 000</p>	<p>63</p>	<p>Individus</p>

FFA	C.5*: Nombre d'initiatives de renforcement des capacités facilitées par le PAM pour renforcer les capacités nationales des parties prenantes en matière de sécurité alimentaire et de nutrition (nouveau)							
FFA	C.5*.1: Nombre d'activités d'assistance technique fournies	nr	nr	2	2	5	7	Unité
Food assistance for asset	C.5*.2: Nombre de séances de formation/ateliers organisés	3	3	5	4	3	7	Session de formation
D : Les populations ciblées bénéficient des atouts construits ou restaurés pour améliorer leur résilience aux chocs naturels et leur adaptation au climatchangement	D.1 : Nombre de biens construits, restaurés ou entretenus par les ménages ciblés et Communautés, par type et unité de mesure							
FFA	D.1.107 : Volume (m3) de compost produit/préparé	7 101	9 923	24 000	22 702	25 000	13 214	m3
FFA	D.1.118: Hectares (ha) de dunes de sable établi	266	179	18	18	50	59	Ha
FFA	D.1.120 : Mètres (m) de béton/maçonnerie (Construction d'un barrage, d'une digue ou d'un réservoir d'eau)	3 002	9 600	13 500	12 532	5 000	4 185	metres
FFA	D.1.122 : Nombre de forages créés pour l'agriculture ou l'élevage	nr	nr	1	1	1	0	Nombre
FFA	D.1.125 : Nombre d'étangs d'eau communautaires pour l'irrigation et l'élevage réhabilités/entretenus (3000-8000 tbc)	13	13	4	3	10	14	Nombre
FFA	D.1.127: Nombre de réservoirs d'eau/tours construits pour l'irrigation/l'élevage/l'usage domestique (0 - 5000cbmt)	nr	nr	1	1	5	11	Nombre
FFA	D.1.130: Nombre de puits, puits peu profonds construits pour l'irrigation et l'élevage (> 50cbmt)	31	17	30	21	30	21	Nombre

FFA	D.1.139: Kilomètres (km) de routes de desserte entretenu	nr	nr	5	4,66	5	0	Km
FFA	D.1.13 : Hectares (ha) de boisés/forêts communautaires plantés, entretenus ou protégés	nr	nr	100	100	100	685	Ha
FFA	D.1.141 : Volume (m3) des systèmes de récupération d'eau remis en état	nr	nr	12 000	11 499.8	12 000	0	m3
FFA	D.1.143 : Nombre d'installations d'entreposage des aliments du bétail construites	50	80	40	0	40	0	Nombre
FFA	D.1.154: Nombre d'articles non alimentaires distribués (outils, fraiseuses, pompes, etc..)	9	16	25	25	25	18 318	Nombre
FFA	D.1.16 : Hectares (ha) de ravines récupérées à la suite de barrages de retenue et d'ouvrages de remise en état des ravines	4	4	7	7	10	0	Ha
FFA	D.1.1: Hectares (ha) de terres cultivées traitées uniquement par des techniques de stabilisation biologique ou d'agroforesterie (y compris jardinage à plusieurs étages, clôtures vertes et diverses ceintures d'arbres)	1 500	2 321	1 000	9 511	1 000	7 833	Ha
FFA	D.1.20: Hectares (ha) de terres plaquées de semences fourragères	nr	nr	100	46	100	0	Ha
FFA	D.1.22: Hectares (ha) of gardens created	246	292	50	60	100	236	Ha
FFA	D.1.31: Hectares (ha) de zai et/ou de fosses de plantation établis	nr	nr	900	855	1 000	0	Ha
FFA	D.1.33 : Kilomètres (km) de clôtures en dur créées	150	170	7	7	50	12	km
FFA	D.1.36 : Kilomètres (km) de routes de desserte construites	39	50	80	76	100	103	Km
FFA	D.1.39 : Kilomètres (km) de ravines récupérées	30	1 530	25	7	20	0	Km
FFA	D.1.42: Kilomètres (km) de canaux d'irrigation construits	nr	nr	1	1	1	0	Km
FFA	D.1.44: Mètres linéaires (m) de digues/digues de sol ou de pierres créées	12	45	10 500	12 532	13 500	299 854	m

FFA	D.1.4: Hectares (ha) de terres agricoles bénéficiant de nouveaux périmètres irrigués (y compris la construction de canaux d'irrigation, les mesures de protection spécifiques, les remblais, etc..)	nr	nr	80	78,18	100	0	Ha
FFA	D.1.55 : Nombre de jardins communautaires établi	nr	nr	22	20	10	258	jardins
FFA	D.1.56 : Nombre de structures communautaires après récolte construites	3	3	20	25	20	32	Nombre
FFA	D.1.5: Hectares (ha) de terres agricoles bénéficiant de systèmes d'irrigation réhabilités (y compris la réparation des canaux d'irrigation, les mesures de protection spécifiques, les remblais, etc..)	nr	nr	8	7,71	10	55	Ha
FFA	D.1.70 : Nombre de ruches distribuées	239 080	121 074	10 000	8 000	10 000	50	Nombre
FFA	D.1.77: Nombre de latrines construites	695	1 320	4 300	4 224	500	6 372	Nombre
FFA	D.1.7 : Hectares (ha) de boisés communautaires	nr	nr	70	50	100	685	Ha
FFA	D.1.8: Hectares (ha) de terres cultivées	nr	nr	800	765	800	2 984	Ha
FFA	D.1.98 : Nombre de semis d'arbres produits/fournis	1 028 720	1 028 720	514 500	504 834	1 100 000	461 331	Nombre
FFA	D.1.9: Hectares (ha) de terres cultivées traitées et conservées uniquement avec des mesures physiques de conservation du sol et de l'eau	nr	nr	40	37,76	40	3 984	Ha
FFA	Nombre de poulaillers construits	1 000	4 471	nr	nr	nr	nr	Nombre
FFA	D.1.163 : Nombre d'installations de lavage des mains créées	nr	nr	9 700	9 568	1 000	0	Nombre
FFA	D.2*: Nombre de personnes ayant un accès direct à des produits ou services énergétiques							

FFA	Nombre de personnes ayant un accès direct aux actifs, services et technologies énergétiques pour soutenir la productivité Activités (femmes)	23 699	23 699	nr	nr	nr	nr	
FFA	D.2*.10: Nombre total de personnes ayant un accès direct aux produits énergétiques ou services (Cuisine)	nr	nr	12 500	11 100	12 500	30 956	Nombre

6.14. Annexe 14. Répartition des actifs par site/ village

Répartition des actifs par village			
Région	Village	Nom exact du site FFA/SF/Nut/SAMS	type d'actif réalisé
ABECHE	N'gueri	N'gueri	Seuil d'epenage, une Mare, site maraicher demi-lune
ABECHE	Malanga2	Malanga2	Site maraicher et cordon pierreux
ABECHE	Choukouma	Choukouma	Mare pastorale
ABECHE	Erdjel	Erdjel	Mare pastorale
Kanem	Tchalla	Tchalla	Aménagement d'un site agricole communautaire avec des installation de pompage hydraulique solaires traitement physique et biologique de dunes Restauration et la récupération des sols; Construction d'un magasin de stockage post récolte; jardin scolaire Construction des infrastructures de la cantine scolaire (réfectoire, magasin et cuisine) Renforcement de greniers communautaires Production et transformation de morigna et du manioc
Kanem	Bokor Elinga	Bokor Elinga	Aménagement d'un site agricole communautaire avec des installation de pompage hydraulique solaires; traitement physique et biologique de dunes; Renforcement de greniers communautaires AGR sensibles à la nutrition Production et transformation de morigna en farine.
Kanem	Koumbagari	Koumbagari	Aménagement d'un site agricole communautaire avec des installation de pompage hydraulique solaires traitement physique et biologique de dunes; Restauration et la récupération des sols; Réhabilitation d'un magasin de stockage post récolte et équipement par des séchoirs solaires; jardin scolaire fourrages hydroponique; Renforcement de greniers communautaires Appui a la Production et transformation de morigna et du manioc.
Kanem	Tchiri Oudachari	Tchiri Oudachari	Amenagement d'un site agricole communautaire avec des installation de pompage hydraulique solaires; traitement physique et biologique de dunes jardin scolaire Renforcement de greniers communautaires Appui a la Production et transformation de moringa
Guéra	Golonty	Golonty	Récupération de terre par cordon pierreux, ,diguette, tranchée
Guéra	Korbo Golet		jardin maraicher, mini barrage, cordon pierreux, parc de vaccination
Guéra	Djoukoulkili	Gamé	Foret communautaire ,demi-lune agricole et de cordons pierreux
Guéra	Mallah	Mallah	mare demi-lune et cordon pierreux jardin

Guéra	Bandaro		30 ha de forets communautaires jardin maraichers ,demi-lunes agricoles,
Guéra	Djoukoulkili		30 ha de culture fourragere, 20 ha de foret communautaires, 60 demi-lunes agricoles,
Guéra	Dougoul		30 ha demi-lunes agricoles et de cordons pierreux,
Guéra	Tabo	Tabo	15 ha de foret communautaires , 80 ha de cordons pierreux ,01 mare, 45 kms de piste, 07ha de digue pour tomate, 300ml de ravins traités
Guéra	Louga	Louga	2 ha de jardins maraicher 40ha de diguette/cordons pierreux associés aux zai
Guéra	Chaour	Chaour	04ha de jardin maraichers, 60 demi-lunes agricoles, 60 ha de diguette/zai ,50 ha des fourrages, 15 km de piste rurale, equipements SAMS ,15 ha de foret communautaire, 01 étang piscicole, 20 ruches pour apiculture,
Guéra	Sissi		03ha de jardin maraichers, 120 ha de diguette/zai ,e équipements SAMS,
Batha	Barde	Barde	site maraicher
Batha	Bregue Birguit	Bregue Birguit	site de crue
Batha	Abgara	Abgara	site de décrue, demi lunes agricoles
Batha	Tongoli	Tongoli	site maraicher, clôture en grillage, réalisation de forage solaire et deux forage avec motopompes
Batha	Rassalfil	Rassalfil	10ha de Foret communautaire, 7ha de demi-lune agricoles, 1 magasin communautaire, 20m3 de compost,
Batha	Zobo	Zobo	production des plants , 0,5 ha de maraichage, 650m3 de compost, 2 puits busés, 5bassins et 5 canaux, 1 hangar de formation, 0,5 ha de moringa ,
Batha	Tchorno	Tchorno	jardin communautaire, système de pompage solaire pour irrigation,
LAC	Matafo	Matafo	Site maraicher, VSLA, élevage, moulin, reboisement, foyers améliorées, magasin de stockage
LAC	Melea	Melea	site agricole (polder de 502 ha)
LAC	Katikitchiri extension	Katikitchiri extension	Site maraicher, VSLA, reboisement, palissade
LAC	Doumba	Doumba	Clôture en haies mortes Forage avec motopompes Réalisation de palissade et reboisement Construction magasins et renforcement de capacités

LAC	Isseirom	Isseirom village	Clôture en haies mortes Forage avec motopompes Réalisation de palissade et reboisement Construction magasins et renforcement de capacités
LAC	Wolerom	Wolerom	Clôture de parcelles Reboisement Palissade construction de magasin communautaire
LAC	Goumacherom Est	Goumacherom Est	Palissade et reboisement Forage avec équipement solaire Formation en techniques de production
LAC	Bibi Barrage	Bibi Barrage Kanembou	Palissade et reboisement Forage avec équipement solaire Formation en techniques de production
LAC	Fourkoulom	Fourkoulom	Site maraicher, VSLA, élevage, reboisement, magasin de stockage, tranchées
BEG	Kamkalaga-Boulayalama	Kamkalaga-Boulayalama	20 ha de fixation mécanique et biologique de dune Installation haie vive Construction de 2 latrines communautaires
BEG	Amkoua	Amkoua	Sécurisation de 2400 ml de grillage pour la sécurisation des cultures Fixation mécanique et biologique de 45 ha Installation haie vive Récupération de 4 ha de terre maraichère installation de 4 forages (dont 2 jardins scolaires) avec système solaire pour l'irrigation des cultures; Construction de 4 magasins de stockage d'oignon; Construction de 5 latrines communautaires Construction de 300 ml de canal d'irrigation Production de 23072 plants pour reboisement, fixation biologique et pour haie vive Construction d'une latrine et 1 magasin scolaire Aménagement de 2 ha de jardins scolaires
BEG	Wadichagara 1	Wadichagara 1	Installation de 1 forage avec système solaire Construction de 5 latrines communautaires Construction de 2 magasins de stockage d'oignon Installation d'un réseau californien de 200 ml sur 2 ha Construction de 300 ml de canal d'irrigation Fixation mécanique et biologique de dune sur 20 ha Plus 8600 plants produits pour reboisement, la fixation biologique et la haie vive Récupération de 4 ha de terre maraichère
BEG	Bouloungou	Bouloungou;	Installation de 3 forages solaires Installation de 282 ml de canal d'irrigation Installation de 400 ml de réseau californien sur 2 ha Mise en place d'une forêt communautaire de 12,8 ha Récupération de 5 ha de terre maraichère Construction de 5 latrines communautaires Production de plus de 16000 plants pour fixation biologique, la haie vive, la forêt communautaire et le reboisement Construction de 2 magasins communautaires Fixation mécanique et biologique de 20 ha 6 Jardins scolaires d'une superficie 9,09 ha Construction de 4 magasins scolaires, Construction de 4 cuisines scolaires Construction de 3 latrines scolaires de 2 cabines Installation de 8 forges au jardin scolaire Installation de 2 PMH scolaires

6.15. Annexe 15. Proposition d'indicateurs pour mesurer l'incidence sur l'égalité genre et l'autonomisation des femmes

Les études genre réalisées⁵⁵ devraient être exploitées pour développer une réelle stratégie genre et, en complément des indicateurs déjà existants, les indicateurs suivants pourraient être considérés :

- % femmes ayant un droit d'usage réglementé de la terre avec l'appui du programme (sans obligation de rétribution d'une partie de la production ou de payement à un propriétaire)
- % de femmes possédant du petit élevage grâce au programme
- % d'hommes et de femmes membres de comités de gestion d'actif
- % de comités de gestion d'actif avec une femme au poste de président
- % d'hommes et de femmes membres de groupements de producteurs pour cultures pluviales
- % de groupement de producteurs pour cultures pluviales avec une femme au poste de prise de décision
- % d'hommes et de femmes membre de groupement de producteurs pour cultures maraichères
- % de groupement de producteurs pour cultures maraichère avec une femme au poste de prise de décision
- % de femmes et d'hommes ayant développé une AGR avec l'appui du programme

⁵⁵ 2018 Colette Benoudji et al. Etude sur le Genre et la Résilience
2017 WFP The potential of Food Assistance for Assets (FFA) to empower women and improve women's nutrition: a five-country study

Acronymes

3PA	Approche à 3 niveaux
ABI	Asset benefit indicateur
AGR	Activité génératrice de revenu
AIC	Analyse Intégrée du contexte
ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
APE	Association de parents d'élèves
BEG	Barh el Gazhal
BHF	Bailleurs de fond
BMZ	Ministère Fédéral de la Coopération Économique et du Développement
BP	Bureau pays
BR	Bureau régional
CAD	Comité de l'aide au développement
CASAGC	Comité d'action pour la sécurité alimentaire et la gestion des crises
CBT	Cash based transfer
CEEAC	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CELIAF	Cellule de liaison et d'informations des associations féminines
FAO	Food and Agriculture Organisation
FGD	Focus group discussion – Groupe de discussion
FFA	Food for asset
FFP	Food Friendly Programme
FIDA	Fonds international pour le développement avicole
FNUAP	Fonds des Nations unies pour la population
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbei - L'agence allemande de coopération internationale
GNUE	Groupe des Nations Unies pour l'évaluation
HCR	Haut commissariat aux réfugiés
IFAD	International food service distributors association

LCSI	Indice de stratégie d'adaptation basé sur les moyens de subsistance
NCSE	North South Consultant Exchanges
NFI	Non-food items
OCHA	United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
ODD	Objectif développement durable
OHCHR	Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights
OIM	Organisation internationale de migration
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONASA	Office Nationale de Sécurité Alimentaire
ONG	Organisation non gouvernementale
OPA	Organisation de producteurs agricoles
OSC	Organisation de la société civile
PAINA	Plan d'Action Intersectoriel de Nutrition et d'Alimentation
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PANA	Plan National d'Adaptation aux changements climatiques
PARSAT	Projet d'amélioration de la résilience des systèmes agricoles au Tchad
PBF	Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la Paix
PCP	Planification communautaire participative
PND	Plan national de développement
PNISR	Programme National d'investissement du secteur rural
PNNA	Politique Nationale de Nutrition et d'Alimentation
PNS	Politique Nationale de la santé
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PQDAT	Plan Quinquennal de développement de l'agriculture
PSME	Programmation Saisonnière basée sur les Moyens d'Existence
PSP	Programme stratégique pays du PAM
QE	Question d'évaluation
QuIP	Protocole d'évaluation qualitative de l'impact

RAM	Module d'évaluation des résultats
rCSI	Indice de stratégie d'adaptation basé sur la consommation
RH	Ressources humaines
SAMS	Smallholder Agricultural Market Support
SCA	Score de consommation alimentaire
SD3C	Programme conjoint Sahel en réponse aux défis COVID-19, conflits et changements climatiques
SODELAC	Société développement du lac Tchad
SQE	Sous question d'évaluation
UNDAF	United nations development assistance framework
UNHAS	United nations humanitarian air service
UNHCR	United Nations High Commissioner for Refugees
UNICEF	United nations children's fund
USAID	U.S. Agency for International Development
WASH	Water Sanitation and Hygiene - Eau Assainissement et Hygiene
WFP	World food program – Programme Alimentaire mondial

Bureau de l'évaluation
Bureau Pays du PAM au Tchad

<https://fr.wfp.org/>

Programme alimentaire mondial

Via Cesare Giulio Viola 68/70
00148 Rome, Italie

Tél. : +39 06 65131 [wfp.org](https://fr.wfp.org/)